

W M Teller - 12-22-89

CR-Sent
12-22-89
MP

118852



Message from the Solicitor General

The *1987/88 National Drug Intelligence Estimate* represents a comprehensive RCMP effort to collect and analyze intelligence on the illicit drug trade and its impact on Canada. I recommend it to those in law enforcement as an invaluable tool and indeed to all Canadians who want to inform themselves about the dimensions of drug trafficking and drug use in Canada.

The *Estimate* shows clearly that there is a great demand for illegal drugs in Canada and that sophisticated drug trafficking organizations are making huge profits supplying drugs to meet this demand.

The Proceeds of Crime legislation, which came into effect January, 1989, gives law enforcement a valuable tool to strip criminals of these illicit assets. I encourage all forces to use the new law to weaken criminal enterprises, particularly the lucrative drug trafficking organizations.

We know, however, that enforcement alone will not solve the drug abuse problem in Canada because we understand that as long as there is a demand for these drugs someone will find a way to supply them.

The government's National Drug Strategy, launched in May, 1987, is aimed at reducing both the supply of drugs and the demand for them. We continue to improve drug enforcement while directing new resources towards reducing the demand for drugs through education, prevention and treatment programs.

The key to the success of the Strategy is co-operation, not only among federal agencies but also among police forces, community groups, schools, parents - all who must operate as partners to combat drug abuse.

A handwritten signature in cursive ink that reads "Pierre Blais".

Pierre Blais
Solicitor General of Canada

NCJRS

AUG 3 1989

ACQUISITIONS



Message from the Commissioner

As police officers and citizens, we are assailed daily by the grim realities of the drug problem. Each of us probably has some first hand knowledge of individuals and families broken by substance abuse. As well, our media and experiences impress on us how widespread and, in fact, global, the dilemma and threat of drugs are.

The government of Canada put in place a comprehensive National Drug Strategy in May 1987 in response to the rising tide of drug trafficking and abuse. The Strategy identifies substance abuse as a community problem which must command the attention of health and education professionals, parents and community volunteers. The police clearly have a role to play and this publication illustrates the action being taken, both national and international in scope, to curb demand and reduce the supply of drugs.

As the primary agency responsible for enforcing drug legislation in Canada, the RCMP has an important role to play under the Strategy. Besides making drug seizures, conducting financial investigations and taking part in joint forces operations, the RCMP has taken proactive steps to prevent crime related to drug trafficking and abuse. Those proactive steps have included collecting, analyzing and disseminating strategic intelligence to agencies and individuals involved in action against drugs. This year's *National Drug Intelligence Estimate*, the seventh in a series, again focuses on major cases and seizures, as well as trends in trafficking and abuse. Canada's new proceeds of crime legislation, likely to strike a telling blow against drug trafficking, the most lucrative and widespread criminal activity in Canada, is also highlighted.

The 1987/88 *NDIE* documents the expansion of the international cocaine trade and the worldwide increases in opium production. It also points to growing heroin abuse and the emergence of crack-related crime in the main Canadian centres. Also reported in this year's *Estimate* are substantial increases in cannabis and cocaine seizures and the neutralization of four multi-ton shipments of cannabis, including two mothership operations.

The comprehensive overview of the drug situation from an enforcement perspective provided by the *National Drug Intelligence Estimate 1987/88* can only improve public awareness and strengthen our resolve as a community to take action against drugs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N.D. Inkster".

N.D. Inkster
Commissioner



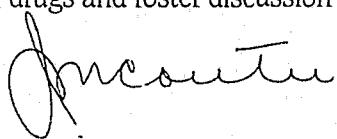
Message from the Director of Drug Enforcement

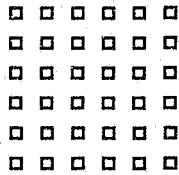
The world supply of illicit drugs has increased dramatically during the last several years. As well, there is growing evidence that proceeds from the international drug trade support terrorism. The organized crime groups that primarily control the drug trade in Canada establish elaborate laundering systems to conceal and distribute the proceeds of the trade and grow more powerful by the day.

The *National Drug Intelligence Estimate 1987/88* describes the worldwide expansion of opium and heroin production and the increasingly sophisticated means by which cocaine and cannabis are entering the country. It explains how chemical and synthetic drugs are being manufactured in this country to meet growing domestic demand.

Nevertheless, as the *NDIE* well illustrates, we have demonstrated an ability to make life difficult for the drug dealers and smugglers. Total RCMP seizures of cocaine rose by 41% and seizures of cannabis increased by 94% from 1986 to 1987. In addition to seizure efforts, we have enhanced our financial investigations of drug organizations to the point where we are depriving the traffickers of assets as well as money. New Canadian legislation makes money laundering illegal and opens up more possibilities for incapacitating the upper echelons of criminal organizations.

This year, as in previous years, we hope the *NDIE* will prove a useful reference for agencies and individuals engaged in the national fight against drugs and foster discussion on one of the most vital issues of our time.


Assistant Commissioner J.J.M. Couture
Director, Drug Enforcement Directorate



NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1987/88

*With Trend Indicators
Through 1990*

Executive Editor

Assistant Commissioner J.J.M. Coutu
Director, Drug Enforcement Directorate

Editor In Chief

Robert C. Fahlman
Officer In Charge, Strategic Intelligence Branch

Assistant Editor

Marie T. O'Sullivan
Chief, Publications Section

Intelligence Analysis

Shelley A. Keele, Chief, Intelligence and Analysis Section
Ellen L. Gottheil, Senior Intelligence Analyst
Jo Ann Mallory, Intelligence Analyst
Bruce Bowie, NCO i/c Anti-Drug Profiteering Section

Design

Anna Edels • Ottawa

118852

U.S. Department of Justice
National Institute of Justice

This document has been reproduced exactly as received from the person or organization originating it. Points of view or opinions stated in this document are those of the authors and do not necessarily represent the official position or policies of the National Institute of Justice.

Permission to reproduce this copyrighted material has been granted by:
Minister of Supply and Services Canada/R CMP

to the National Criminal Justice Reference Service (NCJRS).
Further reproduction outside of the NCJRS system requires permission of the copyright owner.

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate 1987/88* was published by the Drug Enforcement Directorate, Royal Canadian Mounted Police, Headquarters, Ottawa. (CMR.297)

©Minister of Supply and Services Canada 1988

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police,
Attention: Director, Headquarters, Drug Enforcement
Directorate, 1200 Vanier Parkway, Ottawa, Ontario,
K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1988
ISBN 0-662-56131-7
ISSN 0820-6228

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE

1987/88

With Trend Indicators Through 1990

CONTENTS



LIST OF FIGURES	viii
INTRODUCTION	1
CHAPTER 1: EXECUTIVE SUMMARY	4
CHAPTER 2: TREND INDICATORS THROUGH 1990	12
CHAPTER 3: HEROIN	18
CHAPTER 4: COCAINE	42
CHAPTER 5: CHEMICAL DRUGS	64
CHAPTER 6: CANNABIS	76
CHAPTER 7: DRUG MONEY FLOW	96
CHAPTER 8: MAJOR CANADIAN- RELATED DRUG SEIZURES IN 1987	106

List of Figures

- Figure 1:* Number of persons charged with narcotic-related offences, 1983-1987
- Figure 2:* Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987
- Figure 3:* Amount of heroin seized in Canada, 1983-1987
- Figure 4:* Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1987
- Figure 5:* Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1983-1987
- Figure 6:* Estimated production of opium in Southeast Asia, 1983-1987
- Figure 7:* Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1987
- Figure 8:* Estimated production of opium in Southwest Asia, 1983-1987
- Figure 9:* Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1987
- Figure 10:* Opium poppy growing areas in Lebanon, 1987
- Figure 11:* Opium poppy growing areas in Mexico, 1987
- Figure 12:* Estimated percentage shares of heroin on the Canadian illicit market from principal sources, 1983-1987
- Figure 13:* Major heroin trafficking routes into Canada, 1987
- Figure 14:* Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1987
- Figure 15:* Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1987
- Figure 16:* Number of persons charged with cocaine-related offences, 1983-1987
- Figure 17:* Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987
- Figure 18:* Amount of cocaine seized in Canada, 1983-1987
- Figure 19:* Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1987
- Figure 20:* Ontario adult cocaine use in 1984 and 1987
- Figure 21:* Prevalence of cocaine use in British Columbia in 1986
- Figure 22:* Estimated production of cocaine in principal source countries, 1987
- Figure 23:* Major areas under coca cultivation in South America, 1987
- Figure 24:* Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1987
- Figure 25:* Major cocaine trafficking routes into Canada, 1987

-
- Figure 26:* Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1987
- Figure 27:* Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1987
- Figure 28:* Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1983-1987
- Figure 29:* Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987
- Figure 30:* Amount of chemical drugs seized in Canada, 1983-1987
- Figure 31:* Prevalence of Ontario adults reporting chemical drug use in 1984 and 1987
- Figure 32:* Prevalence of chemical drug use among Ontario students in grades 7 to 13 in 1983, 1985 and 1987
- Figure 33:* Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1983-1987
- Figure 34:* Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1983-1987
- Figure 35:* Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1987
- Figure 36:* Amount of cannabis seized in Canada, 1983-1987
- Figure 37:* Number of persons charged with cannabis-related offences, 1983-1987
- Figure 38:* Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987
- Figure 39:* Percentage of Ontario students reporting cannabis use in 1985 and 1987
- Figure 40:* Marihuana use by Ontario adults in 1984 and 1987
- Figure 41:* Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1987
- Figure 42:* Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1987
- Figure 43:* Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1987
- Figure 44:* Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1987
- Figure 45:* Major cannabis trafficking routes into Canada, 1987
- Figure 46:* Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1983-1987
- Figure 47:* Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1987
- Figure 48:* Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1983-1987
- Figure 49:* Major conduit and repository centres for Canadian illicit drug proceeds, 1987

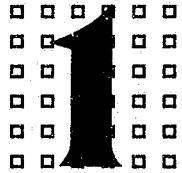
Introduction

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the Canadian illicit market, as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1987/88*, and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

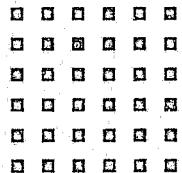
National Drug Intelligence Estimate 1987/88 (With Trend Indicators Through 1990) is the seventh such estimate prepared by the Strategic Intelligence Branch, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, RCMP and contains analyses of significant international and domestic developments through April, 1988. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's), the annual Domestic Drug Situation Reports (DDSR's), as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, Revenue Canada - Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and drug prevention and research organizations are also incorporated in the *NDIE*.

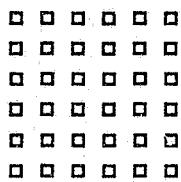
As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs is a serious and growing concern in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element in the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.



EXECUTIVE SUMMARY





EXECUTIVE SUMMARY

Heroin

Worldwide opium production increased in 1987, providing a substantial supply for Canada's illicit heroin market. The Golden Crescent region showed the largest increase in percentage share of the market, up from its 29% share in 1986 to 37% in 1987. Despite a decrease in the Southeast Asian market share from 71% in 1986 to 63% in 1987, the Golden Triangle region maintained its role as Canada's primary heroin supplier. Mexico and Lebanon continued to have an insignificant impact on the heroin trade in Canada, nonetheless remaining potential reservoirs in the event of any disruption in the current global heroin situation.

Trafficking routes in both Southeast and Southwest Asia proliferated as a result of the bumper crops produced in those regions and increased pressures against opium production and trafficking by law enforcement authorities, particularly in Thailand and in Pakistan. Malaysia continued to serve as a major transshipment country for heroin and an illicit heroin processing area for morphine and heroin base produced in the Golden Triangle region. As well, the importance of the People's Republic of China as a transit point for Southeast Asian heroin destined for Hong Kong and the West became increasingly apparent in 1987. India also emerged as a popular alternate conduit for Southeast Asian heroin trafficked from the western Burma frontier during the year. India remains a major transit area for Southwest Asian narcotics destined for the West. Records of seizures and intelligence indicated an increase in the movement of Golden Crescent heroin west along the Balkan route in 1987. This trend is expected to continue through 1988, particularly in view of the escalating flow of Iranian heroin into and through Turkey during the past year.

Air travel remained the predominant mode (88%) of transportation for heroin imported into Canada in 1987. A considerable portion of these air shipments were routed through the postal system. Importation by land accounted for an estimated 10% of heroin brought into the country in 1987, while the remaining 2% entered via sea conveyance. With the increasing volume of air traffic reaching major Canadian airports from Europe and Asia, body-packing or strapping and concealment in false-sided luggage and cargo shipments continued to be the most common smuggling methods used by couriers delivering narcotics to Canada.

In 1987, national trend indicators pointed to an overall increase in heroin abuse in Canada, with the vast majority of users concentrated in Vancouver, Montreal and Toronto. An estimated heroin user population of 25,000 in Canada is believed to reflect a notable increase in the number of users in the Montreal area during the past year. The wide contrasts observed in purity levels nationwide in 1986 were again apparent in 1987. Heroin sold at the street level in British Columbia averaged 7% in purity, as compared to purity levels reaching 25% and 60% for heroin available on the illicit markets in Quebec and Ontario, respectively. The considerably higher purity levels reported in Eastern Canada are believed to allow addicts to dilute the narcotics prior to consumption. Similarly, the price range remained fairly constant, where a capsule of No. 4 heroin sold in 1987 for

\$35 in the Lower Mainland region of British Columbia and up to \$100 in the more isolated areas of Canada. As indicated in 1986, the prices for heroin reflect the extent of availability and supply.

The connection between diverted pharmaceuticals and heroin abuse became more evident during the past year, reported in areas experiencing both high and low levels of heroin availability. This trend is attributable in part to individuals using diverted pharmaceuticals, primarily Talwin and Ritalin, as supplements to or substitutes for heroin, and to a secondary user population comprised of individuals solely dependent on these substances.

Most heroin activity continues to occur in Montreal, Toronto and Vancouver, the key centres for heroin importation and distribution. Montreal's importance to the Canadian heroin trade became increasingly evident during 1987, with Toronto and Vancouver highlighted as transshipment points for heroin destined to the United States. Organized crime syndicates operating out of the major urban centres continued to hold a monopoly on the Canadian illicit heroin market.

Cocaine

The expansion of the international cocaine trade during 1987 influenced the growth of cocaine trafficking and abuse throughout most of Canada, where high purity levels, increased availability and lower prices were observed. Cocaine was available by the gram and ounce at purity levels between 25% and 65% in most regions of Canada, and by the pound and kilogram at purity levels reaching 99% in the larger metropolitan centres.

The RCMP recorded a significant increase in cocaine seizures totalling 145 kg 276 in 1987 compared to 102 kg 686 in 1986. Overall, the number of persons charged with cocaine-related offences in 1987 increased by 16% from 1986, while the number of persons charged with trafficking increased by 36%. Three clandestine laboratories were dismantled in Canada during 1987; one was manufacturing synthetic cocaine and two were processing coca paste into cocaine hydrochloride.

Cocaine became more accessible to all socio-economic groups in Canada, mainly due to decreased prices resulting from abundant cocaine supplies imported by well organized crime elements. Because of its increasing availability and affordability during 1987, crack became the drug of choice of a new sector in the cocaine-user population, primarily in metropolitan Toronto. The emergence of crack in Toronto has given rise to trends similar to those encountered in the inner cities of the United States. Toronto's increased crime rate and the higher rate of cocaine-related deaths in Ontario have been attributed, in part, to crack use. Another major concern is the rising incidence of crack use among teenagers and those elementary school students who can better afford its street level price.

Over the past year, few South American countries were untouched by the various activities of the coca to cocaine cycle: cultivation, processing, transshipment and consumption. The line between producers and consumers blurred as Latin America's own drug problems escalated during 1987. Despite increased enforcement, more cocaine seizures in North America and Europe, and programs designed to offer economic and development assistance, the cocaine trade flourished in 1987.

The coca plant is grown on the slopes of the Andes Mountains in South America. During 1987, an estimated 171,000 to 285,000 hectares of coca bushes were under cultivation. The primary areas of coca production for the illicit market are in Peru, Bolivia and Colombia, with Peru supplying the bulk at approximately 60%. It is estimated that Colombia, the centre of international organized drug trafficking, produces and exports about 80% of the world's supply of cocaine hydrochloride.

An estimated 25,000 hectares of coca were under cultivation in Colombia during 1987. After domestic consumption is taken into account, this area could have produced up to 20 tons of cocaine hydrochloride. Precursor chemicals and imported coca paste are transported, largely undetected, to the hundreds of cocaine hydrochloride laboratories strewn across the mountains of western Colombia and along the tributaries of the Amazon River. Two major Colombian drug trafficking organizations, the Medellin and Cali cartels, control most of the cocaine trade both domestically and internationally. In particular, the Medellin Cartel makes billion dollar profits annually and has emerged as a powerful and brutal force within Colombia. As well, Colombian insurgent groups, who often collaborate with the drug traffickers in order to finance their own activities, pose an additional threat to the country's stability.

The Upper Huallaga Valley is the primary coca growing area in Peru. In 1987, coca cultivation reached an estimated 106,000 to 200,000 hectares, of which 17,000 to 18,000 were for legal pharmaceutical use or domestic consumption. An estimated 10% of Peru's gross domestic product related to the cocaine industry. As in Colombia, cocaine traffickers and insurgents co-exist in Peru, with protection supplied by at least one insurgent group to the traffickers in return for money and arms.

Bolivia is second only to Peru in coca cultivation. The Chapare region is the principal area of cultivation in Bolivia, where an estimated 40,000 to 60,000 hectares of coca could have produced as much as 148 metric tons of cocaine for the illicit market during 1987.

In Brazil, cultivation of *epadu*, a hardy variety of the coca plant, increased to an estimated 300 to 600 hectares, mostly centred in the state of Amazonas. A major importer and producer of chemicals used in cocaine processing, Brazil also became increasingly involved at the processing level of the cocaine industry. Coca cultivation and processing in Ecuador decreased in 1987, however Ecuador remained an important transshipment country for precursor chemicals entering South America and for cocaine being shipped to consumer markets.

Cocaine transits most countries in South America and, increasingly, Central America before being shipped to final destinations in North America and Europe, either by air or sea. Couriers aboard commercial flights carry a significant amount of the cocaine destined for the illicit world market. A popular mode of shipment to the North American market in 1987 was by private aircraft with stopovers at the many clandestine airstrips in the Caribbean, Central America and Mexico.

Most of the cocaine entering Canada through the major airports of Montreal and Toronto in 1987 was obtained through connections in Florida, whereas the cocaine which entered through the international airports in Vancouver and Calgary was transshipped mainly via California. Southwestern Ontario and, to a lesser extent, southern Quebec were the

most frequently used conduit regions for cocaine entering Canada overland in 1987. Air conveyance accounted for an estimated 38% of the cocaine entering Canada, another 51% was transported overland, while approximately 11% of the cocaine was smuggled into Canada by sea.

Chemical Drugs

The Canadian illicit chemical drug trade finds its major sources in clandestine manufacture, diversion from medical supply channels and, to a lesser extent, illegal importation. In Canada, legal controls for the principal chemical drugs of abuse fall within the purview of the Food and Drugs Act (Schedules F, G and H) and the Narcotic Control Act. In 1987, the major prescription drugs of abuse listed under Schedule F included diazepam, flurazepam, and methylphenidate. Under Schedule G, the controlled drugs most subject to abuse were methamphetamine (speed), pentazocine and the barbiturates. Schedule H lists the restricted chemical substances, of which lysergic acid diethylamide (LSD), methylenedioxymethamphetamine (MDA) and psilocybin were the predominant drugs of abuse. Phencyclidine (PCP), which is regulated under the Narcotic Control Act, continued to be one of the primary chemical drugs of abuse during the year under review. Overall, LSD, methamphetamine, PCP and psilocybin were the leading chemical drugs of abuse nationwide. 1987 also saw an increase in the abuse and availability of look-alike drugs, an escalating incidence of licit pharmaceutical diversion, as well as a notable number of cases involving the traffic in and illicit use of anabolic steroids.

During 1987, the number of persons charged by the RCMP for offences related to chemical drug abuse and trafficking did not rise in relation to 1986; however, chemical drug trafficking investigations increased by 13% between 1986 and 1987. A marked increase in RCMP seizures of Schedule F drugs reflects two major seizures of tabletting operations in the province of Quebec. These involved the clandestine manufacture of counterfeit methaqualone tablets from diverted licit diazepam. Four laboratories dismantled in the provinces of Quebec, British Columbia and Ontario during 1987 were used for the clandestine manufacture of methamphetamine and PCP. In early 1988, a clandestine laboratory manufacturing the substance 4-chloro-2-5-dimethoxy-alpha-methylbenze neethanamine, more commonly known as "DOC", was seized in Toronto. This drug was developed as an analogue of MDA, but with a higher potency.

The typical chemical drug users in 1987 remained the unemployed, students and individuals generally under the age of 25. An exception was noted in Toronto, where a user profile was developed for prescription drug abusers in conjunction with a growing number of double doctoring cases and other related offences in that city. RCMP intelligence identified three categories of diverted pharmaceutical users comprising: males between 22 and 30 years; females between 40 and 55 years; and chronic abusers of narcotics. 1987 surveys of chemical drug use in Ontario revealed that sleeping pills were the most popular drugs among adults, while LSD and non-medical stimulants were the most prevalent chemical drugs used by high school students.

According to data from the Bureau of Dangerous Drugs, Health and Welfare Canada, thefts and other losses involving controlled drugs decreased by 13% in 1987 over 1986. In contrast, reports of double

doctoring schemes to procure diverted pharmaceuticals escalated during 1987. As well, a myriad of related illegal activities were employed to obtain prescription drugs from licit medical channels for other than medical or scientific purposes.

In 1987, chemical drug traffickers employed routes similar to previous years, with larger urban centres acting as distribution points for rural and more remote areas. Montreal, Toronto and Vancouver continued to serve as major bases for the overall Canadian illicit market. Imported chemical drugs, primarily originating in the United States, entered Canada chiefly by land. This conveyance mode accounted for an estimated 85% of chemical drug shipments transported to Canadian destinations during 1987, an increase of 5% from 1986. The postal system accounted for a portion of the 14% of shipments moved through air travel, while a negligible amount of chemical drugs arrived by sea.

The connection between the illicit chemical drug trade and outlaw motorcycle gangs remained strong in 1987; however, the gangs' direct involvement in various regions of the country was less visible. Notwithstanding, outlaw motorcycle gangs continued to play a leading role in the financing, manufacture and trafficking of domestically produced chemicals, including PCP, MDA and methamphetamine, and also remained predominant traffickers for LSD imported from the United States. Less organized groups have become increasingly involved in the clandestine manufacture and trafficking of such chemicals as diazepam and psilocybin, as well as in the diversion of pharmaceuticals from licit sources.

Cannabis

Marijuana, hashish and liquid hashish continued to be the most widely available and used illicit drugs in Canada during 1987. These products were generally available throughout Canada, in larger metropolitan centres as well as smaller communities and more remote areas. Varieties ranging from Mexican Red Hair and Thai sticks to solid black hashish and liquid hashish were encountered in most regions of the country.

The total amount of cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs in 1987 rose by 94% over 1986. As well, an overall 5% increase in the number of persons charged with cannabis-related offences was recorded in 1987. Specific upward trends were noted in the number of persons charged with trafficking, importation and cultivation of cannabis compared to 1986.

Drug use surveys of Ontario students and Ontario adults conducted by the Addiction Research Foundation in 1987 pointed to a gradual decline in cannabis use. Overall, the survey data suggest that cannabis use has stabilized since 1977 and that the cannabis user population may be aging. Although cannabis use has decreased since 1984 among 18 to 29 year olds, it has increased among 30 to 49 year olds from 6.3% to 9.2%.

As noted in previous *NDIE's*, foreign countries continued to supply most of the cannabis available on the Canadian illicit market. Jamaica, Colombia, Mexico and Thailand continued to be the principal foreign sources of marijuana to Canada, while Lebanon and Southwest Asia

supplied most of the hashish in 1987. Nonetheless, developments in source countries and distribution patterns in 1987 diverged somewhat from 1986. Trinidad and Tobago surfaced as substantial sources of marihuana to certain regions across Canada in 1987, and Afghanistan figured more prominently in the estimated share of hashish than it has since 1981. At 88% of the market share, Jamaica remained the principal supplier of liquid hashish entering Canada in 1987.

Increased cultivation, availability and potency of domestic marihuana were reported by RCMP investigators across Canada in 1987. Domestic cultivation supplied an estimated 20% of the total market in 1987, a substantial increase over 1986. The incidence of hydroponic and other indoor cultivation operations dismantled by the RCMP surpassed that of previous years. This type of cultivation requires more sophisticated equipment, which affords growers the opportunity to produce greater yields and higher profits. As well, four domestic clandestine liquid hashish laboratories were dismantled in Canada by the RCMP in 1987. These laboratories were operating in British Columbia, Ontario, Manitoba and Quebec.

Four multi-ton shipments of cannabis were intercepted and seized in 1987, including two mothership operations: one on the Pacific Coast, the other on the Atlantic Coast. In September, in the Lower Mainland area of British Columbia, approximately seven tons of marihuana originating from Thailand were confiscated after being off-loaded from a mothership. The second operation involving approximately 14 tons of hashish from Lebanon was neutralized in Newfoundland in November.

Marihuana is smuggled by air, land and sea into Canada, often having transited the United States. Most Colombian marihuana is transported by non-commercial sea vessels, fishing boats or small sea craft from eastern ports in South America, often through Caribbean transit points. Commonly, large freighters carry the drug shipments, often disguised as legitimate cargo, to the east and west coasts of the United States and Canada. A significant volume of marihuana from Jamaica is also shipped by sea via the Bahamas to North America; however, the most frequently used method of transport is air, either in containerized cargo or via couriers. Most of the Mexican marihuana reaching Canada transits the United States, then enters via land or air. In 1987, a large marihuana smuggling organization responsible for well-organized direct importation from Mexico to Canada was neutralized. The principal route for Thai marihuana destined for the West Coast of Canada is across the Pacific Ocean via the South China Sea and the Philippines.

Hashish originating from Lebanon arrives in Canada mainly by sea or air disguised as legitimate commercial cargo which passes through international European air and sea ports, via couriers or in motherships to the East Coast. Hashish from Pakistan, India and Afghanistan traverses the Middle East and Europe overland or the Suez Canal by ship before crossing the Atlantic Ocean; it also reaches Canada by commercial air freight. Jamaican hashish and liquid hashish in particular enter Canada almost exclusively by air.

Trafficking patterns for cannabis introduced into Canada varied considerably from patterns observed in 1986. Conveyance by air accounted for an estimated 30% of marihuana and 20% of hashish smuggled into Canada in 1987, compared to 15% and 9% respectively in 1986. An

estimated 20% of marihuana and 30% of hashish were transported overland in 1987, from 25% and 1% respectively in 1986. Sea conveyance estimates in 1987 dropped to 50% from 60% for marihuana in 1986 and to 50% from 90% for hashish in 1986. Air conveyance accounted for an estimated 95% of the liquid hashish entering Canada in both 1986 and 1987.

Drug Money Flow

Considerable emphasis has been placed in Canada on the principle that drug enforcement efforts must include an attack against the profits generated by the drug trade. For several years, the RCMP's Anti-Drug Profiteering (ADP) program has focused on tracing drug money flows and locating criminally obtained assets for forfeiture. ADP investigators seized over \$50 million in cash and other assets from 1983 to 1987.

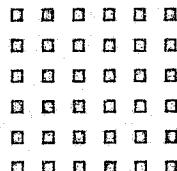
The recent passage of legislation to deal with the freezing, seizing and judicial forfeiture of the proceeds of organized criminal activity provides a significant tool for law enforcement in Canada. The new laws strike a balance between the need to deprive criminal organizations of their accumulated wealth from illegal activities, and the recognition that such legislative powers must contain appropriate safeguards to protect the property rights of innocent parties.

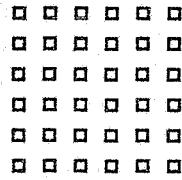
The laundering of drug trade proceeds is of growing interest to law enforcement agencies, particularly in light of the creation of the criminal offence of money laundering within Canada's new legislation. Criminal organizations employ a wide array of sophisticated financial mechanisms, including corporate entities and offshore financial havens, to conceal the origin of their funds.

Editor's Note: On September 13, 1988, Bill C-61, which amends the Canadian Criminal Code, the Food and Drugs Act and the Narcotic Control Act concerning the proceeds of crime was given Royal Assent. Proclamation is anticipated in early 1989. Although the Royal Assent of this bill was given in late 1988, it was felt that it is of such significance to the area of Anti-Drug Profiteering that it should be discussed in this *NDIE*.

2

**TREND
INDICATORS
THROUGH
1990**





TREND INDICATORS THROUGH 1990

Heroin

- With the successive bumper crops in the major source countries, there will continue to be a steady balance between supply and demand in Canada. The rise in heroin availability, however, will not likely have a significant effect on the diversion of pharmaceuticals. This reflects the continued development of a secondary user population comprised of persons solely dependent upon narcotic supplies diverted from the licit market. Despite increased law enforcement efforts and legal measures to curtail this situation, the diversion of licit pharmaceuticals will remain an abuse and enforcement problem, particularly in Western Canada.
- Although there is a trend towards equalization between Southeast and Southwest Asia in their shares of the Canadian illicit heroin market, it is likely that the Golden Triangle region of Southeast Asia will continue to maintain its status as the principal exporter of opiates to Canada through 1990. Burma will remain the single largest producer of opium in the Golden Triangle, despite effective eradication campaigns. Laotian opium production will continue to present severe problems as Laos increases its significance in the world narcotics trade. Bangkok, Thailand will remain the major conduit for exporting narcotics produced in the Golden Triangle to Europe, Australia and North America.
- Political turmoil and a breakdown of regional as well as international control measures largely contributed to the present status of Southwest Asia as a predominant opiate source to Canada. These factors have also influenced the situation in Lebanon, which now has the potential, as does Mexico, to fill the void if there should be any disruption in heroin supply from either the Golden Triangle or Golden Crescent regions.
- As narcotics traffickers continue to take advantage of the People's Republic of China's new open door policy, there is likely to be a steady increase in the use of China's overland, sea and air routes for smuggling opiates from the Golden Triangle region to Hong Kong for both domestic consumption and onward shipment to the West.
- Organized crime syndicates will consolidate their involvement in heroin supply and distribution networks operating in Canada. As the core of the country's illicit heroin market, the various ethnic-based organizations in both the eastern and western regions will continue to control the extent of heroin availability through affiliated criminal elements throughout the world. The sophistication of the crime syndicates and their ability to deal in large quantities of narcotics will continue to ensure their monopoly of the Canadian market.

Cocaine

- Cocaine will remain widely available throughout Canada into 1990. Toronto and, especially, Montreal will increasingly serve as the main importation and distribution points for cocaine destined for all regions in Canada.
- The abundant supply and decreased prices of cocaine worldwide will continue until effective measures curb this trend. Greater availability will make cocaine more affordable and accessible to a larger number of people from all socio-economic groups.
- Crack cocaine use is expected to escalate in Toronto and become more visible in other major Canadian centres. As a result, crime rates in these cities will climb and more cocaine-related deaths and illnesses will occur.
- The number of clandestine cocaine processing and synthetic cocaine laboratories in Canada could increase. This would be influenced by intensified enforcement pressure on clandestine laboratories in South America.
- Colombia, Peru, Bolivia and, to a lesser extent, Brazil will remain the principal South American source countries for cocaine destined for Canada. Ecuador, Argentina, Venezuela, Panama, Costa Rica and Honduras will play a larger role in the transshipment of cocaine to Canada.
- Countries in Latin America as well as North America will witness increased cocaine abuse over the next few years, thus blurring the line between production and consumption countries.

Chemical Drugs

- The diversion and abuse of licit pharmaceuticals will remain serious concerns to law enforcement authorities through 1990. Diverted pharmaceuticals will continue to serve as supplements to heroin and other psychoactive substances. National indicators continue to point towards a user population addicted solely to prescription drugs. As policing activities impact on street availability, diversion of licit pharmaceuticals from medical supply channels via double doctoring schemes and theft and other losses will increase.
- Other trafficking organizations besides outlaw motorcycle gangs are expected to become increasingly involved in the financing, production and distribution of illicit chemical drugs through 1990. As outlaw motorcycle gangs expand their trafficking in cocaine and cannabis derivatives, their role as financiers, manufacturers and distributors of illicit chemicals could decrease in significance.
- The availability of precursor chemicals, notably in British Columbia, Ontario and Quebec, will continue to facilitate and foster the establishment of clandestine laboratories in Canada. This will also ensure an upward trend in the domestic manufacture of methamphetamine, PCP and novel designer drugs, as well as the use of diverted supplies of diazepam to manufacture counterfeit methaqualone.

- The cultivation of domestic, free-growing psilocybin will continue, primarily on Canada's West Coast, while controlled growing operations producing psilocybin will likely become widespread across the country.
- Stricter controls and regulations for the legitimate use of anabolic steroids are expected to increase demand for these drugs on the Canadian illicit market.

Cannabis

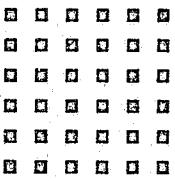
- Marihuana, hashish and liquid hashish will remain the principal drugs of abuse throughout Canada at current levels into the 1990's.
- Foreign sources will continue to provide the majority of cannabis derivatives on the Canadian market, although the growing supply of domestic marihuana is expected to capture an increasing share of the market during the next few years.
- Shifts in the distribution of foreign-supplied cannabis will cause fluctuations in the Canadian market shares of the various source countries. During 1987, production of marihuana increased in countries outside the primary supply zones of Southeast Asia, the Caribbean and South America. Any future reduction in the supply of marihuana from principal source countries resulting from renewed drug enforcement or natural conditions could easily be alleviated by secondary suppliers with minimum interruption in the market.
- Sources of hashish to Canada will also shift as more traffickers enter the market. The volume of hashish smuggled into Canada from Afghanistan and Syria increased during 1987 and, within the next two years, could compare with the volume produced in Pakistan and Lebanon presently available on the Canadian market.
- Jamaica will continue to dominate the liquid hashish market in Canada through 1990; however, other sources are expected to make significant gains.
- Domestic cultivation, especially hydroponic and other indoor cultivation operations, will account for a greater supply of marihuana and other cannabis derivatives such as liquid hashish on the Canadian illicit market through 1990.
- Higher tetrahydrocannabinol (THC) levels will become more common, as both foreign and domestic suppliers compete for their share of the market by providing the more popular potent varieties of cannabis.
- In Canada, the number of cannabis users will stabilize and cannabis use will likely continue to drop through 1990; however, cocaine and chemical drug use may increase in direct relation to any decline in cannabis use.

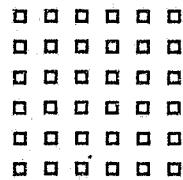
Drug Money Flow

- With the new Canadian legislative provisions directed against the proceeds of organized crime, the seizure of criminal assets in Canada is expected to increase dramatically.
- To counter the greater effectiveness in seizing and forfeiting proceeds of the drug trade, trafficking organizations are expected to employ increasingly sophisticated means of concealing assets and, in particular, to turn more towards offshore financial havens. This will inevitably lead to costlier and more complex financial investigations in the future.

3

HEROIN





HEROIN

Abuse and Availability Trends

The Canadian illicit heroin market continued in 1987 to derive most of its supply from the Golden Triangle region in Southeast Asia (SEA), comprising areas of Thailand, Burma and Laos. Notwithstanding, a shift occurred in 1987, whereby the percentage of the SEA market share decreased to 63% from 71% in 1986. At the same time, there was an increase from 29% in 1986 to 37% in 1987 in Southwest Asia's market share. These figures support intelligence and investigative activity indicating growing supplies of Southwest Asian heroin on the Canadian market mainly due to the expanding role of Southwest Asian trafficking organizations in the major urban centres of Eastern Canada. Given the monopoly the networks in both Southeast and Southwest Asian source countries have on Canada's heroin trade, the small portion of Mexican heroin entering the country continued to have relatively little impact. Mexico nonetheless remains a potential reservoir in the event of any radical change in the current demand and supply situation between Canada and its primary narcotic sources. Similarly, Lebanon's role as a source of narcotics to Canada should not be discounted, and Lebanon is viewed as a key country in the event of a major deviation in global heroin production.

Figure 1:

Number of persons charged with narcotic-related offences, 1983-1987*

Charge	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	150	93	59	140	131
Trafficking**	238	153	187	110	68
Importation	35	21	48	31	35
Cultivation	—	—	—	—	—
Double Doctoring/Forgery	70	132	130	110	211
Total	493	399	424	391	445

*Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

As shown in Figure 1, the number of persons charged by the RCMP for narcotic-related offences increased by approximately 14% in 1987. This was largely a result of a 92% increase in the number of persons charged for double doctoring/forgery offences between 1986 and 1987. The rise in the number of persons charged reflects intensive enforcement efforts as well as provincial initiatives over the past year against double doctoring. It is also believed attributable to the steady flow of diverted licit pharmaceuticals to the illicit market. According to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, the number of reported prescription forgeries involving narcotics also showed an increase from 1,446 in 1986 to 1,554 in 1987. In 1,330 of those 1,554 cases, the prescriptions were successfully filled.

The connection between diverted pharmaceuticals and heroin abuse became increasingly apparent during 1987. The continuing abuse of licit pharmaceuticals, primarily Talwin and Ritalin, was reported in areas experiencing both high and low levels of heroin availability. Individuals apparently use diverted pharmaceuticals as supplements to or substitutes

for heroin, but there is also a secondary user population comprised of individuals solely dependent on these substances. (See Chapter 5: Chemical Drugs, Abuse and Availability Trends, for additional information.)

A combination of Talwin and Ritalin (T's and R's), referred to as "poor man's heroin", sold on the illicit market as a set (one unit each of Talwin and Ritalin) for approximately \$30 - 20 times the legitimate price. In Vancouver, T's and R's are also known as "Indian heroin" because of their popularity in the native Indian community. On the street, users inject a mixture of crushed T's and R's and water. Reports indicate that Talwin and Ritalin addicts are responsible for an escalating percentage of related criminal activity in the Vancouver area. Dilaudid, a synthetic opiate, is sold in Toronto for between \$50 and \$120 per tablet, depending on the current supply of heroin. In all of Canada, thefts and other losses related to narcotics decreased slightly from 1,146 in 1986 to 1,075 in 1987, as indicated in Figure 5.

Figure 2:

Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987

Category	1984	1985	1986	1987
Traffic in 1 kilogram or more	146	161	137	147
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	87	62	51	38
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	136	97	86	88
Traffic in less than 28 grams	60	59	58	61
Total	429	379	332	334

Figure 3:

Amount of heroin seized in Canada, 1983-1987 - Weights in kilograms

Agency	1983	1984	1985	1986	1987
RCMP*	30.396	39.705	62.639	44.482	30.469
Other Police Departments**	2.615	.554	2.276	3.626	14.422
Total	33.011	40.259	64.915	48.108	44.891

*Includes seizures made by the RCMP and Canada Customs.

**Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Provincial Police and Montreal Urban Community Police.

In addition to street purchases, users often use a double doctoring system to satisfy their habits, whereby multiple prescriptions are obtained through visits to different doctors. Over the last several years, the escalating frequency of this illegal practice with the growing participation of some members of the medical community has inspired provinces such as Alberta to initiate legislation to combat double doctoring. Under a computerized system, which monitors drug prescriptions, physicians must fill out prescriptions in triplicate for the 10 most abused prescription drugs in that province. Reports indicate prescriptions for Talwin and Ritalin have decreased by more than 50% since the implementation of the system in 1985. Although the triplicate program has gradually stemmed the flow of Talwin and Ritalin prescriptions from Alberta doctors, there appears to be a steady supply entering the province from British Columbia. The province of Saskatchewan recently implemented a similar program, while other provinces, notably British Columbia, are currently considering like initiatives. As previously noted, the substantial increase in the number of

persons charged with double doctoring/forgery from 1986 to 1987 reflects intensive investigative activity, as well as tighter controls on double doctoring to combat the incessant problem of diverted licit pharmaceuticals.

The decrease in the amount of heroin seized in Canada in 1986 from the previous year continued to a lesser degree in 1987. (See Figure 3.) This pattern reflects a continued emphasis by the RCMP on investigating upper echelon narcotics traffickers and importers, as opposed to solely focussing enforcement efforts at the user level. The Violator Classification System (VCS) recorded an increase from 332 in 1986 to 334 in 1987 in the number of heroin traffickers investigated by the RCMP, as shown in Figure 2. This represents only a slight increase; however, it also accounts for investigations of narcotics trafficking and importation often requiring sophisticated enforcement measures as well as being lengthy in duration. Although there was a decline in investigations against traffickers dealing at the 500 grams to one kilogram level, there was an increase in trafficking investigations for all other categories.

Figure 4:
Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1987
- Weights in kilograms

	1983	1984	1985	1986	1987
	22,416	20,166	23,892	7,470	1,160

The bulk of imported heroin entering Canada continued to be distributed through the major urban centres of Vancouver, Montreal and Toronto in 1987. The West Coast of Canada remained the main depot for Southeast Asian heroin, while Southwest Asian heroin was encountered more frequently in Eastern Canada, primarily on the illicit markets of Montreal and Toronto. The wide contrasts observed in purity levels nationwide in 1986 were again apparent in 1987. Street level heroin in British Columbia averaged 7% in purity, as compared to purity levels reaching 25% and 60% for heroin on the illicit markets in Quebec and Ontario respectively. The considerably higher purity levels reported in Eastern Canada allow addicts to dilute the narcotic prior to consumption. Similarly, the price range in 1987 remained fairly constant, where a capsule of No. 4 heroin sold for as low as \$35 in the Lower Mainland region of British Columbia and up to \$100 in the more isolated areas of Canada. As indicated in *NDIE 1986/87*, the prices for heroin tend to reflect availability.

Figure 5:
Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1983-1987

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Pilferage	Loss in Transit	Total
1983	648	44	164	106	89	43	1,094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1,146
1987	521	26	142	299	45	42	1,075

In 1987, national trend indicators pointed to an overall increase in heroin abuse in Canada, with the vast majority of users concentrated in Vancouver, Montreal and Toronto. An estimate of the national heroin user population of 25,000 is believed to reflect a notable rise in abuse during the past year, particularly in the Montreal area. A small portion of the heroin user community is believed to have been either smoking or ingesting (eating) the narcotic. Opium continues to be favoured in British Columbia by an estimated 100 to 110 known users. Since these forms and methods are reported to be confined to certain groups and areas, they are not believed to be widespread in the country; rather, the most frequent practice involves the consumption of heroin through injection. According to the Addiction Research Foundation of Ontario, "shooting galleries" - places where users gather to share injectable drugs and equipment - have become commonplace, particularly in Eastern Canada.

Developments in Source Countries

Southeast Asia

The Golden Triangle region of Southeast Asia, comprising the mountain ridges of northern Thailand, the rugged Shan hills of northeastern Burma and the Meo highlands of northern Laos, prevailed as Canada's major supplier of heroin in 1987. Moreover, opium production in that region reached its highest level ever last year, estimated at between 1,065 and 1,635 tons. 1987 was also a year for record seizures of illicit opiates. In September, 1987, 680 kilograms of heroin were seized aboard a fishing trawler in the Gulf of Thailand. This shipment was believed destined for the United States via Hong Kong. In February, 1988, a seizure of approximately 1.3 tons of 95% pure heroin, also intended for shipment to the United States, was interdicted in Bangkok, Thailand. As the principal source region, the Golden Triangle provided approximately 63% of the heroin available on the Canadian illicit market in 1987. Accordingly, the Golden Crescent increased its share of the illicit Canadian market to 37% in 1987, up from 29% in 1986.

Figure 6:
Estimated production of opium in Southeast Asia, 1983-1987 - Weights in metric tons

Country	1983	1984	1985	1986	1987
Burma	500-600	740	450-600	750-800	900-1,300
Laos	30-40	35	50-100	100-290	150-300
Thailand	30-35	45	35-40	18-20	15-35
Total	560-675	820	535-740	868-1,110	1,065-1,635

Since 1984, the estimated volume of opium production in Thailand has consistently declined, largely due to several measures that the Thai Government has taken to curb illicit cultivation, combined with the assistance it has received from the international community in support of its efforts. (See Figure 6.) Production in 1986 was estimated at between 18 to 20 tons, the lowest level since 1980. In 1987, an estimated 15 to 35 ton opium poppy yield indicates a relatively stable situation, with similar estimates projected for 1988. In comparison, there was a considerable

increase in the production of opium in Burma, from a range of 750 to 800 tons in 1986 to a range of 900 to 1,300 tons in 1987. These figures confirm Burma's role as the key producer of opium in Southeast Asia as well as the principal source country worldwide. The estimated opium production in Laos during 1987 showed a slight increase over the previous season, with a range of 150 to 300 tons as compared to 100 to 290 tons in 1986.

Opium poppy cultivation in Thailand is more a result of political and economic factors than of its ecological viability. Many narcotics trafficking organizations are active politically and support political candidates sympathetic to their activities. As well, opium production is chiefly motivated by cash crop utility. Under the government of Thailand's 10 year master plan (1985 to 1994) for the alternative development of the poppy cultivating regions, agricultural and community development is being extended to some 15% of the hilltribe population. The plan is reported to be progressing satisfactorily. The hilltribe people are being slowly integrated into Thai society by means of local and foreign projects to orient them towards planting alternative cash crops. Among the most profitable cash substitution crops are tomatoes, cabbages and coffee. The Canadian International Development Agency (CIDA) has provided some assistance in this area and intends to provide further financial support for a crop substitution project for the 1988/1989 fiscal year. In 1987, 3,200 hectares of harvested poppy fields were subjected to some degree of eradication by law enforcement authorities. In conjunction with eradication measures, Thai authorities have also actively pursued actions against narcotics traffickers. These enforcement activities have included the interdiction of precursor chemicals, notably acetic anhydride, destined for refineries located along the Burma/Thailand border, and the subsequent destruction of a number of these refineries. Consequently, the conversion of opium into morphine and heroin has been largely confined to Burmese territory as a result of determined efforts by the Thai government to remove both the laboratories and the groups involved in manufacturing and trafficking.

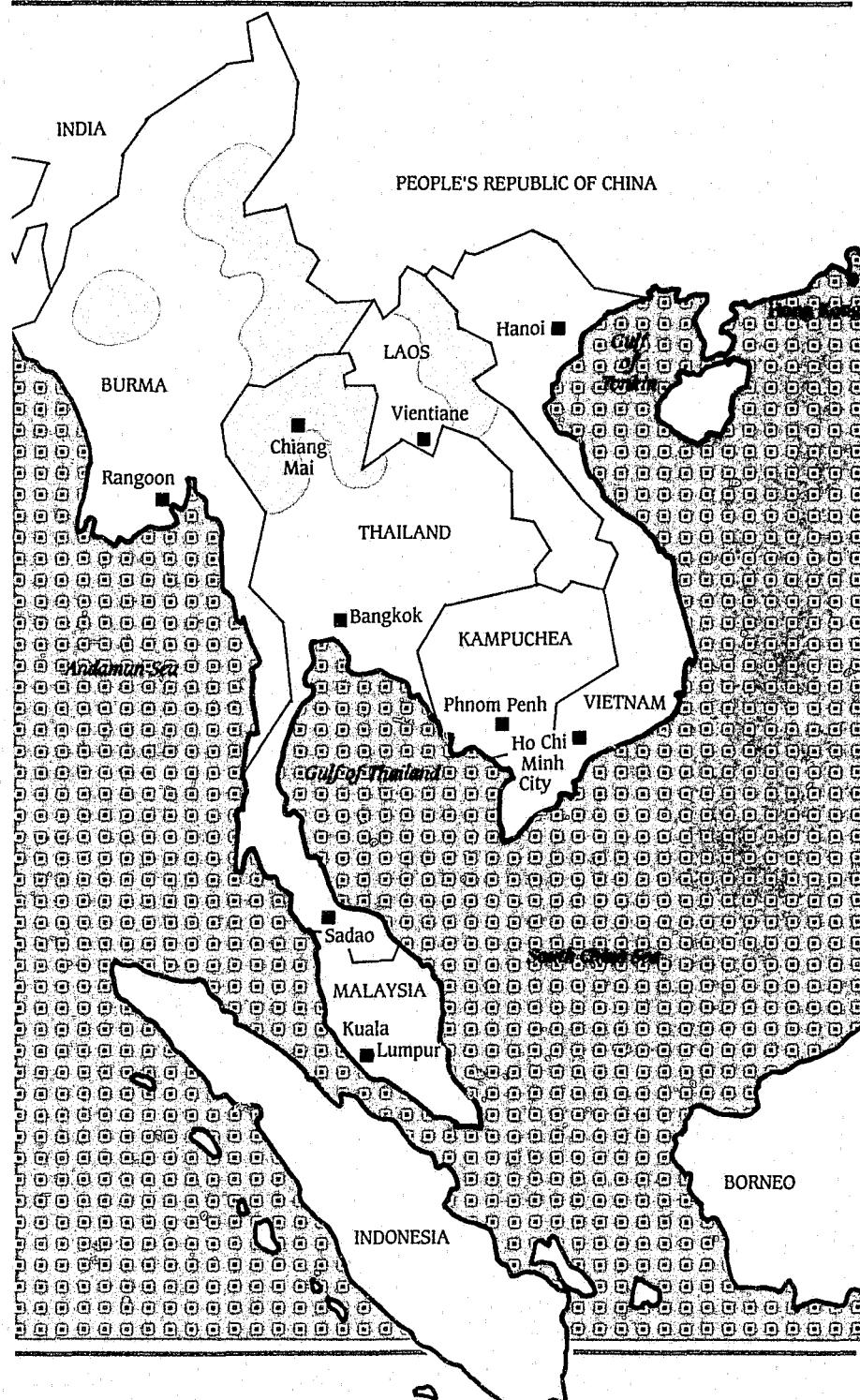
Poppy fields are usually located on steep mountain slopes at an altitude of 1,000 to 2,000 metres and in remote areas not accessible to motorized transport. In Thailand, the opium poppy is cultivated in the nation's densely forested northern hills, with Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son and Nan provinces constituting the major growing areas. The crops are grown by hilltribes, the most important of which are the Hmong, Yao, Lisu, Lahu (Muser) and Akha; members of the Karen tribe are hired as casual labourers, particularly by the Hmong.

Addiction plays an important role in the hilltribes' incentive to plant opium poppy. Of an estimated one-half million drug addicts in Thailand, approximately 10% are hilltribe people. Moreover, Thai opium is consumed mostly at the domestic level, although some is known to be converted into heroin both within and outside jurisdictional boundaries. Since production for local use and addiction is expected to decline steadily over the next decade, it is increasingly evident that Thailand is destined to remain a net importer of opium.

As the leading opium producer in the Golden Triangle, Burma's production level continued to rise in 1987, with a bumper crop at least 100 tons greater than the previous year. Despite an intensified eradication program and other enforcement measures, excellent weather conditions

and pressures by Burmese insurgent groups on farmers ensured optimal production of opium poppy crops. The Burmese government's 1987 eradication campaign was initiated in eastern Shan State in December, 1986 and was shifted to northern Shan State in January, 1987. In effect, the central government of the Socialist Republic of the Union of Burma reported total eradication of 16,280 hectares, despite offensive efforts by the Burmese Communist Party (BCP) to centralize control over cultivation in northern Shan State. Of this total area, 9,160 hectares were destroyed by aerial spraying and 7,120 hectares by manual eradication.

Figure 7:



*Opium poppy
growing areas in
the Golden Triangle
region of Southeast
Asia, 1987*

During the 1987 growing season, the areas of intensive cultivation identified by aerial and satellite surveillance were within the Shan Plateau, extending from Kayah State in the south to the eastern Kachin State along the Chinese border. The heaviest cultivation took place in insurgent controlled areas east of the Salween River and north of Kengtung. Most of the increased opium production took place in northeastern Shan State, where the government has little or no political, administrative, military or enforcement presence. As a result of eradication in areas under government control, more cultivation shifted to insurgent controlled areas in the Shan State, which increased the overall production in that area. Few roads lead to the remote and rugged Shan plateau, a generally inaccessible area, with mountain peaks rising up to 2,500 metres.

Opium poppy fields in Burma are often clustered near villages and are harvested by Burmese hilltribes and the descendants of Nationalist Chinese soldiers who fled to the area following China's Communist revolution. Farmers grow opium poppies as a principal cash crop to supplement income, but also in response to coercion by insurgent groups. Consequently, although opium poppies have historically been grown by the hilltribes, the current level of opium production in Burma can also be directly attributed to the increasing involvement of insurgent groups in the international drug trade to support their activities.

The Shan United Army (SUA) remains the dominant producer of heroin in the Golden Triangle, controlling narcotics trafficking along a stretch of Burma's border with Thailand. Khun Sa, the leader of the SUA, continues to uphold his status as the kingpin of the narcotics trade in this region. As well, the Burmese Communist Party controls a large percentage of the opium production, and insurgents are involved in most of the heroin refining and trafficking from border regions beyond the reach of the authorities. Burmese army operations targeted against refining sites, narcotics caravans and insurgent bases have only marginally affected the heroin industry, and insurgent groups have strategically moved operations further into inaccessible areas. Another significant problem affecting government control of poppy cultivation and the conversion of opium into heroin is the illicit importation of acetic anhydride. Massive amounts of this chemical reagent are transported across the Burmese border from India and China. Acetic anhydride is also imported into Burma from Malaysia, Singapore, Japan and Western Europe, primarily shipped by sea via the Gulf of Siam and the Andaman Sea. During 1987, the Northeast Customs Collectorate conducted four raids, resulting in the total seizure of 975 kilograms of acetic anhydride; however, a tremendous reserve evades detection each year. There also is evidence indicating that insurgents have developed their own acetic anhydride processing facilities to ensure a constant and dependable supply.

Estimates of opium produced in Laos continued to escalate, from 100 to 290 tons in 1986 to 150 to 300 tons in 1987. This supports evidence indicating that the production of illicit opium has increased continually over the last several years in Laos, which is contrary to assertions made by the Lao People's Democratic Party that opium is grown primarily for medicinal purposes and for export to Eastern Europe. Moreover, the Vietnamese government has confirmed the illegal cultivation of opium poppy in Laos, as it receives an abundant supply from that country for domestic consumption. The fragile infrastructure of Laos and the absence of a public campaign against trafficking and production have encouraged

Thai and Burmese traffickers to shift their activities to Laos in the aftermath of relatively successful eradication campaigns in their own countries. The principal growing areas in northern Laos are Phong Saly, Luang Nam Tha, Luang Prabang, Ousomsai, Bo Keo, Houaphan and Sayaboury provinces. Opium is the most readily grown and saleable crop in the country's mountainous, undeveloped and basically lawless northern uplands. The opium crop is the economic mainstay of the mountain people.

Southwest Asia

Southwest Asian heroin accounted for more than one third of the Canadian illicit heroin market in 1987, up 8% from 1986. Although the estimated production increased only marginally, to a range of 680 to 1,335 tons in 1987 from over 730 to 1,130 tons in 1986, the Golden Crescent, spanning the nations of Afghanistan, Pakistan and Iran, remains one of the world's major opiate reservoirs. (See Figure 8.) Despite the fact that a sizable proportion of the poppy crop is grown to meet the indigenous demand in those countries, a significant quantity is also refined into heroin for illicit use across the globe.

*Figure 8:
Estimated
production of
opium in Southwest
Asia, 1983-1987 -
Weights in metric
tons*

Country	1983	1984	1985	1986	1987
Iran	400-600	400-600	200-400	200-400	200-400
Afghanistan	400-575	140-300	450-600	400-600	400-800
Pakistan	63	40-50	40	130	80-135
Total	863-1,238	580-950	690-1,040	730-1,130	680-1,335

Pakistan maintained its status both as a producer and net importer of opium during 1987, influenced to a great extent by the country's ever-increasing number of heroin addicts, estimated by the Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) to be in excess of 600,000. The introduction of heroin into Pakistani society less than a decade ago drastically changed the domestic drug abuse situation, which inspired the government to initiate narcotics control programs across the nation.

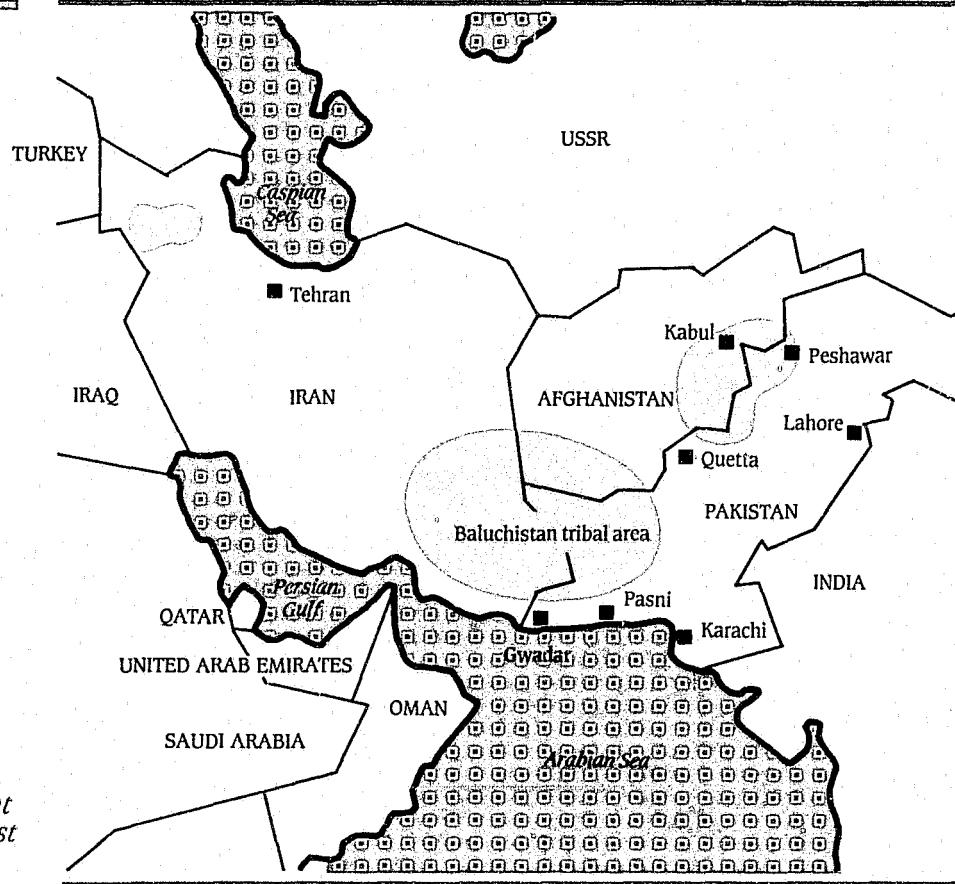
According to the PNCB, successful cultivation during the 1987 growing season was achieved in the Gadoon, Amazai, Buner, Malakand Agency, Adinza and Dir District of Pakistan, yielding a total of approximately 9,000 hectares of opium poppy. Of this total crop, approximately 6,000 hectares were reported to have been eradicated either by aerial spraying or by manual labour. Nevertheless, the gains from this major eradication program undertaken by the government of Pakistan were apparently matched by expanded cultivation in new areas, leaving net production at a range of 80 to 135 tons, a figure which essentially remains at the 1986 level of 130 tons.

The opium poppy ban program, initiated in 1980, generally does not extend enforcement to tribal or other areas until they have been scheduled for development assistance. In turn, opium growers have responded to effective enforcement of the poppy ban in developing areas by expanding planting in adjacent areas and autonomous tribal regions not subject to enforcement. It is believed that those areas outside the enforcement of the ban account for most of the poppy production in Pakistan.

Pakistan remains a centre for heroin production, using both locally produced opium and opium brought in from Afghanistan and Iran. The tribal areas of the Northwest Frontier Province (NWFP) serve as major stockpile depots for domestic opium from Afghanistan, with a number of clandestine laboratories operating in the inaccessible mountainous areas in this sector. There is strong evidence suggesting that the bulk of this heroin supply is consumed by the narcotic using population of Southwest Asia. From 1982 to 1987, 99 heroin conversion laboratories were immobilized in the tribal territory. Concurrently, the government made concentrated efforts to replace the opium poppy crop in tribal areas through substitution and rural development programs. The government of Pakistan has also effectively reacted to the need for treatment and rehabilitation, establishing 26 treatment and rehabilitation centres throughout the country during 1987. In addition to control measures, Pakistan's law enforcement agencies were more successful in interdicting narcotics during 1987, seizing approximately 5.4 tons of heroin and almost 8 tons of opium.

Despite its turbulent political situation, Afghanistan remains a significant source country for the world's illicit heroin supply. An estimated 400 to 800 tons of opium were produced in that country during 1987, compared with the estimated 400 to 600 tons in 1986. Opium poppy is grown mainly in the northern province of Badakhshan, the southern province of Herat, the central province of Bamian and the eastern provinces of Nangarhar and Paktika bordering Pakistan. Nangarhar is by far the largest producer, followed by the Helmand Valley and Badakhshan. Heroin is refined in Kabul, Herat and areas near the Afghanistan/Pakistan border.

Figure 9:



The cultivation of opium, which has been a common source of income for tribal Afghans for centuries as well as an integral part of their social habits and mores, has only been reinforced by the country's economic and political disarray. Drought and lack of human resources caused severe food shortages in northern Afghanistan during the winter months of 1987. In desperation, Afghan farmers switched to opium production, which requires low labour investment and yields relatively profitable crops. An additional factor for Afghanistan's steady level of opium production is Pakistan's increasing demand for heroin, which has encouraged expanded production of opium in Afghanistan. Recent intelligence suggests that opium production in the 1988 growing season could approach 1,000 tons.

As in 1986, opium production in Iran in 1987 was estimated at 200 to 400 tons. Although this stable pattern does not lend credibility to the Iranian government's assertion that opium cultivation has been eliminated in that country, it does reflect the results of stricter law enforcement policy and the 1980 official ban on opium production. Nonetheless, several major regions across the country remain both politically and militarily unstable, providing a conducive climate for opium production. Laboratories for morphine base and heroin conversion are reportedly operating in Kurdish controlled sectors of northwestern Iran and in the Baluchi sectors of southeastern Iran.

Although opium poppies continue to be widely cultivated across the country, not nearly enough is produced to meet the burgeoning domestic demand for opiates. Reports indicate that as many as one million Iranians are addicted to either opium or heroin. Despite this high demand, a significant portion of the opiates produced or smuggled into Iran are exported to destinations in the West, likely due to the higher prices on foreign markets.

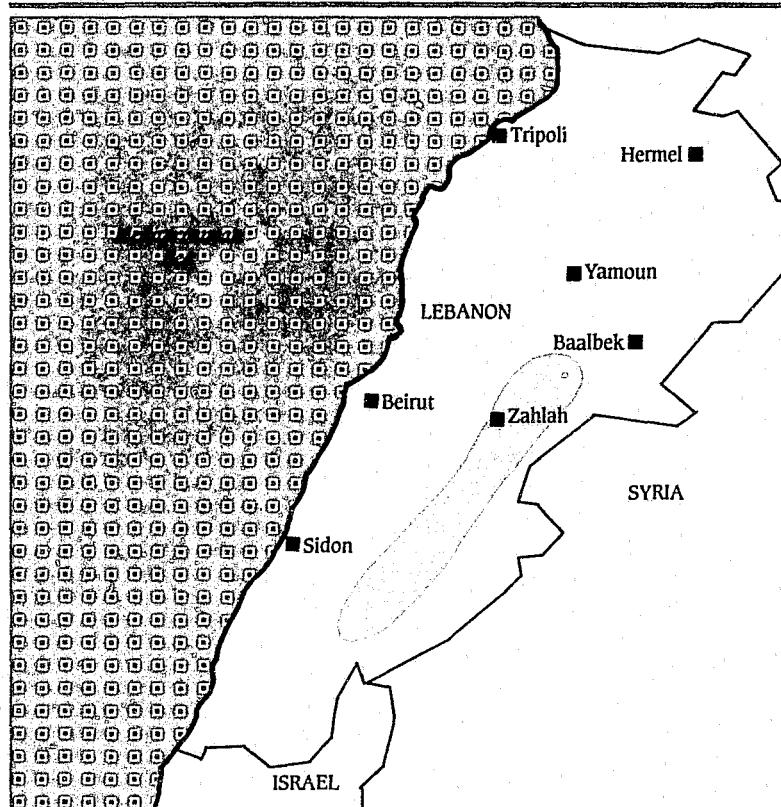
Lebanon

Since the early 1980's, legal crops in Lebanon have been supplanted not only by cannabis but also by opium poppies. Within this relatively brief period, Lebanon has greatly expanded opium poppy cultivation in the Bekaa Valley, to the point of becoming an important producer of heroin. This country's relevance as an opiate supplier to Canada remains relatively insignificant, although there has been growing evidence to support an expanding role, particularly in the eastern provinces.

Due to the political instability in Lebanon since the mid-1970's, accurate figures are difficult to obtain; however, intelligence indicates that the 1987 crop produced an estimated six tons of opium. In early 1987, authorities destroyed approximately 1,400 hectares of opium poppy, primarily in the Bekaa Valley. There are conflicting reports as to what percentage of the total opium poppy crop was actually eradicated. It is believed that, since eradication efforts have been applied selectively, they have had relatively minimal impact on the net flow of narcotics from the region. Moreover, the major factor affecting narcotics production in Lebanon is the inability of the central government to deal effectively with the 20 to 25 armed bands and militia, who are believed to use drug trafficking and production to augment their finances. Authorities estimate current opium poppy cultivation at 400 hectares. An increase in the hectareage of opium poppy plantations is expected in 1988.

A large portion of the opium produced in Lebanon is converted to heroin within the country. Some heroin is refined from morphine base

Figure 10:



*Opium poppy
growing areas in
Lebanon, 1987*

smuggled into Lebanon, principally from Southwest Asia, through Turkey and Syria. The heroin conversion laboratories are located in the plantation regions. Ten processing sites are reportedly located around the city of Baalbek in the Bekaa Valley. In 1987, Lebanon produced approximately three tons of heroin, of which approximately 600 kilograms were refined from domestic opium, while the remainder was believed to be produced from imported opiates. Although a major share of the heroin production is destined for international markets, domestic consumption has also increased. Since the onset of the civil war in the mid-1970's, the number of drug addicts in general has escalated, to a current estimate of approximately 30,000 to 40,000.

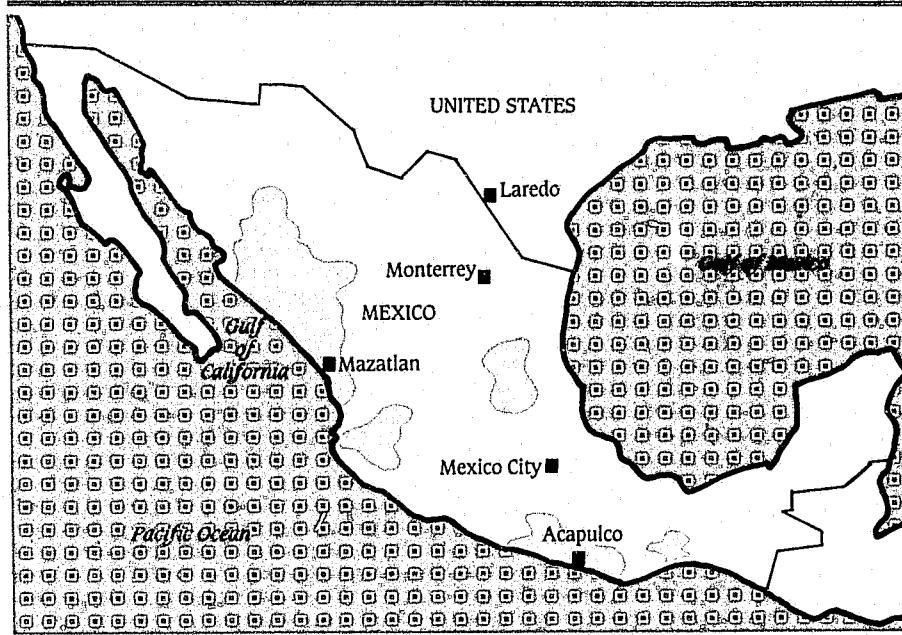
Mexico

As in previous years, there was no evidence in 1987 indicating direct importation of Mexican heroin into Canada. A small portion does, however, enter the country via the United States. Mexico is the major source of the heroin supply to the US. In 1987, traditional brown heroin and the less refined, more potent black tar heroin remained the predominant types of heroin converted from the opium poppies cultivated in Mexico.

The decline in Mexico's economy has had a spillover effect on opium poppy cultivation, in that escalating poverty in the rural areas of the country led to an increase of illicit opium production to supplement profits from more traditional crops. 1987 was the fifth consecutive year of abundant rainfall and ideal growing conditions. An estimated 7,300 hectares of opium poppy under cultivation produced a yield of between 45 and 55 tons of opium during 1987, as compared to 35 to 50 tons in the previous growing season. As part of Mexico's narcotics control program, authorities eradicated an estimated 1,875 to

Figure 11:

Opium poppy growing areas in Mexico, 1987



2,530 hectares in 1987, compared with the estimated 2,380 hectares eradicated in 1986.

The principal growing areas in Mexico continued to be found within the tri-state areas of Durango, Chihuahua and Sinaloa in the northwest reaches of the country. However, recent evidence suggests that cultivation has spread to the adjacent area of Sinora, as well as to the central and southern states of Michoacan, Oaxaca, Vera Cruz and Chiapas. Moreover, poppy fields in the more traditional areas have become more concentrated, with reports of fields located in clusters of about 100 along river canyons.

Small scale farmers continue to cultivate most of the illegal opium poppy in Mexico. Recent intelligence indicates that farmers have learned advanced growing techniques from traffickers, which have led to the optimal production of opium crops. The portable size and remote locations of illicit laboratories make their discovery difficult for authorities. In 1987, Mexican authorities reported the seizure of four heroin laboratories. Farmers have also begun to process their own opium into the less refined yet potent black tar heroin. Some authorities believe that such current trends reflect changes in Mexico's patterns of heroin production and trafficking.

International/National Trafficking Patterns – Movement

Southeast Asia

For the seventh consecutive year, the Golden Triangle region of Southeast Asia produced a bumper opium harvest, thus retaining its position as the major source of Canada's heroin supply. (See Figure 12.) While the largest portion of the estimated 1,065 to 1,635 tons of opium

produced in the area during 1987 was destined for domestic consumption, significant quantities of heroin were exported through illicit trade networks to drug markets in Europe, Australia (Oceania) and North America.

As Thailand's importance as a Golden Triangle opium producer has diminished over the last several years, its role as the major conduit for opiate narcotics destined for international markets has expanded. Notwithstanding, persistent law enforcement pressures on locally-based trafficking organizations have increased the use of alternate routes by traffickers, particularly over the past year. Under pressure from the combined forces of the Burmese Communist Party and its allies, as well as both Burmese and Thai government operations, the Shan United Army has lost some of its power base. However, it continues to control most of the production of heroin in the Golden Triangle, overseeing narcotics and contraband trafficking along a stretch of Thailand's northwestern border with Burma extending from Mae Hong Son to Mae Sai. At the same time, the BCP continued to strengthen its hold on all phases of drug production and trafficking along the Burma/Thailand border.

*Figure 12:
Estimated
percentage shares
of heroin on the
Canadian market
from principal
sources, 1983-1987*

Source Area	1983	1984	1985	1986	1987
Southeast Asia	68%	66%	72%	71%	63%
Southwest Asia	32%	34%	28%	29%	37%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Most international criminal organizations deal with suppliers through Bangkok, Thailand's financial, economic and tourist centre. Many members of Canada's and the world's expatriate drug trafficking community have resided in Thailand for ten or more years, speak Thai and are politically well-versed and connected. These traffickers have the capability to purchase, finance and forward any type of drug shipment required, with either access to or ownership of shipping companies, airlines and motor vessels. Prior to arrival in Bangkok, opiates produced and manufactured in the Golden Triangle travel a varied journey by human caravans, pack animals, vessels and motorized transport. During the caravan trip, a pass must be obtained from one of the insurgent groups and is issued on payment of tax. This caravan tax is strictly enforced and any porter found transporting more opium than the pass allows will forfeit the excess. Caravans comprised of up to 600 individuals are formed, generally in the month of September, to transport the narcotics to Thailand. The pack carriers, divided up into five or six groups, spread out over a distance of 40 kilometres. Animals are less often used as they draw unnecessary attention, as well as being more prone to breaking their legs. Human caravans also make for better communication in that they are able to send warning signals in situations such as roadblocks.

Among the multiple routings used to transport narcotics shipments from the producing areas in the Golden Triangle to the refineries and on to Bangkok, are principal trafficking routes which radiate from the northern Thailand/Burma and Thailand/Laos borders. Narcotics transported across the border from Burma into Thailand travel through jungle trails and roads leading to major throughways. Shipments from Laos cross over the Mekong River, often transiting Burmese territory, destined for areas within

Thailand's Chiang Rai province. Within Thailand, couriers smuggle opiates by air, railway and, most frequently, by vehicles using the superior upcountry highway system between the northern and southern regions and Bangkok.

In the northern Shan State of Burma, farmers are generally obliged to sell their opium to the Burmese Communist Party, which controls refineries in the area. The Shan United Army remains the predominant group along the Thailand/Burma border with several laboratories located 10 to 20 kilometres inside Burma. Both the BCP and the SUA have allegiances with other smaller insurgent groups, whose contacts in northern Thailand feed narcotics supplies into the global drug trade network. There are reportedly as many as 15 refineries under the control of the SUA situated in areas along the Thailand/Burma border. According to intelligence, there are over 15 smaller, portable refineries located in northern Thailand, more than half of which are situated in Mae Hong Son and Chiang Mai provinces. These refineries process both Thai and Burmese opium. Further reports indicate that several of the Thai-based laboratories have an estimated production yield of 100 kilograms of No. 4 heroin per month. It is believed that such output could very well cause concern to the larger refineries across the border, thus initiating possible warfare. Many refineries are well guarded with large arsenals of weapons, including machine guns, grenades, rocket launchers and land mines.

There are several heroin refineries operating in Laos under the control of trafficking organizations based in Burma and Thailand. Heroin is moved from Laos through northeastern Thailand, finally utilizing Don Muang International Airport and the seaport of Klong Toey in Bangkok as the main points of exit. Concurrently, intelligence suggests that heroin manufactured in Laotian refineries was transported along several new trafficking routes during 1987. Reports show heroin trails following the river along the Thailand/Laos border into Loei Province and traversing Prachin Buri and Chanthaburi to the east coast. Another route extends from Loei to Chaiyaphum or Khon Kaen and then on to Nakhon Ratchasima. From there, the heroin shipments are transported along the first route to the east coast. Intelligence also indicates that Laotian heroin was transported via Kampuchea to the seaport of Da Nang in Vietnam, from which point No. 3 heroin was shipped on merchant vessels to various islets near Hong Kong, where acetic anhydride smuggled in from China is available for refining. Sources also reveal that heroin shipments were trafficked from the tri-border area of Thailand, Burma and Laos into the southern Chinese province of Yunan. From there, the narcotics were transported by means of China's relatively good road, air and rail networks to the ports of Canton and Hong Kong. In effect, shipments through Communist countries have added northern and eastern routes for opiates produced in the Golden Triangle. This proliferation of routes is associated with the bumper crop of opium produced in the Golden Triangle region during the past year. It is also believed to be in response to increasing pressures by law enforcement authorities, particularly in Thailand, against opium production and trafficking.

India has also emerged as a popular alternate route for traffickers. Southeast Asian heroin originating from the western Burma frontier is routed through India and Bangladesh. There have been frequent reports of trafficking in Burmese refined heroin from the India/Burma border, particularly through the state of Manipur via the border town of Moreh,

India. Heroin manufactured in the Golden Triangle region was also brought into India from Tamu in Burma to Imphal in Manipur. As part of this process, there is a reverse flow of acetic anhydride which is smuggled from India through Burma to supply the heroin refineries in the Golden Triangle. Intelligence indicates that Burmese clandestine laboratory operators tend to prefer Indian to Chinese manufactured acetic anhydride due to its higher quality. Reports show that heroin refineries have been set up inside Burma near the Indian border, readily accessible to shipments of acetic anhydride smuggled in from India. This chemical is apparently smuggled across the India/Burma border concealed in five gallon cans. These cans are tied to floating rafts which travel along the Chindwin River until they reach the shores of Mandalay, where they are pulled out of the water. Under the 1962 Customs Act, a 100 kilometre belt on the Indian side of the India/Burma border was declared a special area in which the movement of acetic anhydride was banned. A local factor which creates an atmosphere conducive to narcotics trafficking is that tribal inhabitants on either side of the border have freedom of mobility within an area 40 kilometres inside India and 16 kilometres inside Burmese territory. This allows for barter trade in items of daily necessity without any passport and visa requirements.

From Thailand, opiate narcotics are frequently trafficked from Bangkok via couriers or air and vessel cargo destined for Europe, Australia and North America. A large portion of these opiates is also transported across the border from Thailand into Malaysia via both sea and land routes. Malaysia continues to serve as a transit country for heroin and illicit heroin processing from imported morphine and heroin base. The importation and refining of No. 3 heroin is undertaken primarily for local consumption, although the narcotic is also exported to Singapore for local use, and to Australia and Europe. At the same time, No. 4 heroin continues to be smuggled in from Thailand and Burma, destined exclusively for western markets. The majority of No. 3 and No. 4 heroin is transshipped through Penang, Malaysia, an island off the country's northwest coast which remains the operational base for traffickers dominating Malaysia's drug trade. Indonesia is a common transit point for opiates exported from the Golden Triangle through Penang, Malaysia. Shipments arrive in that country through northern Sumatra and proceed on to Jakarta, Surabaya and Bali.

Malaysia shares sea borders with six countries: Indonesia, Thailand, Singapore, Brunei, the Philippines and Vietnam. The numerous fishing vessels which ply Malaysia's east and west coasts provide an ideal means for smuggling narcotics into the country. A common ploy is to use long Thai boats, which are advantageous because they are fast and simple to manoeuvre along coastal areas. They are used to deliver shipments from Satun in southern Thailand to illegal entry points along the coasts of Kedah, Perlis and small offshore islands. By land, opiates are transported through the main trunk roads from the Thailand/Malaysia border, particularly by the eastern stretch through Kelantan and Trengganu, where drugs arrive concealed in secret compartments inside motorcycles, cars and trucks or secreted in loads of fish or vegetables. Intelligence indicates that trafficking organizations have been using the area along the Thailand/Malaysia border to establish floating laboratories and makeshift jungle refineries where raw opium is converted into morphine or heroin in preparation for delivery to international markets.

Despite Malaysia's severe punitive measures for trafficking as well as increased enforcement pressure at the Thailand/Malaysia border, narcotics trafficking continues in that country. Intelligence indicates there are stockpiles of drugs along the border area. Heightened enforcement at the border junction has forced traffickers to move narcotics by sea as an alternate route. During 1987, numerous seizures of heroin as well as acetic anhydride revealed that shipments were being routed through the Andaman Sea, indicating the significance of these waters as a trafficking route. The numerous archipelagoes and unpatrolled borders make this area a haven for ships delivering and picking up their illicit cargoes.

As a crossroads in Asia, Singapore continues to be a major transshipment area for Golden Triangle opiates, and to a lesser extent, opiates produced in the Golden Crescent region. Southeast Asian shipments are transported by sea, air and overland through Malaysia. Smaller amounts of narcotics transit Singapore from Southwest Asia, primarily by sea as well as by direct flights from India, Pakistan and Sri Lanka.

Seizures of Golden Triangle narcotics have increased dramatically in Thailand, Europe, Australia and North America over the last several years. In February, 1988, authorities discovered 1,280 kilograms of No. 4 heroin at Klong Toey Sea Port, Bangkok. The consignment was intended for shipment to the United States via Singapore by cargo vessel. This seizure of 95% pure heroin was the largest ever to be made worldwide.

In 1987, the Golden Triangle remained the major source of supply of opiates destined for Hong Kong. To a lesser extent, opiates were also imported into Hong Kong from the Golden Crescent region. Traffickers made increasing use of Chinese overland routes, in particular across the China/Burma and China/Vietnam borders, to bring opiates from the Golden Triangle into Hong Kong. Authorities also report the routing of vast shipments through the southwestern province of Yunnan, through its capital, Kunming, to Guangzhou and then on to Hong Kong. The People's Republic of China itself has become an important conduit for heroin from the Golden Triangle to Hong Kong and the West. Increased frequency of air couriers used for transporting narcotics abroad continued, and Thai trawler traffic remained a problem in view of the cargo capacity of such vessels. Thai trawlers transport shipments to international waters for transfer to Hong Kong registered fishing trawlers. In December, 1987, authorities in Hong Kong seized 126 kilograms of heroin, comprising 80 kilograms of No. 4 heroin and 46 kilograms of heroin base near Aberdeen. The shipment, which was transported into the colony by sea, was the largest single seizure ever of No. 4 heroin and the largest seizure of heroin base in 1987 in Hong Kong.

The increasing quantity of No. 4 heroin available in Hong Kong over the past several years reflects a change in the supply pattern of the local drug market. Whereas heroin addicts in Hong Kong prefer No. 3 heroin, most of the world market demands No. 4 heroin. Source country manufacturers now tend to concentrate on the production of No. 4 heroin to satisfy the demand of the wider international clientele. This trend, coupled with the diminishing production of heroin base, has forced local importers in Hong Kong to import No. 4 heroin. A portion of No. 4 heroin is converted back to No. 3 heroin for local consumption; however, most of this form of heroin is intended for export. There were nine heroin refineries neutralized in Hong Kong during 1987. While all of the operations involved the manufacture of No. 3 heroin, No. 4 heroin was being used as the base

for conversion in one instance. In early 1988, authorities made a record seizure of 200 kilograms of No. 3 heroin destined for the local market, which equalled approximately half of the total amount seized the previous year.

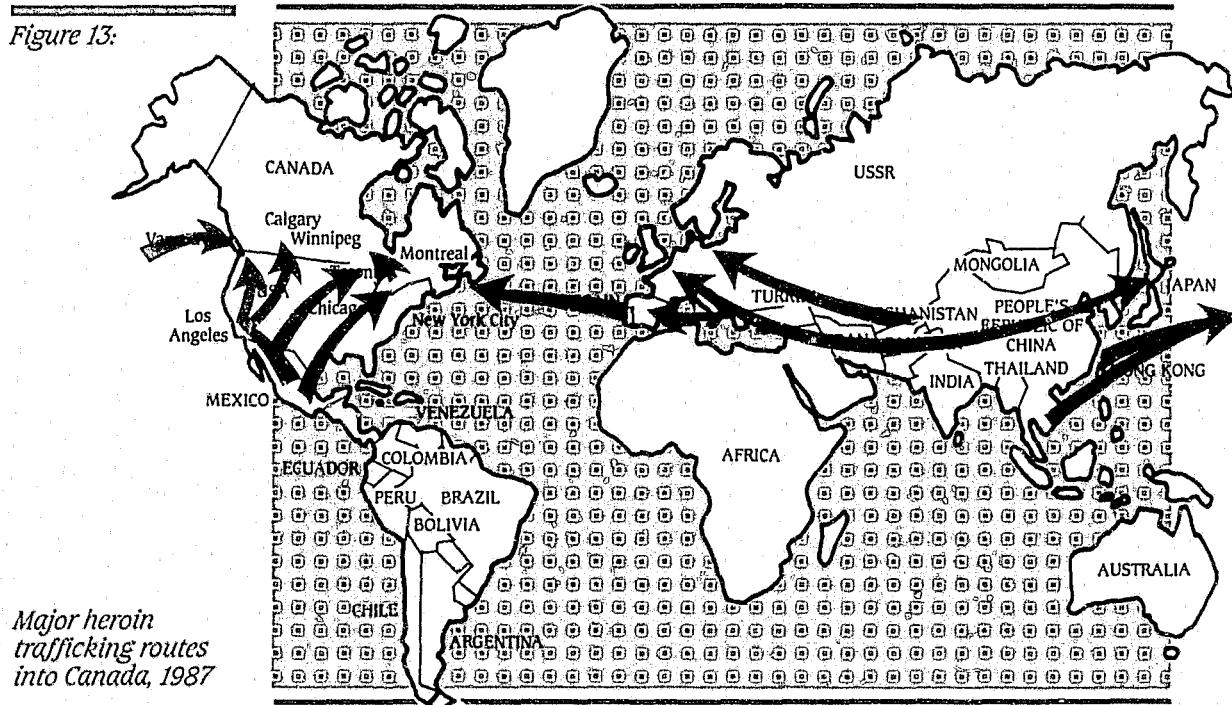
Investigations over the last several years have led authorities to believe that the Triad organizations in Southeast Asia play a predominant role in the traffic of opium and heroin in that region and have developed major illicit drug distribution systems throughout the world, with direct connections to affiliate groups in Canada, the United States and Europe.

Southwest Asia

The Golden Crescent area of Southwest Asia maintained a high level of opium production in 1987, commensurate with heightened domestic demand. At the same time, evidence shows that heroin continued to be exported abroad, as exemplified by the region's share of approximately one third of Canada's illicit heroin market in that year.

As the inhabitants of tribal areas in the Golden Crescent cultivate opium poppy fields, they simultaneously convert multi-tons of their opium into heroin which finds its way to Europe and North America. The infrastructure of the tribal territories was made to order for traffickers, as the established routes, the bazaars, the proximity of the growing areas, both in Pakistan and Afghanistan, serve to provide obstacles against effective law enforcement. From the growing areas, the opium is moved overland by truck, camel, donkey and human caravans directly to conversion laboratories.

Figure 13:



Major heroin trafficking routes into Canada, 1987

According to intelligence, there are three major heroin refining areas established in Pakistan. The largest laboratory belt is in the traditional tribal areas of Khyber, Mohmand and Bajaur Agencies. Authorities estimate that there are 100 heroin laboratories in Khyber, 50 in Mohmand and 50 in Bajaur. A second belt is located in the Chagai Hills in Baluchistan. Authorities report that approximately 25 laboratories in that area are capable of producing a minimum of 200 kilograms of heroin per month. This is an uninhabited and desolate area, which spans approximately 200 kilometres along the Afghanistan/Pakistan border, without law enforcement or military presence within a radius of 150 kilometres. A third area of refining activity is in Rabat, at the western tip of Pakistan in Baluchistan. In 1987, 21 laboratories were seized there, one more than the previous year.

Once heroin is refined within the tribal zones, shipments are transported to Peshawar, Pakistan. From that point, they follow a land route southwards through the Northwest Frontier Province and western part of the province of Baluchistan adjacent to the Afghanistan border. Baluchistan is a central point for heroin export to Iran, Europe and North America. Intelligence shows alternate road, rail and air routes to Karachi, Pakistan, from whence the narcotics are shipped by sea or air to North America, transiting either New Delhi, Bombay or the Gulf States. Controlling the narcotics traffic is extremely difficult, as trafficking routes traverse a border which encompasses hundreds of kilometres of extremely rugged terrain. To avoid interception by law enforcement along mainland routes, traffickers are adopting alternate routes through the tribal area of Baluchistan leading to Irani Baluchistan en route to the Gulf coast.

While Iran remains a net importer of opiates produced in Afghanistan and Pakistan, it is also a significant conduit for the transshipment of opium and heroin from these source countries. Shipments enter Iran from the east and exit through its western border, notably through Turkey and the United Arab Emirates. Reports indicate that laboratories for morphine base and heroin refining are operational in Kurdish controlled sectors of northwestern Iran and the Baluchi sectors located in the country's southwest.

Over the years, India is believed to have become a major transit country for trafficking of Southwest Asian narcotics to destinations in the West. Since the emergence of the Golden Crescent as a major source of illicit opiates, the entire India/Pakistan border has become vulnerable to traffic in narcotics from Pakistan. The states of Jammu and Kashmir in India are closest to the Northwest Frontier Province, where most of the Golden Crescent's illicit opium is produced and converted to heroin. In the last several years, security measures taken at the Punjab border, which had previously been the area most vulnerable to movement of opium and heroin through India, have reportedly forced traffickers to use diversified routes from the area of Sialkot to Jammu. In effect, areas in the adjacent Indian state of Rajasthan have picked up the illegal trafficking activities. Large quantities of heroin from Pakistan are smuggled by camel trains. Once inside Indian jurisdiction, the drugs are buried in the desert and collected at nightfall by smugglers using jeeps who then transfer the shipments to transport trucks, wherein the contraband is concealed amongst commercial goods and delivered to Bombay for onward export.

Bombay and New Delhi continue to be the most important exit points in India. The airport in New Delhi is frequented by traffickers carrying narcotics to the West, either on their person or in baggage. Authorities report the most common methods of illicit transportation have been to conceal heroin in the false sides and bottoms of suitcases, inside shoes and clothing, as well as internally, by means of swallowing and stuffing. The Bombay sea and air ports are also reputed to be gateways for trafficking syndicates to smuggle their illicit shipments abroad. A recent phenomenon has been the use of international courier services for transporting narcotics. Intelligence indicates that legitimate cargo consignments are delivered from the Indian cities of Jaipur and Bangalore located in the interior to Bombay for international export, and are then substituted with illicit drugs following Customs inspection. The seaport in Bombay has become noted for its large container traffic, with narcotics being concealed amongst such items as chili powder, boric powder and pickles, as well as inside bales of textiles.

Austria, Yugoslavia and Turkey are transit countries due primarily to Western European demand for Southwest Asian heroin and the geographic location of these countries in respect to the overland Balkan route. Turkey's location astride two continents, on the direct land route between producing areas in the Golden Crescent and the consumer nations in Western Europe and North America, make it a natural transshipment country for illicit narcotics. This route begins in Turkey and traverses Bulgaria, Yugoslavia and Austria, or alternately, Yugoslavia, Hungary and Austria. Movement overland is often accomplished via private vehicles or by bonded trucks carrying goods between Iran, Iraq and the Gulf states as well as to Europe.

Seizures and intelligence reports clearly indicated an increase in movement of heroin west along the Balkan route in 1987. The exodus of nationals from Iran, coupled with the comparatively lower cost for Iranian heroin, have been identified as significant factors which have resulted in a spread of trafficking networks with tentacles that reach directly into Canada. This trend is expected to continue, given the escalating flow of heroin into and through Turkey from Iran during 1987.

Morphine base and heroin enter Turkey from the east, generally from Iran where Kurdish groups have cross-border linguistic and cultural links. The heroin trade within Turkey is, for the most part, controlled by established criminal elements. There are reports of large quantities of heroin being readily available at the Iranian border. Upon entry into eastern Turkey, opiates move either directly south to Syria or west to Turkey's Mediterranean coast. The most common exit route from Turkey is overland through Eastern Europe, although there have been indications that traffickers are increasingly shifting to sea routes. This change in trafficking patterns is attributed to efforts by Turkish authorities and is consistent with intelligence received from several European countries relative to activity along the Balkan route during 1987. Turkish and Iranian organizations used Turkey as a major conduit for more than 70% of all the heroin seized in Europe, estimated at approximately one ton in 1987. It is believed that most of the heroin intercepted throughout Europe in the past year entered via the Balkan route. Turkey and Austria play an important role in Canada's heroin trade through their trafficking connections with Europe, from whence a portion of the heroin is diverted to North America. Moreover, both European and North American traffickers travelling from Asia are known to stopover in Vienna in an effort to conceal their point of origin at final destination.

Two of the world's largest seaports as well as major international airports are located in the Netherlands and Belgium. As the most important heroin trading centre in Europe, the Netherlands witnessed the transit of plentiful supplies of both Southwest and Southeast Asian heroin by sea, land and air routes in 1987. Intelligence indicates that traffickers from Asia smuggled more heroin base than refined heroin into the Netherlands during the year. To avoid carrying large amounts of heroin, some traffickers prefer converting the heroin base in the Netherlands, where precursor chemicals required for refining are readily available.

The United Kingdom remains an important transshipment point for illicit narcotics destined for Canada. Intelligence indicates that the United Kingdom has become a regular transshipment area for heroin en route to Canada from India, Pakistan, Thailand and the Middle East. Trafficking from Southwest Asia is facilitated by both historical and family ties existing between the United Kingdom and that region. Compared to previous years, a significant change in 1987 occurred when a large amount of heroin began to arrive in the United Kingdom from Southwest Asia via West Africa and Turkey, demonstrating the importance of these countries as transit points along the trafficking routes to the United Kingdom.

Nigeria continues to serve as a transit point for narcotics originating in Asia, particularly from the Golden Crescent region. A portion of the opiates is intended for local consumption; however, most of the shipments are intended for final destinations in Europe and in North America. During 1987, a significant amount of heroin arriving from West African countries, particularly Nigeria, was seized at Frankfurt's airport. The Federal Republic of Germany also continues to be an important trading and transit country for narcotics flowing into Europe. A considerable number of nationals from Nigeria transit Frankfurt en route to Canada. Moreover, nationals from several African countries, including Nigeria, are frequently employed as couriers for smuggling heroin and other illicit drugs to international jurisdictions, including Canada.

Nepal's role as a transshipment area for heroin continued in 1987. Intelligence indicates that heroin moves overland from Burma to Nepal via India, and that clandestine laboratories in India also supply heroin to the domestic market in Nepal. It is believed that some heroin enters the country by air from other Asian points, primarily Thailand. The growing tourist traffic between Nepal and China extends the possibilities of overland smuggling from China. All international streams of heroin exiting this land-locked country must pass through Tribhuvan International Airport in Kathmandu.

Lebanon

Heroin shipments are trafficked from Lebanon to Western markets primarily by air via couriers using Beirut International Airport, and occasionally through seaports such as Tripoli and Byblos, mainly aboard container ships. Intelligence indicates that large amounts of Lebanese heroin are also taken by couriers to Damascus in Syria, where they make commercial air connections to Europe and North America. As well, opiates are moved from Lebanon into Syria for conversion into heroin. Refining centres for heroin appear to be focused in the Aleppo and Homs areas of Syria.

Figure 14:

*Representative
prices for Southeast
Asian and
Southwest Asian
heroin at successive
stages of
trafficking, 1987*

Southeast Asian Heroin

Farmer - 10 kilograms of opium - \$1,000-\$1,600
 Laboratory (Golden Triangle) - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) \$1,400-\$5,000
 Distribution Centre (Bangkok) - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) \$6,000-\$8,000
 Canada - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - \$120,000-\$200,000
 - 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) - \$6,000-\$15,000
 - 1 gram of No. 4 heroin (pure) - \$1,000
 - 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) - \$35-\$100

Southwest Asian Heroin

Farmer - 10 kilograms of opium - \$1,400
 Laboratory (Golden Crescent) - 1 kilogram of heroin (pure) - \$4,400-\$4,800
 Distribution Centre (Europe) - 1 kilogram of heroin (pure) - \$50,000-\$90,000
 Canada - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - \$120,000-\$200,000
 - 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) - \$6,000-\$15,000
 - 1 gram of No. 4 heroin (pure) - \$1,000
 - 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) - \$35-\$100

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

Cyprus continues to develop as a key transit country for the shipment of narcotics from Lebanon to Europe and North America. This is primarily due to the geographic position of Cyprus in relation to the Middle East and the European and North American continents and, notably, to the situation prevailing in the Middle East, especially Lebanon. Traffickers have explicitly taken advantage of the government's inability to exercise effective control in the country as a result of the political turmoil. Modern telecommunications and convenient air and sea links between Cyprus and Lebanon/Syria, and between Cyprus and other Mediterranean/European countries, offer excellent opportunities for movement and contacts among international drug traffickers.

Mexico

The bulk of exported heroin produced in Mexico is destined for the United States. Overall, Mexican traffickers have an effective infrastructure for heroin production, transportation and distribution in both Mexico and the United States. As in past years, Mexico supplied via the United States only a negligible share of Canada's illicit heroin market in 1987. Intelligence, however, indicates that a trend towards expansion in Canada has already begun to emerge.

Mexico's involvement in the heroin trade is complete, from cultivation to conversion and subsequent trafficking of the final product. There are no indications at present that Mexico is a storage area for opium stockpiles, and shipments are believed to be moved north on a continual basis. Since heroin laboratories are generally crude and rudimentary operations, the refining process tends to take anywhere from one to three days, contingent on the particular laboratory and individual chemist. As an industrial nation, Mexico also produces its own precursor chemicals, which are readily available for local use. The opium gum is transported from the fields to nearby villages by animals, humans, land vehicles and, occasionally, by air. The infinite number of back roads, trails and footpaths provide excellent barriers to interdiction.

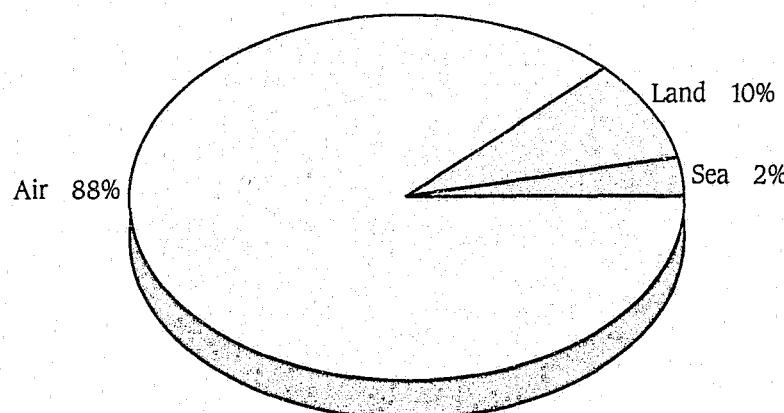
Mexico's relatively well developed surface and air networks are definite assets for trafficking organizations, offering numerous alternate routes for trafficking heroin, particularly into the United States. Although narcotics shipments are moved via air and sea, the most common method of transportation is by private vehicle. The busy entry points along the Mexican border with the United States provide myriad opportunities for movement of heroin concealed in goods and vehicles with little danger of detection. As well, the vast and remote nature of much of the border makes patrolling exceedingly difficult and allows for the profitable smuggling of narcotics by such unsophisticated means as human carriers across unguarded sections of the border.

Canada

The Canadian illicit narcotics market remains largely under the control of organized crime syndicates. The well organized distribution system indicates a strong relationship between certain national groups active in trafficking within the various regions of Canada and the variety of heroin supplying those areas. In the West, Chinese crime organizations operating out of Vancouver monopolize the distribution networks for Southeast Asian heroin entering the country. The importation and distribution of a portion of Southeast Asian heroin and the bulk of Southwest Asian heroin are controlled by Iranian, Chinese and Italian crime organizations in Eastern Canada, particularly in Montreal and Toronto. Lebanese crime organizations are the most common recipients of heroin shipments originating in Lebanon, which are routed through Montreal and Toronto. These groups are highly organized and have the ability to finance and smuggle almost any type of illicit drug shipment required, with access to airlines, shipping companies and vessels. A considerably smaller amount of heroin is also brought into Canada on an individual basis for personal use by heroin users. Mexican heroin generally enters the country via the United States through Western Canada.

Figure 15:

*Movement of
heroin into Canada
by mode of
transportation
(estimated
percentage shares),
1987*



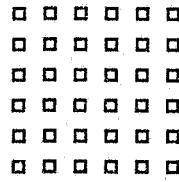
The importation and distribution of heroin continues to be centred in Montreal, Toronto and Vancouver. Montreal's importance to the Canadian heroin trade became increasingly evident during 1987, with Toronto and Vancouver also highlighted as transshipment points for heroin destined to the United States. This was reflected in a number of significant seizures made in those cities. (See Chapter 8: Major Canadian-Related Drug Seizures in 1987.) Although a portion of the imported heroin was destined elsewhere, the bulk of the narcotic is believed to have been intended for domestic consumption.

Given the long distances heroin shipments travel to reach Canada as well as the relatively small quantities which are imported at any given time, air trafficking routes remained the most prevalent mode of transport in 1987. An estimated 88% of narcotics shipments arrived by air, of which approximately one quarter were routed through the postal system. Importation by land accounted for an estimated 10% of the heroin smuggled into Canada in 1987, while the remaining 2% entered the country by sea conveyance. With the increasing volume of air traffic reaching major Canadian airports from Europe and Asia, body-packing or strapping, concealment of narcotics in false-sided luggage and cargo shipments continued to be the most common smuggling methods used by couriers delivering narcotics to Canada.

4

COCAINE

4



COCAINE

Abuse and Availability Trends

The domestic cocaine situation throughout most of Canada during 1987 was consistent with the patterns observed in the *NDIE 1986/87*. High purity levels and increased availability combined with decreased prices made cocaine more accessible to all socio-economic groups in Canada. Cocaine was in abundant supply, primarily in all of Canada's major metropolitan centres and, to a lesser extent, in many rural areas. While available at gram and ounce quantities with purity levels between 25% and 65% in most regions of Canada, cocaine in an almost pure state was frequently encountered in pound and kilogram quantities in the larger cities of Toronto, Vancouver and Montreal. The most significant trend to emerge in Canada during 1987 was the increased use of crack, a concentrated form of cocaine that is appealing for its intensity and affordability.

The overall number of persons charged with cocaine-related offences increased by 16%, from 1,396 in 1986 to 1,618 in 1987. (See Figure 16.) The number of persons charged with possession decreased slightly from 594 to 555, while the number of persons charged with trafficking, including possession for the purpose of trafficking, increased by 36%, from 725 in 1986 to 987 in 1987. The number of persons charged with importation decreased marginally from 77 in 1986 to 76 in 1987. The RCMP's Violator Classification System (VCS) recorded investigations of 1,926 persons as major cocaine traffickers in 1987, an increase of 3% over the 1,865 recorded in 1986. (See Figure 17.)

Figure 16:

*Number of persons charged with cocaine-related offences, 1983-1987**

Charge	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	414	494	483	594	555
Trafficking**	509	554	603	725	987
Importation	107	113	73	77	76
Total	1,030	1,161	1,159	1,396	1,618

*Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 17:

Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987

Category	1984	1985	1986	1987
Traffic in 1 kilogram or more	641	702	614	658
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	334	400	431	369
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	536	635	595	665
Traffic in less than 28 grams	165	205	225	234
Total	1,676	1,942	1,865	1,926

During 1987, the RCMP recorded 1,443 cocaine seizures totalling 145 kg 276, a 41% increase over the 102 kg 686 seized in 1986. (See Figure 18.) Four major seizures made by the RCMP and Canada Customs during 1987 exceeded the largest seizure of 1986, consisting of 7 kg 037. The seizures, all made in Quebec, were of 18 kilograms, 10 kilograms, 9 kg 900 and 9 kg 557. Seizures of cocaine destined for Canada made in foreign jurisdictions totalled 11 kg 831 in 1987, a slight decrease from the 12 kg 225 in 1986. (See Figure 19.) Cocaine intercepted in foreign jurisdictions included seizures made in Mexico City, San Francisco and Boston. The seizure in San Francisco of nine kilograms destined for Canada involved the arrest of four individuals from a Montreal-based organization which had recruited a crew member from a cargo ship in Colombia to transport the shipment of cocaine to Vancouver.

Figure 18:

Amount of cocaine seized in Canada, 1983-1987 - Weights in kilograms

Agency	1983	1984	1985	1986	1987
RCMP*	98.113	115.200	109.247	102.686	145.276
Other Police Departments**	18.175	39.233	60.835	144.456	137.520
Total	116.288	154.433	170.082	247.142	282.796

*Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.

**Includes seizures made by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Provincial Police and Montreal Urban Community Police.

Note: Seizures of cocaine by Quebec Provincial Police were not available for the years 1983 to 1985 and are therefore included for 1986 and 1987 only.

Three clandestine cocaine laboratories were seized by the RCMP in Canada during 1987. One laboratory seized in the Prince George area of British Columbia involved the manufacture of synthetic cocaine and was the first of its kind discovered in Canada. The remaining two laboratories processed coca paste into cocaine hydrochloride and were located in the province of Quebec in Garthby and St-Jean.

The most popular method of ingesting cocaine remained intranasal absorption (snorting), although freebasing and smoking cocaine were also popular. The rush from smoking cocaine is said to be immediate and as intense as that of amyl nitrite but less than when administered hypodermically. Small numbers of cocaine users have been using intravenous injections, known as "booting". RCMP intelligence indicates a new mixture of cocaine and speed that is called "croak" or "coke light", which is primarily injected, but is also snorted. The physical effects are considerably more intense and longer in duration than ingesting cocaine by itself. This mixture sells for approximately the same price as cocaine hydrochloride and yields larger profits to traffickers. Another mixture which surfaced in 1987 was a combination of cocaine and Dilaudid which is referred to as a "speedball".

Crack became increasingly popular with users across Canada, although its abuse did not approach the level evident in the United States. Crack is sold as pebbles resembling aquarium gravel, each of which weighs approximately 0.1 gram and costs between \$10 and \$20, making the drug accessible to the young and less affluent. Drug traffickers are attracted to

crack because it yields more than double the profits made by trafficking cocaine hydrochloride. In Canada, where a kilogram of cocaine might sell for \$50,000, converting the same amount into crack will raise its value to more than \$120,000. The first seizure of crack in British Columbia was recorded in 1987, and an incident of crack being seized in a federal penitentiary was reported in Newfoundland. Crack is steadily gaining in popularity and availability in southwestern Ontario, in particular, Windsor, which is directly influenced by its proximity to the US market, notably Detroit, Michigan. The widespread inner city use of crack found in the United States is spreading to Metropolitan Toronto, where crack houses are appearing and crime rates linked to crack use are climbing. The number of cocaine-related deaths tripled in Ontario over two years, and this has been largely attributed to the increased use of crack. Deaths across Ontario resulting from cocaine overdoses jumped from 32 in 1985 to 94 in 1987, with most of the deaths occurring in Toronto.

Figure 19:
Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1987
- Weights in kilograms

1983	1984	1985	1986	1987
47.797	19.902	1,167.939	12.225	11.831

RCMP intelligence indicates that a significant percentage of the user population comprises upper middle class professionals or double income earners. Typically, the cocaine user is a professional male between the ages of 19 and 35, although this profile is shifting to include all socio-economic levels, particularly with the emergence of more affordable crack. In 1987, the use of cocaine expanded to include younger males who, in some instances, were associated with nightclubs and sometimes resorted to crime, often cocaine trafficking, to support their habits. In 1987, there developed a trend of increased crack abuse by lower income males between the ages of 17 and 25 living in the Toronto and suburban areas.

According to a province-wide survey of drug use by Ontario adults conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario, cocaine use increased in 1987, with an average of 6.1% of Ontario adults reporting use of cocaine at least once in their lifetime, compared to 3.3% in 1984. (See Figure 20.) Reported use of cocaine in the form of crack was minimal in Ontario at an estimated 0.4% of the population. Further analysis of the 1987 data identified the following typical cocaine user characteristics: young (18 to 29 years old); male (1.5 times more likely than females to use cocaine); more likely to be a Metropolitan Toronto resident; an annual income of up to \$50,000; uses cocaine once a month or less often (95% of all cocaine users). Although the proportion of those who had used cocaine at least once in their lifetime rose, the number reporting use in the past 12 months did not increase, suggesting that the number of people who have ever used cocaine increased primarily between the years 1984 and 1986.

Figure 20:

Number of respondents	1984 1,048	1987 1,040
	Percentage Use	
Gender		
Male	4.8	7.2
Female	1.9	4.7
Overall	3.3	6.1
Age		
18 to 29 years	7.1	13.6
30 to 49 years	3.0	4.5
50 years and over	0.4	0.5
Education		
Elementary	0.0	0.0
Secondary	2.7	5.7
Post-Secondary	5.2	7.6
Occupation		
Professional/Managerial	4.2	5.9
Sales/Clerical	2.9	6.5
Labour	5.2	7.8
Other	1.9	4.5

*Ontario Adult
Cocaine Use in 1984
and 1987**

*Surveys conducted in 1984 and 1987 by the Addiction Research Foundation of Ontario. Respondents comprised Ontario adults reporting cocaine use at least once in their lifetime.

Figure 21:

Number of Respondents	1,688	Percentage Use
Age		
18-25 years	26.14	
26-34 years	29.66	
35 years and over	3.39	
Combined ages	11.21	

*Prevalence of
cocaine use in
British Columbia in
1986**

*Survey conducted by the Policy Analysis Division of the Co-ordinated Law Enforcement Unit, Ministry of Attorney General, British Columbia in 1986.

A recent survey conducted in British Columbia by the Policy Analysis Division of the Attorney General's Co-ordinated Law Enforcement Unit (CLEU) reported that the use of cocaine in British Columbia is fast approaching levels found in the United States and is almost twice that of Ontario. Other findings that resulted from this survey were: over 11% of adult British Columbians have used cocaine at least once in their life; cocaine pervaded every economic and occupational stratum in the province; no area was immune - from large urban centres to remote northern villages. The survey also showed that two thirds of British Columbia users were male and that, overall, cocaine use is heaviest among 26 to 34 year olds, at 29.7%, followed by 18 to 25 year olds, at 26.1%. Only 3.4% of persons over the age of 35 reported having used cocaine. (See Figure 21.)

It is estimated that 80% of the cocaine entering Canada originates from Colombian groups based in the United States. Montreal is Canada's key distribution centre for cocaine, with the lowest distribution wholesale prices and the growing presence of agents for South American traffickers. The Colombian crime organizations have related groups operating in the Caribbean and in major metropolitan areas in the United States and

Canada. Members of these affiliate organizations, who operate at the middle level of the Colombian trafficking groups, are assigned to foreign illicit distribution networks on a rotational basis. These members, who are most often Colombian citizens, will move into a Canadian city for a period of up to six months and then return to Colombia to be replaced by other members, making identification of their activities extremely difficult.

Chapters of several outlaw motorcycle gangs are present in most regions of Canada. An estimated 65 different outlaw groups engage in criminal activities, which increasingly include the distribution of cocaine. Various gangs across Canada, including Hells Angels, the Grim Reapers, Satan's Choice and the Outlaws, were active in cocaine trafficking in 1987. These Canadian groups also connect with their United States and European counterparts to facilitate their drug trafficking operations.

The cocaine reaching Canada originates from the predominant growing and refining countries of South America. The majority of cocaine reaching Canada either transits or is obtained in the United States, notably Miami, Florida, before being smuggled overland or through the international airports in Toronto, Montreal, Vancouver, Calgary and Ottawa. Direct importation into Toronto from source countries occurs only sporadically and involves mainly Peru and Brazil. The Montreal international airports of Mirabel and Dorval are the principal ports of entry for cocaine reaching Canada, which is then distributed throughout the rest of the country.

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia maintains its position as the world's primary processor and exporter of cocaine. In 1987, there was a marked increase in all cocaine trade activities in Colombia, ranging from coca cultivation to cocaine processing. There was also a commensurate increase in successful operations by the Colombian police to counteract these activities, witnessed by higher laboratory seizure, eradication and arrest statistics. According to the US Department of State's *International Narcotics Control Strategy Report, 1988*, the Colombian National Police seized and destroyed 9,547 kilograms of cocaine base and cocaine HCl in 1987, well above the 1986 figure of 3,980 kilograms of base and HCl.

Current estimates are that approximately 80% of the world's cocaine supply is processed in and exported from Colombia. There is also evidence that the number of laboratories for final cocaine HCl processing purposes is increasing in other South American countries, particularly in Brazil, Bolivia and Peru; however, this industry is controlled largely by Colombian organized crime groups.

Colombia is the fourth largest country in South America, with coastlines stretching approximately 1,500 kilometres along the Pacific Ocean and 1,800 kilometres along the Caribbean Sea. Colombia is characterized by three topographical areas: the flat coastal area broken by the Sierra Nevada de Santa Marta mountain range, the central highlands dominated by the Andes Mountains running southeast to northwest across

the country, and the sparsely settled eastern plains (Llanos) and jungle area. This Colombian terrain, with altitudes ranging from sea level to over 5,000 metres, rugged mountain areas and remote jungles, is ideal for the cultivation of legal as well as illegal crops.

Coca fields, usually less than two hectares in size, are generally found in clusters on newly cleared land in remote jungle areas and alongside rivers. The principal cultivation areas lie in the coastal plain regions of Darien and the Gulf of Uraba, the departments of Putumayo, Amazona, Caqueta, Guaviare, Vaupes, Meta, Vichada and Casanare in the central highlands, and the department of Cauca in the Llanos. An estimated 25,000 hectares of coca, consistent with the 1986 estimate of 20,000 to 30,000 hectares, were under cultivation in Colombia in 1987. Production of dry coca leaves was estimated at 20,000 tons, which, after domestic consumption is taken into account, could have produced up to 20 tons of cocaine HCl.

A 250 hectare cultivation discovered at Paime, Cundinamarca in June, 1987, within 100 kilometres of Bogota, represents an attempt to establish cultivation at higher altitudes, resulting in a better grade of coca leaf. The fields were hidden on rough terrain along the Rio Negro, a tributary of the Rio Magdalena. Seized were 10 cocaine base laboratories and one cocaine HCl laboratory, as well as 200 kilograms of cocaine base, quantities of chemicals and other equipment.

Figure 22:

Estimated production of cocaine in principal source countries, 1987 - Weights in metric tons

	Bolivia	Colombia	Peru
Gross coca cultivation (hectares)	40,000-60,000	25,000	106,000-200,000
Estimated coca leaf yield (metric tons)*	56,000-84,000	20,000	106,000-200,000
Domestic coca leaf consumption (metric tons)	10,000	10,000	17,000-18,000
Estimated cocaine (HCl) yield (metric tons)**	92-148	20	178-366
Total cocaine HCl production:	290-534		

*Based on 1,400 kilograms of leaves per hectare obtained annually in Bolivia, 800 kilograms per hectare in Colombia and 1,000 kilograms per hectare in Peru.

**500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.

Cocaine HCl laboratories, dependent on imported coca paste, are widely dispersed and hidden throughout Colombia, both along the tributaries of the Amazon River running through the eastern Llanos and in the mountain areas of western Colombia. The transportation of precursor chemicals along the tributaries of the Amazon also remained largely uncontrolled and unaffected in 1987. Consequently, the amount of cocaine HCl exported from Colombia is believed to have been greater than any previous year.

All eradication and interdiction activity in Colombia was consolidated under one Directorate of Anti-Narcotics in 1987. This consolidation of anti-narcotics efforts resulted in more discoveries of clandestine airstrips and cocaine processing laboratories by Colombian authorities. Approximately

1,360 laboratories (mostly rudimentary paste/base laboratories) were destroyed during 1987, well above the 1986 figure of 549. These operations consisted of a helicopter task force of four to six aircraft, and the crop destruction required all available anti-narcotics personnel plus a number of battalion-sized units of the army. Only 460 hectares of coca were destroyed in 1987, and manual eradication operations will remain limited until a safe, effective herbicide is approved for use in Colombia.

There are at least five major trafficking organizations in Colombia headed by major Colombian drug traffickers. The two principal organizations, known as the Medellin and Cali cartels, control most of the cocaine industry within Colombia. The Medellin Cartel, a coalition of criminal organizations headed by a handful of major drug traffickers headquartered in Medellin, Colombia, has evolved from an underworld power in Colombia into a multinational conglomerate with private armies and its own foreign policy. In February, 1987, Carlos Enrique Lehder Rivas, a key figure in the notorious Medellin Cartel, was extradited to the United States where, in early 1988, he was tried and found guilty of importing some 16 tons of cocaine into the United States over a four year period. The extradition treaty between the United States and Colombia, however, collapsed in June, 1987, under pressure from the drug trafficking cartels. Consequently, the drug barons continue to wield enormous wealth and power, and their ruthless methods include intimidation and assassinations of officials and the use of private armies. But the murder of Colombia's Attorney General in January, 1988, by the drug barons appears to have convinced the government of Colombia to mobilize the army in a determined onslaught against the drug cartels. Since the incident, the army has raided dozens of ranches, resulting in the seizure of large quantities of modern weapons, vehicles and private planes. These investigations have allowed authorities to gain enormous insight into the operations of Colombia's drug trafficking organizations.

Violence continues to escalate in Colombia, furthered by the connection between drug traffickers and insurgent groups such as the National Liberation Army (ELN); the 19th of April Movement, known as the M-19; and the Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC), the largest, oldest, and best trained and equipped insurgent group. The guerrillas offer protection for cocaine laboratories and growing fields in exchange for a percentage of the profits. In some cases, the FARC have their own fields and laboratories and compete with drug traffickers. This, on more than one occasion, has resulted in open violence and the settling of accounts.

Increasing drug consumption among Colombia's youth, as well as the guerrilla threat and the growing economic power of the traffickers, are of major concern to large communities and the government of Colombia. Presently, it is estimated that two metric tons of cocaine and five metric tons of other coca derivatives (mainly bazuco) are consumed domestically in Colombia.

Peru

Peru remained a leading producer of coca leaf and coca paste for the expanding international cocaine market in 1987. Coca cultivation in Peru was placed at between 106,000 and 200,000 hectares in 1987, compared with approximately 135,000 hectares in 1986. Coca leaf is grown both legally and illegally in Peru. Legal coca production for local consumption

and use in the pharmaceutical industry was between 17,000 and 18,000 hectares, leaving approximately 90% of Peru's coca crop for illegal purposes. For many Peruvian peasants, coca is essential to survival, affording profits 12 to 18 times greater than the expected return on legal crops.

Traditionally, coca is grown on the slopes of the Andes in northeastern and central-eastern Peru. The main coca leaf growing areas are along the Ene-Urubamba, Maranon, and Tambopata rivers and in the Upper Huallaga Valley. The highest production with the best quality leaf is found within the basin of the Huallaga River, which stretches across the departments of Huanuco and San Martin and encompasses the communities of Tingo Maria, Uchiza, Tocache, Juanjui and Tarapoto. Illicit laboratories and clandestine airfields are scattered throughout the basin area.

The coca growing and coca paste manufacturing areas of Peru are located in some of the most inaccessible areas of the countryside, where government control is limited at best. The control of these illegal coca cultivations, the precursor chemicals used to make coca paste and cocaine base and Peruvian airspace used by drug traffickers flying in from Brazil, Bolivia or Colombia forms the basis for Peru's National Drug Control Plan, announced in 1986. Already limited human and material resources for drug enforcement have been stretched further by efforts to contain trafficker/insurgent activities.

Estimates indicate that as many as 300 Colombian traffickers have been operating openly in Iquitos, Pucallpa, Tingo Maria, Uchiza and Tocache since 1977, despite numerous para-military operations. Airstrips destroyed by the anti-drug police are routinely back in business within days or replaced by new ones within weeks, and continue to accommodate aircraft from Brazil, Bolivia and Colombia picking up 350 to 500 kilogram loads of coca paste or cocaine base. Peru, however, has concluded a number of agreements with neighbouring countries concerning joint policing of border areas, combined enforcement efforts and exchanges of drug-related information and intelligence.

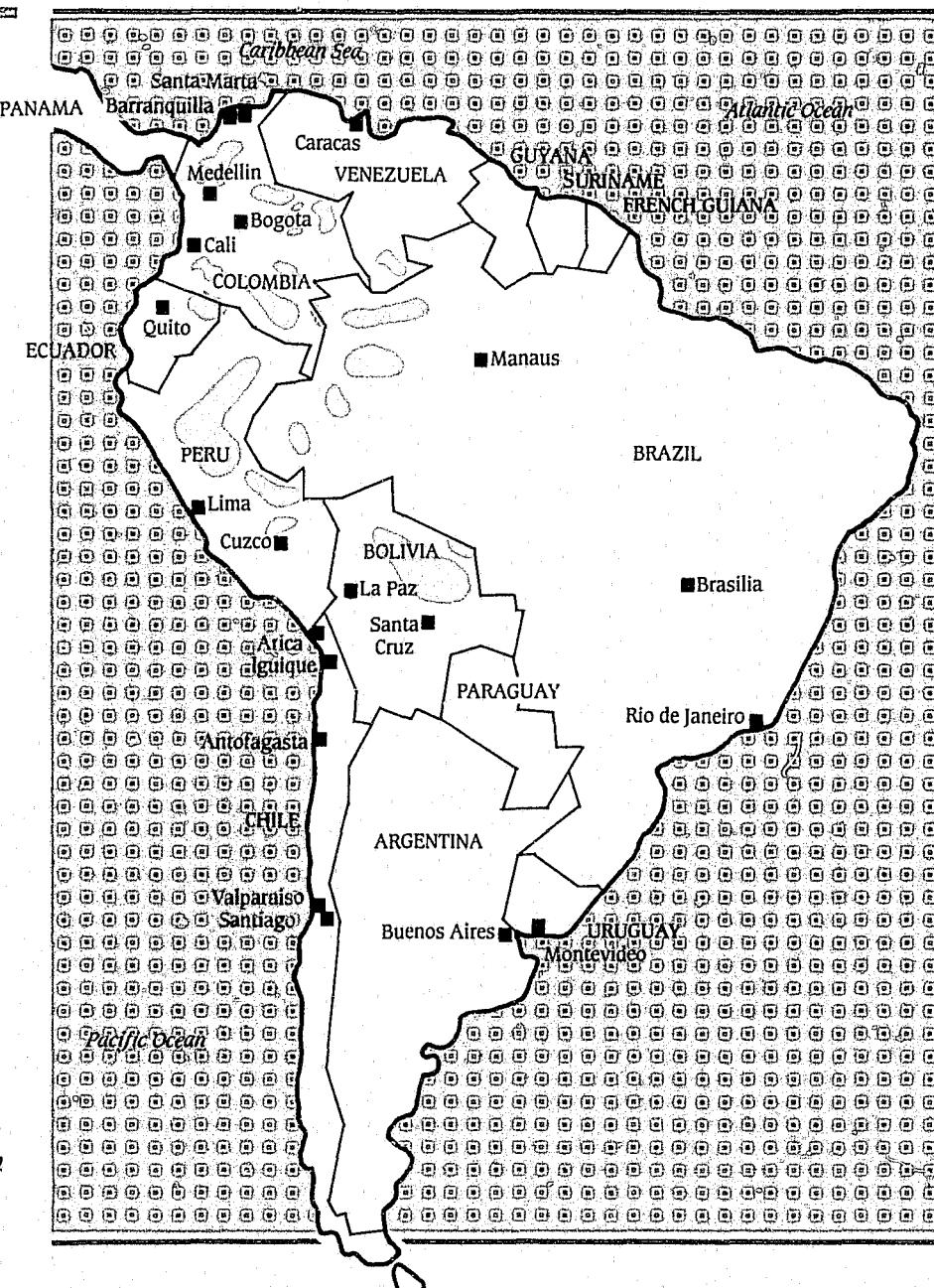
One of the most controversial elements of the country's drug problem is the connection between Peru's leading insurgent groups and the national and international drug traffickers. Peru's two major groups, Sendero Luminoso (SL or Shining Path) and the Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (MRTA), are both active and present in the middle and upper Huallaga coca cultivation region. MRTA has definitely distanced itself from the drug trade, but there is evidence that at least some of the SL units have supplied protection to the traffickers in return for money and arms. The question is whether or not, over time, the current co-existence between insurgents and traffickers will become much more intimate and lead to the kind of narcoterrorism currently evident in Colombia.

The major obstacles to the Peruvian government's drug enforcement actions have been limited resources and the size of the domestic cocaine problem. In 1979, the Office of Drug Control was established in Peru to co-ordinate the drug enforcement efforts of the various government agencies and departments involved in controlling the drug problem, and to ensure that decisions of the Cabinet committee on drug control are executed by individual ministries. Drug enforcement efforts have been concentrated in four major areas under the present Peruvian government.

These comprise enforcement and interdiction, eradication, crop substitution and control of coca cultivation. More than 12,000 hectares of coca leaf have been destroyed by the eradication agency CORAH, but new crops are seeded as fast as old plants are destroyed. A special development project in Peru aims at offering peasants an alternate source of income by ensuring that the necessary water, transportation and electrical services are available to them. The government of Peru is not prepared to outlaw coca entirely, given the plant's medical, social and religious significance within the Andean culture.

The Peruvian government's general drug laws indicate that another area of national priority is rehabilitation of drug addicts. Drugs are widely used among the youth, with marihuana, coca paste and gasoline being the major substances of abuse. Peru's Health Ministry estimates that 30% of young adults between the ages of 16 and 21 use controlled substances.

Figure 23:



Coca remained Peru's largest cash crop in 1987, gaining in financial importance over the manufacturing sector and traditional Peruvian export earners. The cocaine trade in Peru is worth the equivalent of approximately US \$1.5 billion a year, which represents an estimated 10% of the country's gross domestic product. Drug traffickers in Peru continue to operate at will, a situation that is expected to continue as long as there is a demand for their product and no profitable, domestic alternative to the coca economy.

Bolivia

Bolivia is the most significant country after Peru for coca cultivation and the production of cocaine. Bolivia processes a large percentage of its own coca paste into cocaine hydrochloride, in contrast to Peru, where most of the coca paste is sold to Colombian traffickers and shipped to Colombia for final processing. Cultivating coca to be used for infusions, medicines and chewing is legal in Bolivia, but the processing of coca derivatives is not.

Bolivia borders Brazil to the north and east, Paraguay to the southwest, Argentina to the south, Chile to the southeast and Peru to the west/northwest. The Andes mountains intersect the country from north to south, creating variations in the climate. The country's principal growing areas are the Chapare region of Cochabamba department and the Yungas area of La Paz. Approximately 40,000 to 60,000 hectares of coca plants were under cultivation in Bolivia in 1987. The US Department of State estimates that, with approximately 10,000 tons of coca leaf used domestically by the indigenous people, the total production could be 92 to 148 tons of cocaine HCl.

Most of the domestic coca leaf production originates in the Yungas and Chapare regions of Bolivia. Since most of the precursor chemicals originate from Brazil, the laboratories and holding areas for the coca paste are located in the Beni or Santa Cruz areas of Bolivia, which have easy access to Brazil via the Amazon River network. Bolivian traffickers have traditionally had dealings with the Colombian drug trafficking organizations. They are currently changing their mode of operation, however, from exporting the coca paste to laboratories in Colombia to processing the paste into cocaine hydrochloride in Bolivia and concentrating their own marketing efforts on Europe.

Cocaine is the major drug of abuse in this country of six million people with an estimated 40,000 to 60,000 regular users of *pítillos* - cigarettes containing coca paste. It is not unusual for the campesinos who work in the cocaine industry to be paid, at least partially, with coca paste. Drug abuse in Bolivia is increasingly crossing socio-economic boundaries and affecting the upper classes. Recently, cocaine has been introduced to the Bolivian youth who frequent nightclubs, where cocaine HCl is readily available to customers.

Bolivia is committed to countering the growing drug problem within its borders. Crop eradication was somewhat successful during 1987, despite the earlier violent opposition to it from campesinos in 1986. Increased drug enforcement resources and changes in the laws controlling illicit drugs and their abuse were also signs of the government's resolve, as were such initiatives as better definition of areas of legal coca production and the granting of permission to grow coca bush seedlings and sell them only through government outlets.

Brazil

Brazil's coca cultivation is believed to be limited; however, the country is an emerging producer of *epadu*, the local variety of coca which grows in jungle clearings or beneath the jungle canopy, making detection difficult. Brazil's many ports, as well as its 7,200 kilometre coastline and proximity to neighbouring source countries facilitate Brazil's involvement in processing and trafficking operations. Coca cultivation is centred in Amazonas State (which borders Peru, Colombia and Bolivia) and towards the west/northwest of Manaus, a city of 250,000 with an international airport and thriving economy due to its duty-free status. Cultivations are also found along the border with Colombia and the banks of the Vaupes, Papui and Solimos rivers near the cities of Sao Paulo de Olivenca, Vargem Grande and Nova Ataiba. Although Brazil is not considered a major production country, 149 plots ranging from two to four hectares (totalling between 300 to 600 hectares) were destroyed in 1987, a considerable increase over the estimated 100 hectares in 1986.

Brazil is a major producer of acetone and ether and importer of chemicals, mainly from West Germany. Brazilian supplied chemicals have been found in illicit laboratories within Brazil as well as in neighbouring countries. Chemicals from Europe enter Brazil through the ports of Rio de Janeiro and Santos, then transit the country virtually unimpeded. A program that requires manufacturers and distributors to report significant chemical sales was introduced in 1986. This program has helped to locate laboratories and reduce the flow of precursor chemicals to Bolivia.

It is now evident that traffickers from Colombia, Peru and Bolivia are involved in setting up laboratories in Brazil. During 1987, Brazilian authorities seized 10 cocaine HCl laboratories, some capable of producing up to 200 kilograms of cocaine a day. Not only were more laboratories dismantled than in 1986, when six were seized, but also the laboratories provided signs of a major shift in the size of operations. The involvement of several Colombians and Bolivians in these operations indicates that processing activities are being relocated to Brazil, in all likelihood due to increased drug enforcement in Colombia.

Drug abuse is rapidly increasing in Brazil, with cocaine abuse in Rio de Janeiro and Sao Paulo particularly widespread in 1987. Police estimate that 75% of Bolivian cocaine entering Brazil is consumed in Sao Paulo, and that over 150 kilograms of cocaine per month are consumed in Rio de Janeiro. During 1987, another major concern to Brazilian authorities was the increased activity of local drug traffickers who control entire sections of urban slum areas. The gang wars for control of the slum areas or *favelas* in Rio de Janeiro in 1987 were directly linked to local drug traffickers. Murders are numerous in the favelas and the population, which feels protected by the gangs, is unco-operative with the police who are often victims of the violence themselves.

The Brazilian government and the general population are according high priority to the fight against illicit drugs. The establishment of the Federal Drug Council in 1985 and the passage of legislation in 1986 have empowered the Brazilian Federal Police, for the first time, to investigate and seize assets related to illicit drug trafficking. Major media organizations cover drug-related news and arrests in order to increase public awareness

of the problem. Economic conditions, however, such as inflation of over 200% annually and massive foreign debt, do not allow for major investigations into the drug trade.

Ecuador

Ecuador did not become a substantial producer of coca leaf in 1987 as expected. Cultivation of coca in 1987 was significantly reduced, to an estimated maximum of 1,000 hectares located in the department of Pichincha near Quito. Ecuador maintains its status as a transit country and also has a relatively serious domestic consumption problem. The 1987 seizure statistics on cocaine and bazuco indicate that drug processing activity within the country was minimal. Arrests for consumption and possession, however, increased in 1987, reflecting increased enforcement against drugs by Ecuadorian authorities. Since the large-scale eradication undertaken along the San Miguel River bordering Colombia, and other, smaller eradication efforts in 1986, the Ecuadorian Air Force has continued to intensively scan from the air all suspected cultivation areas. Although the Air Force has sighted little to cause concern, Ecuadorian authorities believe the problem could easily reappear and continue to monitor the situation closely.

Along with coca cultivation, processing of coca paste, cocaine base and cocaine HCl has also declined. The US Department of State reports that, during 1987, two medium-sized laboratories were dismantled by authorities near the Peruvian border, and a major laboratory in the Santo Domingo de los Colorados area was closed down by its operators because of heightened Ecuadorian National Police enforcement pressure. The number of laboratories dismantled in both 1986 and 1987 (only one in each year) reveals a marked decrease from the 60 coca paste and cocaine HCl laboratories dismantled during 1985.

Ecuador continues to be an important transit country for precursor chemicals intended for use in the processing of Colombian cocaine, especially at laboratories along the border with southwestern Colombia. The Napo, Putumayo and San Miguel rivers, which flow to the Amazon River parallel to the Colombian border, are considered major transportation routes for these chemicals purchased in or transiting Brazil. Ecuadorian Police have begun interdictive patrols along these river routes, despite territorial disputes and negotiations with Peru. They are also working to stop the transport of chemicals by truck through the Ecuadorian northeastern department of Napo into the Colombian department of Putumayo, and seizures of various types of precursor chemicals have been made. Presently, authorities can make seizures if the chemicals are known to be directly designated for drug production; however, a considerable amount of diversion is said to be occurring from legal Ecuadorian industry.

The Ecuador/Colombia border is the site of considerable activity in cultivation, processing and trafficking. A high percentage of Colombians reside on the Ecuadorian side of the San Miguel River, and some continue their involvement in the drug industry despite the destruction of a significant percentage of their coca cultivation and laboratory operations in 1986. While street level trafficking is the predominant enterprise of Ecuadorian traffickers, a high percentage of foreigners, especially Colombians and Peruvians, are involved in the shipment of drugs from Ecuadorian entry/departure points.

Chile

Chile's role in the international cocaine traffic is as a transit and producing country. Partially processed cocaine, in the form of coca paste or cocaine base, is obtained in Peru or Bolivia and smuggled into Chile for delivery to laboratory facilities. An estimated 500 kilograms of refined cocaine is produced in Chile annually. Cocaine use, especially among young adults from higher income backgrounds, is becoming an increasingly serious problem.

During the past 10 years, drug trafficking in Chile has steadily gained momentum. Several of the major cocaine trafficking organizations involving Chileans are based outside of Chile, but almost exclusively use Chilean couriers who reside in the Santiago area.

Venezuela

Traditionally, coca production in Venezuela has been minimal and confined to the shared border with Colombia. With increased enforcement and eradication efforts in Colombia, this could change in the near future. A few small and rudimentary laboratories producing cocaine base have been discovered in various parts of the country, including Caracas.

Venezuela is used increasingly as a transshipment and money laundering country despite Venezuela's commitment to stop the flow of illicit drugs. The many clandestine airstrips throughout Venezuela offer excellent trafficking routes for incoming drug shipments from Colombia and other South American countries. The US Department of State estimates that 15 to 20 tons of cocaine transit Venezuela annually before entering the United States, where the bulk of the drug is destined.

Argentina

Argentina is also a transit nation for the international cocaine trade. With increased or better co-ordinated enforcement activity occurring in other South American countries, traffickers have turned their attention towards Argentina. Estimates indicated the flow of cocaine moving from Bolivia through Argentina to external markets to be 500 kilograms per month in 1987, a 100% increase over 1986.

In addition to being a major transit country for cocaine from Bolivia, Argentina appears to be increasing its activity in the processing area. After Brazil, Argentina is the second greatest producer of precursor chemicals in South America. An estimated three tons of cocaine HCl were produced in more than 20 Argentinean clandestine laboratories in 1987.

According to the US Department of State's *International Narcotics Control Strategy Report, 1988*, some 500 tons of coca leaf were illegally imported for chewing by an estimated 180,000 traditional users in northern Argentina, and approximately 5% of the cocaine seized in arrests was for domestic consumption. With more drugs transiting Argentina during 1987, domestic cocaine use increased while decreasing prices made cocaine more accessible to the general population.

Panama

Strategically situated between the major producing and consuming continents of South America and North America, Panama has traditionally been a principal money laundering centre and significant transit country for the cocaine industry. In June, 1987, the Chief of the Panama Defence Forces (PDF), General Manuel Antonio Noriega, was accused of corruption and various criminal acts by a retired chief of staff. In February, 1988, the United States federal grand juries sitting in Miami and Tampa, Florida, returned indictments against General Noriega on charges of drug trafficking and drug money laundering. Money laundering was reduced considerably during this period as account holders began to move huge quantities of money out of the country, away from Panama's numerous banks. The criminal charges involve Noriega's complicity with the Medellin Cartel.

Nonetheless, Panamanian authorities increased their enforcement capabilities and made notable contributions to drug control through eradication, seizures and arrests in 1987. Over the last two years, no cocaine refining facilities have been discovered, although it is suspected that laboratories may be located in the mountainous jungle areas of the Darien range near the Colombian border. Drug enforcement is the responsibility of the Panama Defence Forces which include both military and police. PDF interdiction efforts, undertaken both unilaterally and jointly with the US Drug Enforcement Administration (DEA), resulted in a new record for cocaine seizures in 1987. These involved the arrest of over 30 major traffickers and seizure of approximately 1,700 kilograms of cocaine, which exceeds the 1986 total of approximately 900 kilograms. In addition, as a result of intensified monitoring and intelligence collecting, the PDF seized over 3,000 kilograms of the chemical potassium permanganate, an essential precursor chemical which could have yielded 30 tons of cocaine hydrochloride.

Costa Rica

Costa Rica is an important air transit point for cocaine. During 1987, the annual estimate for cocaine transiting the country ranged from six to as high as 12 tons. Cocaine seizures in Costa Rica in 1987 were the highest recorded to date and can be expected to increase. There is no evidence of coca cultivation, laboratories or refining operations in Costa Rica, although it is possible that, with pressure on producers in South America to redirect their activities, Costa Rica may become a site for coca cultivation.

Cocaine transits Costa Rica by sea and via couriers using commercial flights, in addition to the principal method of private aircraft. As in other Central American countries, the large volume of cocaine transiting Costa Rica is primarily controlled by the Colombian cartels. Also involved are Mexican, American and Venezuelan traffickers working with various contacts in Costa Rica. Indications are that light aircraft operated by the Colombian cartels are using the numerous rural airports in Costa Rica as refuelling and staging points to carry shipments of up to 500 kilograms of cocaine to Honduras and Guatemala to be amalgamated into ton shipments by sea to the North American market.

During 1987, enhanced measures were taken against drug trafficking by Costa Rican authorities. No major changes are expected in the air transit of cocaine through Costa Rica with the exception of some variance of the routes and stopping points due to the increased vigilance of the authorities.

Honduras

Honduras, located on the Central American isthmus at the halfway point between Colombia and the southern United States, is an ideal transshipment country for drugs. Honduras has a small population, a number of remote dirt airstrips and a poorly guarded Caribbean coastline of approximately 640 kilometres, including the Bay Islands. During 1987, Honduras gained notoriety as a result of several large seizures of cocaine routed through Honduras. In November, 1987, over three tons of cocaine were discovered in two shipping containers aboard a Honduran vessel in Florida. This quantity is believed to have been amassed in Honduras from shipments in the hundreds of kilograms flown from Colombia on aircraft owned by the Colombian cartels.

The government of Honduras recently increased co-operative measures with the United States in order to maximize drug enforcement efforts. Although the Honduran constitution is reported to prohibit extradition of native Hondurans, Juan Ramon Matta, a Honduran and an alleged major figure in the Medellin Cartel who was wanted for the slaying of a DEA agent, was arrested and flown to the US in April, 1988, with the assistance of Honduran authorities.

Investigations by Honduran and US authorities have revealed that the drug trafficking networks using Honduras as a transfer point primarily involved US citizens, US resident aliens or Colombian nationals. There are no indications that coca cultivation, cocaine HCl laboratories or money laundering exist in Honduras, and the focus of drug control will continue to be the transshipment of cocaine.

Guatemala

Guatemala's role in the Central American air shipment of cocaine took on further importance in 1987. Besides being used for onward air transit to Mexico, the numerous rural and wilderness air strips of Guatemala are being used to make connections with sea-going vessels destined for the southeastern United States. Colombian cartels, with the help of Guatemalan contacts, control most of the major shipments of cocaine using Guatemala's isolated landing strips for fuel and staging stops and its ports for shipment by sea.

Guatemala's legitimate industries are Central America's largest users of chemicals, which are also used as precursors in cocaine production. A new drug control law, inclusive of precursor chemical control and seizure of assets, is presently under study by the government's drug enforcement agencies. Another concern to the government of Guatemala is domestic drug abuse. In 1987, the total number of drug-related arrests was 1,465, three times the 463 arrests recorded in 1985.

International/National Trafficking Patterns - Movement

Colombia, Peru, Bolivia and Brazil continued to be the principal sources of cocaine entering Canada in 1987. Colombia was the major source of the cocaine, supplying an estimated 40%, followed by Peru at 30% and Bolivia and Brazil at an estimated 15% each.

South America's cocaine industry expanded during 1987, despite extensive eradication and intensified enforcement efforts throughout Latin America. Increasingly, illegal cocaine trafficking involved more countries through the activities of cultivation, processing, transshipment and money laundering. A growing consumer market, expansion efforts by the powerful Colombian cartels and worsening economic conditions in South and Central America have contributed to this increased involvement by individuals and organizations in the drug trade.

At a time when Peru's international reserves have shrunk dramatically, it is estimated that about 10% of Peru's gross domestic product is coca related. For many Peruvian peasants, coca is essential to their survival, with profits 12 to 18 times greater than their expected return from legal crops. Peruvian coca leaf is first turned into coca paste before being flown or shipped by river to processing laboratories in Brazil or Colombia where it is converted to cocaine hydrochloride. Peruvian cocaine transits Brazil via Rio Branco and Cruzeiro do Sul in the state of Acre, usually by aircraft, to Colombia for processing before it is transported to North America and Europe.

In Bolivia, as in Peru, coca cultivation is essential to survival for thousands of subsistence farmers lured into this illicit trade by large profits. The coca paste extracted by local farmers in Bolivia is gathered by the buyers and moved in large quantities by land, water or air to larger laboratory sites generally located close to river systems which have easy access to Brazil. Bolivian produced cocaine reaches Brazil through border towns in Paraguay, through Buenos Aires, Argentina, and on commercial flights to Rio de Janeiro and Sao Paulo for Brazilian consumption and onward transit. Most Bolivian cocaine is transported to Brazil, where it is put on commercial airlines and shipped to Europe, where the price and market are best.

*Figure 24:
Estimated
percentage shares
of cocaine on the
Canadian illicit
market from
principal sources,
1987*

Country	Percentage of Market Share
Bolivia	15
Brazil	15
Colombia	40
Peru	30
Total	100

Colombia is the centre of the cocaine industry as the leading producer and exporter of cocaine to world markets, in addition to being a significant coca grower. Colombian drug production is influenced by such common economic factors as profit and the availability of an abundant labour force due to high unemployment. A 5% economic growth rate and a 24% boom in the Colombian construction industry during 1987 was largely attributed to narcodollars, estimated at close to US \$3 billion annually. Colombia is believed to have produced approximately 130 tons of cocaine hydrochloride in 1987, most of which was produced from imported coca paste and cocaine base. Cocaine hydrochloride laboratories, dependent on the importation of cocaine base from Peru and Bolivia, are widely dispersed and hidden throughout Colombia, both along the tributaries of the Amazon River running through the eastern Llanos and in the mountain areas of western Colombia.

If coca eradication by aerial spraying can be introduced, along with more effective ways of interdicting the importation of cocaine base from Peru and Bolivia, it is estimated that Colombian cocaine hydrochloride production would be reduced to about 100 tons in 1989. In early 1988 the Colombian government, backed by military forces, experienced significant success in its determined attack on drug traffickers. The violence of the powerful drug traffickers in Colombia, however, continued to threaten Colombia's democracy and national security.

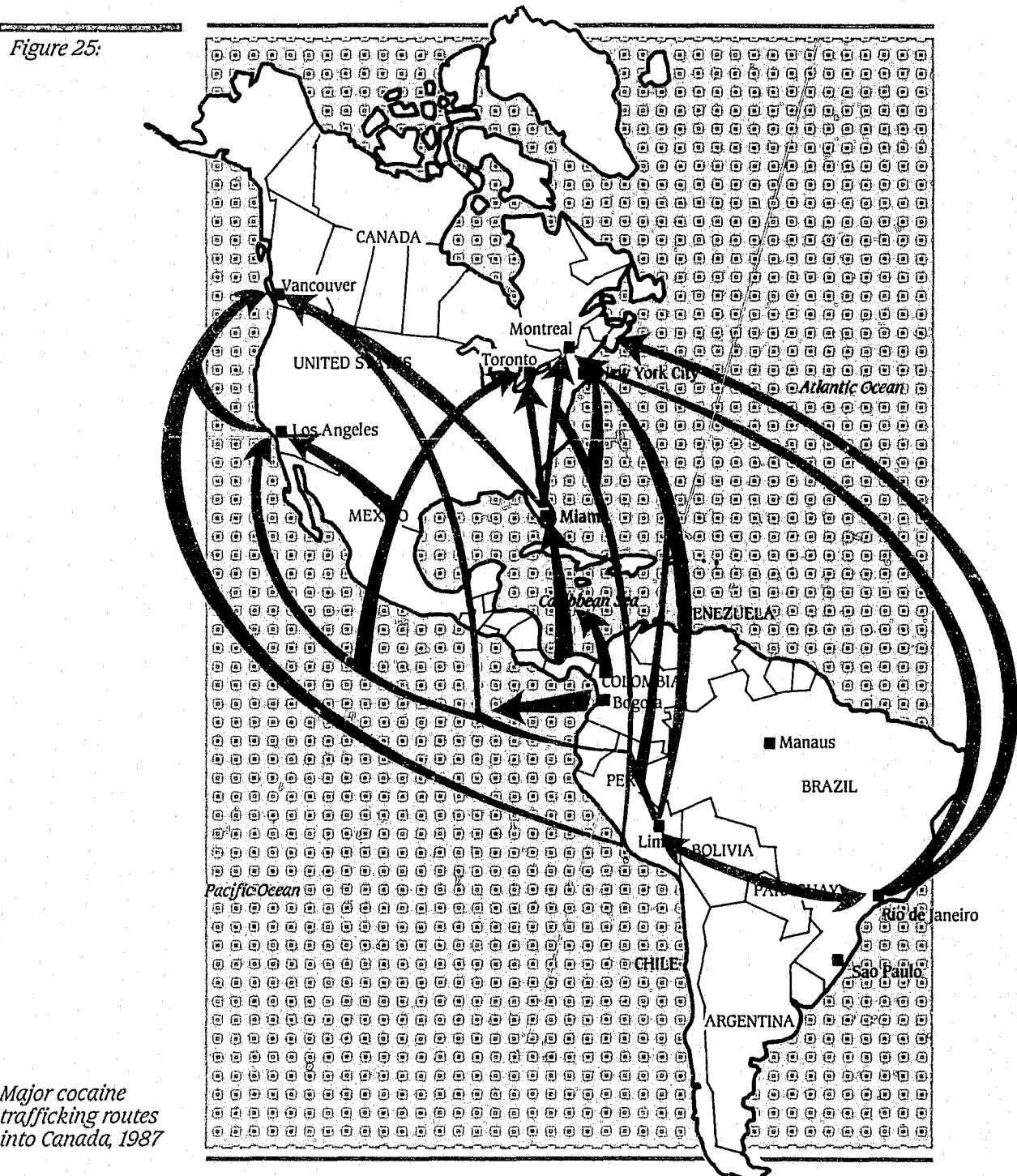
Direct air and sea routes are convenient and popular transshipment methods for Colombian cocaine en route to Canada and the United States. The principal Colombian sea ports, Buena Ventura on the Pacific coast, and Barranquilla, Santa Marta and Cartagena on the Caribbean/Atlantic coast, are gaining more significance in the export of large cocaine shipments to North America and Europe. Colombia has shipping lines whose vessels visit Vancouver, British Columbia and St. John, New Brunswick after stops at US ports on both coasts.

There are no direct airline flights between Canada and Colombia, with the exception of the tourist season charter flights from Toronto and Montreal to Cartagena. There is considerable evidence of Canadian couriers utilizing these flights for the importation of small quantities of cocaine. Direct flights from Bogota to European points by air carriers such as Lufthansa, British Airways, Air France and the Colombian airline, Avianca, are of major concern to European authorities. A quantity of the cocaine transported to Europe on these airlines could be re-exported to Canada, as some currently is to the United States. Some of the methods used for cocaine exportation from Colombia in 1987 included cocaine concealed in shipments of live goldfish, coffee, stolen legitimate packages and within hollowed-out compartments in the roof, floor and support members of sea freight containers.

There is evidence that the number of laboratories used for final cocaine HCl processing is increasing in South American countries other than Colombia, particularly in Brazil, Bolivia and Peru; yet, the overall control of this industry remains primarily with the Colombian cartels. Essential precursor chemicals needed for processing cocaine hydrochloride are purchased in Brazil or Argentina then sent by truck or boat to the laboratories, transiting either Paraguay or Ecuador easily without interdiction. Chile is another significant producer of precursor chemicals used in cocaine hydrochloride processing. An estimated 500 kilograms of

refined cocaine is produced annually in Chile. Chilean chemists have an excellent reputation in international trafficking circles and are frequently recruited by cocaine organizations in other South American countries as well as Europe and the United States.

Figure 25:



Increased cocaine production and trafficking during 1987 was particularly evident in Brazil, Venezuela, Ecuador and Argentina. Brazil produces a variety of the coca plant called epadu, precursor chemicals and cocaine hydrochloride, in addition to being a key transshipment and consumer country. Cocaine from Peru, Bolivia and Colombia is smuggled across the shared borders with Brazil using overland routes, clandestine airstrips and major airports for transshipment and distribution internationally or within Brazil. It is estimated that 30 to 50 kilograms of cocaine from Bolivia alone enter Brazil every day through Sao Paulo airport, which has 75 daily international flights, mostly to Europe and North America. Brazil's immense unprotected borders, large market and diversified transportation system, which includes major international airports at Rio de Janeiro, Sao Paulo, Recife and Manaus and many sea ports, offer ideal access for drug traffickers. Intelligence indicates that numerous arrests of traffickers from Brazil were made in Europe and the United States in 1987.

Authorities estimate 15 to 20 tons of cocaine, produced principally in Colombia, transit Venezuela annually. Maritime trafficking via commercial vessels poses the greatest threat to Venezuela, a neighbour to Bolivia and Peru and a major transshipment country. During 1986 and 1987, major seizures of cocaine in the United States involved Venezuelan ships. In April, 1987, 420 kilograms of cocaine destined for Miami, Florida were seized aboard a Venezuelan ship. In August, 1987, another seizure of approximately one ton was made in Florida from a vessel originating from Venezuela. Private aircraft are also used for cocaine transshipment through Venezuela, where numerous clandestine airports are used for cocaine trafficking.

Ecuadorian authorities advise that they have noted increased use of Ecuadorian owned ships and aircraft for the purpose of transporting cocaine, as well as an increase in the number of drug couriers transiting the major airports in Quito and Guayaquil during 1987. The opportunities for using Ecuador as a transit point to North America and Europe, especially for cocaine from Colombia and other South American processing areas, are numerous and varied considering the number of available air and sea connections.

Cocaine continues to enter Argentina primarily through the country's rugged, mountainous, 725 kilometre border with Bolivia and, to a lesser extent, through international airports throughout the country. Buenos Aires remains the primary entry point for cocaine entering Argentina. As well, cocaine enters Argentina overland and through the river networks from Paraguay, also a transshipment country for cocaine arriving from Bolivia.

Cocaine leaves Argentina aboard international commercial air carriers and cargo vessels. While the US is a significant destination, Argentine Customs and Federal Police noted an increased flow of cocaine destined for Europe during 1987. The higher profits to be made on the European market and Argentina's major air and sea connections to Europe have contributed to this shift of emphasis from the traditional market of the United States.

The Central American air route is gaining ever-increasing importance in the transportation of cocaine to the North American market. The Medellin and Cali cartels appear to be transporting quantities in excess of 500 kilograms, usually in small, twin-engined aircraft, to Honduras and

Guatemala, with transferring or refuelling stops in northern Panama or Costa Rica. These shipments are then accumulated to make up larger shipments in ton quantities to be carried by ship from Caribbean ports in Honduras, Belize and Guatemala destined for the southeastern United States. In three separate seizures of multi-ton quantities of cocaine made during 1987 this exportation method had been used. In the first incident, an ex-Canadian coast guard cutter seized in Guatemala with two tons of cocaine on board had been purchased as surplus in Miami by a front group for the Medellin Cartel and used to transport the contraband. The second case involved a Honduran vessel seized in Florida that held more than two tons of cocaine concealed in a shipment of wood and furniture. In the third incident, a twin-engined, light aircraft was seized on the west coast of Costa Rica carrying 500 kilograms of cocaine, which had just been transferred from a truck.

Figure 26:

*Representative
prices for cocaine at
successive stages of
trafficking, 1987*

South America

Farmer	- 250-500 kilograms of coca leaves - \$200-\$750
Laboratory	- 250-500 kilograms of coca leaves = 2.5 kilograms of coca paste - \$900-\$1,000
	- 2.5 kilograms of coca paste = 1 kilogram of cocaine base - \$1,300-\$1,600
	- 1 kilogram of cocaine base = 1 kilogram of cocaine hydrochloride - \$3,000-\$6,500

Canada

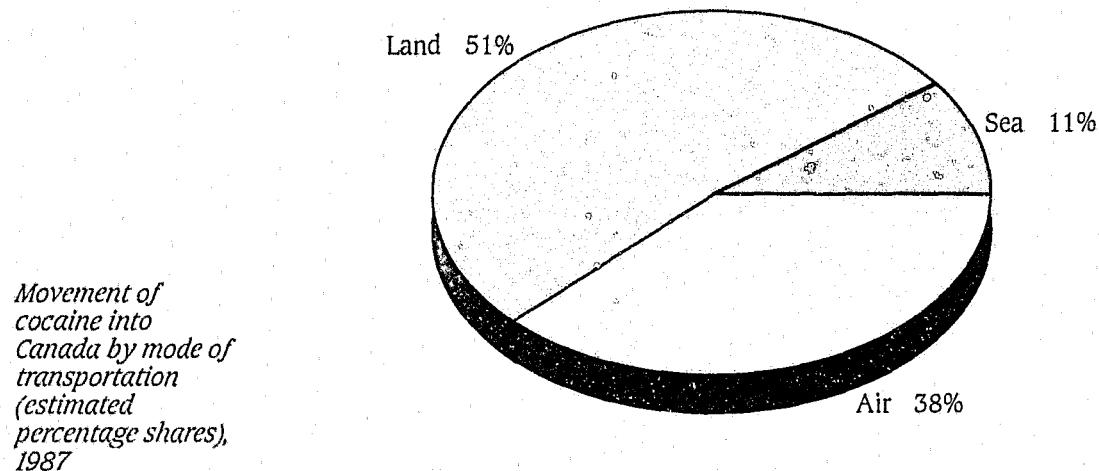
Wholesale	- 1 kilogram of cocaine hydrochloride (pure) - \$40,000-\$70,000
Retail	- 1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (50% pure) - \$1,000-\$3,300 - 1 gram of cocaine hydrochloride (50% pure) - \$100-\$250

Mexico is a major transshipment country for South American cocaine being smuggled north to the United States. A percentage of this amount ultimately arrives in Canada. Cocaine originating in Colombia, Peru, Bolivia and Ecuador is transshipped through Mexico using various methods of transport. Vessels travelling by sea use both Atlantic and Pacific shipping routes and ports. The principal mode of smuggling is by small aircraft using the hundreds of privately owned and clandestine airstrips. A significant amount of cocaine also passes through airports in Mexico, transported by individual couriers.

One of the most frequently used methods of shipping cocaine to the United States has been by small aircraft departing from numerous clandestine airfields on Colombia's Guajira Peninsula to island hop northwards through the Caribbean. Although the Colombian National Police have destroyed a sizable number of these airstrips, they are frequently repaired or replaced by the smugglers and are back in use in a short time. Recently, the Caribbean islands have become focal transit points on the eastern route for cocaine due to increased surveillance in Mexico, Central America and Colombia. Cocaine is shipped by land or sea from Colombia to Venezuela, Guyana and Trinidad and Tobago. Then it is carried by air or in small boats to the North American market, directly or via Barbados or Antigua.

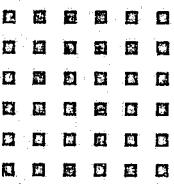
The vast majority of seizures of cocaine entering Canada involve small, personal-use quantities carried overland via the US or through the major international airports in Toronto, Montreal and Vancouver. Most of the cocaine entering Canada in 1987 was transported by land: 51%, as compared with 55% in 1986 and 20% in 1985. Air transportation was used for an estimated 38% of the cocaine reaching Canada (25% in 1986 and 79% in 1985) and sea conveyance for an estimated 11% (20% in 1986 and 1% in 1985).

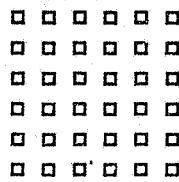
Figure 27:



5

CHEMICAL DRUGS





CHEMICAL DRUGS

Abuse and Availability Trends

The Canadian illicit market for chemical drugs is unique, considering that the major share of chemical substances are manufactured domestically. Although a portion of the supply of chemical drugs is imported into Canada from other source countries, primarily the United States, a significant volume is obtained from various sources within the country. The importance of domestic supply sources is believed to have a continuing impact on the abuse and availability trends in Canada's illicit chemical drug trade. An abundant supply of Controlled, Restricted and prescription drugs continued to reach the illicit market across Canada during 1987. The trend of vast amounts of diverted pharmaceuticals being available on the street continued to be a key factor in both chemical drug consumption and the manufacture of look-alike/act-alike drugs. The abuse of solvents and inhalants remained a concern in Canada's North, notably the Northwest Territories.

In Canada, legal controls for the principal chemical drugs of abuse fall within the purview of the Food and Drugs Act (Schedules F, G and H) and the Narcotic Control Act. In 1987, the principal prescription drugs of abuse listed under Schedule F included diazepam, flurazepam and methylphenidate. Under Schedule G, the controlled drugs most subject to abuse were methamphetamine (speed), pentazocine and the barbiturates. Schedule H lists the restricted chemical substances, of which lysergic acid diethylamide (LSD), methylenedioxymethamphetamine (MDA) and psilocybin were the predominant drugs of abuse. Phencyclidine (PCP), which is regulated under the Narcotic Control Act, continued to be one of the primary drugs of abuse during the year under review. Overall, LSD, methamphetamine, PCP and psilocybin were the leading chemical drugs of abuse nationwide.

Figure 28:

Drug Category	Charge	1983	1984	1985	1986	1987
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	4	24	24	18	14
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	100	86	36	57	73
	Total Schedule G	100	86	36	57	73
Schedule H Restricted Drugs	Possession	731	421	387	377	360
	Trafficking**	436	207	278	207	231
	Total Schedule H	1,167	628	665	584	591
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	36	20	23	12	8
	Trafficking**	50	50	30	25	19
	Importation	2	5	5	5	—
	Total PCP	88	75	58	42	27
Total		1,359	813	783	701	705

Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1983-1987*

*Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

The number of persons charged by the RCMP with chemical drug-related offences remained stable, with a total of 705 persons charged in 1987 compared to 701 in 1986. The most significant change occurred in relation to persons charged with PCP offences, which decreased by 36% in 1987 over 1986, continuing a steady decline since 1983. The number of persons charged with offences pertaining to Schedule F drugs showed a similar drop with a 22% decrease reported between 1986 and 1987. Conversely, the number of persons charged with Schedule G drug offences rose from 57 in 1986 to 73 in 1987, representing a 28% increase. The number of persons charged with trafficking offences involving Restricted drugs under Schedule H, increased from 207 in 1986 to 231 in 1987. This development largely accounted for the slight increase in the total number of persons charged with Schedule H drug offences. (See Figure 28.)

The Violator Classification System (VCS) indicated that the RCMP investigated 304 chemical drug traffickers during 1987, a 13% increase over 1986. There was an increase of 26% over 1986 in the number of investigations involving persons trafficking in more than 10 kilograms of chemical drugs. The number of traffickers dealing in less than 500 grams increased by 15%, from 119 in 1986 to 137 in 1987, while the number of persons trafficking in amounts ranging from 0.5 to 10 kilograms of chemical drugs decreased slightly between 1986 and 1987, as shown in Figure 29.

Figure 29:

Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987

Category	1984	1985	1986	1987
Traffic in 10 kilograms or more (bulk) 50,000 units or more	66	79	73	92
Traffic in 5 to 10 kilograms (bulk) 10,000 to 50,000 units	34	21	20	22
Traffic in 0.5 to 5 kilograms (bulk) 5,000 to 10,000 units	100	82	58	53
Traffic in less than 0.5 kilogram (bulk) less than 5,000 units	120	171	119	137
Total	320	353	270	304

The marked increase from 1986 to 1987 in the amount of Schedule F drugs seized is attributed to large quantities of diazepam seized in the province of Quebec during 1987. The total amount of Schedule G drugs seized increased only slightly to 12 kg 676 in 1987 from 12 kg 223 in 1986. By comparison, the total amount of Schedule H drugs seized decreased from 134 kg 005 in 1986 to 115 kg 979 in 1987. The number of LSD units seized declined significantly, from 469,916 in 1986 to 124,320 in 1987. PCP seizures also declined from 7 kg 212 in 1986 to 3 kg 212 in 1987.

Price and purity levels are important indicators of trends in chemical drug abuse. Chemical substances, notably diverted pharmaceuticals, are often used as substitutes for narcotics such as heroin. Heroin purchased at the street level ranges in purity from 1% to 90%, while laboratory analyses have revealed that poisonous substances are often intermixed with the narcotic. By contrast, prescription narcotic drugs such as hydromorphone are pure and quality controlled, and sell on the illicit market for up to \$60 for a 2 mg dosage. As previously discussed in Chapter 3, the prescription supply not only complements the narcotics market, but is also destined for drug users solely dependent on these chemical substances.

Figure 30:

Drug Category	Drug Type	1983	1984	1985	1986	1987
Schedule F	Total	.633	147.190	88.954	.091	35.179
Prescription Drugs	Schedule F	(356,309)	(5,574)	(1,179,949)	(13,421)	(1,007,625)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	79.621 (2,970)	5.738 (2,673)	8.239 (418)	11.474 (94)	.424 (78)
	Amphetamine	.150 (39,515)	.213 (12,724)	.047 (11,571)	.034 (5,396)	.128 (19,274)
	Barbiturates	.097 (12,062)	.040 (158)	.233 (4,580)	.191 (10,771)	.007 (1,971)
	Other Schedule G	191.880 (43,551)	2.152 (36,562)	2.937 (9,336)	.524 (16,372)	12.117 (65,305)
	Total Schedule G	271.748 (98,098)	8.143 (52,117)	11.456 (25,905)	12.223 (32,633)	12.676 (86,628)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	— (149,623)	.500 (155,649)	— (236,958)	— (469,916)	— (124,320)
	MDA	.822 (536)	2.801 (269)	3.768 (18)	5.292 (17)	.671 (13)
	Other Schedule H	72,028 (2,760)	48,632 (2,071)	319,810 (1,937)	128,713 (6,023)	115,308 (1,112)
	Total Schedule H	72,850 (152,919)	51,933 (157,989)	323,578 (238,913)	134,005 (475,956)	115,979 (125,445)
Narcotic Control Act	Total	15.381	6.011	20.191	7.212	3.212
	PCP	(7,777)	(305)	(2,344)	(13,415)	(215)

*Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.

Amount of chemical drugs seized in Canada, 1983-1987 - Weights in kilograms (and number of single dosage units in parentheses)*

The Ontario Regional Laboratory reports that units of methamphetamine analyzed during 1987 revealed an average purity level of approximately 27%. In the Toronto area, methamphetamine was available on a limited basis for \$3,000 per ounce or \$100 per gram. During mid-1987, intelligence indicated that antihistamine prepackaged in syringes was sold as speed for \$25 in the Victoria area of British Columbia. Also, in 1987, a clandestine tabling operation seized in the Ottawa area involved the mixture of ephedrine pills with pure caffeine. The pills were marketed as speed (methamphetamine) on the Canadian illicit market.

PCP was encountered across Canada during 1987, with supplies particularly abundant in the province of Quebec. At the street level in that province, the purity of PCP ranged from 0.5% to 2.5%, while manufactured bulk quantities reached purity levels of between 50% and 70%. Analyses of PCP samples taken from a clandestine PCP laboratory seized in the Chicoutimi area of Quebec in December, 1987, revealed an average purity of approximately 40%.

Despite the decline in LSD seizures Canada-wide, LSD abuse expanded to the more rural areas of the country during 1987, with increasing amounts of this substance being encountered in the Yukon and Northwest Territories. Large seizures of microdot and blotter LSD occurred in the provinces of New Brunswick, Alberta, Nova Scotia and Quebec. Analyses conducted by the Quebec Regional Laboratory revealed a purity content ranging from 30 to 50 micrograms per LSD unit. The Ontario Regional

Laboratory reported an average purity content of 46 micrograms per unit of LSD analyzed in 1987, as compared with purity levels of 34 to 44 micrograms per unit in 1986.

Canada continued to experience widespread psilocybin abuse in 1987, with a notable increase in the incidence of growing operations, primarily in British Columbia, Quebec and the Prairie provinces. Although a large proportion of the psilocybin supply in the Prairie provinces originated in British Columbia, an increasing number of local growing operations supplied the Prairie provinces in 1987. In British Columbia, psilocybin mushrooms were in plentiful supply at the gram, ounce and pound levels. Psilocybin mushrooms ground, covered with chocolate and molded into various shapes remained a popular preparation for ingestion in that province. Intelligence also indicated that a mixture of powdered psilocybin and LSD surfaced on the illicit market in the Langley and Chilliwack areas of British Columbia. In Quebec, consumption and cultivation of psilocybin increased during 1987, with cultivators using traditional methods developed in British Columbia. Psilocybin is cultivated in hot houses and other facilities to promote superior growth and high quality.

Look-alike/act-alike drugs were available across the country during 1987, with increases over 1986 in availability and abuse, particularly in the Vancouver and Toronto areas. RCMP intelligence in the Yukon indicates that look-alikes, with caffeine as the main active ingredient, were frequently encountered in schools during the past year. A new drug referred to as 4-r-methylamino-rex was seized in the Kingston area of Ontario in September, 1987. The substance, which was marketed as speed, is an act-alike, as it provides effects similar to speed without having similar chemical properties. In early 1988, a clandestine laboratory manufacturing the substance 4-chloro-2, 5-dimethoxy-alpha-methylbenze neethanamine, more commonly known as "DOC", was seized in the Toronto area. This drug was developed as a higher potency analogue of MDA, and had a street price of \$5 per unit.

In 1987, clandestine laboratories continued to manufacture PCP and P2P as a precursor to methamphetamine. The use of diazepam in the manufacture of counterfeit methaqualone became a heightened concern during 1987, with approximately one million units confiscated from clandestine tableting operations in the province of Quebec. Similar operations have been uncovered in previous years. Organizations in Quebec have been largely responsible for the bulk of the counterfeit methaqualone shipments destined for the illicit market in the United States.

The availability of precursor chemicals in Canada has contributed to the operation of clandestine laboratories across the country. Quebec is reported to have the highest concentration of readily available precursor chemicals. Intelligence has indicated that South American organizations involved in the cocaine trade have shown an interest in establishing clandestine cocaine laboratories in Quebec due to the availability of precursor chemicals with few restrictions in that province. In 1987, the RCMP seized two operational cocaine laboratories in Quebec. (A third clandestine laboratory seized in British Columbia involved the manufacture of synthetic cocaine.) Intelligence from British Columbia indicated that persons involved in the illicit manufacture of drugs employed various techniques, including infiltrating chemical company ownership, to ensure accessibility to precursor chemicals.

The RCMP encountered an increasing number of cases of illicit traffic in and abuse of anabolic steroids in Canada during 1987. Schedule F of the Food and Drugs Act provides for the legal acquisition of anabolic steroids through prescription from licensed medical practitioners. However, a significant trade exists in illicit market steroids, including approved products distributed illicitly, as well as counterfeit and other illegal products. Regulatory agencies and medical professionals, as well as law enforcement authorities, have detected a growing and disturbing trend towards anabolic steroid abuse by amateur and professional athletes. A number of athletes, particularly those involved in strenuous sports such as weightlifting, football, body building and track, have reportedly used anabolic steroids in an attempt to enhance athletic performance. According to the Bureau of Dangerous Drugs, anabolic steroids are readily obtainable at sports and fitness facilities across the country. The main sources of supply are: illicit import from the United States, Germany, Italy, France and other countries; diversion of steroids intended for veterinary use; illegal prescription by physicians; and illegal sale of these substances through pharmacies.

In 1987, the chemical drug user population remained stable in most regions of the country, with the exception of a resurgence in chemical drug use in the provinces of Manitoba and Ontario. In Quebec, the stability of chemical drug consumption is believed to stem from public awareness campaigns concerning the dangers of chemical drug abuse. Chemical drugs have traditionally been abused or experimented with by the younger segment of society due to comparably lower prices and the popular myth of relative safety in contrast to drugs such as cocaine and heroin. There was no modification in the chemical drug user profile for 1987, with most users being students, unemployed, and generally under 25 years of age. In Ontario, however, the user population in 1987 included persons under 30 years of age, consistent with trends observed in 1986.

In Manitoba, the resurgence of chemical drug abuse was reflected in the increased consumption among junior high and high school students throughout that province. In the Northwest Territories, the chemical user group comprised mainly school age children as well as young adults residing in the larger urban centres. The user population in New Brunswick was mainly male. However, both males and females were reportedly using illicit chemical substances in most regions of the country.

An interesting trend among users of diverted licit pharmaceuticals was revealed in the Toronto area during 1987. Three categories of abusers developed in association with the escalating number of double doctoring cases in that city: males between 22 and 30 years; females between 40 and 55 years; and chronic abusers of narcotics. The male category constituted almost 60% of all double doctoring cases recorded in 1987. These individuals are often unemployed and have criminal records involving substance abuse, including previous convictions for double doctoring offences. The female category involves middle-aged women whose addiction to chemical substances typically occurs following valid medical treatment, often associated with age-related problems. These women constituted approximately 20% of the cases reviewed; many are housewives and few possess criminal records. The third category comprises chronic abusers of narcotics. RCMP intelligence documented three cases in 1987 which had involved consecutive visits to a minimum of 100 doctors.

A survey conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario in 1987 showed trends in chemical drug abuse among Ontario adults. (See Figure 31.) Of the persons surveyed, 9% were found to have used sleeping pills at least once during the previous twelve months. This figure represents an increase from an average of 7.3% revealed in a similar survey conducted in 1984. In general, females more often than males reported use of sleeping pills. A significant correlation between age and use is apparent in both 1984 and 1987 survey results, where those aged 50 years and older are more likely than those aged 18 to 49 years to report use of both sleeping pills and tranquilizers. The reverse is true for stimulant use, with the 18 to 29 age group more inclined than those 30 years and older to report use of

Figure 31:

Drug Type	Stimulants		Sleeping Pills		Tranquillizers	
	1984	1987	1984	1987	1984	1987
Number of respondents	1,049	1,075	1,043	1,074	1,047	1,069
Percentage Use**						
Total Sample	2.5	2.6	7.3	9.0	9.3	6.7
Gender						
Male	2.6	2.0	4.6	7.1	6.1	3.5
Female	2.6	3.1	9.9	10.8	12.3	9.6
Age						
18 to 29	5.1	4.7	2.2	7.1	3.6	2.1
30 to 49	2.3	2.2	5.9	8.6	10.5	7.9
50 years and over	0.6	1.4	13.2	11.3	13.2	9.5

*Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.

**Percentage using chemical drugs at least once in the previous 12 months.

Prevalence of Ontario adults reporting chemical drug use in 1984 and 1987*

Figure 32:

Number of respondents	1983	1985	1987
	4,737	4,154	4,267
Percentage Use**			
Drug Type			
Barbiturates (not prescribed)	6.0	4.4	3.3
Barbiturates (prescribed)	11.0	9.0	7.8
Methamphetamine	3.9	3.1	3.1
Stimulants (not prescribed)	15.4	11.8	7.9
Stimulants (prescribed)	5.2	4.3	4.3
Tranquillizers (not prescribed)	5.0	3.3	3.0
Tranquillizers (prescribed)	6.5	4.7	4.9
LSD	8.6	7.4	5.9
PCP	2.0	1.7	1.3
Hallucinogens	6.0	4.8	4.5

*Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.

**Percentage using chemical drugs at least once during the past 12 months.

Prevalence of chemical drug use among Ontario Students in Grades 7 to 13 in 1983, 1985 and 1987*

stimulants. An average of 2.6% of Ontario adults indicated use of stimulants during 1987, revealing a marginal increase from 1984. Gender differences show that females reported stimulant use more often than males in 1987, while the percentages for both sexes were equivalent in the 1984 survey. The use of tranquillizers among Ontario adults declined from 9.3% in 1984 to 6.7% in 1987. Regardless of year of survey, females are significantly more likely to report use than are males.

An ARF survey conducted in 1987 on the prevalence of drug abuse among Ontario students in grades 7 to 13 revealed a general downward trend in abuse of chemical drugs since 1983. (See Figure 32.) Although the non-medical use of stimulants decreased to 7.9% in 1987 from 15.4% in 1983, the sample populations for all survey years reported non-medical stimulants as the most commonly used chemical substances during the previous twelve months. LSD remained the most widely abused hallucinogen in 1987, while the medical and non-medical use of tranquillizers, the use of methamphetamine, and the medical use of stimulants have stabilized since 1985. The medical use of barbiturates continued to be more prevalent than the non-medical use of these drugs.

Domestic Production and International/National Trafficking Patterns - Movement

Canada's illicit chemical drug supply is derived from three main sources: clandestine manufacture, diversion from medical supply channels and illegal importation. The bulk of Schedule F and Schedule G drugs enter the illicit market through diversion from licit sources, with the notable exception of methamphetamine, which is manufactured in domestic laboratories. As well, several Schedule H drugs and PCP (controlled under the Narcotic Control Act) are clandestinely manufactured in Canada, as are a number of look alike/act-alike drugs. LSD and look-alike/act-alike drugs manufactured and marketed within the United States are imported through trafficking networks supplying the Canadian illicit chemical drug market. Psilocybin, which continued to be produced from domestic free-growing hallucinogenic mushrooms on Canada's East and West coasts in 1987, was also cultivated in sophisticated indoor growing operations, a trend which first became evident in 1985.

The seizure rate for domestic clandestine laboratories decreased in 1987, with a total of four operations dismantled by the RCMP in the provinces of British Columbia, Ontario and Quebec. In mid and late 1987, PCP laboratories were seized in the Toronto area and in Chicoutimi, Quebec. Intelligence reveals that PCP laboratories in Quebec are generally operated by local traffickers who confine the sale of the drug to that province. P2P, an essential precursor chemical for the manufacture of methamphetamine, was clandestinely manufactured in Burnaby, British Columbia and Laclede, Quebec during the past year. Both laboratories were seized by the RCMP, along with additional equipment and materials intended for the manufacture of methamphetamine.

Figure 33:

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1983	Methamphetamine	Peterborough, Ontario
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Madoc, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	New Westminister, British Columbia
	Methaqualone	Montreal, Quebec
	MDA	Toronto, Ontario
1984	MDA	Victoria, British Columbia
	MDA	Surrey, British Columbia
	MDA	Burnaby, British Columbia
	MDA	Cambridge, Ontario
	Methamphetamine	St-Hilarion, Quebec
	Methamphetamine	Glen Sutton, Quebec
	PCP	St-Jerome, Quebec
	PCP	Gracefield, Quebec
1985	PCP	Laval, Quebec
	PCP	Fossambault-sur-le-lac, Quebec
	PCP	St-Ubalde, Quebec
	Morphine	Ste-Foy, Quebec
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Ste-Adele, Quebec
	Amphetamine phosphate	Pincourt, Quebec
1986	PCP	Portneuf County, Quebec
	PCP	Lac Sergent, Quebec
	PCP	Quebec City, Quebec
	MDA	Nanose, British Columbia
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1987	Methamphetamine	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Lacolle, Quebec
	PCP	Toronto, Ontario
	PCP	Chicoutimi, Quebec

*Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

*Domestic
clandestine
chemical drug
laboratory seizures,
1983-1987*

The problem of counterfeit methaqualone manufacture continued to challenge law enforcement authorities in 1987. St-Jerome and Montreal, Quebec were the sites of two major seizures of clandestine diazepam tableting operations, resulting in the confiscation of approximately one million diazepam tablets, as well as 34 kilograms of diazepam powder prepared for the manufacture of an additional several million tablets. In both cases, the counterfeit methaqualone tablets were intended for shipment to the United States. Moreover, between 1981 and 1986, several tableting operations under the direction of a Montreal organization fabricated and exported to the United States approximately 13.5 million counterfeit methaqualone tablets.

The trend of diverting pharmaceuticals as a major source for the Canadian illicit chemical drug market intensified during 1987, while indicators point to a continuing escalation of the problem in 1988.

Accordingly, the diversion of pharmaceuticals has become an increasingly important factor in the abuse of chemical drugs in Canada. In addition to Canada's laws, the United Nations Single Convention on Narcotic Drugs and the Convention on Psychotropic Substances impose treaty obligations on Canada to limit the production, manufacture, export, import, distribution and use of various psychoactive substances to scientific and medical applications. However, the potential value on the illicit market of pharmaceuticals imported for medical use is a strong incentive to diversion.

Pharmaceuticals are diverted from the legal supply system in several ways, sometimes with the voluntary involvement and consent of some health professionals. Data provided by the Bureau of Dangerous Drugs shows a decrease of 13% in the total number of reported thefts and losses involving Schedule G drugs in 1987 over 1986. This figure reverses the record increase observed in 1986. Decreases occurred for break and enter (22%), armed robbery (7%) and unexplained losses (10%), while incidents involving grab theft, diversion and loss in transit increased by 80%, 100% and 33% respectively. Despite these latter increases, the total number of occurrences for grab theft, diversion and loss in transit is considerably lower than the incidence of armed robbery, break and enter, and unexplained loss. An overall breakdown of total thefts and other losses involving Schedule G drugs shows British Columbia and Ontario with the highest incidence rates. In British Columbia, intelligence indicates that, while pharmacies are now required to have secure areas for narcotics, persons intending to commit armed robbery or break and enter often familiarize themselves with the establishments and their operations to determine precisely where the guarded narcotics are located.

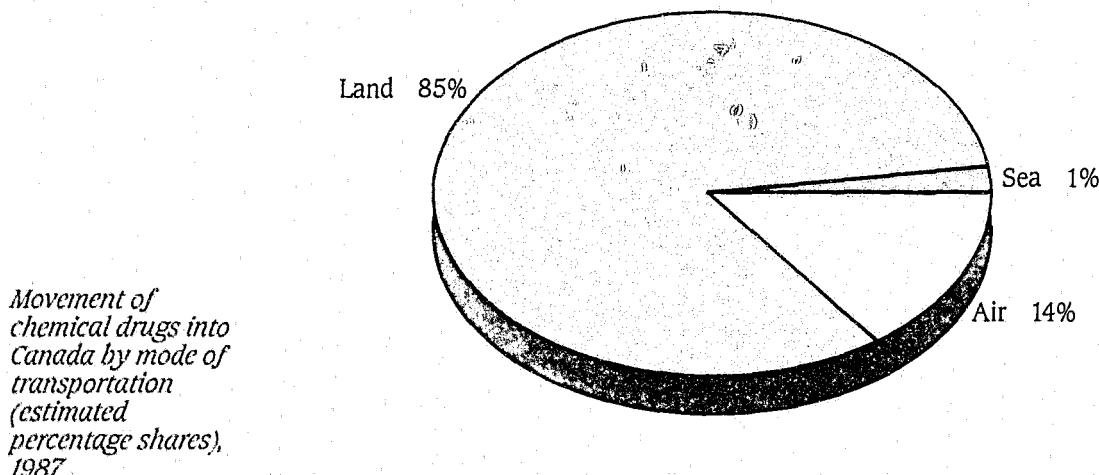
In previous years, armed robbery, break and enter, and related offences were the most common methods of illegally obtaining licit pharmaceuticals. However, during the past several years, diversion from medical practitioners by means of double doctoring has become more prevalent. The escalation of this problem in 1987 is believed to partially account for the decrease in thefts and other losses involving controlled drugs. In Nova Scotia, most licit pharmaceutical drugs enter the illicit market via double doctoring. Medical practitioners and pharmacists in that province, however, have become more aware of the methods used by offenders and have taken steps to counter them. In fact, some users are reported to travel outside the province in attempts to procure pharmaceuticals through double doctoring. Alberta's triplicate prescription program has had a positive impact on the incidence of double doctoring occurrences in that province. The diversion of pharmaceuticals is also related to the level of heroin availability. Intelligence from Saskatchewan indicated that diverted pharmaceuticals, obtained most often through double doctoring schemes, continued to be used as substitutes during periods of low heroin availability in that province in 1987. Intelligence from Manitoba indicated a decrease in the problem of diverted pharmaceuticals in general and double doctoring in particular during the last quarter of 1987, due to a steady supply of heroin during that time. (See Chapter 3 for further information regarding heroin availability and the diversion of pharmaceuticals, as well as Alberta's prescription program.)

In response to the growing problem of double doctoring in the province of Saskatchewan, a 1987 investigation, undertaken by the RCMP in conjunction with the Royal College of Physicians and Surgeons, the Pharmaceutical Association as well as four major police forces, surveyed

areas while ensuring profits gained from drug-related activity are funnelled back to the gang. In Nova Scotia, the local chapter is generally supplied by Hells Angels chapters in Quebec, or by the West End Gang in Montreal. The Prairie provinces receive supplies from both Southern Ontario and British Columbia via motorcycle gang networks. Well organized motorcycle gangs in Montreal, Quebec City and the Eastern Townships of Quebec appear to control the distribution and trafficking of chemicals, particularly LSD and PCP, within the province. By comparison, the province's illicit market for diverted pharmaceuticals is controlled by Montreal organizations having contacts in various pharmaceutical companies.

Imported chemical drugs such as LSD and look-alike drugs, primarily from the United States, enter the Canadian illicit market by land, air and sea conveyance. Given that the vast majority of look-alike/act-alike drugs are manufactured and marketed in the United States, traffickers either travel across the border to purchase supplies, or obtain shipments through mail order networks established in drug-oriented magazines and related literature. Outlaw motorcycle gangs are the prime movers of LSD shipments entering the country, which are mainly transported overland. As well, most chemical drugs manufactured domestically are routed across the country by land. In 1987, an estimated 85% of chemical drugs destined for the illicit market were moved by land, up from 80% in 1986. Air transport accounted for 14% (19% in 1986), while a negligible amount of chemicals entered Canada by sea (1%). Of the chemical drug shipments trafficked by air, a portion entered Canada through the postal system. (See Figure 35.)

Figure 35:



5,400 prescriptions. As a result, 812 charges were laid against 130 people, identifying nine doctors responsible for issuing 44% of the prescriptions. Of the 389 doctors investigated, 15 were disciplined by the Royal College of Physicians and Surgeons.

While diverted pharmaceuticals are often used as substitutes for heroin, and in the manufacture of other chemical substances, investigations have revealed a user population solely dependent on pharmaceutical drugs, as discussed earlier in this chapter. Accordingly, a myriad of illegal activities and modus operandi are employed to supply a growing demand for pharmaceuticals for other than medical use. In addition to double doctoring, break and enter, and other related offences, prescription fraud is used to illegally acquire pharmaceuticals. Traffickers often steal prescription pads and prepare forms with fictitious doctors' names. As well, individual blank forms are sold for an average of \$5 on the street. A further step is taken by teams of two people breaking into doctors' offices after regular working hours. While one individual takes a forged prescription to a pharmacy to be filled, the other remains in the office to answer the telephone call from the pharmacist for confirmation of the prescribed medication.

Figure 34:

Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1983-1987

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss		Diversion	Loss in Transit	Total
				Loss	Diversion			
1983	374	14	81	22	25	22	538	
1984	287	27	90	10	17	16	447	
1985	218	10	73	35	5	9	350	
1986	332	5	82	42	9	18	488	
1987	258	9	76	38	18	24	423	

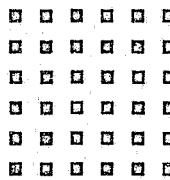
Outlaw motorcycle gangs remain an integral part of the illicit chemical drug trade in Canada, although their direct involvement became less visible during 1987. In Quebec, intelligence sources attribute this trend to the groups' growing involvement in cocaine and cannabis trafficking. Major RCMP investigations in 1987 nevertheless continued to focus on the involvement of outlaw motorcycle gangs in the clandestine manufacture of and traffic in chemical drugs.

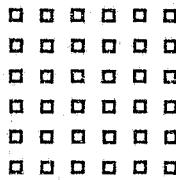
Intelligence has demonstrated that, while outlaw motorcycle gangs are the predominant traffickers for chemicals manufactured domestically, notably PCP, methamphetamine and MDA, as well as LSD imported from the United States, other less organized groups have become increasingly involved in the trafficking of such chemicals as diazepam, psilocybin and diverted pharmaceuticals. However, reports from Manitoba and Nova Scotia confirm that motorcycle gangs continued to control the production and distribution of most of the chemical drugs entering those provinces during the past year.

Patterns in the trafficking of illicit chemical drugs in Canada reveal that supplies are distributed from major urban centres to the rural and more remote areas, with Montreal, Toronto and Vancouver continuing to serve as major bases for the overall Canadian market. The Hells Angels motorcycle gang continued its longstanding role as the major supplier for the Maritime region. The gang has divided the Maritimes into areas of responsibility for its members, thus allocating responsibilities for the control of appointed

6

CANNABIS





CANNABIS

Abuse and Availability Trends

The most prevalent drugs on the Canadian illicit market in 1987 continued to be the cannabis derivatives, which were widely available in gram to multi-kilogram quantities in all regions of Canada, including the more remote and isolated areas. Patterns of abuse and availability varied across Canada, with marihuana or hashish dominating different markets. Marihuana originated from Colombia, Jamaica, Mexico and Thailand, as well as domestic cultivation. Hashish reached Canada from Lebanon and Jamaica, with liquid hashish being primarily supplied by Jamaica. Some new trends emerged across Canada in 1987, although, overall, black hashish remained the most widely sought after and abused cannabis derivative. Trinidad and Tobago surfaced as a source country for marihuana destined for the Toronto area, and Libyan and Moroccan hashish were encountered in Quebec. The Prairie provinces reported the frequent appearance of hashish stamped with the word "Accord" and a new method of distributing liquid hashish at the gram level that involved placing the drug inside small copper caps commonly used in the plumbing trade.

The amount of cannabis seized by the RCMP and Canada Customs during 1987 totalled 50,882 kg 800, an increase of 94% from the 26,250 kg 700 seized in 1986. Marihuana seizures increased by 218%, from 8,314 kilograms in 1986 to 26,475 kilograms in 1987. Hashish seizures increased from 17,837 kilograms in 1986 to 23,968 kilograms in 1987, while seizures of liquid hashish rose significantly from 99 kg 700 in 1986 to 439 kg 800, an increase of over 340%. (See Figure 36.)

Figure 36:

*Amount of cannabis seized in Canada, 1983-1987
- Weights in kilograms**

Drug Type	1983	1984	1985	1986	1987
Marihuana	23,361	3,844	3,765	8,314	26,475
Hashish	3,467	2,379	18,973	17,837	23,968
Liquid Hashish	184.7	207.5	201.7	99.7	439.8
Total	27,012.7	6,430.5	22,939.7	26,250.7	50,882.8

*Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.

Figure 37:

*Number of persons charged with cannabis-related offences, 1983-1987**

Charge	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	12,018	10,354	9,774	8,020	7,934
Trafficking**	2,682	2,014	2,433	2,191	2,565
Importation	269	271	278	154	268
Cultivation	189	192	177	242	374
Total	15,158	12,831	12,662	10,607	11,141

*Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

The number of persons charged with cannabis-related offences by the RCMP in 1987 totalled 11,141, a 5% increase over the 10,607 in 1986. The number of persons charged for cannabis importation (268) increased by 74% over the 154 in 1986. A growing trend towards domestic cultivation was witnessed by a 55% increase in persons charged with cultivation offences, from 242 in 1986 to 374 in 1987. (See Figure 37.) The number of persons charged with trafficking in cannabis totalled 2,565 in 1987, a rise of 17% from 2,191 persons charged in 1986. The Violator Classification System indicated that a total of 1,085 cannabis traffickers were investigated by the RCMP in 1987, up 16% from the 933 persons investigated in 1986. (See Figure 38.)

Figure 38:

Category	1984	1985	1986	1987
Traffic in Marihuana - 1,000 kg or more				
Hashish - 500 kg or more	107	147	135	122
Liquid Hashish - 50 kg or more				
Traffic in Marihuana - 500 kg to 1,000 kg				
Hashish - 250 kg to 500 kg	35	80	47	41
Liquid Hashish - 25 kg to 50 kg				
Traffic in Marihuana - 100 kg to 500 kg				
Hashish - 50 kg to 250 kg	113	121	72	117
Liquid Hashish - 5 kg to 25 kg				
Traffic in Marihuana - 50 kg to 100 kg				
Hashish - 25 kg to 50 kg	161	167	92	111
Liquid Hashish - 2.5 kg to 5 kg				
Traffic in Marihuana - 10 kg to 50 kg				
Hashish - 1 kg to 25 kg	195	283	308	288
Liquid Hashish - 0.5 kg to 2.5 kg				
Traffic in Marihuana - Less than 10 kg				
Hashish - Less than 1 kg	194	267	279	406
Liquid Hashish - Less than 0.5 kg				
Total	805	1,065	933	1,085

Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1987

Figure 39:

	1985	1987
Number of respondents	4,145	4,267
		Percentage Use**
Sex		
Male	24.4	18.7
Female	17.9	13.2
Overall	21.2	15.9
Grade		
7	4.7	3.8
9	18.3	12.1
11	35.1	24.3
13	30.8	30.5

*Percentage of Ontario students reporting cannabis use in 1985 and 1987**

*Surveys conducted in 1985 and 1987 by the Addiction Research Foundation of Ontario.

**Percentage using cannabis at least once in the past 12 months.

Two surveys were conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario in 1987. (See Figures 39 and 40.) Among students in grades 7 to 13, cannabis followed alcohol and tobacco as one of the most widely used substances in 1987, as it had in previous years. For the first time since 1977, however, there was a significant decline in the use of cannabis. Between 1985 and 1987, overall student use fell from 21.2% to 15.9%. Not only was the 1987 estimate the lowest for the past decade, it is half the 1979 and 1981 estimates. Other findings were that males continued to be significantly more likely to report use than females (18.7% versus 13.2% in 1987 and 24.4% versus 17.9% in 1985 respectively).

According to the adult survey, an average of 9.5% of Ontario adults used cannabis at least once during the past 12 months. Generally, adult use declined less significantly than student use, from 11.2% in 1984 to 9.5% in 1987. The prevalence of cannabis use declined among the 18 to 29 year olds (from 28.5% to 20.0%) and increased among the 30 to 49 year olds (from 6.3% to 9.2%). Regardless of year, males were more likely to report use than females. The educational level and occupational status of respondents also appeared to be significantly related to reported use. No respondents with elementary school education reported use, compared with 10.7% of those with secondary education and 10.6% of those with post-secondary education. No significant relationship between cannabis use and gross family income was found among the respondents. The frequency of marihuana use decreased from 67.3% in 1984 to 61.7% in 1987 among those who reported use less than once a month, yet those who reported daily use increased from 4.7% in 1984 to 5.4% in 1987.

Figure 40:

Marihuana use by Ontario adults in 1984 and 1987*

	1984	1987
Number of respondents reporting use	117	102
Frequency of reported use	%	%
Less than once a month	67.3	61.7
Once a month	10.0	6.5
Two to three times per month	7.9	8.2
Once a week	1.9	5.5
Two to five times per week	8.2	12.8
Daily	4.7	5.4

*Surveys conducted in 1984 and 1987 by the Addiction Research Foundation of Ontario.

RCMP drug sections across Canada reported increased seizures of domestic marihuana, with more potent varieties available in 1987 than in previous years. Joint RCMP operations in British Columbia, traditionally the province most prolific in marihuana cultivation because of its moderate climate, resulted in seizures of thousands of marihuana plants grown principally on Crown land. Two separate RCMP investigations in Ontario and Quebec involved multi-ton seizures of domestically grown marihuana. The Ontario cultivation site contained "Indica", "Ordica" and "Sativa" plants that were leafier and more potent than types usually produced in this region. The cannabis seeds for these cultivations originated in California. Nova Scotia also reported increased seizures of cultivation sites coupled with an ideal growing season, which resulted in more potent strains with THC levels comparable to those of imported varieties.

A dramatic increase in hydroponic cultivation was reported throughout Canada in 1987. One location in British Columbia reported the dismantling of some 31 hydroponic cultivation operations within their region alone during 1987. Hydroponic systems using sophisticated watering, lighting and heating equipment can yield significantly higher profits by producing excellent quality cannabis with up to three or four harvests a year, an obvious advantage over Canada's short growing season. Less risk of detection is another advantage of indoor cultivation. This method of cultivation is increasing also as a preliminary growth stage for transplant to outdoor plots, as it accelerates the maturation of plants prior to transplanting. Intelligence indicates that marihuana cultivation in Canada is gaining significance as a prime source of income for growers. In 1987, domestically grown marihuana was reportedly selling for between \$200 and \$500 per pound on the Canadian market, depending on quality and availability. As well, a total of four clandestine liquid hashish laboratories were dismantled in Canada by the RCMP during 1987. (See Figure 46.) These laboratories were involved in the conversion of cannabis into marihuana oil or liquid hashish.

In 1987, both the East and West coasts of Canada continued to be used as transshipment or drop-off areas for cannabis destined to Canada and the United States. Motherships, principally from Thailand, Colombia and Lebanon, off-load their cargo at sea to other smaller vessels which in turn off-load on the western shores of British Columbia or along the eastern shores of New Brunswick, Nova Scotia and Newfoundland. Secluded bays and inlets along both coasts are the primary drop-off points for the multi-ton shipments of marihuana or hashish. The cargo may be picked up immediately by an off-shore team or may simply be left at the site for retrieval at a later date. Two mothership operations investigated by the RCMP in 1987 resulted in multi-ton seizures of cannabis. In September, 6,970 kilograms of marihuana believed to have originated from Thailand were seized in British Columbia's Lower Mainland area. The second mothership seizure involved approximately 14 tons of hashish originating from Lebanon, intercepted in the Trinity Bay area of Newfoundland.

Marihuana and hashish reached Canada from the source countries by sea on either coast, through major airports and by land over the shared border with the United States. Liquid hashish arrived primarily via courier at Toronto's Pearson International Airport. The postal system was another frequently used method for smuggling cannabis into Canada in 1987, primarily from Jamaica, Colombia, Thailand and the United States.

Developments in Source Countries

Colombia

Cannabis continues to be one of the major illegal crops grown in Colombia, primarily for export to Canada and the United States. In 1987, although cannabis cultivation in the traditional growing zones of Colombia decreased, fewer cannabis crops were eradicated. As a result, after a steady decline in gross production in 1985 and 1986, Colombia experienced increased marihuana production for export in 1987.

The major marihuana growing areas were the north and west faces of the Sierra Nevada mountains, and the Serrania de Perija mountains bordering Venezuela, both in northeastern Colombia. It is in these areas that the government of Colombia's Directorate of Anti-Narcotics (DAN) has had continuing success with aerial application of the herbicide glyphosate to counter cannabis cultivation. DAN conducted year-round eradication, with emphasis on crop fumigation as early in the growth cycle as possible, thereby reducing the harvest, discouraging cultivation and depleting future cannabis seed supplies. This aggressive eradication program led Colombian cannabis growers to move to other areas in 1987. Intelligence indicated that a number of growers in the Sierra Nevada region are now returning to licit agriculture. Significant cultivation was observed in 1987 in the Sierra de San Lucas range, the department of Bolivar, the Serrania de Darien range near the Gulf of Uraba, and the Panamanian border area.

Total cannabis cultivation in Colombia dropped from between 15,000 and 20,000 hectares in 1986 to approximately 13,000 hectares in 1987, while the estimated eradication also declined, from approximately 11,500 hectares in 1986 to an estimated 8,000 hectares in 1987. Colombia's net production of cannabis in 1987 was believed to be 5,500 tons. Increasing drug consumption among Colombia's youth as well as the growing economic power of the traffickers and their corruptive influence on all levels of society are of major concern to government and community leaders in Colombia. An estimated 100 tons of marihuana are consumed domestically in Colombia. Increasingly, many Colombian citizens are involved in some aspect of the drug industry. Cannabis and coca growers make considerably higher incomes than they would from legal agriculture or unskilled labour. Profits made in the drug industry are credited for boosting the national economy.

Despite the Colombian government's commitment to combatting drug trafficking, Colombia's drug traffickers have continued to acquire enormous profits and power. The Medellin and Cali cartels in particular control most of the drug industry through intimidation, blackmail and terrorist activities. The resulting violence has threatened the security and stability of the entire country. (See Chapter 4: Cocaine - Developments in Source Countries, Colombia, for additional information.)

Jamaica

Jamaica is one of the major marihuana producing countries in the Western Hemisphere. It supplies Canada, the United States and Europe. Jamaica exports marihuana, hashish and liquid hashish to North America, with Canada the main recipient of the latter. The third largest of the Caribbean islands, Jamaica has a population of approximately 2.5 million concentrated primarily in the cities of Kingston and Montego Bay, which are popular tourist centres with international airports. Jamaica's ideal climate and location create excellent opportunities for cultivation and trafficking of marihuana.

Cannabis is cultivated throughout Jamaica. The north-central and south-central areas of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester and Hanover, however, are the principal growing areas. These areas are extremely mountainous, with soil and climatic conditions

conducive to the cultivation of marihuana crops year round. Authorities report that approximately 4,000 hectares were cultivated in both 1986 and 1987; however, approximately 2,750 hectares were eradicated in 1987 and 2,000 hectares were eradicated in 1986 through manual chemical spraying. The total production during 1987 was estimated at approximately 3,000 tons.

A poor economy and low wages also contribute to Jamaica's role in international drug trafficking. While marihuana cultivation is a principal means of subsistence for many farmers in Jamaica, trafficking in cannabis is a lucrative business for many others. From the small informal trader to the major traffickers, members of trafficking groups belong to every socio-economic level of Jamaican society. The major distributors are organized crime figures who deal in large quantities and employ various means of transporting marihuana. In 1985, the government of Jamaica identified 26 major groups involved in marihuana trafficking and connected to foreign traffickers in North America, Europe and South America.

Drug abuse in Jamaica is a serious problem and has increased dramatically within the last decade. Marihuana is the major drug of abuse in Jamaica, followed by cocaine. Historically used for medicinal and recreational purposes, marihuana continues to be used by agricultural workers, as a medicinal tea or in ointment for external application, and as part of certain religious rituals. A recent national survey among secondary level students in Jamaica showed that 26.8% of the females and 30.5% of the males had used marihuana. A concentrated effort to curb the use of drugs in Jamaica by the Jamaican Police and Security Forces resulted in increased seizures during 1987: approximately 215 tons of marihuana were confiscated in 1987, compared with 196 tons in 1986.

Figure 41:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1987

Country	Drug Type and Percentage Share		
	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Canada	20	—	5
Colombia	20	—	—
Jamaica	20	10	88
Lebanon	—	60	7
Mexico	15	—	—
Pakistan/India/Southwest Asia	—	30	—
Thailand/Southeast Asia	20	—	—
United States	5	—	—
Total	100	100	100

Mexico

Mexico was the leading producer and largest supplier of marihuana to the United States in 1987. With a population of 78 million, Mexico covers an enormous land mass of two million square kilometres bordered by the United States to the north and Guatemala and Belize to the south. Approximately 9,000 hectares of marihuana, the same amount estimated in 1986, were under illegal cultivation in Mexico during 1987. The Mexican Attorney General's Office reported that 3,580 hectares of marihuana were eradicated in 1987. Approximately 5,420 tons of marihuana were available for export in 1987, a marginal increase over 1986's estimate of 5,200 tons.

Marihuana cultivation is found in every state in the Republic of Mexico. Traditionally, the main production areas for marihuana, as well as for opium poppies, have been the mountainous and sparsely populated northwest states, although, recently, marihuana cultivation has expanded to central and southern states. Principal growing areas for marihuana are in the more western states of Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco and Michoacan. Cultivation varies from being a subsistence occupation for countless small farmers to a major and well-organized illegal industry. Subject to the climate, there are two marihuana crops per year in Mexico. One is planted in May and harvested in the fall; the other, which yields a lower quality crop, is planted in the fall and harvested in the spring. Because of ideal climatic conditions in the last three years, including 1987, bumper crops are expected to continue unless drought conditions reduce year round cultivation.

The Attorney General's Office of Mexico committed more than 1,600 persons and 60% of its budget in 1987 to Mexico's drug enforcement efforts, which were assisted by the United States. The US/Mexico border has become an increasing focus of drug-related activity, and extensive drug enforcement co-operation between Mexico and the United States is an important bilateral issue.

The economic situation in Mexico continued to deteriorate in 1987, characterized by high inflation, high domestic interest rates and a large public deficit. In many Mexican states, drug trafficking bolsters weak economies by providing investment capital and employment. Widespread rural poverty and high unemployment in Mexico encouraged peasants to cultivate lucrative illegal crops and traffic in illegal drugs. An estimated 40% of the Mexican workforce is unemployed or underemployed. With a minimum wage of \$3.00 a day, wages did not keep pace with either the drop in value of the peso or inflation. The decrease in purchasing power has led to a reduced lifestyle for both the urban middle class and the rural communities. These conditions have encouraged increased participation in the illegal drug trade in Mexico.

Although Mexico's drug traffickers are not allied with leftist guerrilla groups, as in South America, acts of violence against police and among traffickers are commonplace. The murders of a federal judge, police commander and a DEA agent in Mexico by suspected drug traffickers since 1985 were instrumental in increasing eradication, interdiction and anti-corruption efforts by the government of Mexico over the past year. As a result, traffickers now exercise greater discretion and caution with regard to Mexican authorities. A recent development in Mexico is the growing presence of Colombian and other South American drug traffickers, whose violent methods and activities pose a greater threat to the government than Mexican traffickers.

In 1986, the government of Mexico responded to the growing social and health problems created by increased domestic drug consumption by establishing a national council on alcohol and drug abuse. Marihuana is Mexico's leading drug of abuse, followed by inhalants and amphetamines, then cocaine and heroin. Drug abuse in Mexico has been directly influenced by the expanding illegal drug trade; however, this trend may stabilize at least, once it is addressed by the government's education and prevention programs.

Thailand/Southeast Asia

Production of marihuana in Thailand has continued to rise since 1980, with record crops reported in 1987. Considered on international markets, particularly North America, to be of superior quality, Thai marihuana is cultivated primarily for export. Although marihuana production in other Southeast Asian countries has increased, Thailand is the leading producer and exporter of marihuana in the region known as the Golden Triangle. Thailand's well-developed domestic and international transportation systems, which accommodate a huge tourist flow, and its proximity to Laos and Burma contribute to its major role as a marihuana producer and shipment point.

Cannabis is cultivated mainly in the northeast of Thailand and in Laos. Within the past several years, however, cultivation has spread to southern Thailand, southwest Thailand along the border with Kampuchea and central Thailand bordering Burma. Marihuana is grown in the hot and humid region of northeastern Thailand by the Thais, whereas opium poppy, also a major illegal crop in Thailand, is grown by nomadic hilltribe people. Along the 800 kilometre Mekong River, marihuana cultivation can be seen almost everywhere, with increasing cultivation showing up on the Laotian side of the Mekong. A recent trend is the production of the more profitable and higher THC content variety called sinsemilla.

The countries of Laos, Burma, Kampuchea and, most recently, Vietnam all contributed substantially to the supply and outflow of marihuana from Southeast Asia. Burma in particular was the site of increased production of marihuana, grown primarily by the Karen rebels. The marihuana market is more lucrative in Burma, where farmers and traffickers make more profit growing marihuana than opium, another major crop in this area. Cheap labour costs, ideal climate and year round harvests make producing marihuana at least five times more profitable to traffickers than producing opium. As production in surrounding countries increases, the price of Thai marihuana is expected to drop.

The Thai government reported the seizure of over 2,500 tons of marihuana in 1987, an increase of approximately 34% over the 1,870 tons seized in 1986. Marihuana seizures in Burma also escalated in 1986/87 over recent years. Burma reported seizures totalling 126 tons in 1987, compared with 324 kilograms in 1985.

Trafficking activities in Thailand are controlled by ethnic Thai/Chinese who have an extensive worldwide network. Several marihuana trafficking groups have been identified through the efforts of the Foreign Anti-Narcotic Community (FANC) members, who work closely with Thai authorities.

Domestic marihuana use, which is increasing at an alarming rate in Thailand, is considered fashionable by some members of the Thai middle and upper classes, a trend influenced by the many foreign tourists from North America and Europe. Although there are no consumption level statistics, indications are that after opiates, marihuana is the most popular drug of abuse.

Lebanon

Lebanon was the leading producer of hashish for export to other Middle Eastern countries, Europe and North America in 1987. An estimated 60% of the hashish smuggled into Canada originates from Lebanon. Continuing civil war in Lebanon throughout 1987 impeded accurate drug intelligence and drug enforcement by the government of Lebanon. However, the US Department of State's *International Narcotics Control Strategy Report, 1988*, estimates that 16,000 hectares of cannabis were grown in Lebanon in 1987, producing approximately 48,500 tons of cannabis and yielding an estimated 700 tons of hashish.

Most of the cannabis, as well as opium poppies, continued to be cultivated in the Syrian-occupied Bekaa Valley during 1987. A group of Shiite Muslims known as the *Ashiar*, once migrant labourers themselves, is believed to control the hashish industry in this area under the rule of the Syrian Army. Cannabis cultivation and production increased during the war which began in 1972 and is responsible for an estimated 80% of the revenue in the Bekaa Valley. The 20 to 25 militia groups use drug trafficking and production to augment their finances and make effective drug enforcement difficult for the central government of Lebanon.

Pakistan/India/Southwest Asia

Pakistan and India remained significantly involved in the illicit production, conversion and trafficking of hashish during 1987. Surrounded by other hashish producing countries such as Afghanistan, Iran and Nepal, India and Pakistan also continued to serve as major transit areas for hashish from Southwest Asia destined to world markets.

No figures are available on the amount of cannabis cultivated within Pakistan in 1987. According to the Pakistan Narcotics Control Board (PNCB), domestic demand alone was an estimated 800 tons of hashish for use by approximately 600,000 users during 1987. Pakistan's drug enforcement efforts were focused on domestic heroin production, trafficking and consumption, with cannabis production viewed as a less significant problem. Nevertheless, authorities in Pakistan seized over 158 tons of hashish and made 19,568 cannabis-related arrests.

Over the past five years, considerable smuggling has taken place at the India/Pakistan border; however, recent security measures have reduced drug trafficking considerably. Most of the hashish seized by Indian authorities at these points of importation in 1987 was produced in Pakistan and Afghanistan.

Until a few years ago, cannabis cultivation was permitted in some northern Indian states for the production of "hemp". At present however, only Orissa and Madhya Pradesh states cultivate cannabis for medical and research purposes on small tracts of land. Cannabis use and cultivation have a long tradition in India. Although committed to phasing out licit cannabis cultivation by 1989, Indian officials assigned priority in 1987 to the control of heroin production and consumption. There were no available figures for cannabis cultivation during 1987. In 1986, the Indian Narcotics Control Bureau destroyed over 162 hectares of illicit cannabis cultivation in the state of Kerala in southern India. The fields, well-hidden and on virtually inaccessible terrain, had been detected at altitudes of over

International/National Trafficking Patterns - Movement

Colombia

Colombian marihuana accounted for an estimated 20% of the 1987 market share of illicit marihuana in Canada. Maritime smuggling using noncommercial vessels continued to be the most common method of transporting marihuana from Colombia to North America. Colombian marihuana reaching Canada often transited the United States, particularly Florida.

Marihuana was cultivated principally in the traditional growing areas of northeastern Colombia during 1987. Generally, harvested marihuana is stored in the same area in which it is grown or in neighbouring areas such as the Guajira Peninsula, where it is hidden in thickets and secluded areas near the sea coast to await pick-up by ocean-going vessels. Until recently, considerable amounts of processed marihuana were transported from the traditional cultivation and storage sites in the Sierra Nevada and the Serrania de Perija to intermediate transfer points along the Caribbean Sea by aircraft. By 1987, however, the bulkiness and market value of marihuana no longer justified the high cost of air transportation. Instead, cannabis is transported by truck to the Caribbean coastline, then carried to transfer points in the Caribbean by fishing vessels or other small sea craft. Often, the marihuana is transported in 45 kilogram bales wrapped in black plastic similar to that used in garbage bags. The bales are well taped and covered with burlap for protection during shipping. Some of the marihuana is still placed on board large freighters visiting the Caribbean ports of Barranquilla and Santa Marta. In March, 1987, a nine ton containerized shipment of marihuana originating in Colombia was seized from a Liberian registered vessel by port authorities in Montreal. This shipment had been trucked from Cucuta near the Venezuelan border and loaded on board the vessel disguised as a shipment of ceramic roofing tiles.

Figure 42:

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1987

Source Area					
Level and Weight	Colombia	Jamaica	Thailand	United States	Mexico
Source 1 pound	\$115-\$135	\$25	\$25-\$70	\$350-\$1,450	\$600
Trafficker (Canada) 1 pound	\$700-\$2,200	\$400-\$1,400	\$3,800	\$2,100-\$3,300	\$1,800-\$2,500
Street (Canada) 1 ounce/unit	\$60-\$250	\$35-\$165	\$25-\$40 per stick	\$insemilla \$210-\$300	\$200-\$250

2,100 metres. Since then, small plots have reappeared occasionally; this may indicate new methods of cultivating cannabis in order to avoid detection.

Nepal, which borders India to the north, continues to be a major source of marihuana and, to a lesser extent, hashish. In 1987, 8,633 kilograms of hashish and 45,413 kilograms of marihuana of Nepalese origin were seized in the Indian states of Bihar and Uttar Pradesh bordering Nepal. Besides Nepal, Bhutan is also becoming a source country for marihuana. With India's goal to stop licit cannabis cultivation by 1989, the tempo of marihuana smuggling from Nepal and Bhutan may increase considerably. Since marihuana does not form a significant part of the drugs exported out of India, it is believed that the bulk of marihuana smuggled into India from Nepal is for local consumption. Most drug addicts live in the cities of New Delhi and Bombay. However, as user estimates were concerned exclusively with opium and heroin addicts, no estimate of cannabis users in India was available for 1987.

United States

Cultivation and eradication of commercial grade marihuana increased significantly in the United States in 1987. Domestic demand was met mainly by domestic cultivation and importation from Mexico and Jamaica. According to the *Narcotics Intelligence Estimate, 1987*, produced by the National Narcotics Intelligence Consumers Committee, an estimated 3,000 to 3,500 tons of marihuana were harvested for use in the United States in 1987. This represents approximately 25% of the total marihuana available on the US market, and an increase in domestic production from 1986's estimate of 18%.

During 1987, approximately 7.4 million cultivated cannabis plants were destroyed through the US Domestic Cannabis Eradication-Suppression Program, in which 46 states participated. This was an increase of over 63% from the 4.7 million eradicated in 1986. Kansas, Hawaii, Tennessee, Louisiana, Kentucky, Missouri and California were responsible for approximately 79% of the 1987 eradication program total. Also eradicated were 105 million low potency, fibre-type cannabis plants located primarily in Indiana. Arrests related to this program increased by 17%, to 6,502 in 1987 from 5,536 in 1986. Sinsemilla, the unpollinated female plant with a higher THC content, represented over 40% of crops eradicated in 1987, a rise from the 26% it represented in 1983. Other discernible trends in 1987 were sophisticated growing techniques such as cloning, hydroponics and indoor cultivation.

Cannabis, marihuana in particular, remained the principal drug of abuse in major cities throughout the United States during 1987. Although the number of marihuana-related hospital emergencies reported in the United States increased by 40% from 1986 to 1987, a long-term downward trend in marihuana use among high school seniors was noted in the findings of a 1987 survey sponsored by the National Institute on Drug Abuse (NIDA). The results of this survey among students in some 130 public and private schools nationwide indicated marihuana and hashish use fell to its lowest level since 1978. The proportion of students who used marihuana daily declined by more than 66% from 1978 to 1987, indicating a continuing downward trend in marihuana use nationally.

Intelligence indicates that some Colombian growers expanded their marihuana cultivation operations into other locations on the west coast of Colombia during 1987 to avoid detection by authorities. Conventional eastern routes and methods of transportation were utilized for marihuana grown in these areas; nonetheless, the Pacific coastline may become an alternative shipping route in the years ahead for cannabis destined to North America.

Jamaica

The proximity to the United States and other Caribbean islands makes Jamaica a natural staging area for drugs originating in other countries, especially South America. Situated some 1,100 kilometres from Miami, Florida, and central to major producing and consuming countries, Jamaica's geographic location facilitates the onward movement of marihuana to world markets. Traffickers continued to use ships to transport multi-ton quantities of Jamaican marihuana to North America in 1987. General aviation aircraft also were used to smuggle a sizable percentage of the marihuana, using airdrops to waiting vessels or landings in the Bahamas as well as in the United States.

An estimated 3,000 tons of marihuana were available for export from Jamaica in 1987. The harvested and compressed marihuana is usually stacked under heavy foliage and canvas or in huts located near the growing sites, and subsequently transported to the nearest airstrip to await shipment. Four-wheel-drive vehicles and river rafts are among the conveyances used to transport marihuana from the growing and storage areas in the mountains to illegal airstrips located throughout the island. The Jamaican Security Forces regularly destroy these airstrips; however, they are often rebuilt within days.

Large shipments of marihuana are smuggled from Jamaica's numerous bays and inlets by boats of all sizes and descriptions. There is also a steady flow of marihuana as well as other drugs leaving Jamaica via commercial air and shipping routes. A common method of smuggling marihuana is via containerized cargo, often disguised as legitimate export products. As a result of this practice, certain airlines threatened to suspend all cargo services or pull out of Jamaica completely in 1987. In one case, a leading American company cut off one of its Jamaican suppliers and planned to completely suspend the purchase of items made in Jamaica if this practice continued.

Thousands of tourists visit Jamaica weekly; this, coupled with Jamaica's close ties to Canada and the United States and the fact that English is the country's principal language, facilitates contacts and business dealings for illegal purposes between individuals of these countries. The low level traffickers on the north coast are the most likely to have contacts with regular tourists. They are also the main shippers of marihuana in small quantities via mail envelopes, small packages and tourist couriers. Favoured concealment methods include body packs, carried and checked luggage, and air and sea freight. Most Jamaican marihuana is destined for the United States, followed by Canada and Europe. Canada is the predominant market for Jamaican liquid hashish.

Mexico

Mexico is a primary source of marihuana as well as a major conduit for illegal drugs destined for North America. South American cocaine and marihuana mainly transit Mexico destined for the United States and Canada. Mexico is estimated to have supplied approximately 15% of the marihuana smuggled into Canada in 1987. A seizure in Mexico in early 1988 of over 30 tons of marihuana originating in Thailand suggests that Mexico is being used as a transit point for Southeast Asian marihuana destined for the North American market.

Figure 43:

*Representative
prices for hashish
at successive stages
of trafficking, 1987*

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan/India
Source		
1 pound	\$20-\$35	\$18-\$34
Trafficker (Canada)		
1 pound	\$1,600-\$3,500	\$1,600-\$3,500
Street (Canada)		
1 ounce	\$150-\$550	\$150-\$550
1 gram	\$10-\$30	\$10-\$30

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Despite a mountainous terrain and virtually unnavigable inland waters, Mexico has one of the most extensive domestic transportation systems in Latin America. Well-developed rail, highway and air transportation systems serve the major economic centres of the country, which occupies a land mass of almost two million square kilometres. This, combined with Mexico's geographic location, a 3,200 kilometre border with the United States and shared borders with Belize and Guatemala, make it a natural transit point for drugs en route to North America.

Cannabis was cultivated in the mountainous regions of most states in Mexico during 1987. Harvested marihuana is packaged almost immediately, with minimum stockpiling, then shipped from cultivation areas in bulk quantities via van, bus or truck to the more populated centres. A myriad of back roads, trails and footpaths make interdiction difficult at this stage. Marihuana is then transferred, primarily to the United States, by land, sea or small aircraft using numerous clandestine airstrips. Seizures along the US/Mexico border in 1987 indicated that most marihuana was smuggled into the United States by vehicle. The use of private aircraft for smuggling Mexican marihuana into the United States accounted for only 5% of the 400 tons seized by the Mexican government during 1987.

Several cases involving Canadians in 1987 revealed well organized importation networks for the transportation of illegal drugs to Canada from Mexico transiting the United States. The arrest of a major Mexican trafficker in Montreal and his associates based in the United States and Canada in June, 1987, resulted in the dismantling of a Tijuana-based marihuana, hashish and cocaine smuggling organization responsible for exporting marihuana by the ton into the US and Canada over a six year

period. Frequent direct Mexico City to Montreal flights via Iberia Airlines and the large number of charters between Mexican resorts and major Canadian cities facilitate direct importation of marihuana and other drugs into Canada from Mexico by individual couriers.

Thailand/Southeast Asia

Marihuana, Thailand's principal illicit export crop, was cultivated in 31 provinces throughout the country during 1987. Marihuana is transported from Thailand principally by air and sea. Thailand's share of the illicit marihuana market in Canada in 1987 was estimated at 20%, an increase over the 15% market share estimated in 1986.

A considerable amount of the marihuana attributed to Thailand is cultivated in Burma and Laos. Immediately after harvesting, marihuana is made into Thai sticks by the farmers, then sold to local people who in turn sell their shipments to mid-echelon financiers living in larger cities. The financiers are responsible for packaging the marihuana into larger pressed quantities, often in vacuum-sealed plastic containers which reportedly keep the marihuana fresh for up to two years. The packaged marihuana is either stored in small factories or *godowns*, sometimes with legitimate crops to conceal the contraband, or loaded onto large trucks and transported to the major financiers in Bangkok where it is put in airtight, waterproof, galvanized iron containers used for sea cargo. At this stage, the marihuana is usually loaded aboard fishing boats off the western coast or in the Gulf of Thailand from the cities of Trat and Sattahip to Prachuap Khiri Khan and Chumphon, then transported to waiting foreign-owned ships. There are over 20,000 Thai fishing trawlers plying international waters, many of which are equipped with radar and satellite communication systems to precisely locate motherships which may be several hundred kilometres offshore. Ships with illicit cargoes destined for Europe wait in the Andaman Sea off the coast near Phuket, whereas ships headed for the United States wait off the western coast of Thailand, often transiting Penang, Malaysia or Singapore.

Figure 44:

Level and Weight	Source Area	
	Jamaica	Lebanon
Source 1 pound	\$1,125-\$1,250	\$290-\$320
Trafficker (Canada) 1 pound	\$3,000-\$6,500	\$3,000-\$6,500
Street (Canada) 1 ounce	\$250-\$500	\$250-\$500
1 gram	\$10-\$40	\$10-\$40

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Trafficking activities in Thailand are directed principally by ethnic Thai/Chinese who have extensive worldwide networks. Bangkok is the preferred location in Southeast Asia for the consummation of large-scale illicit drug deals because of its transportation, communication and expatriate criminal infrastructures. Most illegal drug financiers are foreigners who have lived in Thailand for many years, speak the language, are politically well connected and have access to or own shipping companies, airlines and vessels.

The preferred method for transporting marihuana is by container shipments. Onward routing to Canada is varied and complex. Deals are made in Taipei, Hong Kong or Singapore with shipments diverted through these points as well as Taiwan, Beijing and Tokyo. The most popular areas for vessels to visit for picking up illegal cargoes are Phuket and Pattaya. The principal shipping route for Thai marihuana destined for the West Coast of Canada is across the Pacific Ocean via the South China Sea and the Philippines. One major seizure by the RCMP in September, 1987, in the Lower Mainland area of British Columbia involved almost seven tons of marihuana originating from Thailand. Another avenue for Thailand/Canada illegal drug activities is via the two Canadian commercial airlines which have direct service to Bangkok's Don Muang International Airport, through which an estimated 5,800 Canadians pass monthly.

Lebanon

Lebanon's role in cannabis cultivation and hashish production for export continued almost unabated throughout 1987. Approximately 300 to 500 tons of the hashish produced in Lebanon were available for export to world markets in 1987. Known for its high THC content, Lebanese hashish supplies markets in the Middle East (particularly Egypt), Europe and North America.

Movement of hashish from Lebanon to the Western consuming markets involves various routes and transit sites. The airports in Beirut and Damascus, Syria, as well as Byblos, Jounieh, Tyre, Khalde, Sidon, Menieh, Tripoli and Quzai, are the principal departure points for hashish leaving this region. Cyprus, Italy, Greece and Turkey are important stopovers and logical links to Lebanon and to the rest of the Middle East for cannabis shipments destined for Europe and North America.

The development of Cyprus as a major transit point for drugs passing through the eastern Mediterranean has been influenced by various elements. Cyprus acts as a natural funnel for the transshipment of drugs from the Middle East to Europe and North America because of its geographic location, excellent telecommunications, tourist facilities and the highly unstable political situation prevailing in the Middle East, especially Lebanon. Traffickers from Lebanon who either live in Cyprus or visit the island regularly have established themselves in Cyprus to negotiate with drug suppliers and buyers from various other countries. The cities of Limassol, Larnaca, and Ayia Napa, frequently visited by tourists during the summer, are used for trafficking activities. Larnaca also provides easy access to Lebanon by way of commercial motor vessels that travel daily to Jounieh. Direct and connecting flights from Larnaca Airport are also preferred by traffickers to avoid the more suspect direct flights from Europe and North America to Beirut. Each year, more than 300,000 containers arrive in Cyprus, of which 250,000 are in transit and are not checked unless information is received to indicate shipment of contraband.

Lebanon's share of the illicit hashish market in Canada in 1987 was estimated at 60%, a drop from an estimated 85% share in 1986. Lebanon's estimated share of the liquid hashish market in Canada increased from 5% in 1986 to 7% in 1987.

Italy is a direct link for sea shipments originating from the Middle East (in particular Lebanon) and destined for Europe and North America. It is ideally situated in the centre of one of the world's busiest navigational channels. Italy's coastline is dotted with numerous ports and fishing villages which create an obstacle to the effective registry and control of the flow of local and foreign vessels by local authorities. The major ports, Naples and Palermo, and the international airports in Rome and Milan are significant centres for drug smuggling. It is suspected that drugs are smuggled into Canada via Italy using containers, exported cars and shipments by organizations using import/export companies as fronts.

Pakistan/India/Southwest Asia

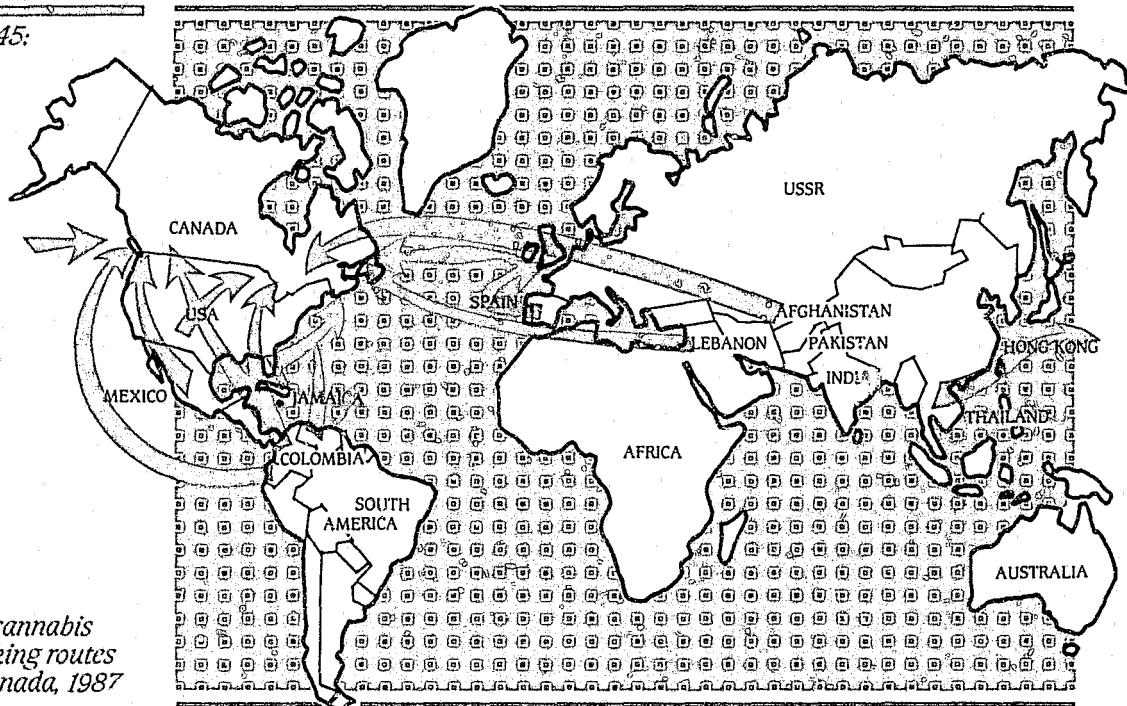
Pakistan's shared borders with the other Southwest Asian producing countries of Afghanistan, Iran and India facilitate its role as a major transit route for hashish and heroin destined for all parts of the world. Pakistani hashish is transshipped to North America essentially along the same routes used by heroin traffickers. Processed hashish from Pakistani cannabis is transported by truck, camel, donkey and human carrier from the growing areas through the Northwest Frontier Province and the western part of Baluchistan adjacent to the Afghan border with Iran, to Europe and North America. Hashish is also moved by road, rail or air to Karachi where it is routed by sea or air to North America by way of either New Delhi, Bombay or the Gulf states. There are numerous major international organizations as well as lone entrepreneurs operating out of Pakistan. Several of the larger organizations have become significant sources of hashish to organized crime groups in Europe, the United States and Canada through their distribution systems, which engage ethnic Pakistani expatriots.

Marijuana, hashish and heroin flow across India's shared borders with Pakistan, Nepal and Burma en route to Europe and North America. Located between the two principal sources of illicit drugs in the world, the Golden Triangle and the Golden Crescent, India is extremely vulnerable as a transit country. The bulk of the hashish seized in India has its origins in Pakistan or Afghanistan and is smuggled into India through land borders in the states of Punjab and Rajasthan. Over the past five years, considerable smuggling activity into India has taken place at the India/Pakistan border, especially Punjab state. Large agricultural fields on either side of the border make it easy to transfer drugs from one country to the other undetected. Recent security measures significantly reduced drug trafficking at this border, where the majority of hashish seized by Indian authorities at points of importation in 1987 was produced in Pakistan and Afghanistan. Most of the hashish seized in Bombay in 1987 was also of Pakistani or Afghan origin, as identified by markings and methods of packaging. Quantities of hashish also enter India from Nepal and, to a lesser degree, Bhutan. Once in India, the hashish is usually buried in the desert and collected at night with jeeps, then concealed under goods on transport trucks and taken to Bombay, where it is often loaded onto small water craft. The two most important exit points for drugs in India are Bombay and New Delhi. The bulk of the hashish which reaches New Delhi is smuggled out by air

passengers and through cargo shipments. At Bombay, both the airport and seaport are frequently used by trafficking syndicates for exporting drugs; however, most of the large consignments of hashish are transported aboard ships.

Hashish from Pakistan and India reaches Canada and the United States via Iran and the Middle East to Europe or through the Suez Canal and the Mediterranean Sea, before crossing the Atlantic Ocean. It is also shipped, to a lesser extent, by commercial air freight.

Figure 45:



Major cannabis trafficking routes into Canada, 1987

United States

The United States was the source of an estimated 5% of the marihuana on the Canadian market, besides acting as an important transit point during 1987. US domestic cultivation supplied an estimated 25% of the marihuana consumed in the United States, an increase over previous years. This increase, combined with the enhanced potency of domestic marihuana, has turned marihuana cultivation in the United States, which barely existed 10 years ago, into a highly profitable industry.

A large amount of the marihuana originating from South America and Mexico which is destined for Canada is shipped through the United States, mainly through the states of Florida and California. Almost all of the liquid hashish from Jamaica seized at US airports is destined for Canada, whereas hashish destined for the United States often transits Canada.

Canada

Both domestic and imported cannabis derivatives remained widely available throughout Canada in 1987. Numerous varieties of cannabis, ranging from Mexican Red Hair and Thai sticks to black hashish and liquid

hashish, were readily available on the illicit market in Canada. Colombia, Thailand and Jamaica supplied the largest estimated market shares of marihuana imported into Canada in 1987, at 20% each. In 1986, Jamaica's share of marihuana was estimated at 30%, and Thailand and Colombia each supplied an estimated 15%. Mexico accounted for an estimated 15% in 1987, which is a drop from its estimated 1986 share of 25%. In 1987, the estimated market share of cannabis supplied by the United States was 5%, the same amount as in 1986. Domestic cultivation accounted for 20% of the market share, a significant increase from the estimated 10% market share in 1986. (See Figure 41.)

Four clandestine liquid hashish laboratories were seized in Canada by the RCMP in 1987. These laboratories were involved in the conversion of marihuana to liquid hashish or marihuana oil. Imported varieties of hashish remained the most popular cannabis derivatives in Canada during 1987. Lebanon dominated the illicit hashish market in Canada with an estimated 60% market share, followed by Pakistan/India/Southwest Asia at 30% and Jamaica at 10%. Afghanistan figured prominently in the estimated share of the Canadian market owing to a major seizure in August, 1987, involving 5,126 kilograms of Afghan hashish in Montreal. Lebanon was also the primary source of hashish destined for Canada in 1986, accounting for 85% of the market, while Pakistan/India followed at 10% and Jamaica accounted for the remaining 5%. Jamaica was the primary source of liquid hashish to Canada in 1987 at an estimated 88% market share, consistent with the 1986 figure of 90%. Lebanon supplied an estimated 7% and, as in 1986, Canada supplied an estimated 5% market share of liquid hashish in 1987.

Figure 46:

*Domestic
clandestine liquid
hashish laboratory
seizures,
1983-1987**

Year	Location of Laboratory
1983	Ayr, Ontario
1984	Nanaimo, British Columbia Aylmer, Quebec
1985	Lac Argente, Quebec Courtenay, British Columbia Fort Saint John, British Columbia Fairmont, British Columbia Penticton, British Columbia
1986	Cornwall, Ontario Bristol, Quebec Powassan, Ontario London, Ontario London, Ontario
1987	Winnipegosis, Manitoba Montreal, Quebec London, Ontario Chilliwack, British Columbia

*Clandestine laboratories seized by the RCMP only.

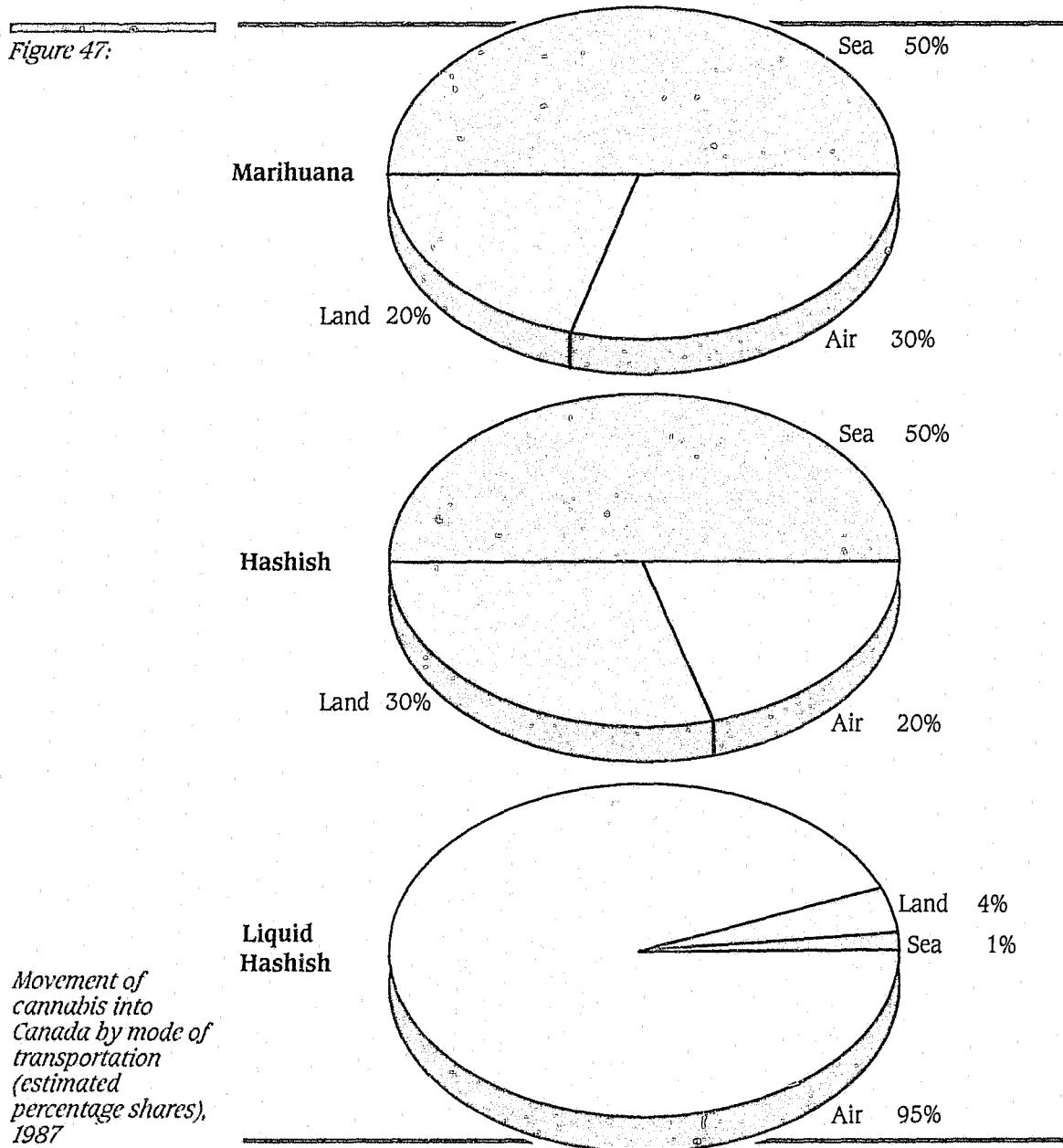
Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

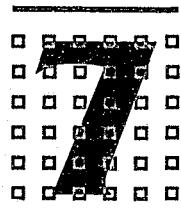
Shipments of cannabis entered the Canadian market in 1987 by all possible means. Marihuana, hashish and liquid hashish were seized most frequently at Pearson International Airport in Toronto, often concealed in body packs and luggage. Montreal, Vancouver and Toronto were the principal distribution centres for cannabis destined to regions throughout Canada. Hydroponic and indoor cultivation operations were encountered

with increased frequency in Canada during 1987. This method of production reduces the risk of detection and also lends itself ideally to the Canadian climate, as it provides for year-round cultivation and, consequently, greater profits.

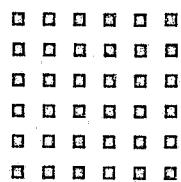
Air conveyance accounted for approximately 30% of the marihuana and 20% of the hashish entering Canada in 1987, compared with 15% and 9% respectively in 1986. The figures for overland transportation dropped in 1987 from an estimated 25% in 1986 to 20% for marihuana and increased from 1% in 1986 to 30% for hashish. An estimated 50% of the marihuana and hashish imported into Canada entered via ocean-going vessels in 1987, a drop from 60% for marihuana and 90% for hashish in 1986. Liquid hashish was smuggled into Canada almost exclusively by air, at an estimated 95%, the same percentage as in 1986. Toronto, Montreal and Vancouver served as the principal ports of entry as well as regional distribution centres for cannabis entering Canada in 1987.

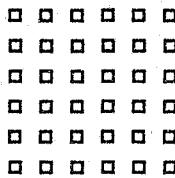
Figure 47:





DRUG MONEY FLOW





DRUG MONEY FLOW

The RCMP is committed to the principle that financial investigations are an integral part of a properly balanced drug enforcement program. The traffic in illicit drugs is a three-dimensional crime; it involves people, drugs and money. Experience has demonstrated that drug traffickers who are permitted to retain their accumulated profits are able to resume their trafficking activities at their former levels once released from jail, or even while still incarcerated. In the drug trade, wealth equates to power. Failure to deal with the financial aspect of drug trafficking will inevitably result in an unbalanced and largely ineffective drug enforcement effort.

Trafficking organizations in Canada generate billions of dollars annually from the importation and distribution of illicit drugs. The enormous potential for profit provides a strong incentive to persons already in or considering entering the drug trade. Moreover, the accumulated wealth of criminal organizations provides the means to facilitate increasingly sophisticated methods of importation and distribution of illicit drugs. The natural tendency of crime organizations to invest drug profits in mainstream legitimate business presents additional problems to law enforcement and to society in general. Separating drug organizations from their accumulated wealth through asset forfeiture is a concept that has received wide support in Canada as well as in many other countries.

RCMP Anti-Drug Profiteering Program

Since its inception in 1981, the RCMP Anti-Drug Profiteering (ADP) program has been directed towards tracing drug money flows, identifying and seizing criminally obtained assets, and prosecuting drug traffickers for possession of the proceeds of crime. The ADP program, as part of the RCMP drug enforcement program, provides for a two-pronged approach: on one hand, 60 ADP specialists have been deployed to drug sections in key geographic areas throughout Canada to conduct investigations and provide operational assistance; on the other, all RCMP drug investigators are expected to address themselves to the financial aspect of the crime when conducting investigations into the activities of significant targets. Training has been a key element in this latter approach; by early 1988, approximately 400 RCMP drug investigators had attended courses covering ADP investigative techniques.

Until the proclamation of Bill C-61, the ADP program is obliged to function within the confines of laws that have been inadequate with respect to the freezing and forfeiture of drug crime proceeds. Nevertheless, the program has known considerable success, due to the investigators' enthusiastic support and an excellent co-operative relationship with officials of Revenue Canada - Taxation. Figure 48 highlights the money and asset seizures made under this program since 1983.

*Figure 48:
Money and assets
seized as a result of
the RCMP Anti-Drug
Profiteering
program, 1983-1987
- Values in
thousands of
dollars*

Category	1983	1984	1985	1986	1987	Total
Section 312 Criminal Code	985	196	1,894	4,844	3,363	11,282
Drug statutes	1,663	1,193	3,477	3,378	3,302	13,013
Revenue Canada	5,800	1,285	4,762	2,838	11,984	26,669
Total	8,448	2,674	10,133	11,060	18,649	50,964

Training has been an integral part of the ADP program, due to the unique application of financial investigations to drug law enforcement. Courses covering such topics as accounting, net worth analysis, banking procedures, money laundering, international investigational techniques and legislative procedures have been offered to members of the RCMP under the auspices of the ADP program. More recently, similar courses of varying length have been presented to members of police forces across Canada as well as in foreign countries. From the announcement of the Canadian government's National Drug Strategy in May, 1987, to early 1988, training in ADP methodology and the new proceeds of crime legislation was given by members of the RCMP Anti-Drug Profiteering program to approximately 2,000 members of other Canadian police forces. Additional courses dealing with the use of computers in financial investigations and the management of seized assets are currently being finalized.

Canada's New Proceeds of Crime Legislation

The recent enactment of the legislative initiatives contained in Bill C-61 represents a major victory for those concerned with this vital area of law enforcement. For the first time in Canada, enforcement agencies and the courts will be able to effectively deal with the issue of forfeiting criminal proceeds. These new laws form the cornerstone of the ADP program and are expected to result in the effective seizure and forfeiture of considerable amounts of illegally-obtained assets from criminal organizations. This capability should serve to greatly enhance continuing efforts to dismantle major drug trafficking organizations.

The new legislation classifies a number of criminal offences, including serious drug offences, as "Enterprise Crimes". For these offences, new provisions are created that will permit the seizure and ultimate judicial forfeiture of all types of assets if it can be established that they were obtained through illegal activities. The assets can now be seized prior to conviction of the accused, which is essential if the assets are to be available for forfeiture upon conviction. New formal provisions for judicial forfeiture of criminally obtained assets are created, including a comprehensive system of appeals and judicial reviews to safeguard the rights of innocent parties. For the first time in Canada, laundering of the proceeds of crime constitutes a separate criminal offence. A number of other aspects of the new legislation combine to make these new laws among the most comprehensive and progressive legislative initiatives ever directed at the proceeds of organized criminal activity in Canada.

The RCMP will be using these new legislative powers to mount an aggressive attack against powerful drug trafficking organizations that have hitherto been able to accumulate significant wealth with impunity. It is anticipated that criminal organizations will become more actively engaged in defence mechanisms such as money laundering and the use of offshore investments to safeguard their assets. Consequently, future ADP investigations are expected to be more complex than experienced to date.

Money Laundering Techniques

Money laundering is the term used to describe the process whereby cash generated by illegal means is converted to an alternate form in a manner that conceals its origin, ownership or other factors. While laundering schemes vary in degree of sophistication, they are commonly designed to accomplish the same purpose.

Until recently, money laundering had not been a major issue in law enforcement. Recent legislative initiatives in a number of jurisdictions, however, have generated considerable interest in the area of money laundering. Now that Canada's new laws designed to counter this type of activity are in place, considerable efforts are expected to be directed towards investigating and prosecuting those individuals and organizations involved in aiding the drug trade in this manner. While investigations involving money laundering are complex and time consuming, they are an essential part of the overall effort to combat the drug trade.

Hard currency continues to be the principal medium of exchange in the drug trade. Few trafficking organizations, however, are content to merely accumulate large quantities of cash; they usually intend to use the profits from drug sales to accumulate other types of assets and maintain a desired lifestyle. At some point in the trafficking cycle, members of crime organizations are forced to deal with the problem of converting troublesome inventories of cash to a less suspicious form. This can be achieved in a number of ways using fairly simple to extremely complex financial manoeuvring, depending on the scale of the organization's activities and the extent of ingenuity employed. Illustrated below are a number of techniques which have been observed in money laundering cases.

Transportation of Currency

The physical movement of currency remains a major concern to trafficking organizations. The transportation of currency is frequently the first step in the laundering process. Trafficking organizations often employ couriers specifically for cash movement, using transportation or concealment devices similar to drug smuggling methods. Specially modified vehicles, false-sided suitcases and smugglers' vests have been employed to physically transport cash domestically as well as internationally.

The storage and movement of currency can present considerable risks to any trafficking organization. Cash is heavy and bulky in comparison to other mediums of exchange; one million dollars in twenty dollar bills weighs approximately 50 kilograms. Being virtually unidentifiable, cash is

also subject to loss or theft by persons either within or outside the organization. The presence of large quantities of cash tends to raise the curiosity of law enforcement agencies and could trigger an investigation leading to the arrest of the trafficker. A number of successful Canadian prosecutions of drug organizations have begun with the discovery of large quantities of unexplained cash.

Financial Institutions

Banks and other financial institutions remain the common carriers of money, including drug money. Trafficking organizations are constantly faced with the problem of placing cash within the banking system without creating speculation as to its origin. Large quantities of cash generate suspicion and also trigger official currency reporting mechanisms in countries such as the United States. Canadian banks, which are not required by law to report large cash transactions, have instituted informal systems to identify depositors of significant quantities of cash and to discourage the use of their institutions for the laundering of criminal proceeds. A common device used to deposit money in financial institutions in both Canada and the US involves the employment of *smurfs*, money couriers of innocuous appearance who make large numbers of small transactions, always under \$10,000, at various financial institutions. In this manner, large quantities of cash can enter the banking system without attracting undue attention.

The smurf will purchase either money orders or bank drafts in the desired amounts. These instruments are then turned over to another individual responsible for co-ordinating the physical movement of the money to another banking institution, usually in another country. Smurfs are also used to convert cash in small denominations to large bills, which are more convenient to use in large drug transactions.

Corruption of the banking system itself is not an uncommon occurrence. In a recent Canadian case, a corrupt bank manager assisted a major group of heroin traffickers in the purchase of over \$40 million in bank drafts, which were then deposited in various foreign financial institutions. Other cases have been encountered involving relatively junior employees of financial institutions who set up and managed bank accounts at their place of employment in order to launder drug proceeds. In Miami, Florida, a group of cocaine traffickers actually obtained control of a small bank, which they then used to launder millions of dollars in cash. Whatever the method, once in the banking system, drug money can be transferred almost instantaneously to any point on the globe, using the sophisticated electronic facilities available to financial institutions.

Legitimate Business

Traffickers often use domestic business organizations to launder drug money. Legitimate business enterprises that engage principally in cash transactions, such as vending machines, arcades and retail stores, are popular, and have been encountered frequently by investigators in Canada. Drug monies are intermingled with legitimate revenues on a regular basis, resulting in overstated levels of sales generated by the business. While the excess profits are subject to tax, the trafficker is now free to spend his/her profits since he/she has a legitimate source of income. Criminals can face

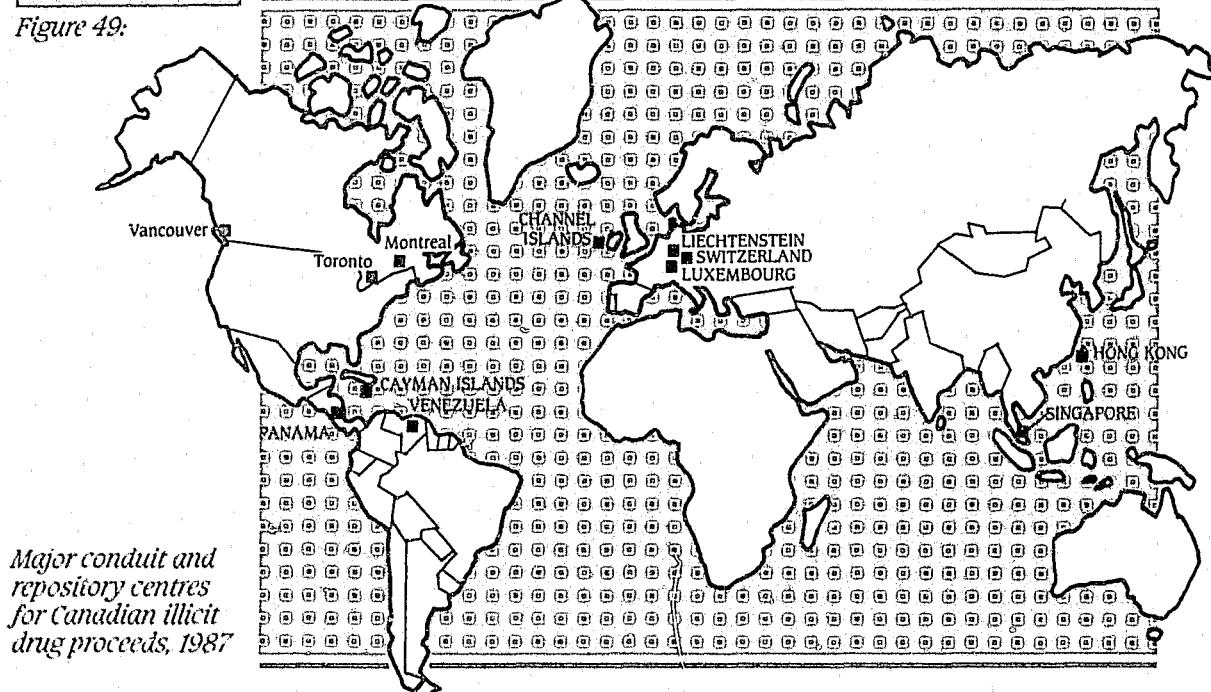
difficulties with this type of scheme due to the fact that enforcement agencies often have the investigative capability to identify suspicious cash deposits or unrealistic revenue figures for the type of business employed.

Foreign Currency Exchanges

Foreign currency exchanges are often set up as storefront operations and engage in cash transactions on a regular basis. A recent trend towards the use of these enterprises has been noted in Canada, due in part to policies instituted by the major banks to discourage money launderers. Some of these storefront operations have become particularly popular with trafficking organizations, and have been observed to be handling several million dollars in cash per week. By using the currency exchange, the trafficker avoids dealing directly with conventional banks entirely. Since most currency exchanges purposely refrain from keeping records that would lead to the identity of the customer, investigators are often frustrated in their efforts to follow the audit trail of the criminal proceeds.

Currency exchanges also facilitate transfers of money to other jurisdictions to aid in payment for drug shipments, or merely to move the money to foreign repositories. Most common in Canada, however, is the exchange of a large quantity of cash for a bank draft denominated in another form of currency. The trafficking organization then easily transports the bank draft to a chosen destination. Canadian trafficking organizations have used this method to successfully move hundreds of millions of dollars to offshore repositories.

Figure 49:



Brokerage Houses

Smaller brokerage houses occasionally accept large cash deposits, especially if they believe that they are executing orders on behalf of a foreign bank or an important customer of that bank. The foreign bank places an order for securities, stipulating that payment will be made by courier on the settlement date. The trafficker will have the money delivered to the brokerage house, which affords him/her the liberty to sell the securities for cash at a later date. In other cases, brokers eager for additional business will simply accept large amounts of cash without questioning the source of the funds, making elaborate forms of subterfuge unnecessary.

Financial Havens

Using offshore financial haven countries in the laundering process and as repositories for drug money has traditionally been popular with traffickers at all levels. In choosing an offshore destination for his/her money, the launderer seeks out certain attributes. These include bank secrecy laws, accessibility, political and monetary stability, little or no tax on certain sources of income, and the ease of setting up a foreign-owned corporation. Drug dealers do not take advantage of financial haven facilities merely because they are tax havens; rather, they take advantage of the existing infrastructure of anonymity set up for the handling of capital of persons seeking to avoid income tax.

The financial and corporate secrecy provisions of certain countries are used extensively by those involved in the drug trade. They use offshore facilities in laundering money by moving the funds in such a manner as to distort or destroy any audit trail that the authorities could track, either forward to the ultimate recipient, or backward to the criminal origin of the funds. To accomplish this, the launderer often uses dummy corporations and financial institutions in several foreign jurisdictions. It is not unusual for a laundering operation to entail numerous corporate entities established in several offshore financial havens and bank accounts in other haven countries. These arrangements are designed to disorient the investigator attempting to unravel the audit trail.

Trafficking organizations move drug money to the selected financial haven country by various means, the most popular of which is the physical transportation of currency or bank drafts. Yet, depositing the money within the financial haven constitutes only one aspect of the laundering process. To complete the cycle, the money must be repatriated in such a manner that it appears to be derived from legitimate sources and is therefore able to be spent without serious repercussions. One common practice is the loan-back technique.

Loan-Back Technique

In the loan-back technique, the launderer sets up a corporation in a selected financial haven, often further concealing the true ownership by using a local lawyer or another foreign corporation as the nominee owner. The individual then chooses a business venture of some type based in his/her own country, and subsequently purchases the business by making a nominal deposit. The balance of the purchase is paid in the form of a loan from an offshore corporation secretly held by the money launderer, who is, in effect, borrowing his/her own money.

Once established in business locally, the launderer continues the process by making the scheduled payments on the loan as though it were legitimate. In this manner, the loan-back not only allows the repatriation of the formerly "dirty" money, but also allows the launderer to pay interest as well as claim these payments as legitimate business expenses. In another variation of the loan-back scheme known as direct investment, the money launderer simply invests offshore money in a legitimate domestic business venture, with his/her foreign corporation shown as the purchaser. The real ownership of the foreign investing corporation is clouded by secrecy laws or by the use of nominee or corporate owners. Using multiple layers of corporate ownership to obscure true ownership is often referred to as *daisy-chaining*. A recent Canadian case revealed over 90 domestic and foreign corporate entities which comprised an interlocking chain designed to hamper investigative efforts to trace the flow of millions of dollars of drug proceeds.

Double Invoicing

Once a trafficking organization controls corporate entities in different jurisdictions, it can employ a technique known as double invoicing. Under this scheme, the domestic company orders goods from the offshore corporation at inflated prices. The difference between the inflated price and the real value is deposited into an offshore account, sometimes in a completely different jurisdiction. The domestic corporation, being charged high prices for the goods purchased, often earns low levels of profit, which is desirable under highly taxed western systems. If the domestic company is already being used to accommodate drug money, this method facilitates the laundering process through the invoicing system.

Reverse-Flip Property Purchase Method

Real estate flips or quick turnovers of property at accelerating price levels have commonly been used in mortgage frauds. The reverse-flip method is similar except for the fact that the flip commences with understated property values. It resembles the double invoicing method to the extent that two scales of prices, one real and the other artificial, are employed for a given asset. As an example, an individual may purchase a piece of property with a true value of two million dollars for a stated purchase price of one million dollars; the balance is passed under the table to the co-operative vendor. After holding the property for some time, and perhaps investing a further million dollars in improvements, the property is sold for its current true value of three million dollars. Of course, the launderer is quite willing to pay the required taxes on the windfall profit, since, in the drug business, there is always more illicit money to be made.

Cross-Trading

This method has been employed for years in illegal wash-trading activities in the stock markets. Recently, it has become one of the most sophisticated money laundering techniques. In the securities market, the value of a share or option to purchase a commodity is governed by the price set under free market conditions by a buyer and a seller, both of whom are ostensibly unrelated. If, however, the buyer and seller of the security are working together, the market forces which are supposed to

apply can be circumvented; in effect, the two accomplices can work together to set an artificial price for the security (by "crossing" buy and sell orders at a predetermined price).

Classic wash-trading usually occurs when the persons seeking to manipulate the market price secretly hold a substantial block of the shares of the company being traded. In money laundering of this nature, such control is unnecessary; any security can be used. All that is required is that a secretly held corporation be based offshore to act as the counterpart in the trading activity. The launderer's goal is to use this method to repatriate money held by that offshore entity, under the guise of legitimate trading profits earned on the open market.

As an illustration of this device, consider the example of a Canadian who secretly controls a holding company in Hong Kong and wishes to launder money using the device of a commodity futures contract. This person purchases a contract in the amount of fifty million dollars which was proposed by the holding company. The brokerage firm involved requires only a relatively small sum up front as margin. If the commodity rises in price by 10% over the term of the contract, the launderer has made a profit of five million dollars, less brokerage fees. The offshore holding company has registered the loss of the five million dollars, but since these monies actually belong to the launderer, no real economic reverse has occurred. The goal has been met; the money has been repatriated to the trafficker in a form that appears to be legitimate trading profits. If the commodity falls in price, the trafficker shows a trading loss, but this loss is offset by the corresponding profit made by the holding company in Hong Kong, the other side of the contract. The money is still available for another repatriation attempt. As a bonus, the trafficker is able to write this "loss" off against other trading profits for tax purposes.

Underground Banking Systems

Certain segments of some ethnic groups have been known to distrust the conventional commercial banking system, and therefore have traditional systems in place which they employ to transfer drug monies. A system referred to as the Chinese underground banking system operates through gold shops, money changers and trading companies, often controlled in various countries by the same family.

The Chinese banking system can be used to transfer funds from one country to another by merely depositing money in a family-controlled business in one country and receiving the like amount (less fees) at one of the family businesses in the desired country. Of particular significance to law enforcement is the fact that record keeping under this system is practically non-existent, leaving no audit trail to follow. It is believed that this particular system is responsible for the transfer of a great deal of the heroin money in Southeast Asia. As it becomes necessary to transfer money between that part of the world and western countries, commercial banking facilities are integrated into the system.

Drug traffickers of Middle Eastern origin often employ a similar underground system known as *Hundi*. The *Hundi* dealer receives a deposit of money locally and then contacts an associate in the desired destination country by telex or telephone. The associate delivers the arranged sum of money to a specified party. Periodically, the books of the respective *Hundi* dealers are compared, with any deficits being settled in cash.

Laws and Enforcement Measures at the International Level

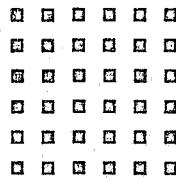
It has often been said that crime knows no geographic boundaries; in no fields of criminal endeavour is this truer than in the areas of drug trafficking and money laundering. The widening international scope of these types of criminal activities has forced drug investigators to focus more on the fact that their investigations often cross international boundaries. In such cases, serious problems often arise because of jurisdictional disparities. As a remedy, many countries have begun to implement mutual legal assistance treaties (MLAT's) to augment existing international conventions.

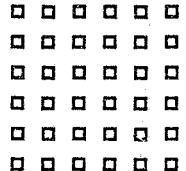
Canada has now passed legislation to facilitate the implementation of such treaties, which are bilateral agreements through which two countries agree to assist each other in the gathering of evidence regarding criminal investigations. The treaty allows each party to make specific requests from the other for assistance and investigational action in the following areas:

- Temporary transfer of serving prisoners to the foreign jurisdiction to testify in court;
- The issuance of court orders enforcing the production of records and documents;
- The issuance and execution of search warrants to obtain evidence of interest to investigations in the foreign jurisdiction;
- Court orders to obtain testimony or affidavits from witnesses and subsequent introduction of these documents into court;
- Co-operation regarding enforcement of the payment of fines and obtaining restitution for victims of offences committed in the other jurisdiction;
- Mutual co-operation regarding the location, seizure and forfeiture of assets proven to be the proceeds of crime; and
- Temporary loaning of court exhibits between the two countries for use in criminal trials.

Canada has signed Mutual Legal Assistance Treaties with the United States and the United Kingdom. Negotiations regarding similar treaties are currently underway with approximately 20 other countries. Apart from facilitating the gathering of evidence for the purpose of prosecuting members of drug trafficking organizations, it is anticipated that these treaties will be used extensively in cases involving the forfeiture and sharing of the proceeds of crime.

8 MAJOR CANADIAN- RELATED DRUG SEIZURES IN 1987





MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES IN 1987

Heroin

January	Toronto — 1 kg 600 of Southwest Asian heroin in Toronto en route from New Delhi, India via Frankfurt, Germany.	June	Montreal — 1 kg 040 of Southwest Asian heroin in Montreal en route from Iran via Greece.
February	Montreal — 469 grams of Southwest Asian heroin in Montreal en route from New Delhi via London, England.	June	Toronto — 366 grams of black tar heroin of unknown origin in Toronto en route from Raleigh, North Carolina via Buffalo, New York and Fort Erie, Ontario.
February	Hemmingford, Quebec — 470 grams of heroin of unknown origin in Hemmingford destined for the United States.	July	Toronto — 447 grams of Southwest Asian heroin in Toronto en route from Afghanistan.
February	Toronto — 1 kg 660 of Southwest Asian heroin in Toronto en route from Bombay, India via Lisbon, Portugal.	August	Vancouver — 922 grams of heroin of unknown origin in Vancouver en route from London, England.
March	Montreal — 425 grams of Southwest Asian heroin in Montreal en route from Bombay, India via New York.	September	Toronto — 3 kg 983 of Southwest Asian heroin in Toronto en route from Bombay, India via London, England and destined for Miami, Florida.
April	New Delhi, India — 1 kilogram of Southwest Asian heroin in New Delhi en route from India to Montreal.	September	Toronto — 10 kilograms of Southeast Asian heroin in Toronto en route from Hong Kong via Tokyo and Vancouver, and destined for New York.
June	Montreal — 500 grams of Southwest Asian heroin in Montreal en route from Bombay, India.	September	Boston, Massachusetts — 160 grams of Southwest Asian heroin in Boston en route from New Delhi, India to Montreal, Quebec.
June	Montreal — 215 grams of Southwest Asian heroin in Montreal en route from India.		

October	Vancouver — 4 kg 080 of Southeast Asian heroin in Vancouver en route from Bangkok, Thailand via Tokyo and destined for Mexico.	May	Boston, Massachusetts — 2 kilograms in Boston en route to Montreal via Miami, Florida.
November	Vancouver — 2 kg 010 of Southeast Asian heroin in Vancouver en route from Hong Kong to San Francisco, California.	May	Toronto — 1 kilogram in Toronto en route from Panama.
November	Laval, Quebec — 112 grams of heroin of unknown origin in Laval.	May	Montreal — 9 kg 900 in Montreal.
December	Montreal — 2 kilograms of Lebanese heroin in Montreal en route from Beirut, Lebanon.	May	Ottawa, Ontario — 4 kilograms in Ottawa.
		May	Vancouver — 2 kilograms in Vancouver en route from Miami, Florida.
		June	Montreal — 1 kg 070 in Montreal.
		San Francisco, California — 27 kilograms in San Francisco, of which 9 kilograms were destined for Vancouver.	

Cocaine

January	Vancouver — 1 kg 647 in Vancouver en route from Seattle, Washington.	July	Mississauga, Ontario — 1 kg 104 in Mississauga en route from Trinidad.
January	Toronto — 2 kilograms in Toronto en route from Detroit, Michigan to Mississauga, Ontario.	August	Montreal — 4 kilograms in Montreal.
January	Lacolle, Quebec — 1 kg 331 in Lacolle en route from Miami, Florida.	August	Montreal — 2 kilograms in Montreal en route from Colombia.
January	Ottawa, Ontario — 1 kilogram in Ottawa.	August	Surrey, British Columbia — 1 kilogram in Surrey.
February	Prince George, British Columbia — Clandestine synthetic cocaine hydrochloride laboratory in Prince George.	September	Toronto — 1 kg 866 in Toronto originating from Colombia.
February	Surrey, British Columbia — 5 kg 419 in Surrey.	September	Mexico City, Mexico — 831 grams in Mexico City destined for Montreal.
April	Montreal — 1 kg 500 in Montreal.	September	Mississauga, Ontario — 5 kg 230 in Mississauga.
April	Victoria, British Columbia — 1 kilogram in Victoria.	September	St-Jean, Quebec — Clandestine cocaine hydrochloride laboratory in St-Jean.
April	Vancouver — 2 kilograms in Vancouver.	September	Montreal — 2 kilograms in Montreal.

October	Montreal — 5 kilograms in Montreal.	November	Toronto — 3 kilograms in Toronto en route from Montreal.
October	Montreal — 3 kilograms in Montreal.	November	Montreal — 18 kilograms in Montreal.
October	Langley, British Columbia — 1 kg 020 in Langley.	November	Montreal — 6 kilograms in Montreal.
October	Montreal — 10 kilograms in Montreal.	December	Lacolle, Quebec — 2 kg 960 in Lacolle en route from New York City.
October	Granby, Quebec — 1 kilogram in Granby.	December	Toronto — 1 kg 435 in Toronto originating from Peru and destined for Montreal.
October	Garthby, Quebec — Clandestine cocaine hydrochloride laboratory in Garthby.	December	Toronto — 1 kg 724 in Toronto en route from Trinidad and Tobago.
October	Edmonton, Alberta — 1 kg 290 in Edmonton en route from Trinidad and Tobago.	December	Prince George, British Columbia — 1 kilogram in Prince George.
October	Montreal — 2 kilograms in Montreal.		
October	Montreal — 2 kg 500 in Montreal.		
October	Victoria, British Columbia — 1 kilogram in Victoria en route from California via Washington state.		
November	Rimouski, Quebec — 9 kg 557 in Rimouski en route to Montreal.	January	Burnaby, British Columbia — Clandestine methamphetamine laboratory in Burnaby.
November	Lacolle, Quebec — 3 kg 987 in Lacolle en route from New York City.	February	Kelowna, British Columbia — 23 kilograms of psilocybin in Kelowna.
November	Langley, British Columbia — 1 kg 020 in Langley.	February	Salmon Arm, British Columbia — 4 kg 500 of psilocybin in Salmon Arm.
November	Surrey, British Columbia — 3 kg 050 in Surrey.	February	Vernon, British Columbia — 52 kilograms of psilocybin in Vernon.
November	Great Falls, Montana 5 kilograms in Great Falls, en route from Florida to Edmonton, Alberta	March	Chilliwack, British Columbia — 13 kilograms of psilocybin in Chilliwack.
November	Winnipeg, Manitoba — 1 kilogram in Winnipeg.	March	St. John, New Brunswick — 5,000 units of amphetamines in St. John.

Chemical Drugs

January	Burnaby, British Columbia — Clandestine methamphetamine laboratory in Burnaby.
February	Kelowna, British Columbia — 23 kilograms of psilocybin in Kelowna.
February	Salmon Arm, British Columbia — 4 kg 500 of psilocybin in Salmon Arm.
February	Vernon, British Columbia — 52 kilograms of psilocybin in Vernon.
March	Chilliwack, British Columbia — 13 kilograms of psilocybin in Chilliwack.
March	St. John, New Brunswick — 5,000 units of amphetamines in St. John.

March	Montreal — Clandestine diazepam tabletting operation involving approximately 800,000 units of diazepam along with 34 kilograms of pure diazepam prepared for compression into tablets in Montreal.	October	Lacolle, Quebec — Clandestine methamphetamine laboratory in Lacolle.
April	Fredericton, New Brunswick — 1,000 units of LSD in Fredericton.	November	St-Jerome, Quebec — Clandestine tabletting operation involving 200,000 units of diazepam in St-Jerome.
May	Richmond, British Columbia — 50 litres of piperidine at the Canada/United States border.	November	Montreal — 1,000 units of diazepam in Montreal.
June	Edmonton, Alberta — Clandestine psilocybin cultivation operation in Edmonton.	December	Chicoutimi, Quebec — Clandestine PCP laboratory in Chicoutimi.
June	Fredericton, New Brunswick — 2,000 units of LSD in Fredericton.	February	St-Jerome, Quebec — 75 kilograms in St-Jerome originating from Jamaica.
July	Calgary, Alberta — 3,872 units of LSD in Calgary.	February	Powell River, British Columbia — 138 kilograms in Powell River.
July	Toronto — Clandestine PCP laboratory in Toronto.	March	Toronto — 55 kilograms in Toronto originating from Trinidad and Tobago.
July	Montreal — 11,000 units of LSD in Montreal.	March	Toronto — 102 kilograms in Toronto originating from Jamaica.
August	Sydney, Nova Scotia — 1,180 units of LSD in Sydney.	April	Surrey, British Columbia — 80 kilograms in Surrey originating from Colombia.
August	Kanata, Ontario — 50,000 ephedrine tablets in Kanata.	May	Toronto — 70 kilograms in Toronto originating from Jamaica.
September	Winnipeg, Manitoba — 1 kg 165 of psilocybin in Winnipeg.	May	Toronto — 50 kilograms in Toronto originating from Trinidad and Tobago.
October	Rosetown, Saskatchewan — 1,000 units of LSD in Rosetown.	August	Texas, United States — 135 kilograms in Texas en route from Mexico to Quebec.
October	Montreal — 76,000 units of LSD in Montreal.	August	St-Jerome, Quebec — 2,890 kilograms from a cultivation site in St-Benoit, Quebec.

Marihuana

September Toronto — 51 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

September Vancouver — 6,970 kilograms in Vancouver originating from Thailand.

September Newbrook, Alberta — 185 kilograms near Newbrook from a hydroponic cultivation site.

September Orillia, Ontario — 3,814 kilograms from seven cultivation sites in Simcoe County near Orillia.

October Fredericton, New Brunswick — 350 kilograms in Fredericton originating from Colombia and destined for British Columbia.

December Montreal — 100 kilograms in Montreal en route from Amsterdam.

Hashish

April Toronto — 26 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

July Halifax, Nova Scotia — 57 kilograms in Halifax.

August Montreal — 37 kilograms in Montreal originating from Lebanon.

August Montreal — 5,126 kilograms in Montreal originating from Afghanistan.

August Montreal — 120 kilograms in Montreal originating from India.

August Islamabad, Pakistan — 2,055 kilograms in Islamabad destined for Montreal.

September Rogersville, New Brunswick — 34 kg 550 in Rogersville.

November Sept-Iles, Quebec — 480 kilograms in Sept-Iles destined for Montreal.

November Gander, Newfoundland — 14 tons in Gander originating from Lebanon and destined for Montreal.

Liquid Hashish

February London, Ontario — 8 kilograms in London.

March Toronto — 26 kg 650 in Toronto originating from Jamaica.

June Toronto — 5 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

July Toronto — 7 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

July Toronto — 11 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

September McAdam, New Brunswick — 204 kg 550 on the Canadian side of the Canada/US border near McAdam en route from Florida to Ontario and the Prairies.

October Niagara Falls, Ontario — 5 kilograms at the Canada/US border en route to Toronto from New York City.

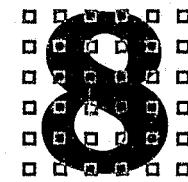
November Toronto — 13 kg 765 in Toronto originating from Jamaica.

December Toronto — 5 kilograms in Toronto.

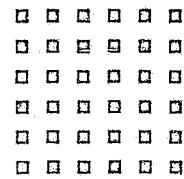
December Toronto — 5 kilograms in Toronto originating from Jamaica.

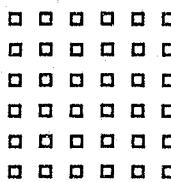
- une collaboration relativement à la découverte, à la saisie et à la confiscation des produits de la criminalité; enfin,
- le prêt temporaire de pièces à conviction qui seront utilisées au cours de procès.

Le Canada a signé des traités d'entraide juridique avec les États-Unis et le Royaume-Uni, et négocie actuellement en vue d'en venir à une telle entente avec environ vingt autres pays. En plus de faciliter la collecte de preuves en vue de l'inculpation des trafiquants de drogue, ces traités devraient être très utiles dans les cas de confiscation des produits de la criminalité et du partage des biens saisis.



**SAISIES
IMPORTANTES
DE DROGUES
AU CANADA
OU EN ROUTE
VERS
LE CANADA
EN 1987**





SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES AU CANADA OU EN ROUTE VERS LE CANADA EN 1987

Héroïne

Janvier	Toronto - 1,6 kg d'héroïne du Sud-Ouest asiatique (S.-O.A.) en provenance de New Delhi (Inde) via Francfort (Allemagne).	Juin	Montréal - 215 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde.
Février	Montréal - 469 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de New Delhi via Londres (Angleterre).	Juin	Montréal - 1,04 kg d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Iran via la Grèce.
Février	Hemmingford (Québec) - 470 g d'héroïne d'origine inconnue, à destination des États-Unis.	Juin	Toronto - 366 g d'héroïne «black tar» d'origine inconnue en provenance de Raleigh (Caroline du Nord) via Buffalo (New York) et Fort Érié (Ontario).
Février	Toronto - 1,66 kg d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde) via Lisbonne (Portugal).	JUILLET	Toronto - 447 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Afghanistan.
Mars	Montréal - 425 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde) via New York.	Août	Vancouver - 922 g d'héroïne d'origine inconnue en provenance de Londres (Angleterre).
Avril	New Delhi (Inde) - 1 kg d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, à destination de Montréal.	Septembre	Toronto - 3,98 kg d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde) via Londres (Angleterre), à destination de Miami (Floride).
Juin	Montréal - 500 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde).	Septembre	Toronto - 10 kg d'héroïne du Sud-Est asiatique (S.-E.A.) en provenance de Hong Kong via Tokyo et Vancouver, à destination de New York.

Septembre	Boston (Massachusetts) - 160 g d'héroïne du S.-O.A. en provenance de New Delhi (Inde), à destination de Montréal.	Mai	Boston (Massachusetts) - 2 kg en provenance de Montréal via Miami (Floride).
Octobre	Vancouver - 4,08 kg d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Tokyo, à destination du Mexique.	Mai	Toronto - 1 kg en provenance de Panama.
		Mai	Montréal - 9,9 kg.
		Mai	Ottawa (Ontario) - 4 kg.
Novembre	Vancouver - 2,01 kg d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong, à destination de San Francisco.	Mai	Vancouver - 2 kg en provenance de Miami (Floride).
		Mai	Montréal - 1,07 kg.
Novembre	Laval (Québec) - 112 g d'héroïne d'origine inconnue.	Juin	San Francisco (Californie) - 27 kg dont 9 kg à destination de Vancouver.
Décembre	Montréal - 2 kg d'héroïne libanaise en provenance de Beyrouth (Liban).	Juillet	Mississauga (Ontario) - 1,10 kg en provenance de Trinité.

Cocaïne

Janvier	Vancouver - 1,64 kg en provenance de Seattle (Washington).	Août	Montréal - 4 kg.
Janvier	Toronto - 2 kg en provenance de Détroit (Michigan), à destination de Mississauga (Ontario).	Août	Montréal - 2 kg en provenance de la Colombie.
Janvier	Lacolle (Québec) - 1,33 kg en provenance de Miami (Floride).	Août	Surrey (Colombie-Britannique) - 1 kg.
Janvier	Ottawa (Ontario) - 1 kg.	Septembre	Toronto - 1,86 kg en provenance de la Colombie
Février	Prince George (Colombie-Britannique) - Laboratoire clandestin de chlorhydrate de cocaïne synthétique.	Septembre	Mexico (Mexique) - 831 g à destination de Montréal.
Février	Surrey (Colombie-Britannique) - 5,41 kg.	Septembre	Mississauga (Ontario) - 5,23 kg.
Avril	Montréal - 1,5 kg.	Septembre	Saint-Jean (Québec) - Laboratoire clandestin de chlorhydrate de cocaïne.
Avril	Victoria (Colombie-Britannique) - 1 kg.	Septembre	Montréal - 2 kg.
Avril	Vancouver - 2 kg.	Octobre	Montréal - 5 kg.
		Octobre	Montréal - 3 kg.
		Octobre	Langley (Colombie-Britannique) - 1,02 kg.
		Octobre	Montréal - 10 kg.
		Octobre	Granby (Québec) - 1 kg.

		Drogues chimiques
Octobre	Garthby (Québec) - Laboratoire clandestin de chlorhydrate de cocaïne.	Janvier
Octobre	Edmonton (Alberta) - 1,29 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.	Février
Octobre	Montréal - 2 kg.	Février
Octobre	Montréal - 2,5 kg.	Février
Octobre	Victoria (Colombie-Britannique) - 1 kg en provenance de la Californie via Washington, à destination de Victoria.	Février
Novembre	Rimouski (Québec) - 9,55 kg en provenance de Montréal.	Mars
Novembre	Lacolle (Québec) - 3,98 kg en provenance de New York.	Mars
Novembre	Langley (Colombie-Britannique) - 1,02 kg.	Mars
Novembre	Surrey (Colombie-Britannique) - 3,05 kg.	
Novembre	Great Falls (Montana) - 5 kg en provenance de la Floride, à destination d'Edmonton (Alberta).	
Novembre	Winnipeg (Manitoba) - 1 kg.	Avril
Novembre	Toronto - 3 kg en provenance de Montréal.	Mai
Novembre	Montréal - 18 kg.	
Novembre	Montréal - 6 kg.	
Décembre	Lacolle (Québec) - 2,96 kg en provenance de New York.	Juin
Décembre	Toronto - 1,43 kg en provenance du Pérou, à destination de Montréal.	Juin
Décembre	Toronto - 1,72 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.	Juillet
Décembre	Prince George (Colombie-Britannique) - 1 kg.	Juillet
	Burnaby (Colombie-Britannique) - Laboratoire clandestin de méthamphétamine.	
	Kelowna (Colombie-Britannique) - 23 kg de psilocybine.	
	Salmon Arm (Colombie-Britannique) - 4,5 kg de psilocybine.	
	Vernon (Colombie-Britannique) - 52 kg de psilocybine.	
	Chilliwack (Colombie-Britannique) - 13 kg de psilocybine.	
	Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) - 5 000 doses d'amphétamine.	
	Montréal - Laboratoire clandestin de comprimés de diazépam. Saisie d'environ 800 000 comprimés de diazépam et 34 kg de diazépam pur en vrac destinés à être transformés en comprimés.	
	Fredericton (Nouveau-Brunswick) - 1 000 doses de LSD.	
	Richmond (Colombie-Britannique) - 50 litres de pipéridine à la frontière canado-américaine.	
	Edmonton (Alberta) - Installation de culture de champignons de psilocybine.	
	Fredericton (Nouveau-Brunswick) - 2 000 doses de LSD.	
	Calgary (Alberta) - 3 872 doses de LSD.	
	Toronto - Laboratoire clandestin de PCP.	

Juillet	Montréal - 11 000 doses de LSD.	Mai	Toronto - 50 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.
Août	Sydney (Nouvelle-Écosse) - 1 180 doses de LSD.	Août	Texas (États-Unis) - 135 kg en provenance du Mexique, à destination du Québec.
Août	Kanata (Ontario) - 50 000 comprimés d'éphédrine.		
Septembre	Winnipeg (Manitoba) - 1,65 kg de psilocybine.	Août	Saint-Jérôme (Québec) - Installation de culture à Saint-Benoît. Saisie de 2 890 kg.
Octobre	Rosetown (Saskatchewan) - 1 000 doses de LSD.		
Octobre	Montréal - 76 000 doses de LSD.	Septembre	Toronto - 51 kg en provenance de la Jamaïque.
Octobre	Lacolle (Québec) - Laboratoire clandestin de méthamphétamines.	Septembre	Vancouver - 6 970 kg en provenance de la Thaïlande.
Novembre	Saint-Jérôme (Québec) - Laboratoire clandestin. Saisie de 200 000 comprimés de diazépam.	Septembre	Newbrook (Alberta) - Installation de culture hydroponique. Saisie de 185 kg.
Novembre	Montréal - 1 000 comprimés de diazépam.	Septembre	Orillia (Ontario) - Sept plantations dans le comté de Simcoe près d'Orillia. Saisie de 3 814 kg.
Décembre	Chicoutimi (Québec) - Laboratoire clandestin de PCP.	Octobre	Fredericton (Nouveau-Brunswick) - 350 kg en provenance de la Colombie, à destination de la Colombie-Britannique.

Marihuana

Février	Saint-Jérôme (Québec) - 75 kg en provenance de la Jamaïque.
Février	Powell River (Colombie-Britannique) - 138 kg.
Mars	Toronto - 55 kg en provenance de Trinité-et-Tobago.
Mars	Toronto - 102 kg en provenance de la Jamaïque.
Avril	Surrey (Colombie-Britannique) - 80 kg en provenance de la Colombie.
Mai	Toronto - 70 kg en provenance de la Jamaïque.

Haschich

Avril	Toronto - 26 kg en provenance de la Jamaïque.
Juillet	Halifax (Nouvelle-Écosse) - 57 kg.
Août	Montréal - 37 kg en provenance du Liban.
Août	Montréal - 5 126 kg en provenance de l'Afghanistan.

Août	Montréal - 120 kg en provenance de l'Inde.	Juillet	Toronto - 7 kg en provenance de la Jamaïque.
Août	Islamabad (Pakistan) - 2 055 kg à destination de Montréal.	Juillet	Toronto - 11 kg en provenance de la Jamaïque.
Septembre	Rogersville (Nouveau-Brunswick) - 34,55 kg.	Septembre	McAdam (Nouveau-Brunswick) - 204,55 kg
Novembre	Sept-Îles (Québec) - 480 kg à destination de Montréal.		du côté canadien de la frontière canado-américaine près de McAdam, en provenance de la Floride, à destination de l'Ontario et des Prairies.
Novembre	Gander (Terre-Neuve) - 14 tonnes en provenance du Liban, à destination de Montréal.	Octobre	Niagara Falls (Ontario) - 5 kg à la frontière canado-américaine, à destination de Toronto en provenance de New York.
Février	London (Ontario) - 8 kg.	Novembre	Toronto - 13,76 kg en provenance de la Jamaïque.
Mars	Toronto - 26,65 kg en provenance de la Jamaïque.	Décembre	Toronto - 5 kg.
Juin	Toronto - 5 kg en provenance de la Jamaïque.	Décembre	Toronto - 5 kg en provenance de la Jamaïque.

Haschich liquide

Février	London (Ontario) - 8 kg.
Mars	Toronto - 26,65 kg en provenance de la Jamaïque.
Juin	Toronto - 5 kg en provenance de la Jamaïque.

~~SECRET~~ ~~REF ID: A6570~~
~~Document released under the
Freedom of Information Act~~

~~CONFIDENTIAL INFORMATION - 220~~



Message du Solliciteur Général

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1987/88* constitue un résumé des renseignements recueillis et analysés par la Gendarmerie royale du Canada sur le commerce des drogues illicites et ses répercussions au Canada. Ce document représente un outil de valeur pour les services de police ainsi qu'une importante source d'informations pour les Canadiens qui veulent se renseigner sur les dimensions du trafic des drogues et sur la toxicomanie au Canada.

Le *Rapport* démontre clairement qu'il y a une très forte demande en drogues illicites au pays et que des organisations criminelles sophistiquées s'enrichissent en comblant cette demande.

Les modifications législatives sur les produits de la criminalité entrées en vigueur en janvier 1989 confèrent aux policiers les pouvoirs nécessaires pour priver les criminels de leurs biens illicites. J'encourage tous les services de police à appliquer ces nouvelles dispositions afin de porter atteinte au crime organisé, en particulier dans le domaine lucratif du trafic des drogues.

Cependant nous savons que la répression seule ne suffit pas à mettre un terme au problème des drogues au Canada, étant donné que ce trafic comme tout autre commerce se fonde sur l'offre et la demande.

La Stratégie antidrogue nationale que le gouvernement a adoptée en mai 1987 vise à réduire à la fois l'offre et la demande de drogues. Nous continuons à améliorer nos efforts de lutte antidrogue tout en affectant de nouvelles ressources à la réduction de la demande par des programmes d'éducation, de prévention et de traitement.

La clé du succès de la Stratégie est la collaboration, non seulement entre les services fédéraux, mais aussi entre les services de police, les groupes communautaires, les écoles, les parents, c'est-à-dire tous ceux qui ont un rôle à jouer dans la lutte antidrogue.

Le Solliciteur général,

(Pierre Blais)



Message du Commissaire

À titre d'agents de la paix et de citoyens, nous sommes sans cesse menacés par la terrible réalité que constitue le problème de la drogue. Chacun de nous connaît certainement des personnes et des familles brisées par la toxicomanie. En outre, nos expériences personnelles et les médias d'information nous laissent voir l'étendue et la gravité de cette plaie.

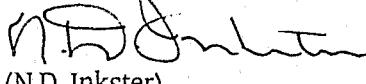
Au mois de mai 1987, le gouvernement du Canada a élaboré une stratégie antidrogue nationale, visant à contrecarrer la tendance à la hausse du trafic et de la consommation des drogues. Selon cette stratégie, la toxicomanie constitue un problème collectif qui commande l'attention des professionnels de la santé et de l'éducation, des parents et des animateurs sociaux. Les services de police ont clairement un rôle à jouer dans la lutte antidrogue et la présente publication fait état des mesures prises, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en vue de freiner la demande de drogues et d'en réduire l'offre.

À titre d'organisme ayant la responsabilité principale en matière d'application des lois antidrogue au Canada, la G.R.C. se situe au premier plan de la Stratégie. En plus d'effectuer des saisies de drogues, de mener des enquêtes financières et de participer aux opérations policières conjuguées, la G.R.C. prend des mesures de prévention criminelle reliées au trafic et à l'abus des drogues. Ces mesures préventives comprennent la collecte et l'analyse de renseignements stratégiques et leur diffusion aux personnes et aux organismes engagés dans la lutte antidrogue. Le présent *Rapport annuel national sur les drogues*, septième de la série, porte de nouveau sur les saisies et les cas les plus importants, ainsi que sur les tendances du trafic et de la consommation. Le *Rapport* met également en lumière la nouvelle loi canadienne sur les produits de la criminalité, qui portera sans doute un dur coup au trafic des drogues, l'activité criminelle la plus importante et lucrative au Canada.

Le *R.A.N.D. de 1987/88* étaye l'expansion du commerce international de la cocaïne et l'accroissement de la production mondiale de l'opium. Il signale en outre l'augmentation de l'héroïnomanie et l'émergence de la criminalité reliée à la consommation de crack, dans les principaux centres au Canada. Il y est également question de l'augmentation considérable du nombre de saisies de cocaïne et de dérivés de cannabis, ainsi que de l'interception de quatre arrivages de plusieurs tonnes de cannabis, y compris deux navires ravitailleurs.

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1987/88* donne un aperçu complet de la situation des drogues d'une perspective policière, ce qui va certainement sensibiliser davantage le public à ce problème et affirmer la volonté collective d'y trouver une solution.

Le Commissaire,


(N.D. Inkster)



Message du Directeur de la Police des drogues

L'offre mondiale en drogues illicites a augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années. En outre, il devient de plus en plus évident que les narcodollars servent en partie à financer le terrorisme. Les groupes organisés qui contrôlent le commerce de la drogue au Canada établissent des systèmes élaborés de blanchissage d'argent dans le but de dissimuler et de distribuer leurs profits, et étendent par ce fait même leur pouvoir de jour en jour.

Le *Rapport annuel national sur les drogues de 1987/88* décrit la production mondiale croissante d'opium et d'héroïne, ainsi que les moyens de plus en plus perfectionnés pour introduire la cocaïne et le cannabis en contrebande au pays. Le *Rapport* fait aussi état de la fabrication au Canada des drogues chimiques et synthétiques pour répondre à une demande nationale sans cesse grandissante.

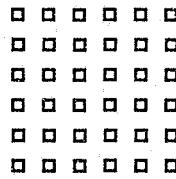
Toutefois, comme le *Rapport* le démontre, notre lutte antidrogue a été assez fructueuse. De 1986 à 1987, le nombre total des saisies de cocaïne effectuées par la G.R.C. a augmenté de 41 p. 100, et les saisies de cannabis, de 94 p. 100. Nous avons également eu plus de succès par rapport aux enquêtes financières sur les commerçants de drogues, car nous pouvons maintenant les priver de leurs biens aussi bien que de leur argent. Grâce à de nouvelles mesures législatives, le blanchissage de l'argent est devenu illégal et la police dispose d'autres moyens pour s'attaquer aux échelons supérieurs des organisations criminelles.

Comme par les années passées, nous espérons que le *R.A.N.D.* s'avérera une source de référence utile aux personnes et aux organismes engagés dans la lutte antidrogue à l'échelle nationale et qu'il suscitera une discussion sur l'un des problèmes les plus cruciaux de notre époque.

Le Directeur de la Police des drogues,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J.J.M. Couture".

(Commissaire adjoint J.J.M. Couture)



RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, 1987/88

*et Indicateurs de
tendances d'ici 1990*

Rédacteur principal

Commissaire adjoint J.J.M. Coutu,
Directeur de la Police des drogues

Rédacteur en chef

Robert C. Fahlman,
Sous-directeur chargé des Renseignements stratégiques

Rédactrice adjointe

Marie T. O'Sullivan
Chef de la Section des publications

Analyse des renseignements

Shelley A. Keele,
Chef de la Section des renseignements et de l'analyse
Ellen L. Gottheil, analyste en chef de renseignement
Jo Ann Mallory, analyste de renseignement
Bruce Bowie,
Chef de la Section des enquêtes économiques antidrogue

Traduction

Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

Graphiques

Anna Edels, Ottawa

Le *Rapport annuel national sur les drogues, 1987/88* est publié par la Direction de la police des drogues de la Direction générale, de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. (CMR.297)

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988
Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :

Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, à l'attention du Directeur de la Police des drogues, Direction générale, 1200 prom. Vanier, Ottawa (Ontario), K1A 0R2, Canada.

Canada

No de Cat. JS61-1/1988
ISBN 0-662-56131-7
ISSN 0820-6228

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, 1987/88

et Indicateurs de tendances d'ici 1990

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : SOMMAIRE	4
CHAPITRE 2 : INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1990	12
CHAPITRE 3 : HÉROÏNE	18
CHAPITRE 4 : COCAÏNE	42
CHAPITRE 5 : DROGUES CHIMIQUES	66
CHAPITRE 6 : CANNABIS	80
CHAPITRE 7 : LES NARCODOLLARS	102
CHAPITRE 8 : SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES EN 1987	114

Liste des figures

- Figure n° 1:* Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1983 à 1987
- Figure n° 2:* Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987
- Figure n° 3:* Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1983 à 1987
- Figure n° 4:* Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1987
- Figure n° 5:* Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1983 à 1987
- Figure n° 6:* Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1983 à 1987
- Figure n° 7:* Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1987
- Figure n° 8:* Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1983 à 1987
- Figure n° 9:* Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1987
- Figure n° 10:* Régions de culture du pavot à opium au Liban en 1987
- Figure n° 11:* Régions de culture du pavot à opium au Mexique en 1987
- Figure n° 12:* Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1983 à 1987
- Figure n° 13:* Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1987
- Figure n° 14:* Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1987
- Figure n° 15:* Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1987
- Figure n° 16:* Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1983 à 1987
- Figure n° 17:* Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987
- Figure n° 18:* Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1983 à 1987
- Figure n° 19:* Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1987
- Figure n° 20:* Consommation de la cocaïne chez les adultes de l'Ontario en 1984 et en 1987
- Figure n° 21:* Consommation de la cocaïne chez les adultes de la Colombie-Britannique en 1986

- Figure no 22:* Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1987
- Figure no 23:* Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1987
- Figure no 24:* Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1987
- Figure no 25:* Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1987
- Figure no 26:* Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1987
- Figure no 27:* Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1987
- Figure no 28:* Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1983 à 1987
- Figure no 29:* Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987
- Figure no 30:* Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1983 à 1987
- Figure no 31:* Consommation de drogues chimiques chez les adultes de l'Ontario en 1984 et en 1987
- Figure no 32:* Consommation de drogues chimiques chez les adolescents des 7^e à la 13^e années en Ontario en 1983, 1985 et 1987
- Figure no 33:* Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1983 à 1987
- Figure no 34:* Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G de 1983 à 1987
- Figure no 35:* Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1987
- Figure no 36:* Quantité de cannabis saisi au Canada de 1983 à 1987
- Figure no 37:* Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1983 à 1987
- Figure no 38:* Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987
- Figure no 39:* Consommation du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1985 et 1987
- Figure no 50:* Consommation du cannabis chez les adultes de l'Ontario en 1984 et 1987
- Figure no 41:* Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1987
- Figure no 42:* Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1987
- Figure no 43:* Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1987
- Figure no 44:* Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1987

Figure n° 45: Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1987

Figure n° 46: Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1983 à 1987

Figure n° 47: Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1987

Figure n° 48: Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1983 à 1987

Figure n° 49: Principales routes utilisées en 1987 pour l'expédition de narcodollars canadiens aux pays offrant le secret bancaire

Introduction

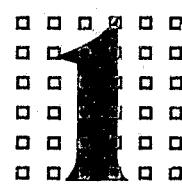
Le *Rapport annuel national sur les drogues (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1987/88* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur des rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent rapport est le septième que prépare la Sous-direction des renseignements stratégiques, Direction de la police des drogues, Direction générale de la G.R.C. Le *Rapport de 1987/88* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1988 sur la scène nationale et internationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, des Rapports annuels sur la situation des drogues au Canada, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordinateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.), de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et des organismes qui font du travail de prévention et de recherche par rapport à la toxicomanie.

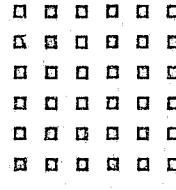
Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse.

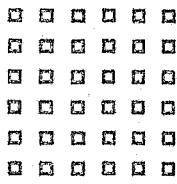
Note de la Rédaction: Dans la présente publication lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses

organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.



SOMMAIRE





SOMMAIRE

Héroïne

La production mondiale d'opium s'est accrue en 1987, augmentant substantiellement l'offre d'héroïne sur le marché illicite canadien. Le Croissant d'or avait une plus grande part de ce marché en 1987 avec 37 p. 100 contre 29 p. 100 en 1986. Même si la part du marché du Sud-Est asiatique est passé de 71 p. 100 en 1986 à 63 p. 100, le Triangle d'or demeure la principale source d'héroïne pour le Canada. Le Mexique et le Liban demeurent des sources négligeables pour le marché canadien, mais cette situation pourrait changer advenant des perturbations au chapitre de l'approvisionnement traditionnel de l'héroïne.

Les routes de contrebande depuis l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud-Ouest se sont multipliées, en raison des récoltes exceptionnelles dans ces régions et des mesures antidrogue adoptées par divers pays, en particulier la Thaïlande et le Pakistan. La Malaisie est demeurée un pays important pour le transit de l'héroïne et pour la transformation en héroïne de morphine et d'héroïne base du Triangle d'or. Le rôle de la République populaire de Chine comme lieu de transit de l'héroïne du Sud-Est asiatique à destination de Hong Kong et de l'Ouest, est devenu de plus en plus apparent en 1987. En plus d'être encore un point de transit de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique destinée à l'Ouest, l'Inde est aussi apparue comme point de transit de l'héroïne du Sud-Est asiatique expédiée depuis la Birmanie. D'après les saisies et les renseignements de 1987, l'expédition de cet opiacé du Sud-Ouest asiatique vers l'Ouest se fait de plus en plus par la route des Balkans. Cette tendance devrait se poursuivre en 1988, tout particulièrement à cause de l'afflux d'héroïne iranienne envoyée en Turquie ou via ce pays au cours de la dernière année.

L'importation d'héroïne au Canada continue de se faire principalement par avion (88 p. 100) et surtout par envois postaux aériens. Près de 10 p. 100 de l'héroïne environ a été introduite au pays par voie de terre, et 2 p. 100 par mer. Étant donné le nombre croissant de vols en provenance de l'Europe et de l'Asie, à destination des principaux aéroports canadiens, les passeurs utilisent le plus souvent les méthodes de contrebande suivantes : la dissimulation sur le corps à l'aide de ruban adhésif ou de vêtements de contrebande, la dissimulation à l'intérieur du corps, les valises à double fond, et les envois par fret.

En 1987, les tendances nationales du marché ont indiqué une augmentation de la consommation d'héroïne dans l'ensemble du Canada. Les héroïnomanes vivent surtout à Vancouver, Montréal et Toronto. Il y en aurait environ 25 000 au Canada, ce qui représente une hausse marquée de l'héroïnomanie au cours de l'année dernière, tout particulièrement dans la région de Montréal. La pureté de l'héroïne vendue au détail sur le marché canadien a varié considérablement en 1987 tout comme en 1986. En effet, elle était en moyenne de 7 % en Colombie-Britannique, de 25 % au Québec et de 60 % en Ontario. Étant donné ces niveaux de pureté élevés, les héroïnomanes de l'Est du Canada dilueraient la drogue avant de la consommer. Les prix sont demeurés relativement stables, allant de 35 \$ la capsule d'héroïne n° 4 dans le district continental sud de la Colombie-

Britannique, à plus de 100 \$ dans les régions isolées du Canada. Comme en 1986, le prix de l'héroïne rend compte de l'abondance de cet opiacé.

Le lien entre les médicaments détournés et l'héroïnomanie s'est accentué en 1987. L'abus de médicaments, en particulier de Talwin et de Ritalin, était courant dans les régions où il y avait de l'héroïne et ces médicaments servaient de drogues de remplacement ou de suppléments à l'héroïne. Il existe aussi des toxicomanes qui ont une dépendance envers ces substances seulement.

Montréal, Toronto et Vancouver demeurent les principaux centres d'importation et de distribution d'héroïne au Canada. En 1987, l'importance de Montréal dans le trafic de l'héroïne au Canada est devenue de plus en plus manifeste, Toronto et Vancouver étant également des points de transbordement importants de l'héroïne destinée aux États-Unis. Des groupes du crime organisé dans de grandes villes continuent d'exercer leur emprise sur le marché illicite canadien de l'héroïne.

Cocaïne

L'expansion du marché international de la cocaïne en 1987 a influencé la croissance du trafic et de l'abus de la cocaïne dans l'ensemble du Canada où il y a eu une augmentation des niveaux de pureté et de l'offre et une diminution des prix. Dans la plupart des régions canadiennes, il était possible de se procurer de la cocaïne en lot d'un gramme ou d'une once d'une pureté de 25 à 65 % et en lot d'une livre et d'un kilogramme dont la pureté pouvait atteindre 99 % dans les grandes villes.

Les quantités de cocaïne saisies par la G.R.C. sont passées de 102,68 kg en 1986 à 145,27 kg en 1987. En 1987, le nombre de personnes accusées d'infractions reliées à la cocaïne a augmenté de 16 p. 100 comparativement à 1986, tandis que le nombre de personnes accusées de trafic a augmenté de 36 p. 100. Les autorités ont découvert trois laboratoires clandestins de cocaïne; un qui fabriquait de la cocaïne synthétique et deux qui transformaient de la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne.

La cocaïne est devenue plus accessible à tous les groupes socio-économiques à cause de la chute des prix attribuable à l'abondance de ce stimulant sur le marché. En raison de son abondance et de son prix peu élevé en 1987, le crack est devenu la drogue de prédilection d'un nouveau secteur de la population cocaïnomane, en particulier dans la région métropolitaine torontoise. Ce phénomène à Toronto a engendré des problèmes semblables à ceux qui sont éprouvés dans les quartiers centraux des villes des États-Unis. L'accroissement du taux de criminalité dans cette ville et l'augmentation du nombre de décès reliés à la cocaïne en Ontario seraient imputables en partie à l'arrivée de cette nouvelle drogue. Il y a aussi lieu de se préoccuper de l'incidence croissante de l'abus de crack chez les adolescents et les enfants dans les écoles primaires, qui sont en mesure d'acheter cette drogue.

Au cours des dernières années, presque tous les pays sud-américains ont été touchés d'une façon ou d'une autre par des activités reliées à la cocaïne que ce soit au chapitre de la culture, du traitement, du transbordement ou de la consommation. Auparavant, la production de coca constituait le principal problème de répression en Amérique latine,

cependant, les problèmes de consommation s'y sont aggravés en 1987. Le commerce de la cocaïne s'est épanoui en 1987 malgré des efforts antidrogue accrus, des saisies de cocaïne plus importantes en Amérique du Nord et en Europe et des programmes d'aide économique et de développement.

Le coca pousse sur les pentes des Andes en Amérique du Sud. En 1987, entre 171 000 et 285 000 hectares servaient à la culture du coca. Les principales régions de production de coca sont au Pérou (60 p. 100), en Bolivie et en Colombie. La Colombie, qui serait le centre international du trafic de drogue organisé, produirait et exporterait près de 80 p. 100 du chlorhydrate de cocaïne vendu sur le marché illicite mondial.

En 1987, la superficie de culture du coca en Colombie était de 25 000 hectares. Compte tenu de la consommation locale, cette région pourrait avoir produit jusqu'à 20 tonnes de chlorhydrate de cocaïne. Le transport de précurseurs chimiques et de pâte de coca importée vers les centaines de laboratoires clandestins épargnés dans les montagnes à l'ouest de la Colombie et le long des affluents de l'Amazone se fait sans trop de risques de détection. Deux grandes organisations colombiennes de trafic, les cartels de Medellin et de Cali, exercent un quasi-monopole du marché national et international de la cocaïne. Le cartel de Medellin aurait un chiffre d'affaires annuel de plusieurs milliards de dollars et s'est imposé en Colombie par sa puissance et sa violence. De plus, des groupes d'insurgés colombiens, qui collaborent souvent avec les trafiquants de drogues pour financer leurs propres activités, constituent une menace additionnelle à la stabilité du pays.

La vallée du haut Huallaga est la principale région de culture de coca au Pérou. En 1987, cette culture se pratiquait sur une superficie de 106 000 à 200 000 hectares dont seulement 17 000 à 18 000 hectares étaient cultivés à des fins licites, c.-à-d. besoins pharmaceutiques et consommation locale. Près de 10 p. 100 du produit national brut du Pérou est relié à l'industrie de la cocaïne. Tout comme en Colombie, trafiquants et insurgés coexistent au Pérou. Au moins un groupe d'insurgés péruviens assure la protection de trafiquants en retour d'armes et de fonds.

La Bolivie vient au deuxième rang des pays producteurs de coca, après le Pérou. La province de Chapare est la principale région bolivienne de culture de coca avec une superficie de 40 000 à 60 000 hectares qui aurait pu produire jusqu'à 148 tonnes métriques de cocaïne pour le marché en 1987.

Au Brésil, la culture de l'*epadu*, une variété de cocaier très résistant, se pratique sur une superficie de 300 à 600 hectares, en particulier dans l'État d'Amazonas. Le rôle du Brésil au chapitre du traitement de la cocaïne a pris de l'importance étant donné que ce pays est un grand importateur et fabricant de produits chimiques nécessaires dans les laboratoires clandestins de cocaïne. Les activités de culture et de traitement de coca ont diminué en Équateur en 1987, mais ce pays est demeuré une plaque tournante majeure pour l'importation de précurseurs chimiques et l'exportation de cocaïne destinée aux pays consommateurs.

La cocaïne transite dans la majorité des pays de l'Amérique du Sud et de plus en plus de l'Amérique centrale avant de parvenir finalement en Amérique du Nord et en Europe par voies aériennes ou maritimes. Des envois importants destinés au marché mondial sont confiés à des passeurs qui voyagent à bord de vols de lignes commerciales. Une des méthodes

couramment employées en 1987 pour l'expédition de la cocaïne au marché nord-américain a été l'avion particulier faisant des escales dans plusieurs pistes d'atterrissement clandestines aménagées dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique.

En 1987, la cocaïne qui est entrée au Canada aux aéroports de Montréal et de Toronto avait transité en Floride, tandis que celle qui arrivait aux aéroports internationaux de Vancouver et de Calgary, avait passé auparavant par la Californie. La cocaïne acheminée par voie terrestre au Canada en 1987 passait principalement par le sud-ouest de l'Ontario et de façon moindre, par le sud du Québec. On estime que 38 p. 100 de la cocaïne qui est entrée au Canada en 1987, a été transportée par avion, 51 p. 100 par voie terrestre et 11 p. 100 par bateau.

Drogues chimiques

Les drogues chimiques offertes sur le marché illicite canadien sont soit fabriquées clandestinement au pays, soit détournées de sources médicales licites, soit introduites en contrebande au Canada. Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi des aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants. En 1987, les drogues de l'annexe F les plus populaires étaient le diazépam, le flurazépam et le méthylphénidate. Les drogues contrôlées de l'annexe G les plus répandues étaient la méthamphétamine (« speed »), la pentazocine et les barbituriques. Quant aux drogues chimiques restreintes de l'annexe H, les plus consommées étaient le diéthylamide de l'acide lysergique (LSD), le méthylénedioxiamphétamine (MDA) et la psilocybine. La phencyclidine (PCP), qui est régie par la Loi sur les stupéfiants, s'est avérée encore cette année une drogue très en demande. De façon générale, les drogues les plus populaires ont été le LSD, la méthamphétamine, la PCP et la psilocybine. En 1987, on a constaté une augmentation de l'offre et de l'abus de simili-drogues, et des incidents de détournement de médicaments et il y a eu de nombreux cas de trafic et d'abus de stéroïdes anabolisants.

En 1987, le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions reliées aux drogues chimiques n'a pas augmenté par rapport à 1986. Cependant, la G.R.C. a mené 13 p. 100 plus d'enquêtes sur le trafic de drogues chimiques en 1987 qu'en 1986. Les statistiques démontrent une forte hausse des saisies de drogues de l'annexe F par la G.R.C., mais cette hausse est attribuable aux quantités de drogues saisies lors du démantèlement au Québec de deux installations clandestines de fabrication de faux comprimés de méthqualone à base de diazépam détourné. En 1987, quatre laboratoires de méthamphétamine et de PCP ont été découverts au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Au début de 1988, les autorités ont mis au jour à Toronto un laboratoire qui fabriquait de la 4-chloro-2-5-diméthoxy-alpha-méthylbenze neethanamine, un analogue du MDA, connu sous le nom « DOC ».

En 1987, les principaux consommateurs de drogues chimiques étaient des chômeurs, des étudiants et des personnes de moins de 25 ans. À Toronto, on a tracé un profil de ceux qui font l'abus de médicaments d'ordonnance en conjonction avec le nombre croissant d'incidents d'obtention d'ordonnances multiples et d'autres infractions connexes. La G.R.C. a pu identifier trois catégories de personnes qui abusent de ces

médicaments : les hommes de 22 à 30 ans, les femmes de 40 à 55 ans et les narcomanes. Des sondages réalisés en 1987 sur l'abus de drogues chimiques en Ontario ont révélé que les somnifères étaient les drogues les plus populaires auprès des adultes tandis que le LSD et les stimulants étaient les drogues chimiques de prédilection chez les élèves du niveau secondaire.

D'après des données du Bureau des drogues dangereuses, de Santé et Bien-être Canada, les vols et autres pertes de drogues contrôlées ont diminué de 13 p. 100 en 1987 par rapport à 1986. Cependant, le nombre de cas d'obtention d'ordonnances multiples a augmenté en 1987. De nombreux moyens ont été mis en oeuvre pour détourner des médicaments d'ordonnance.

Il n'y a eu guère de changement au chapitre des routes employées pour l'expédition des drogues chimiques, les grandes villes servant de centre de distribution pour les régions rurales et éloignées. Montréal, Toronto et Vancouver demeurent des bases majeures pour ce domaine d'activités illicites. Les drogues chimiques importées au Canada proviennent principalement des États-Unis. L'importation s'est faite par voie terrestre dans 85 p. 100 des cas en 1987, soit 5 p. 100 de plus qu'en 1986. Dans 14 p. 100 des cas, ces substances ont été envoyées par avion, et une partie était dissimulée dans du courrier aérien. Seulement une quantité négligeable de drogues chimiques sont arrivées au Canada par bateau.

Les bandes de motards hors-la-loi sont demeurées très impliquées dans le commerce des drogues chimiques en 1987; cependant, elles ont fait preuve d'une plus grande discrétion dans plusieurs régions. Néanmoins, ces bandes ont maintenu leur rôle principal en ce qui a trait au financement, à la fabrication, et au trafic des drogues chimiques produites au Canada, y compris la PCP, le MDA et la méthamphétamine. Elles étaient également les principaux distributeurs de LSD importé des É.-U. Des groupes criminels moins bien organisés ont pris une part croissante dans la fabrication et le trafic de drogues chimiques telles que le diazépam et la psilocybine, ainsi que dans le détournement de médicaments de sources licites.

Cannabis

La marihuana, et le haschich sous formes liquide et solide sont demeurés les drogues illicites les plus abondantes et les plus populaires au Canada en 1987. Il était possible de se procurer ces substances aussi bien dans les grandes villes que dans les petites localités et les régions éloignées. Dans l'ensemble du pays, on pouvait retrouver sur le marché illicite une grande variété de dérivés de cannabis y compris de la marihuana «Mexican Red Hair», des bâtonnets thaïlandais, du haschich noir solide et du haschich liquide.

La G.R.C. et Douanes Canada ont saisi 94 p. 100 plus de dérivés de cannabis en 1987 qu'en 1986. Le nombre de personnes accusées d'infractions reliées au cannabis a augmenté de 5 p. 100. Par comparaison à l'année précédente, il y a également eu une augmentation du nombre de personnes accusées de trafic, d'importation et de culture de cannabis.

Des sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie en 1987 auprès d'adultes et d'adolescents en Ontario ont révélé

que la consommation du cannabis a baissé graduellement et qu'elle s'est stabilisée depuis 1977 et qu'il y aurait un vieillissement du groupe de consommateurs de cannabis. Depuis 1984, la consommation a diminué parmi le groupe des 18 à 29 ans, mais a augmenté parmi le groupe des 30 à 49 ans; en effet, le taux de consommateurs de ce dernier groupe est passé de 6,3 à 9,2 p. 100.

La majorité du cannabis offert sur le marché illicite canadien provient encore de l'étranger. En 1987, la Jamaïque, la Colombie et la Thaïlande sont demeurées les principales sources étrangères de marihuana pour le Canada tandis que le Liban et l'Asie du Sud-Ouest lui fournissaient la majorité du haschich. On a relevé de nouvelles tendances par rapport à la source de ces produits en 1987. En effet, des quantités substantielles de marihuana offertes dans certaines régions canadiennes provenaient de Trinité-et-Tobago, et le haschich afghan occupe une part croissante du marché canadien depuis 1981. La Jamaïque était la principale source de haschich liquide au Canada en 1987, car elle fournissait 88 p. 100 de ce marché.

Les enquêteurs de la G.R.C. dans l'ensemble du Canada ont signalé une augmentation par rapport à la culture, l'offre et la qualité de la marihuana canadienne. Environ 20 p. 100 de la marihuana sur le marché canadien en 1987 a été cultivée au Canada, il s'agit d'une augmentation appréciable par rapport à 1986. La G.R.C. a démantelé un nombre record d'installations de culture hydroponique et de forçage. Ce genre de culture requiert du matériel très sophistiqué qui favorise des récoltes de qualité et conséquemment des profits élevés. En 1987, la G.R.C. a aussi découvert quatre laboratoires de haschich liquide, respectivement en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Au Canada, il y a eu en 1987 quatre cas de saisies visant plusieurs tonnes de cannabis. Dans deux de ces cas, il s'agissait d'opérations de navires ravitailleurs. Le premier incident a eu lieu en septembre, sur la côte du Pacifique, dans le district continental sud de la Colombie-Britannique, où les autorités ont confisqué 7 tonnes de marihuana provenant de la Thaïlande. Le second s'est déroulé en novembre sur la côte de l'Atlantique, plus particulièrement à Terre-Neuve, où l'on a saisi 14 tonnes de haschich provenant du Liban.

La contrebande de la marihuana au Canada se fait par air, terre et mer et les États-Unis font souvent fonction de lieu de transit. Le transport de la marihuana colombienne se fait par navires non commerciaux, chalutiers de pêche ou petits bâtiments depuis les ports occidentaux sud-américains via différents points de transit dans les Antilles. Des cargos de fort tonnage transportent des envois de drogues, parfois camouflées comme une cargaison licite vers les côtes est et ouest des États-Unis et du Canada. D'importantes quantités de marihuana jamaïquaine parviennent en Amérique du Nord via les Bahamas par voie maritime, cependant, la contrebande se fait principalement par voie aérienne soit dans des conteneurs soit sur des passeurs. La majorité de la marihuana mexicaine transite aux États-Unis avant d'entrer au Canada par voie terrestre ou aérienne. En 1987, les autorités ont réussi à neutraliser un important réseau qui importait de la marihuana au Canada directement du Mexique. La marihuana thaïlandaise destinée à la côte Ouest du Canada traverse l'océan Pacifique via la mer de Chine méridionale et les Philippines.

Le haschich libanais dissimulé parmi du fret aérien ou maritime licite transite dans des aéroports et ports internationaux européens avant d'arriver sur la côte Ouest canadienne. Le haschich du Pakistan, de l'Inde et de l'Afghanistan traverse le Moyen-Orient et l'Europe par voie terrestre ou passe par le canal de Suez par bateau avant de franchir l'océan Atlantique. Le haschich de ces sources parvient aussi au Canada par fret aérien commercial. Le haschich solide et surtout le haschich liquide en provenance de la Jamaïque arrivent au Canada presque uniquement par avion.

Les tendances relatives aux modes de transport utilisés pour l'importation du cannabis au Canada ont changé de façon marquée depuis 1986. En effet, 30 p. 100 de la marihuana et 20 p. 100 du haschich seraient arrivés par avion en 1987 contre 15 et 9 p. 100 respectivement en 1986. Près de 20 p. 100 de la marihuana et 30 p. 100 du haschich auraient été transportés par voie terrestre en 1987 contre 25 et 1 p. 100 respectivement en 1986. L'importation par voie maritime ne représentait que 50 p. 100 des cas en 1987 contre 60 p. 100 en 1986 pour la marihuana, et que 50 p. 100 des cas en 1987 contre 90 p. 100 en 1986 pour le haschich. L'avion aurait servi dans 95 p. 100 des cas d'importation de haschich liquide au Canada en 1986 et 1987.

Les narcodollars

Au Canada, on accorde beaucoup d'importance au principe qu'une lutte antidrogue ne peut être efficace que si elle vise également les profits générés par le commerce illicite des drogues. Depuis plusieurs années, la G.R.C. applique un programme qui cible les profits des trafiquants par le dépistage des narcodollars et l'identification des biens criminellement obtenus, et ce, dans le but de les confisquer. Les enquêteurs des Sections des enquêtes économiques antidrogue ont réussi à saisir plus de 50 millions de dollars en espèces et en biens de 1983 à 1987.

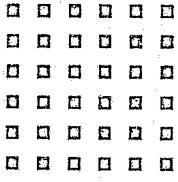
L'adoption de lois efficaces conférant des pouvoirs de geler, de saisir et de confisquer les produits d'activités criminelles organisées donne aux policiers canadiens un outil de travail précieux. Les nouvelles lois tiennent compte à la fois du besoin de priver les organisations criminelles des recettes de leurs activités illégales, et du besoin de protéger les droits de propriété de tierces parties innocentes.

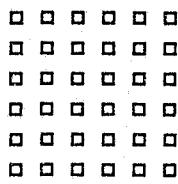
Les services de police ciblent de plus en plus le blanchissage des produits du commerce des drogues, tout particulièrement depuis que le recyclage est devenu une infraction aux termes des lois canadiennes. Les organisations criminelles ont recours à une variété de mécanismes financiers complexes, y compris la constitution en société et les refuges fiscaux étrangers, pour cacher l'origine de leurs richesses.

Note de la rédaction: Le 13 septembre 1988, le projet de loi C-61 qui modifiait le Code criminel du Canada, la Loi des aliments et drogues, et la Loi sur les stupéfiants, relativement aux produits de la criminalité, a reçu l'assentiment royal et sera promulgué au début de 1989. Même s'il s'agit d'un fait survenu en 1988, nous avons cru à propos de le mentionner dans le présent R.A.N.D. en raison de son importance au chapitre du travail antidrogue axé sur les profits des trafiquants.

2

**INDICATEURS
DE
TENDANCES
D'ICI
1990**





INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1990

Héroïne

- Étant donné les récoltes exceptionnelles successives d'opium dans les principaux pays sources, l'offre va continuer à satisfaire à la demande au Canada. Cependant, l'offre accrue d'héroïne ne devrait pas modifier les activités par rapport au détournement de médicaments. Ceci indique le développement continue d'une population parallèle de toxicomanes intéressés seulement aux stupéfiants détournés des marchés licites. Malgré les efforts policiers et les mesures légales visant à enrayer cette situation, le détournement de médicaments va demeurer un problème de toxicomanie et de répression, en particulier dans l'Ouest du Canada.
- Même si l'Asie du Sud-Ouest est en voie d'accroître sa part du marché illicite canadien de l'héroïne, le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est va demeurer la principale source de cet opiacé pour le Canada jusqu'en 1990. La Birmanie va demeurer le principal producteur d'héroïne du Triangle d'or, et ce, malgré les campagnes nationales d'éradication. Le Laos va accroître sa production d'opium et sa part du marché mondial des stupéfiants. Bangkok (Thaïlande) va demeurer une plaque tournante pour l'exportation de stupéfiants du Triangle d'or destinés à l'Europe, à l'Australie et à l'Amérique du Nord.
- Le Sud-Ouest asiatique a accru son contrôle du marché canadien des opiacés en raison des troubles politiques et de l'interruption des mesures régionales et internationales de contrôle dans cette partie du monde. Le Liban, à cause des mêmes facteurs, ainsi que le Mexique pourraient être en mesure de devenir des sources majeures si l'approvisionnement en héroïne du Triangle d'or ou du Croissant d'or était perturbé.
- En raison de la nouvelle politique de la porte ouverte de la République populaire de Chine, il est fort probable que les trafiquants de stupéfiants vont utiliser davantage les routes terrestres, maritimes et aériennes chinoises pour transporter leur contrebande du Triangle d'or à Hong Kong aux fins de consommation locale et d'exportation vers l'Ouest.
- Les groupes du crime organisé vont consolider leur emprise sur les réseaux d'approvisionnement et de distribution au Canada. Les divers groupes criminels ethniques établis dans l'Est et l'Ouest canadiens vont continuer à approvisionner le pays avec la complicité de groupes affiliés à l'étranger. À cause de leur structure complexe et de leurs moyens pour transiger de grandes quantités de stupéfiants, les groupes criminels organisés vont maintenir leur monopole du marché illicite canadien.

Cocaïne

- L'offre de cocaïne va être encore élevée au Canada en 1990. Toronto, et particulièrement, Montréal vont jouer un rôle croissant comme points d'entrée et de distribution de cocaïne destinée à toutes les régions canadiennes.
- La tendance de l'offre abondante et des faibles prix va se poursuivre. Une abondance accrue de la cocaïne va faire diminuer les prix davantage et rendre ce stimulant encore plus accessible à tous les groupes socio-économiques.
- L'offre et l'abus de cocaïne crack va s'accroître à Toronto et s'étendre à d'autres grandes villes canadiennes. On prévoit une hausse de la criminalité ainsi que des décès et des maladies reliés à la cocaïne dans ces villes.
- Il pourrait y avoir une augmentation du nombre de laboratoires de traitement de cocaïne et de fabrication de cocaïne synthétique au Canada, surtout si les autorités sud-américaines exercent plus de pressions sur les laboratoires clandestins dans leur pays respectif.
- La Colombie, le Pérou, la Bolivie et, de façon moindre, le Brésil vont demeurer les sources principales de cocaïne sur le marché canadien. L'Équateur, l'Argentine, le Venezuela, le Panama, le Costa Rica et le Honduras vont jouer un rôle croissant comme pays de transit pour la cocaïne destinée au Canada.
- Au cours des prochaines années, la cocaïnomanie va se propager davantage en Amérique latine et en Amérique du Nord, éliminant ainsi la ligne de démarcation entre les pays producteurs et les pays consommateurs.

Drogues chimiques

- Le détournement et l'abus de médicaments vont continuer à préoccuper les autorités policières d'ici 1990. Les médicaments détournés vont demeurer des succédanés d'héroïne et d'autres substances psychotropes. Des indicateurs nationaux démontrent encore l'existence d'une population toxicomane ayant une dépendance seulement envers des drogues d'ordonnance. Les infractions de détournement de médicaments, telles que l'obtention d'ordonnances multiples ou le vol, vont augmenter en fonction de l'offre des autres substances sur le marché illicite.
- En plus des bandes de motards hors-la-loi, d'autres organisations de trafic vont s'impliquer dans le financement, la production et la distribution de drogues chimiques d'ici 1990. Au fur et à mesure que les motards s'intéressent au trafic de la cocaïne et du cannabis, ils pourraient délaisser quelque peu leur rôle de financier, de fabricant et de distributeur de drogues chimiques illicites.

- La disponibilité de précurseurs chimiques, en particulier en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, va continuer à faciliter et à encourager l'exploitation de laboratoires clandestins au Canada, ainsi qu'à y accroître la production de méthamphétamine, de PCP et de drogues «designer» ainsi que la fabrication de faux comprimés de méthqualone à base de diazepam.
- La cueillette de champignons psilocybes poussant à l'état sauvage au Canada va continuer en particulier sur la côte Ouest. Les installations de culture de champignons de psilocybine vont devenir plus nombreuses dans l'ensemble du pays.
- L'imposition de contrôles et de règlements plus sévères relativement à l'utilisation légitime de stéroïdes anabolisants va entraîner une augmentation de la demande de ces drogues sur le marché illicite canadien.

Cannabis

- La marihuana ainsi que le haschich solide et liquide vont rester les drogues illicites les plus populaires au Canada.
- Les dérivés de cannabis sur le marché canadien vont continuer de provenir principalement de l'étranger. Cependant, la marihuana produite au Canada devrait prendre une part croissante de ce marché.
- Les parts du marché canadien des dérivés de cannabis de sources étrangères vont varier selon la production dans les pays étrangers. En 1987, la production de marihuana s'est accrue dans des pays autres que les États sources traditionnels du Sud-Est asiatique, des Antilles et de l'Amérique du Sud. Toute baisse de production dans les principaux pays sources attribuable à des efforts antidrogue ou à des conditions naturelles pourrait être facilement comblée par des sources secondaires sans que le marché éprouve une diminution de l'offre en général.
- Il va y avoir aussi des changements par rapport aux sources du haschich au Canada, au fur et à mesure que de nouveaux trafiquants s'intéressent à ce marché. L'offre de haschich de sources afghanes et syriennes au Canada a augmenté en 1987 et pourrait au cours des deux prochaines années, atteindre un niveau comparable à celui de l'offre actuelle du haschich pakistanais et libanais sur le marché canadien.
- La Jamaïque va demeurer la principale source de haschich liquide au Canada d'ici 1990, cependant, d'autres sources devraient percer ce marché.
- Le cannabis de sources canadiennes, en particulier celui qui est cultivé par méthode hydroponique ou par d'autres méthodes en serre chaude, va constituer une plus grande part de l'offre de marihuana et de haschich liquide sur le marché canadien d'ici 1990.
- Une augmentation de la concentration en tétrahydrocannabinol (THC) est à prévoir, en raison de la concurrence que vont se livrer les fournisseurs étrangers et canadiens pour accaparer une plus grande part du marché du cannabis.

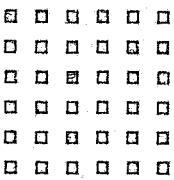
- Au Canada, le nombre de consommateurs de cannabis va se stabiliser et la baisse du niveau de consommation va se poursuivre d'ici 1990, cependant, il pourrait y avoir une augmentation inversement proportionnelle de la consommation de cocaïne et de drogues chimiques.

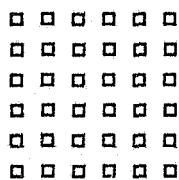
Les narcodollars

- Les nouvelles modifications aux lois canadiennes visant les produits du crime organisé devraient permettre de confisquer plus de biens criminellement obtenus.
- Pour parer à ces nouvelles mesures légales, les trafiquants vont avoir recours à des méthodes de plus en plus sophistiquées pour dissimuler leurs biens et vont se servir davantage des refuges fiscaux étrangers. Conséquemment, le coût et la complexité des enquêtes économiques vont être beaucoup plus élevés à l'avenir.



HÉROÏNE





HÉROÏNE

Les tendances du marché

Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, formé de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos, a fourni, encore en 1987, la plus grande part du marché d'héroïne au Canada même si cette part est passée de 71 p. 100 en 1986 à 63 p. 100. Par ailleurs, l'Asie du Sud-Ouest a accru sa part du marché, soit 37 p. 100 comparativement à 29 p. 100 en 1986. Ces données confirment les renseignements et les enquêtes qui révèlent une croissance de l'offre d'héroïne de cette dernière source sur le marché canadien irremplaçable en grande partie au rôle de plus en plus important des réseaux de trafic du Sud-Ouest asiatique établis dans les grands centres urbains de l'Est du Canada. Compte tenu du monopole exercé par les réseaux du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatiques sur le commerce canadien de l'héroïne, le Mexique demeure une source négligeable. Le Mexique pourrait néanmoins occuper une plus grande part du marché en cas de changement radical sur le plan de l'offre et de la demande entre le Canada et ses principaux fournisseurs. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le rôle du Liban comme source. Le Liban jouerait sûrement un rôle de premier plan si la production mondiale d'héroïne venait à changer considérablement.

Figure n° 1:

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1983 à 1987*

Accusation	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	150	93	59	140	131
Trafic**	238	153	187	110	68
Importation	35	21	48	31	35
Culture	—	—	—	—	—
Ordonnances multiples/Faux	70	132	130	110	211
Total	493	399	424	391	445

*Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

**Comprend les infractions de possession aux fins de trafic.

Comme l'indique la figure n° 1, le nombre de personnes accusées par la G.R.C. pour des infractions reliées aux stupéfiants a augmenté d'environ 14 p. 100 en 1987. Cela est dû en grande partie à une augmentation de l'ordre de 92 p. 100 du nombre de personnes accusées d'infractions reliées à l'obtention d'ordonnances multiples et de falsification d'ordonnances entre 1986 et 1987. Cette situation est attribuable aux mesures de répression et aux initiatives adoptées par les autorités provinciales visant les consultations multiples, ainsi qu'à l'offre accrue de médicaments détournés sur le marché illicite. Conformément au Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être Canada, le nombre des fausses ordonnances reliées aux stupéfiants qui ont été signalées, a également augmenté et a passé de 1 446 en 1986 à 1 554 en 1987. Les ordonnances ont pu être remplies sans problème dans 1 330 de ces cas.

Le lien entre les médicaments détournés et l'héroïnomanie s'est accentué en 1987. L'abus de médicaments, en particulier de Talwin et de Ritalin, était courant dans les régions où il y avait de l'héroïne. Les toxicomanes consomment les médicaments détournés comme drogues de remplacement ou suppléments à l'héroïne. Mais il existe aussi des

toxicomanes qui ont une dépendance envers ces substances seulement (voir le chapitre 5 intitulé «Drogues chimiques - Les tendances du marché» pour de plus amples informations).

Le Talwin et le Ritalin vendus en tandem sont appelés «T et R» ou «héroïne du pauvre», et coûtent environ 30 \$ sur le marché illicite soit 20 fois plus que le prix licite. À Vancouver, on appelle aussi les T et R, héroïne indienne, à cause de leur grande popularité auprès de la communauté autochtone. Les consommateurs en préparent une solution injectable en ajoutant de l'eau aux comprimés broyés. Selon les rapports, les consommateurs de Talwin et de Ritalin commettent de plus en plus de crimes dans la région de Vancouver. Le Dilaudid, un opiacé synthétique, se vend entre 50 et 120 \$ l'unité à Toronto, selon l'abondance de l'héroïne. Les vols et autres pertes reliées aux stupéfiants ont légèrement diminué dans l'ensemble du Canada et ont passé de 1 146 en 1986 à 1 075 en 1987, comme l'indique la figure n° 5.

Les consommateurs s'approvisionnent en stupéfiants sur le marché illicite ou par le biais d'ordonnances multiples. Cette pratique consiste à obtenir de nombreuses ordonnances auprès de différents médecins. En réaction à la progression de cette activité illégale et à la complaisance de certains médecins, des provinces ont adopté au cours des dernières années des mesures législatives pour combattre la pratique des ordonnances multiples. En Alberta, les médecins doivent remplir les ordonnances en trois copies pour ce qui est des dix médicaments les plus populaires auprès des toxicomanes, au moyen d'un système informatisé qui contrôle les ordonnances de médicaments. Selon les rapports, les ordonnances de Talwin et de Ritalin ont diminué de plus de la moitié depuis la mise en oeuvre du système en 1985. Bien que ce programme ait graduellement réussi à endiguer le flot des ordonnances de Talwin et de Ritalin par les médecins albertain, il semble toutefois que ces drogues entrent en abondance en Alberta depuis la Colombie-Britannique. La Saskatchewan a récemment mis en oeuvre un programme similaire tandis que les autres provinces, notamment la Colombie-Britannique, envisagent l'adoption de

Figure n° 2:

Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987

Catégorie	1984	1985	1986	1987
Trafic d'un kilo ou plus	146	161	137	147
Trafic de 0,5 à 1 kilo	87	62	51	38
Trafic de 28 à 500 grammes	136	97	86	88
Trafic de moins de 28 grammes	60	59	58	61
Total	429	379	332	334

Figure n° 3:

Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1983 à 1987 - poids en kilogrammes

Service	1983	1984	1985	1986	1987
G.R.C.*	30,39	39,70	62,63	44,48	30,46
Autres services de police**	2,61	0,55	2,27	3,62	14,42
Total	33,01	40,25	64,91	48,10	44,89

*Comprend l'héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

**Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

mesures semblables. Comme nous l'avons déjà mentionné, la hausse importante du nombre de personnes accusées de consultations multiples et de falsification d'ordonnances de 1986 à 1987 est le résultat d'efforts législatifs de ce genre et d'un travail d'enquête accru par rapport au détournement des médicaments.

En 1987, la tendance à la baisse de la quantité d'héroïne saisie au Canada s'est maintenue quoiqu'elle soit moins importante qu'en 1986 (voir la figure n° 3). La G.R.C. continue donc à mettre l'accent sur le ciblage des échelons supérieurs des réseaux de trafic et d'importation au lieu de s'intéresser exclusivement aux consommateurs. Comme l'indique la figure n° 2, le nombre de trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquêtes par la G.R.C. et mentionnés dans le Système de classification des trafiquants (S.C.T.) est maintenant de 334 comparativement à 332 en 1986. Cela ne représente qu'une très légère augmentation, toutefois, ces statistiques tiennent aussi compte des enquêtes sur le trafic et l'importation de stupéfiants qui nécessitent souvent la mise en place d'enquêtes perfectionnées et qui s'étalent sur de longues périodes. Bien qu'il y ait eu une diminution du nombre d'enquêtes sur les trafiquants qui vendent la drogue en quantité de 500 grammes à 1 kg, il y a eu une hausse des enquêtes sur le trafic de drogue pour toutes les autres catégories.

Vancouver, Montréal et Toronto constituent toujours les principaux centres de distribution de l'héroïne au Canada. L'héroïne du Sud-Est asiatique se retrouve le plus souvent sur la côte Ouest du Canada tandis que l'héroïne du Sud-Ouest asiatique est présente dans l'Est, tout particulièrement à Montréal et à Toronto. La pureté de l'héroïne vendue au détail sur le marché canadien a varié considérablement en 1987 tout comme en 1986. En effet, elle était en moyenne de 7 % en Colombie-Britannique, de 25 % au Québec et de 60 % en Ontario. Étant donné ces niveaux de pureté élevés, les héroïnomanes de l'Est du Canada dilueront la drogue avant de la consommer. Les prix sont demeurés relativement stables, allant de 35 \$ la capsule d'héroïne n° 4 dans le district continental sud de la Colombie-Britannique, à plus de 100 \$ dans les régions isolées du Canada. Comme l'indique le R.A.N.D. de 1986/1987, le prix de l'héroïne rend compte de l'abondance de cet opiacé.

*Figure n° 4:
Quantité d'héroïne
saisie à l'étranger
qui était destinée ou
avait transité au
Canada, de 1983 à
1987 - poids en
kilogrammes*

	1983	1984	1985	1986	1987
	22,41	20,16	23,89	7,47	1,16

Figure n° 5:

*Vols et autres pertes
signalés
relativement aux
stupéfiants de 1983
à 1987*

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Détournement	Perte en transit	Total
1983	648	44	164	106	89	43	1 094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1 146
1987	521	26	142	299	45	42	1 075

En 1987, les tendances nationales du marché ont indiqué une augmentation de la consommation d'héroïne dans l'ensemble du pays. Les héroïnomanes vivent surtout à Vancouver, Montréal et Toronto. Il y en aurait environ 25 000 au Canada, ce qui représente une hausse marquée de cette toxicomanie au cours de l'année dernière, tout particulièrement dans la région de Montréal. La pratique de fumer ou d'ingérer le stupéfiant n'est pas très répandue. L'abus d'opium se limite en Colombie-Britannique à environ 100 à 110 consommateurs. Les héroïnomanes préfèrent s'injecter l'héroïne. Selon la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, les piqueries, endroits où les héroïnomanes se rencontrent pour partager les drogues injectables et le matériel, sont devenues courantes, tout particulièrement dans l'Est du Canada.

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Est

La région du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, qui comprend les chaînes de montagnes du nord de la Thaïlande, les collines accidentées Shan du nord-est de la Birmanie et les régions montagneuses Meo du nord du Laos, demeure la source principale de l'héroïne au Canada. De plus, cette région aurait produit entre 1 065 et 1 635 tonnes d'opium l'an dernier, un niveau de production inégalé jusqu'à présent. C'est également en 1987 que l'on y a saisi le plus d'opiacés. En septembre 1987, 680 kilos d'héroïne à destination des États-Unis via Hong Kong ont été saisis à bord d'un chalutier dans le golfe de Siam. En février 1988, environ 1,3 tonne d'héroïne pure à 95 % destinée au marché américain était saisie à Bangkok (Thaïlande). En qualité de source principale de l'héroïne, le Triangle d'or a fourni environ 63 p. 100 de l'héroïne sur le marché canadien en 1987. Le Croissant d'or a augmenté sa part du marché canadien, qui est passée de 29 p. 100 en 1986 à 37 p. 100 en 1987.

Figure no 6:
Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1983 à 1987 - poids en tonnes métriques

Pays	1983	1984	1985	1986	1987
Birmanie	500 à 600	740	450 à 600	750 à 800	900 à 1 300
Laos	30 à 40	35	50 à 100	100 à 290	150 à 300
Thaïlande	30 à 35	45	35 à 40	18 à 20	15 à 35
Total	560 à 675	820	535 à 740	868 à 1 110	1 065 à 1 635

Depuis 1984, la production d'opium en Thaïlande a régulièrement diminué, surtout en raison des mesures prises par le gouvernement thaïlandais en vue de freiner la culture illicite, avec l'appui d'organismes internationaux (voir la figure no 6). En 1986, la production aurait atteint entre 18 et 20 tonnes, le niveau le plus bas depuis 1980. En 1987, elle se serait élevée entre 15 et 35 tonnes, ce qui indique une situation relativement stable. La production de 1988 devrait être semblable. Par contre, la production d'opium a considérablement augmenté en Birmanie. De 750 à 800 tonnes en 1986, elle aurait atteint entre 900 et 1 300 tonnes en 1987. La Birmanie demeure donc le plus gros producteur d'opium en

Asie du Sud-Est ainsi que la principale source mondiale. La production a légèrement augmenté au Laos comparativement à l'année précédente : de 150 à 300 tonnes en 1987 comparativement à 100 à 290 tonnes en 1986.

Le climat politique et économique en Thaïlande influe davantage sur la culture du pavot que les conditions de l'environnement. Un grand nombre de réseaux de trafic sont actifs sur le plan politique et accordent leur soutien aux candidats qui ferment les yeux sur leurs activités. Le pavot à opium constitue principalement une culture commerciale. Aux termes du plan d'ensemble de dix ans de 1985 à 1994 mis au point par le gouvernement thaïlandais pour remplacer la culture du pavot, près de 15 p. 100 de la population des montagnes est visée par des améliorations agricoles et communautaires. Il semble que le plan progresse de façon satisfaisante. Les montagnards s'intègrent tout doucement à la société thaïlandaise par l'entremise de projets locaux et étrangers visant à les orienter vers des cultures commerciales dont les plus lucratives sont les tomates, les choux et le café. L.A.C.D.I. (Association canadienne du développement international) a déjà prêté son assistance dans ce domaine et a l'intention de financer un projet de remplacement des récoltes au cours de l'année financière 1988-1989. En plus de détruire 3 200 hectares réservés à la culture du pavot en 1987, les autorités thaïlandaises ont mené leur lutte antidrogue par des mesures telles que l'interdiction de précurseurs chimiques comme l'anhydride acétique destiné aux raffineries installées le long de la frontière birmano-thaïlandaise, et la destruction subséquente de raffineries. Par conséquent, la transformation de l'opium en morphine et en héroïne s'est surtout limitée au territoire birman par suite des efforts du gouvernement thaïlandais pour éliminer les laboratoires et les groupes impliqués dans la fabrication et le trafic des opiacés.

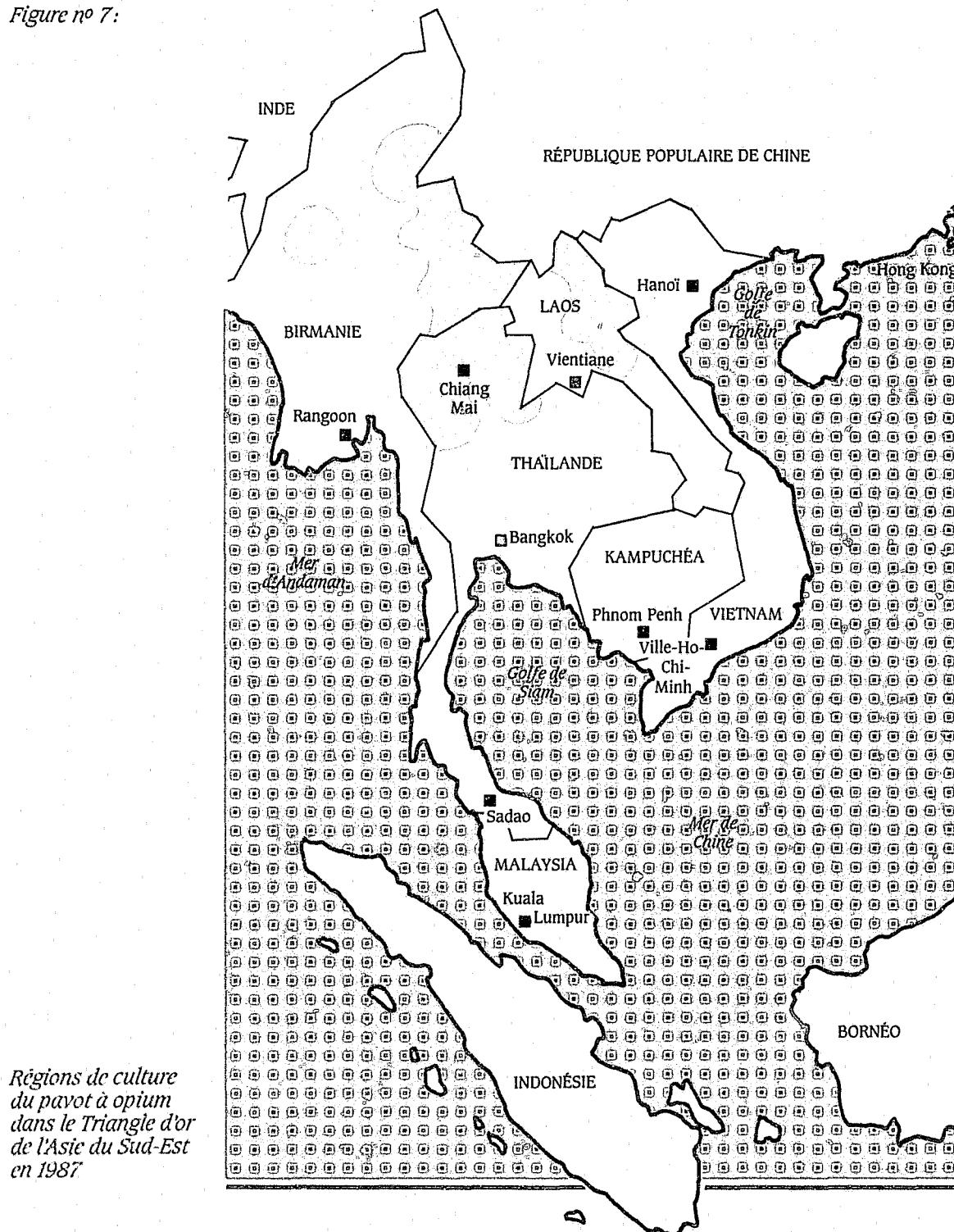
Les champs de pavot sont généralement situés sur les versants escarpés des montagnes à une altitude de 1 000 à 2 000 mètres et dans des régions éloignées non accessibles au transport motorisé. En Thaïlande, le pavot à opium est cultivé dans les collines densément boisées du nord du pays, en particulier dans les provinces Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son et Nan. Le pavot est cultivé par des montagnards dont les plus importants sont les Hmong, les Yao, les Lisu, les Lahu (Muser) et les Akha. Des membres de la tribu Karen sont engagés comme journaliers, tout particulièrement par les Hmong.

Plusieurs montagnards cultivent le pavot en raison d'une dépendance envers l'opium. Environ 10 p. 100 des 500 000 toxicomanes thaïlandais sont des montagnards. De plus, l'opium thaïlandais est destiné à la consommation locale bien qu'une petite quantité soit transformée en héroïne à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Puisque la production à l'intention de la population locale et la dépendance devraient diminuer de façon régulière au cours des dix prochaines années, la Thaïlande devrait évidemment demeurer un importateur net d'opium.

La production de la Birmanie, le plus gros producteur d'opium du Triangle d'or, a augmenté de 100 tonnes en 1987. Malgré la mise en place d'un programme de destruction intensif et d'autres mesures policières, il y a eu de bonnes récoltes de pavot à cause d'excellentes conditions météorologiques ainsi que des pressions exercées par les groupes d'insurgés birmans sur les cultivateurs. La campagne de destruction mise en oeuvre par le gouvernement birman en 1987 a débuté dans l'est de l'État Shan en décembre 1986 et a touché le nord du même État en janvier 1987.

En effet, le gouvernement central de la République socialiste de l'Union birmane a signalé la destruction totale de 16 280 hectares malgré les efforts du Parti communiste birman (P.C.B.) afin d'obtenir le contrôle sur la culture dans l'État Shan du nord. En tout, 9 160 hectares ont été détruits par arrosage aérien et 7 120 par arrachage manuel.

Figure n° 7:



D'après les rapports de surveillance aérienne et par satellite, les principales régions de culture en 1987 se trouvaient sur le plateau Shan, allant de l'État Kayah dans le sud jusqu'à l'État Kachin à l'est, le long de la frontière chinoise. Les plus grandes récoltes ont été faites dans les régions contrôlées par les insurgés à l'est du fleuve Saluen et au nord de Kengtung. Au nord-est de l'État Shan où la présence politique, administrative, militaire ou policière du gouvernement est faible, la production d'opium s'est accrue considérablement. Il y a eu une intensification de la culture dans les régions contrôlées par les insurgés, notamment dans l'État Shan, en raison des efforts d'éradication dans les régions contrôlées par le gouvernement. Très peu de routes mènent jusqu'au plateau Shan, une région éloignée et accidentée, généralement inaccessible, dont certaines montagnes atteignent 2 500 mètres d'altitude.

Les champs de pavot à opium en Birmanie sont souvent à proximité des villages et sont cultivés par des montagnards birmans et les descendants de soldats nationalistes chinois qui s'y sont réfugiés suite à la révolution communiste chinoise. Des fermiers cultivent le pavot à opium afin d'accroître leurs revenus, mais d'autres y sont contraints par les insurgés. Par conséquent, bien que le pavot à opium ait toujours été cultivé par les montagnards, le niveau actuel de la production d'opium en Birmanie peut également être attribué à la participation sans cesse croissante des insurgés au commerce international de la drogue, pour financer leurs activités.

L'Armée unie Shan (A.U.S.) demeure le plus gros producteur d'héroïne du Triangle d'or. Elle contrôle le trafic des stupéfiants le long d'un segment de la frontière birmano-thaïlandaise. Khun Sa, le dirigeant de l'A.U.S., demeure le pivot central du commerce des stupéfiants dans cette région. Le Parti communiste birman contrôle également un important pourcentage de la production d'opium, et les insurgés sont impliqués dans la majeure partie du raffinage et du trafic de l'héroïne dans les régions frontalières se trouvant hors de l'atteinte des autorités. Les opérations menées par l'armée birmane contre les centres de raffinage, les caravanes de stupéfiants et les bases d'insurgés n'ont eu qu'une faible incidence sur l'industrie de l'héroïne. Les groupes d'insurgés ont déplacé une fois de plus leurs opérations dans des régions inaccessibles. Le contrôle de l'importation illicite d'anhydride acétique représente un autre aspect important de la lutte antidrogue gouvernementale. Dénormes quantités de ce réactif chimique traversent la frontière de la Birmanie depuis l'Inde et la Chine. L'anhydride acétique est également importé de Malaisie, de Singapour, du Japon et de l'Europe de l'Ouest. Il est surtout expédié par bateau par le golfe de Siam et la mer d'Andaman. En 1987, la Northeast Customs Collectorate a effectué quatre rafles au cours desquelles on a saisi 975 kilogrammes d'anhydride acétique. Toutefois, une quantité importante échappe chaque année aux contrôles. Des insurgés auraient mis au point leurs propres installations de fabrication d'anhydride acétique afin de pouvoir compter sur un approvisionnement constant.

Les quantités d'opium produites au Laos continuent d'augmenter. Elles sont passées de 100 à 290 tonnes en 1986 à 150 à 300 tonnes en 1987. Ces chiffres corroborent certaines informations selon lesquelles la production d'opium a augmenté de façon continue au cours des dernières années au Laos, contrairement aux affirmations du Parti démocratique populaire du Laos qui prétend que son opium est destiné surtout à des fins thérapeutiques et d'exportation dans les pays d'Europe de l'Est. De plus, le

gouvernement vietnamien a confirmé la culture illégale du pavot à opium au Laos puisqu'il en reçoit de grandes quantités aux fins de consommation locale. À cause de l'infrastructure fragile du Laos et de l'absence d'une campagne publique contre le trafic et la production, des trafiquants thaïlandais et birmans se sont réinstallés au Laos, suite aux campagnes d'éradication relativement efficaces dans leurs propres pays. Les provinces de Phong Saly, Luang Nam Tha, Luang Prabang, Ousomsai, Bo Keo, Houaphan et Sayaboury sont les principales régions de culture du nord du Laos. L'opium représente la récolte la plus facile et la plus lucrative des régions montagneuses, sous-développées et virtuellement anarchiques du nord du pays. La récolte d'opium représente en fait le pilier économique de ces montagnards.

Asie du Sud-Ouest

En 1987, l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest a accaparé plus du tiers du marché de l'héroïne canadien, soit 8 p. 100 de plus qu'en 1986. Bien que la production n'ait que très peu augmenté, c'est-à-dire de 680 à 1 335 tonnes en 1987 comparativement à 730 à 1 130 tonnes en 1986, le Croissant d'or qui comprend l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran demeure l'un des plus grands producteurs d'opiacés au monde (voir la figure no 8). Bien qu'une grande partie de la récolte soit destinée à la consommation locale, des quantités importantes sont transformées en héroïne aux fins d'exportation.

*Figure no 8:
Production
approximative
d'opium en Asie du
Sud-Ouest de 1983
à 1987 - en tonnes
métriques*

Pays	1983	1984	1985	1986	1987
Iran	400 à 600	400 à 600	200 à 400	200 à 400	200 à 400
Afghanistan	400 à 575	140 à 300	450 à 600	400 à 600	400 à 800
Pakistan	63	40 à 50	40	130	80 à 135
Total	863 à 1 238	580 à 950	690 à 1 040	730 à 1 130	680 à 1 335

Le Pakistan joue toujours un rôle important au chapitre de la production et de l'importation nette d'opium, et ce, à cause du nombre toujours croissant d'héroïnomanes pakistanais qui s'élevait à plus de 600 000 en 1987, selon l'Office du contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.). L'héroïnomanie existe depuis moins de dix ans au Pakistan et sa propagation a poussé le gouvernement à mettre en oeuvre des programmes de contrôle des stupéfiants dans tout le pays.

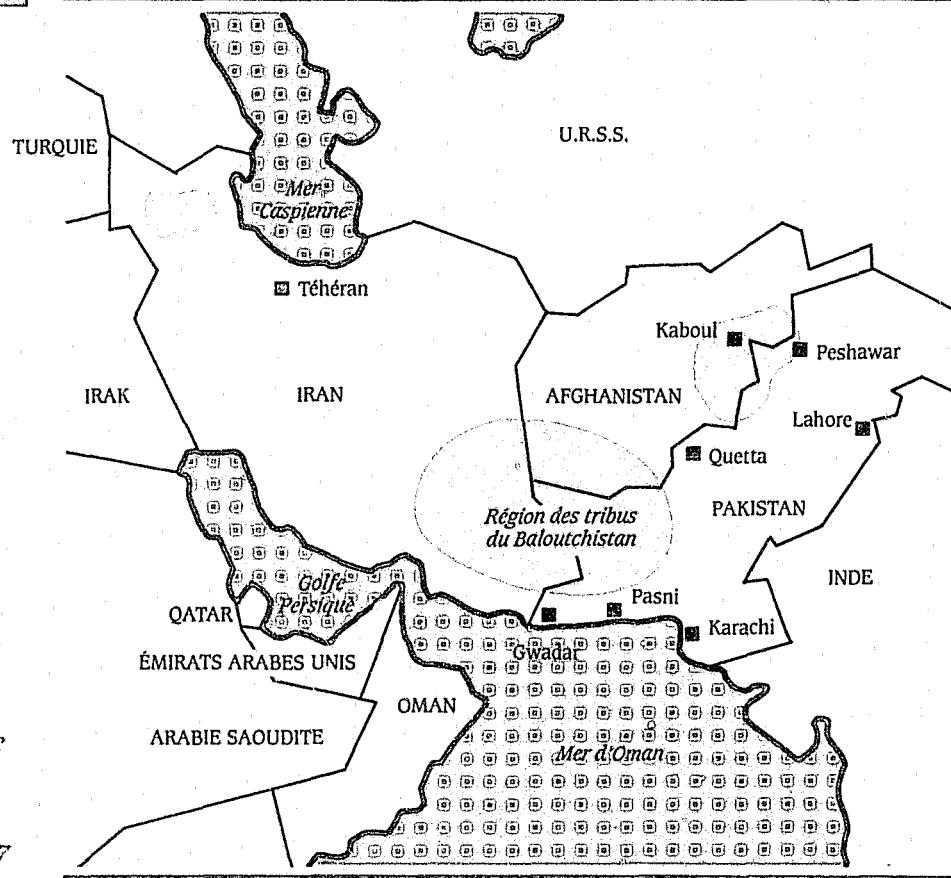
Selon l'O.C.S.P., les régions de Gadoon, Amazai, Buner, Malakand, Adinzaï et Dir ont connu de très bonnes saisons. On y a planté environ 9 000 hectares de pavot à opium dont 6 000 auraient été détruits par arrosage aérien ou arrachage manuel. Malgré ces efforts d'éradication entrepris par le gouvernement du Pakistan, la culture s'est étendue à de nouvelles régions, la production nette serait donc de 80 à 135 tonnes, ce qui est semblable au 130 tonnes signalées en 1986.

L'interdiction de cultiver le pavot à opium, promulguée en 1980, ne touche pas les régions tribales ou autres qui ne sont pas visées par des programmes d'aide. Les cultivateurs de pavot ont réagi aux mesures efficaces d'interdiction en réinstallant les plantations dans des régions adjacentes ou tribales autonomes ne faisant pas l'objet de l'interdiction. La majeure partie de l'opium produit au Pakistan proviendrait de ces dernières régions.

Le Pakistan demeure un centre de production d'héroïne et transforme l'opium de sources pakistanaises, afghanes et iraniennes. Les régions tribales de la province de la Frontière du Nord-Ouest (P.F.N.-O.) servent de dépôts pour d'énormes quantités d'opium afghan. Un certain nombre de laboratoires clandestins sont installés dans les régions montagneuses inaccessibles de ce secteur. Il semblerait que cette héroïne est surtout destinée aux narcomanes du Sud-Ouest asiatique. De 1982 à 1987, 99 laboratoires d'héroïne ont été démantelés en tout dans les régions tribales. L'introduction de programmes de remplacement des récoltes et de développement rural a accompagné ces mesures antidrogue gouvernementales. Le gouvernement du Pakistan a également réagi de façon efficace aux besoins en matière de traitement et de réadaptation en créant 26 centres de désintoxication à l'échelle du pays en 1987. En plus des mesures de contrôle, les autorités pakistanaises ont réussi à intercepter des quantités considérables de stupéfiants en 1987 entre autres, 5,4 tonnes d'héroïne et 8 tonnes d'opium environ.

Malgré sa situation politique assez agitée, l'Afghanistan demeure une importante source mondiale d'héroïne. Près de 400 à 800 tonnes d'opium ont été produites dans ce pays en 1987 comparativement à 400 à 600 tonnes en 1986. Le pavot est surtout cultivé dans la province du nord de Badakhshan, dans la province du sud de Herat, la province du centre de Bamian et les provinces de l'est de Nangarhar et de Paktika près de la frontière du Pakistan. C'est à Nangarhar que la production est de loin la plus importante, suivie par la vallée Helmund et la province de Badakhshan. L'héroïne est raffinée à Kaboul, Herat et dans des régions situées à proximité de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Figure n° 9:



Le désordre économique et politique qui règne en Afghanistan a favorisé la culture de l'opium qui représente une source de revenus pour les tribus afghanes depuis des siècles et qui fait partie intégrante de leurs habitudes et moeurs sociales. Il y a eu une importante disette de vivres dans le nord de l'Afghanistan au cours de l'hiver de 1987, à cause d'une sécheresse et d'un manque de ressources humaines. En désespoir de cause, les cultivateurs afghans se sont tournés vers la production d'opium qui ne requiert que peu de travail et permet d'obtenir des récoltes assez lucratives. La demande croissante d'héroïne au Pakistan constitue un autre facteur qui a incité à la production d'opium en Afghanistan. Selon les renseignements, la production d'opium pourrait atteindre 1 000 tonnes en 1988.

L'Iran aurait produit entre 200 et 400 tonnes d'opium en 1987, tout comme en 1986. Ce taux de production ne corrobore pas les déclarations du gouvernement iranien qui prétend avoir éliminé la culture du pavot à opium, mais cette stabilisation du taux est certainement reliée à une politique antidrogue sévère et à l'interdiction officielle de produire de l'opium, promulguée en 1980. Toutefois, une instabilité politique et militaire règne dans plusieurs régions importantes, créant ainsi un climat propice à la production d'opium. Il semblerait qu'il y ait encore des laboratoires de morphine base et d'héroïne dans les secteurs kurdes contrôlés du nord-ouest et dans les secteurs Baluchi du sud-est de l'Iran.

Bien que la culture du pavot à opium soit toujours très répandue dans tout le pays, la production ne répond pas à la demande nationale. Selon les renseignements, un million d'Iraniens seraient opiomanes ou héroïnomanes. Malgré la forte demande, une grande partie des opiacés produits en Iran ou qui y entrent illégalement, est exportée dans des pays de l'Ouest, tout probablement à cause des prix plus élevés sur ces marchés.

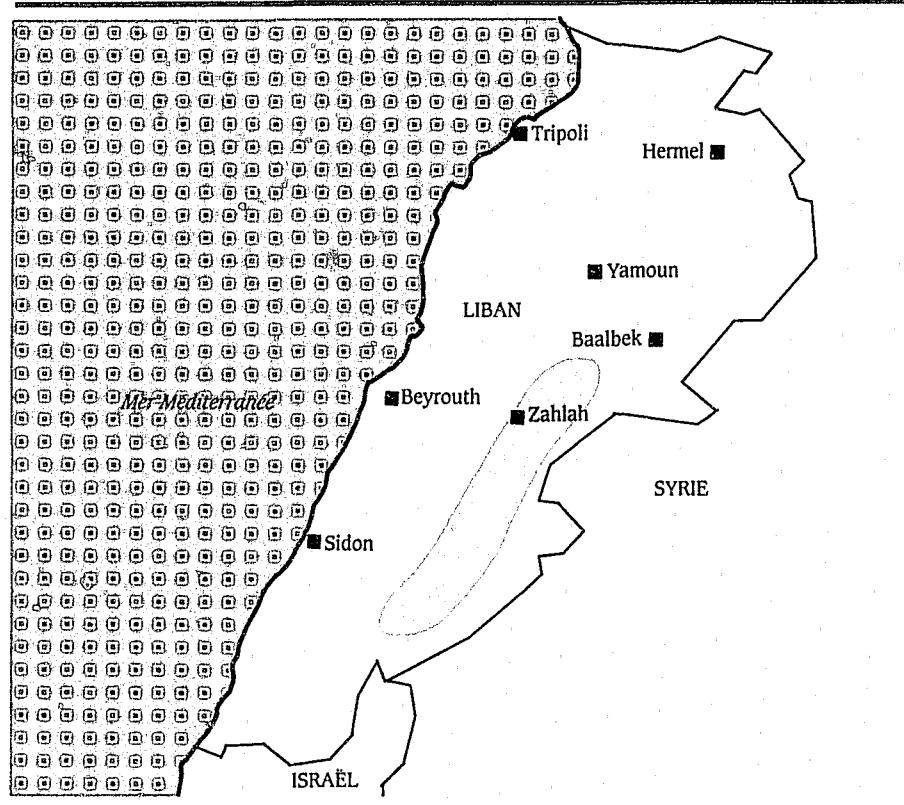
Liban

Depuis le début des années 1980, le cannabis et le pavot à opium supplantent les cultures licites au Liban. Au cours de cette courte période, la culture du pavot s'est tellement étendue dans la plaine de la Bekaa que le Liban est en fait devenu un important producteur d'héroïne. La part du marché canadien qu'occupe le Liban, demeure négligeable bien que les renseignements obtenus laissent croire que son importance pourrait s'accroître à ce chapitre, surtout dans les provinces de l'Est.

En raison de l'instabilité politique qui sévit dans ce pays depuis le milieu des années 70, il est difficile d'obtenir des statistiques précises. Toutefois, la récolte de 1987 se serait élevée à environ 6 tonnes d'opium. Au début de 1987, les autorités auraient détruit près de 1 400 hectares de pavot à opium, tout particulièrement dans la plaine de la Bekaa, mais les rapports sont contradictoires à ce sujet. L'éradication n'aurait eu que des conséquences mineures sur le flot de stupéfiants dans cette région, puisque la campagne n'a été menée que de façon sélective. De plus, le gouvernement central est impuissant face aux 20 à 25 bandes armées et aux groupes de milice qui se livreraient au trafic et à la production de drogues pour augmenter leurs revenus. Les autorités évaluent à 400 hectares la superficie consacrée actuellement à la culture du pavot à opium et elles prévoient une augmentation de cette superficie en 1988.

Figure no 10:

Régions de culture
du pavot à opium
au Liban en 1987



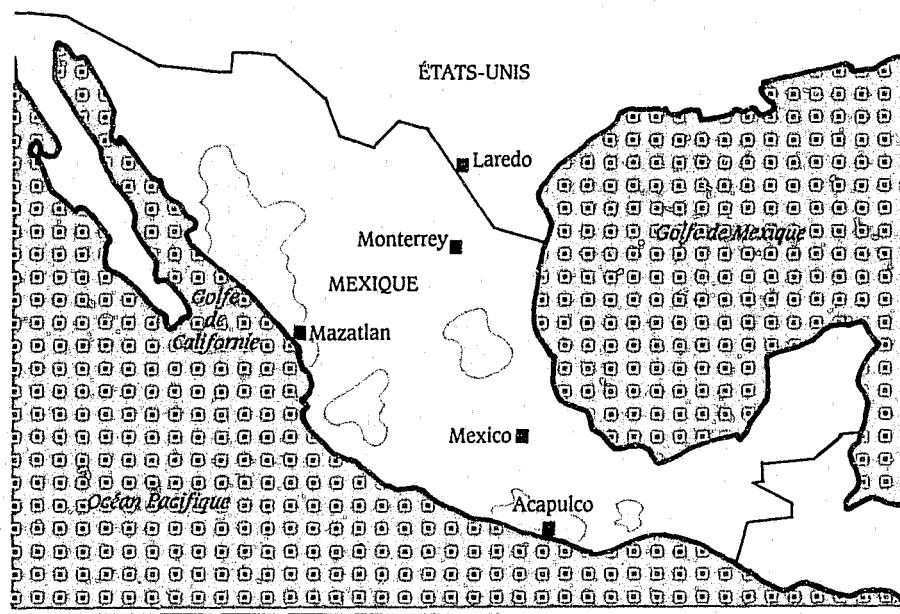
Les laboratoires clandestins installés dans les régions de culture au Liban transforment en héroïne une grande partie de l'opium produit au pays même ainsi que de la morphine base importée surtout du Sud-Ouest asiatique via la Turquie et la Syrie. Il y aurait dix centres de raffinage autour de la ville de Baalbek dans la plaine de la Bekaa. Des quelque 3 tonnes d'héroïne traitées au Liban en 1987, 600 kilos ont été produits à partir d'opium local et le reste à partir d'opiacés importés. Bien qu'une grande partie de la production d'héroïne soit destinée aux marchés internationaux, la consommation locale a également augmenté. Depuis le début de la guerre civile au milieu des années 70, le nombre de toxicomanes a augmenté et atteint actuellement environ 30 à 40 000.

Mexique

Rien n'indique encore que l'on importe directement de l'héroïne mexicaine au Canada. Une petite quantité y parvient toutefois via les États-Unis. La majeure partie de l'héroïne présente sur le marché américain provient du Mexique. En 1987, l'héroïne brune traditionnelle et l'héroïne «black tar», moins raffinée et plus puissante, demeurent les deux genres d'héroïne prédominants sur le marché américain, produits à partir d'opium provenant de pavot cultivé au Mexique.

La crise économique qui frappe le Mexique a eu des répercussions sur la culture du pavot à opium. À cause de la pauvreté de plus en plus marquée des régions rurales, les cultivateurs ont eu davantage recours à la culture du pavot à opium pour accroître leurs revenus. L'année 1987 est en fait la cinquième année consécutive de pluies abondantes et de conditions de culture idéales. Les quelque 7 300 hectares consacrés à la culture du pavot auraient rapporté de 45 à 55 tonnes d'opium en 1987 comparativement à 35 à 50 tonnes l'année précédente. Dans le cadre de leur programme de contrôle des stupéfiants, les autorités mexicaines auraient détruit 1 875 à 2 530 hectares en 1987 contre 2 380 hectares en 1986.

Figure n° 11:



Les principales régions de culture demeurent les trois États limitrophes du nord-est du pays : Durango, Chihuahua et Sinaloa. Toutefois, les renseignements obtenus indiquent que la culture s'est étendue au secteur adjacent de Sinora ainsi que dans les États centraux et du sud de Michoacan, Oaxaca, Vera Cruz et Chiapas. En outre, les champs de pavot se trouvant dans les régions plus traditionnelles sont encore plus concentrés, il y en aurait jusqu'à une centaine le long des canyons en bordure des rivières.

Ce sont les petits cultivateurs qui continuent à faire la culture illégale du pavot à opium au Mexique. Des rapports récents indiquent que les trafiquants leur ont enseigné des techniques de culture perfectionnées. La production a ainsi beaucoup augmenté. Les autorités ont bien de la difficulté à repérer les laboratoires illicites puisqu'ils sont maintenant mobiles et installés dans des régions éloignées. En 1987, les autorités mexicaines ont saisi quatre laboratoires d'héroïne. Des cultivateurs ont commencé à transformer eux-mêmes leur opium en une variété d'héroïne moins raffinée mais puissante, l'héroïne « black tar ». Certaines autorités croient que de telles tendances traduisent bien la nouvelle situation au Mexique par rapport à la production et au trafic de l'héroïne.

Les routes de la contrebande

Sud-Est asiatique

Pour la septième année consécutive, il y a eu une récolte d'opium exceptionnelle dans la région du Triangle d'or, qui est demeurée la principale source d'héroïne pour le Canada (voir la figure n° 12). Même si la majeure partie des 1 065 à 1 635 tonnes d'opium produites dans cette région en 1987 était destinée à la consommation locale, une quantité importante d'héroïne a été exportée vers l'Europe, l'Australie (Océanie) et l'Amérique du Nord.

Alors que l'importance de la Thaïlande en tant que producteur d'opium dans la région du Triangle d'or a diminué au cours des dernières années, son rôle en tant que route importante des opiacés destinés au marché international s'est accru. Toutefois, les mesures antidrogue constantes visant les trafiquants locaux ont obligé ces derniers à recourir à d'autres filières de contrebande, surtout l'an dernier. L'Armée unie Shan a perdu un peu de son pouvoir en raison des pressions exercées par le Parti communiste birman et ses alliés, ainsi que les gouvernements birman et thaïlandais. Toutefois, elle continue de contrôler la majeure partie de la production de l'héroïne dans le Triangle d'or, contrôlant le trafic des stupéfiants et d'autres marchandises de contrebande sur une partie de la frontière nord-ouest séparant la Thaïlande et la Birmanie, soit de Mae Hong Son à Mae Sai. De plus, le Parti communiste birman a continué de renforcer son contrôle sur toutes les phases de la production et du trafic d'héroïne le long de la frontière birmano-thaïlandaise.

*Figure no 12:
Sources de l'héroïne
sur le marché
canadien de 1983 à
1987*

Région	1983	1984	1985	1986	1987
Asie du Sud-Est	68 %	66 %	72 %	71 %	63 %
Asie du Sud-Ouest	32 %	34 %	28 %	29 %	37 %
Mexique	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La plupart des organisations criminelles internationales traitent avec les fournisseurs via Bangkok qui constitue le centre financier, économique et touristique de la Thaïlande. Nombre de membres de groupes de trafiquants qui ont quitté le Canada ou d'autres pays ont habité la Thaïlande pendant dix ans ou plus, parlent thaï, connaissent bien la politique et ont de nombreuses relations importantes. Ces trafiquants peuvent acheter, financer et transmettre tout envoi de drogue demandée parce qu'ils possèdent des navires ou des compagnies de transport maritime ou aérien, ou y ont accès. Avant d'arriver à Bangkok, les opiacés produits dans la région du Triangle d'or sont transportés tour à tour par des caravanes humaines, des bêtes de somme, des navires et des véhicules motorisés. Durant le trajet effectué par la caravane, il faut obtenir un laissez-passer d'un des groupes d'insurgés, moyennant le paiement d'une taxe. Cette taxe est rigoureusement prélevée et toute personne qui transporte plus d'opium que ne l'autorise le laissez-passer, se verra confisquer l'excédent d'opium. En général, des caravanes composées d'un maximum de 600 personnes se forment vers le mois de septembre pour le transport des stupéfiants en Thaïlande. Les porteurs répartis en cinq ou six groupes sont éparpillés sur une distance de 40 kilomètres. On préfère employer des hommes car les animaux attirent trop l'attention et sont en outre plus susceptibles de se casser les pattes. Les caravanes humaines permettent également d'assurer une meilleure communication car elles peuvent transmettre des signaux visant à avertir les porteurs de la présence, par exemple, de barrages routiers.

Parmi les multiples routes empruntées pour transporter les stupéfiants des zones productrices du Triangle d'or aux raffineries, puis à Bangkok, les principales partent au nord des frontières birmano-thaïlandaise et lao-thaïlandaise. Les stupéfiants qui passent de la Birmanie à la Thaïlande sont acheminés par des sentiers et des chemins dans la brousse, menant à des grand-routes. Les envois en provenance du Laos traversent le fleuve

Mekong et transitent souvent en territoire birman, à destination de la province Chiang Rai en Thaïlande. À l'intérieur de la Thaïlande, la contrebande des opiacés se fait par avion, par train et surtout par véhicules qui utilisent les réseaux routiers modernes reliant les régions du nord et du sud et Bangkok.

Dans l'État Shan au nord de la Birmanie, les fermiers doivent généralement vendre leur opium au Parti communiste birman qui contrôle les raffineries dans cette région. L'Armée unie Shan demeure le groupe prédominant le long de la frontière birmano-thaïlandaise, disposant de plusieurs laboratoires situés à 10 à 20 kilomètres à l'intérieur de la Birmanie. Le Parti communiste birman et l'A.U.S. collaborent avec d'autres groupes d'insurgés plus petits, dont les contacts dans le nord de la Thaïlande alimentent les marchés mondiaux des drogues. Il y aurait quinze raffineries situées dans les régions le long de la frontière birmano-thaïlandaise, sous le contrôle de l'A.U.S. Selon nos renseignements, il y aurait plus de quinze petites raffineries mobiles situées dans le nord de la Thaïlande, dont plus de la moitié dans les provinces de Mae Hong Son et Chiang Mai. Ces raffineries traitent l'opium thaïlandais et birman. Selon des rapports, plusieurs des laboratoires en Thaïlande produisent environ 100 kilogrammes d'héroïne n° 4 par mois. Un tel rendement constitue de la concurrence pour les raffineries plus importantes de l'autre côté de la frontière, ce qui pourrait entraîner des luttes. En général, pour assurer la protection de ces raffineries, il y a sur place tout un arsenal d'armes, telles que mitrailleuses, grenades, lance-fusées et mines terrestres.

Au Laos, plusieurs raffineries d'héroïne sont sous le contrôle d'organisations de trafiquants opérant à partir de la Birmanie et de la Thaïlande. L'héroïne est acheminée du Laos à Bangkok via le nord-est de la Thaïlande, et est expédiée à l'extérieur du pays surtout par avion à l'aéroport international de Don Muang et par bateau dans le port de Klong Toey. Selon des renseignements, de nouvelles routes auraient servi pour l'expédition de l'héroïne produite dans les raffineries laotIennes en 1987. Une route longerait le fleuve en bordure de la frontière lao-thaïlandaise jusqu'à la province de Loei, et traverserait Prachin Buri et Chanthaburi jusqu'à la côte est. Une autre irait de Loei à Chaiyaphum ou Khon Kaen, puis à Nakhon Ratchasima puis emprunterait la première route disponible vers la côte est. Selon nos renseignements, l'héroïne n° 3 en provenance du Laos serait également acheminée via le Kampuchéa au port de Da Nang au Vietnam, puis expédiée à bord de navires marchands à destination de divers îlots près de Hong Kong où il est facile d'obtenir, aux fins de raffinage, de l'anhydride acétique venant de la Chine. De plus, des envois d'héroïne auraient été transportés des régions limitrophes de Thaïlande, de Birmanie et du Laos à la province de Yunnan au sud de la Chine, puis acheminés aux ports de Canton et de Hong Kong par réseaux routiers, ferroviaires et aériens, lesquels sont relativement efficaces. En fait, l'expédition via les pays communistes a engendré la création de nouvelles routes au nord et au sud pour l'écoulement des opiacés du Triangle d'or. Cette prolifération de routes est reliée à la récolte exceptionnelle d'opium l'an dernier dans la région du Triangle d'or. Elle serait aussi attribuable à l'intensification des mesures antidrogue, surtout en Thaïlande, contre les trafiquants et les producteurs d'opium.

L'Inde est également devenue un point de transit populaire. L'héroïne du Sud-Est asiatique expédiée par la frontière ouest de la Birmanie passe par l'Inde et le Bangla Desh. Par exemple, après avoir franchi la frontière

indo-birmane, l'héroïne raffinée en Birmanie traverse tout particulièrement l'État de Manipur en passant par la ville frontalière de Moreh en Inde. De l'héroïne produite dans le Triangle d'or parvient aussi en Inde depuis Tamu (Birmanie) via Imphal (Manipur). La route inverse sert au transport de l'anhydride acétique produit en Inde et destinée aux raffineries d'héroïne dans le Triangle d'or. Les opérateurs de laboratoires clandestins en Birmanie préféreraient l'anhydride acétique produit en Inde plutôt qu'en Chine, en raison de sa qualité supérieure. Des raffineries d'héroïne seraient établies en Birmanie près de la frontière indienne, en raison de l'accessibilité de l'anhydride acétique indien. Des contenants de cinq gallons de ce produit chimique sont fixés à des radeaux qui suivent la rivière Chindwin jusqu'à Mandalay. En vertu de la loi sur les douanes de 1962, une zone de 100 kilomètres sur le territoire indien le long de la frontière indo-birmane a été désignée zone spéciale dans laquelle le transport d'anhydride acétique est interdit. L'un des facteurs qui contribuent à créer un milieu propice au trafic de stupéfiants est le fait que les membres des tribus se trouvant de part et d'autre de la frontière peuvent circuler librement sans passeport ni visa, dans une zone de 40 kilomètres à l'intérieur de l'Inde et de 16 kilomètres à l'intérieur de la Birmanie, ce qui leur permet d'échanger des articles de première nécessité.

Le transport des opiacés depuis Bangkok (Thaïlande) vers l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord se fait surtout par passeurs ou fret maritime ou aérien. Une grande partie de ces opiacés est également introduite par voie de terre et de mer en Malaisie depuis la Thaïlande. La Malaisie demeure un point de transit pour l'héroïne ainsi qu'un lieu pour la transformation de l'héroïne base et de la morphine base importées, en héroïne. L'héroïne n° 3 est surtout importée et raffinée aux fins de consommation locale, même si ce stupéfiant aboutit également à Singapour, en Australie et en Europe. De plus, l'héroïne n° 4 introduite en contrebande depuis la Thaïlande et la Birmanie, est destinée exclusivement au marché occidental. En général, l'héroïne n° 3 et n° 4 est transbordée à Penang, une île malaise au nord-ouest de la côte, qui demeure la base opérationnelle des trafiquants responsables du commerce des drogues en Malaisie. L'Indonésie est un point de transit populaire pour les opiacés du Triangle d'or ayant été transbordés à Penang. Les envois arrivent dans cet État en passant par le nord de Sumatra, et sont ensuite acheminés à Djakarta, Surabaya et Bali.

La Malaisie partage ses eaux territoriales avec six autres pays, notamment, l'Indonésie, la Thaïlande, Singapour, Brunei, les Philippines et le Viêt-nam. Les nombreux bateaux de pêche qui naviguent sur les côtes est et ouest constituent un moyen idéal pour introduire les stupéfiants dans le pays. Les contrebandiers semblent préférer les longs bateaux thaïlandais en raison de leur rapidité et de leur facilité de manœuvre le long des côtes. Ils s'en servent pour livrer les envois de Satun dans le sud de la Thaïlande à des ports d'entrée illégaux le long des côtes de Kedah, et Perlis, et de petites îles proches du littoral. Par voie de terre, les contrebandiers empruntent le réseau routier national depuis la frontière malayo-thaïlandaise, tout particulièrement via la route est qui passe par Kelantan et Trengganu, où arrive la drogue dissimulée dans des compartiments secrets à l'intérieur de motocyclettes, de voitures et de camions, ou dans des chargements de poissons ou de légumes. D'après des renseignements, les organisations de trafiquants utilisent la région le long de la frontière malayo-thaïlandaise en vue d'y établir des laboratoires flottants et des

raffineries de fortune dans la brousse, où l'opium brut est converti en morphine ou en héroïne aux fins de distribution sur le marché international.

Malgré les peines sévères imposées en Malaysia aux trafiquants et l'accroissement des pressions policières à la frontière malayo-thaïlandaise, le trafic des stupéfiants se poursuit dans ce pays. Il y aurait des stocks de drogues dans la zone frontalière. En raison de la surveillance frontalière accrue, le transport des stupéfiants s'est fait davantage par voie de mer, comme l'indiquent les nombreuses saisies d'héroïne et d'anhydride acétique acheminés via la mer Andaman en 1987. Cette zone se prête bien à la contrebande à cause des nombreux archipels et des frontières non patrouillées.

En tant que plaque tournante en Asie, Singapour continue d'être un point de transit important pour les opiacés du Triangle d'or et dans une moindre mesure, pour les opiacés du Croissant d'or. La drogue du Sud-Est asiatique y arrive par voie de mer, terre et air via la Malaysia. Une quantité moins importante de stupéfiants du Sud-Ouest asiatique y parvient surtout par navire ainsi que par vols directs en provenance de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka.

Les saisies de stupéfiants provenant du Triangle d'or ont augmenté considérablement en Thaïlande, en Europe, en Australie et en Amérique du Nord au cours des dernières années. En février 1988, au port de Klong Toey à Bangkok, les autorités ont découvert 1 280 kg d'héroïne n° 4 pure à 95 %. La drogue devait être expédiée par fret maritime aux États-Unis via Singapour. Il s'agissait de la plus importante saisie d'héroïne jamais effectuée au monde.

En 1987, le Triangle d'or est demeuré la principale source d'opiacés à destination de Hong Kong. Dans une moindre mesure, les opiacés sont également introduits à Hong Kong depuis la région du Croissant d'or, et pour ce faire, les trafiquants utilisent de plus en plus le réseau routier chinois, en passant surtout par les frontières sino-birmane et sino-vietnamienne. Selon les autorités, de grandes quantités de drogue traverseraient le sud-ouest de la province de Yunnan, en passant par sa capitale, Kunming, pour atteindre Guangzhou, puis Hong Kong. La République populaire de Chine est devenue un point de transit important pour l'héroïne du Triangle d'or destinée à Hong Kong et aux pays occidentaux. Les transporteurs aériens servent de plus en plus à la contrebande des stupéfiants à destination de l'étranger. Les chalutiers thaïlandais constituent encore un problème de contrebande en raison de leur capacité de charge. En effet, la drogue est ainsi transportée dans les eaux internationales puis transbordée sur des bateaux de pêche enregistrés à Hong Kong. En décembre 1987, les autorités de Hong Kong ont saisi près d'Aberdeen, 126 kg d'héroïne, comprenant 80 kg d'héroïne n° 4 et 46 kg d'héroïne base. Il s'agissait de la plus importante saisie d'héroïne n° 4 jamais réalisée à Hong Kong et de la plus importante saisie d'héroïne base effectuée en 1987 dans cette colonie.

L'abondance croissante d'héroïne n° 4 à Hong Kong au cours des dernières années reflète un changement en ce qui a trait à l'approvisionnement du marché local. Tandis que la plupart des héroïnomanes à Hong Kong préfèrent l'héroïne n° 3, le marché international exige la plupart du temps de l'héroïne n° 4. Les fabricants des

pays sources ont maintenant tendance à produire plus d'héroïne n° 4 que d'héroïne base afin de satisfaire la demande internationale. Par conséquent, les importateurs de Hong Kong ont dû s'approvisionner davantage en héroïne n° 4. Une partie de l'héroïne n° 4 est reconvertisse en héroïne n° 3 aux fins de consommation locale; toutefois, cette forme d'héroïne est en général destinée au marché étranger. En 1987, les autorités ont démantelé neuf raffineries d'héroïne à Hong Kong. Tous ces laboratoires fabriquaient de l'héroïne n° 3, mais l'un d'eux le faisait à partir d'héroïne n° 4. Au début de 1988, les autorités ont effectué une saisie record, soit 200 kilogrammes d'héroïne n° 3 destinée au marché local, ce qui correspond à peu près à la moitié des saisies totales de cette drogue au cours de l'année précédente.

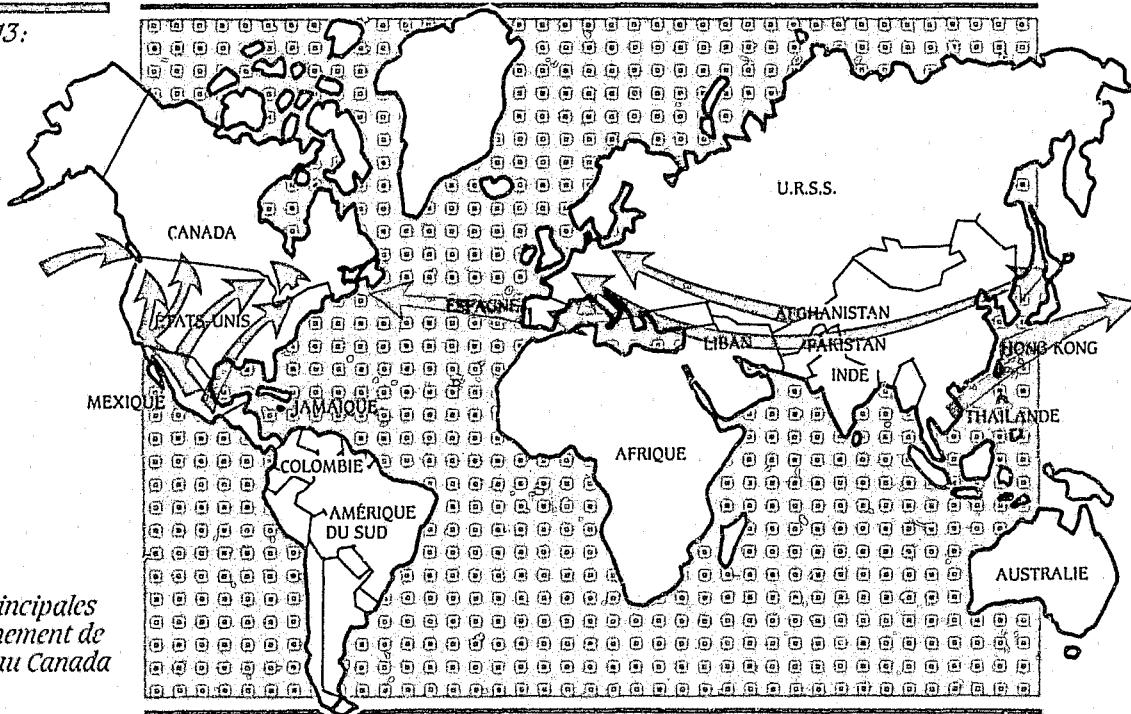
Les enquêtes menées au cours des dernières années ont amené les autorités à croire que les Triades dans le Sud-Est asiatique jouaient un rôle prédominant dans le trafic de l'opium et de l'héroïne dans cette région, et avaient établi partout dans le monde des réseaux de distribution illicites ayant des liens directs avec des groupes canadiens, américains et européens.

Sud-Ouest asiatique

En 1987, la région du Croissant d'or a maintenu un niveau de production d'opium élevé, proportionné à la demande régionale accrue. De plus, l'héroïne continuerait d'être exportée à l'étranger, en effet, près du tiers de cet opiacé sur le marché illicite canadien proviendrait de cette région.

En plus de cultiver le pavot, les habitants des zones tribales du Croissant d'or convertissent plusieurs tonnes d'opium en héroïne destinée à l'Europe et l'Amérique du Nord. L'infrastructure des zones tribales se prêtent bien au trafic, car les routes établies, les bazars et la proximité des

Figure n° 13:



Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1987

zones cultivables au Pakistan et en Afghanistan empêchent l'application efficace de la loi. Depuis les zones cultivables, l'opium est transporté directement aux laboratoires par camion, chameau, âne et caravane humaine.

Les raffineries d'héroïne se concentreraient principalement dans trois régions du Pakistan dont la plus importante se situerait dans les zones tribales traditionnelles des districts de Khyber, Mohmand et Bajaur. Selon les autorités, il y aurait 100 laboratoires d'héroïne à Khyber, 50 à Mohmand et 50 à Bajaur. Dans la deuxième zone, les collines Chagai dans le Baluchistan, il y aurait environ 25 laboratoires en mesure de produire au moins 200 kg d'héroïne par mois. Il s'agit d'une région déserte et inhabitée qui s'étend sur 200 kilomètres environ le long de la frontière pakistano-afghane, et où il n'y a aucune présence militaire ou policière dans un rayon de 150 kilomètres. La conversion de la drogue se fait également à Rabat, situé à l'extrême ouest du Pakistan dans la province du Baluchistan. En 1987, on y a saisi 21 laboratoires, soit un de plus qu'au cours de l'année précédente.

Une fois raffinée, l'héroïne quitte les zones tribales vers Peshawar (Pakistan) puis est expédiée au sud par voie de terre via la province de la Frontière du Nord-Ouest et l'ouest de la province du Baluchistan adjacente à la frontière afghane. Le Baluchistan constitue un point central pour l'exportation de l'héroïne en Iran, en Europe et en Amérique du Nord. Les opiacés seraient acheminés par voie terrestre, aérienne ou ferroviaire jusqu'à Karachi (Pakistan), et ensuite envoyés par mer ou air en Amérique du Nord après avoir transité à New Delhi, Bombay ou les États du Golfe. Les autorités ont beaucoup de difficultés à contrôler le trafic de stupéfiants car les routes de contrebande traversent une frontière qui s'étend sur des centaines de kilomètres de terrain extrêmement accidenté. Afin d'éviter la police le long des routes, les trafiquants empruntent d'autres routes qui passent par la zone tribale du Baluchistan menant au Baluchistan iranien en vue d'atteindre la côte du Golfe.

Même si l'Iran demeure un importateur net d'opiacés produits en Afghanistan et au Pakistan, il constitue également un point de transbordement important pour l'opium et l'héroïne provenant de ces pays sources. La drogue entre en Iran par la frontière est et en sort par la frontière ouest, particulièrement via la Turquie et l'État des Émirats arabes unis. Il y aurait des laboratoires de conversion d'héroïne et de morphine basé dans les secteurs nord-ouest de l'Iran, contrôlés par les Kurdes et les secteurs Baluchi situés dans le sud-ouest du pays.

Au fil des ans, l'Inde serait devenue un point de transit important pour les stupéfiants du Sud-Ouest asiatique destinés au marché occidental. Depuis que le Croissant d'or est devenu une importante source en opiacés illicités, la frontière indo-pakistanaise est maintenant vulnérable au trafic des stupéfiants en provenance du Pakistan. Les États de Jammu et de Cachemire en Inde sont proches de la province de la Frontière du Nord-Ouest, où la plupart de l'opium illicite du Croissant d'or est produite et convertie en héroïne. Au cours des dernières années, les mesures de sécurité prises à la frontière du Pendjab qui auparavant se prêtait grandement au trafic d'opium et d'héroïne via l'Inde, auraient forcé les trafiquants à utiliser diverses routes pour aller de la région de Sialkot à Jammu. En effet, le mouvement des opiacés se fait maintenant dans les régions adjacentes à l'État indien du Rajasthan. Une grande quantité

d'héroïne provenant du Pakistan y est introduite par caravanes de chameaux. Une fois à l'intérieur du territoire indien, les stupéfiants sont enfouis dans le désert et recueillis, la nuit venue, par des contrebandiers en jeeps. Ces derniers placent alors la drogue parmi des envois commerciaux transportés par camion et la font livrer à Bombay aux fins d'exportation.

Bombay et New Delhi continuent d'être les points de transit les plus importants en Inde. L'aéroport de New Delhi est fréquenté par des trafiquants qui transportent dans leurs bagages ou sur leur propre personne, les stupéfiants destinés au marché occidental. Les cachettes les plus usitées signalées par les autorités, comprendraient les valises à double fond, l'intérieur de souliers ou de vêtements, ou l'intérieur du corps (par ingestion ou insertion dans les orifices du corps). L'aéroport et le port de Bombay sont également réputés auprès des organisations de trafiquants pour être des endroits qui se prêtent bien à l'exportation de drogues illicites. Une nouvelle méthode de contrebande consiste à avoir recours à des services de courrier international pour transporter les stupéfiants. Selon des renseignements, des cargaisons de marchandises licites sont acheminées depuis Jaipur et Bangalore (Inde) vers Bombay aux fins d'exportation à l'étranger, puis sont remplacées par des drogues illicites suite à l'inspection par les Douanes. Il y a une activité intense de répartition de conteneurs dans le port de Bombay, ce qui favorise la dissimulation de stupéfiants parmi des marchandises telles que la poudre de chili, la poudre borique, les cornichons ainsi que les balles de textile.

L'Autriche, la Yougoslavie et la Turquie constituent des pays de transit principalement à cause de la demande en héroïne du Sud-Ouest asiatique dans l'Europe de l'Ouest, et de leur situation géographique par rapport à la route des Balkans. La Turquie représente un point de transbordement naturel pour les stupéfiants illicites parce qu'elle chevauche deux continents et se trouve directement sur la route entre les pays sources du Croissant d'or et les pays consommateurs ouest-européens et nord-américains. Cette route commence en Turquie et aboutit en Autriche en passant soit par la Bulgarie et la Yougoslavie soit par la Yougoslavie et la Hongrie. La drogue est souvent acheminée par véhicule particulier ou camion cautionné transportant de la marchandise entre l'Iran, l'Irak et les États du Golfe ainsi que l'Europe.

Les rapports de renseignements et les rapports sur les saisies indiquent clairement que le trafic d'héroïne vers l'ouest le long de la route des Balkans a augmenté en 1987. L'exode des ressortissants d'Iran ainsi que le coût relativement économique de l'héroïne iranienne ont grandement contribué à l'accroissement des réseaux de trafiquants, ce qui eu des répercussions directes sur le Canada. Cette tendance devrait se poursuivre, vu l'entrée et le transit en Turquie d'un flot croissant d'héroïne en provenance d'Iran en 1987.

L'héroïne et la morphine base entrent en Turquie depuis l'est, en général depuis l'Iran où les groupes kurdes de part et d'autre de la frontière ont la même langue et culture et où il est relativement facile de se procurer de l'héroïne en grandes quantités. En règle générale, le trafic d'héroïne à l'intérieur de la Turquie est contrôlé par des éléments criminels établis. Après avoir franchi la frontière est de la Turquie, les opiacés sont acheminés directement au sud vers la Syrie ou à l'ouest vers la côte méditerranéenne turque. En général, la drogue quitte la Turquie par voie de terre en passant par l'Europe de l'Est, mais les trafiquants semblent utiliser

de plus en plus la voie maritime. Ce changement serait attribuable aux efforts des autorités turques, et conforme aux renseignements reçus de plusieurs pays européens relativement aux activités le long de la route des Balkans en 1987. Plus de 70 p. 100 de l'héroïne saisie en Europe (soit environ une tonne) en 1987 ont été expédiés via la Turquie par des organisations turques et iraniennes. La plupart de l'héroïne interceptée en Europe l'an dernier y serait entrée via la route des Balkans. La Turquie et l'Autriche constituent des maillons importants de la filière européenne qui approvisionne le Canada et l'Amérique du Nord en héroïne. De plus, les trafiquants européens et nord-américains qui sont allés prendre livraison de drogues en Asie, font une escale à Vienne afin de dissimuler leur provenance.

Les Pays-Bas et la Belgique ont deux des plus grands ports au monde ainsi que d'importants aéroports internationaux. Les Pays-Bas représentent le principal centre européen de distribution d'héroïne, c'est pourquoi de très grandes quantités de cet opiacé du Sud-Ouest et du Sud-Est asiatique y ont transité en 1987 par mer, terre et air. Au cours de l'année, les trafiquants d'Asie auraient introduit aux Pays-Bas, plus d'héroïne base que d'héroïne raffinée. Cette pratique évite le transport d'une grande quantité d'héroïne, et permet de convertir l'héroïne base aux Pays-Bas où il est facile de se procurer les précurseurs chimiques nécessaires à la conversion.

Le Royaume-Uni demeure un lieu de transbordement important pour les stupéfiants illicites destinés au Canada. En effet, l'héroïne en provenance de l'Inde, du Pakistan, de la Thaïlande et du Moyen-Orient et à destination du Canada y transiterait de façon régulière. Les liens historiques et familiaux qui existent entre le Royaume-Uni et le Sud-Ouest asiatique, facilitent le trafic d'héroïne en provenance de cette dernière région. Un changement important est survenu en 1987 : une grande quantité d'héroïne provenant du Sud-Ouest asiatique a commencé à arriver au Royaume-Uni via l'Afrique de l'Ouest et la Turquie, ce qui démontre l'importance de ces pays comme points de transit pour la drogue acheminée au Royaume-Uni.

Le Nigeria continue d'être un pays de transit pour les stupéfiants provenant d'Asie et tout particulièrement du Croissant d'or, à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Une petite portion des envois seulement est aux fins de consommation locale. En 1987, à l'aéroport de Francfort, il y a eu plusieurs saisies importantes d'héroïne arrivant de l'Afrique de l'Ouest, en particulier du Nigeria. La République fédérale d'Allemagne continue de jouer un rôle comme pays de transit et centre de distribution important de stupéfiants destinés au marché européen. Bon nombre de ressortissants du Nigeria passent par Francfort pour aller au Canada. De plus, des ressortissants de divers pays africains, dont le Nigeria, sont recrutés comme passeurs pour introduire l'héroïne et d'autres drogues illicites dans d'autres pays, notamment le Canada.

Le Népal est demeuré un lieu de transbordement pour l'héroïne en 1987. L'héroïne y serait transportée depuis la Birmanie par voie terrestre via l'Inde. L'héroïne sur le marché népalais proviendrait des laboratoires indiens. Certains envois d'héroïne arrivent au Népal par avion en provenance d'autres pays asiatiques, notamment la Thaïlande. Le tourisme croissant entre le Népal et la Chine va favoriser la contrebande terrestre d'héroïne depuis la Chine. Puisque le Népal est une sorte d'enclave, les envois d'héroïne à l'étranger doivent passer par l'aéroport international de Tribhuvan à Katmandou.

Figure no 14:

Héroïne de l'Asie du Sud-Est

Fermier - 10 kilos d'opium - \$1 000 à 1 600 \$
 Laboratoire (Triangle d'Or) - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) 1 400 à 5 000 \$
 Centre de distribution (Bangkok) - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) 6 000 à 8 000 \$
 Canada - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) - 120 000 à 200 000 \$
 - 1 once (28 g) d'héroïne n° 4 (pure) - 6 000 à 15 000 \$
 - 1 g d'héroïne n° 4 (pure) - 1 000 \$
 - 1 capsule d'héroïne n° 4 (5 à 6 % pure) - 35 à 100 \$

Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest

Fermier - 10 kilos d'opium - 1 400 \$
 Laboratoire (Croissant d'or) - 1 kilo d'héroïne (pure) - 4 400 à 4 800 \$
 Centre de distribution (Europe) - 1 kilo d'héroïne (pure) - 50 000 à 90 000 \$
 Canada - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) - 120 000 à 200 000 \$
 - 1 once (28 g) d'héroïne n° 4 (pure) - 6 000 à 15 000 \$
 - 1 g d'héroïne n° 4 (pure) - 1 000 \$
 - 1 capsule d'héroïne n° 4 (5 à 6 % pure) - 35 à 100 \$

Nota: Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Prix d'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1987

Liban

L'envoi d'héroïne depuis le Liban vers les marchés occidentaux se fait surtout par passeurs qui quittent le pays par l'aéroport international de Beyrouth et à l'occasion par porte-conteneurs dans des ports comme Tripoli et Byblos. Des passeurs en transportent aussi de grandes quantités à Damas (Syrie) où ils prennent des vols commerciaux à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. De plus, des opiacés libanais sont expédiés en Syrie aux fins de conversion en héroïne. Les centres de raffinage syriens se trouveraient essentiellement dans les régions d'Alep et de Homs.

Chypre est en voie de devenir un point de transit clé pour les stupéfiants du Liban destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord, en raison surtout de sa situation géographique par rapport au Moyen-Orient et aux continents européen et nord-américain, ainsi que de la situation qui prévaut actuellement au Moyen-Orient, et tout particulièrement au Liban. Les traquants ont tiré profit de l'incapacité du gouvernement d'exercer un contrôle efficace dans le pays par suite des troubles politiques. Les télécommunications modernes et la facilité du transport maritime et aérien entre Chypre et le Liban ou la Syrie, et entre Chypre et d'autres pays européens et méditerranéens facilitent grandement la contrebande et les communications entre les traquants internationaux.

Mexique

La majeure partie de l'héroïne produite au Mexique est destinée au marché américain. Règle générale, les traquants mexicains disposent d'une infrastructure efficace pour la production, le transport et la distribution de l'héroïne au Mexique et aux États-Unis. Comme pour les années passées, seulement une quantité négligeable d'héroïne mexicaine est parvenue au Canada en 1987 via les États-Unis. Toutefois, une tendance à la hausse commence déjà à se manifester au Canada.

Le Mexique est impliqué dans toutes les phases du trafic de l'héroïne, notamment la culture, la conversion et le trafic subséquent du produit final. Rien n'indique en ce moment que les trafiquants mexicains stockent l'opium. Ils expédieraient la drogue vers le nord régulièrement. Puisque les laboratoires d'héroïne sont généralement simples et rudimentaires, le processus de raffinage demande de un à trois jours, selon le laboratoire et le chimiste. En tant que nation industrialisée, le Mexique produit des précurseurs chimiques qui sont faciles à obtenir à l'échelle locale. La gomme d'opium est transportée des champs aux villages avoisinants par des animaux, des personnes, des véhicules et occasionnellement par avion. Le nombre considérable de routes secondaires, de pistes et de chemins rend extrêmement difficile la surveillance policière.

Vu les réseaux de transport terrestre et aérien relativement modernes du Mexique, les organisations de trafiquants peuvent utiliser divers moyens pour expédier l'héroïne, en particulier aux États-Unis. L'envoi de stupéfiants se fait par avion et par bateau, mais surtout par véhicule particulier. Les points d'entrée achalandés le long de la frontière américano-mexicaine fournissent maintes occasions de transporter de l'héroïne dissimulée dans des marchandises et véhicules, sans grands risques de détection. Puisqu'il s'agit d'une longue frontière comprenant des régions isolées, il est extrêmement difficile d'y effectuer des patrouilles. Par conséquent les trafiquants peuvent introduire des stupéfiants en contrebande aux États-Unis en ayant simplement recours à des porteurs qui vont traverser la frontière dans les secteurs non surveillés.

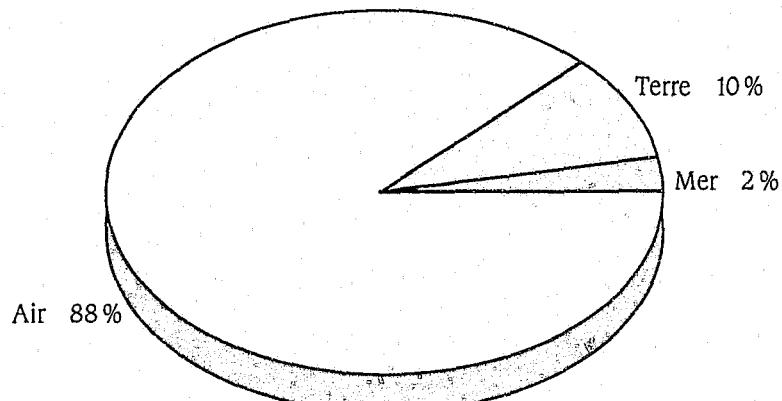
Canada

Le marché canadien des stupéfiants demeure surtout sous le contrôle des groupes du crime organisé. Le système de distribution bien organisé indique un lien étroit entre certains groupes ethniques de trafiquants dans diverses régions du Canada et la variété d'héroïne distribuée dans ces régions. Les organisations criminelles chinoises de Vancouver monopolisent la distribution de l'héroïne du Sud-Est asiatique dans l'Ouest canadien. Les organisations criminelles iraniennes, chinoises et italiennes tout particulièrement de Montréal et de Toronto veillent à l'importation et la distribution d'une partie de l'héroïne du Sud-Est asiatique et de la majeure partie de l'héroïne du Sud-Ouest asiatique dans l'Est du Canada. L'héroïne du Liban qui arrive à Montréal ou à Toronto, est surtout destinée aux organisations criminelles libanaises. Ces organisations sont extrêmement bien organisées, et sont en mesure de financer et de transporter la quasi-totalité des drogues illicites, ayant accès aux navires et aux compagnies aériennes et de navigation. Certains particuliers en importent eux-mêmes de petites quantités au Canada aux fins de consommation personnelle. L'héroïne mexicaine entre généralement au pays via l'Ouest canadien après avoir passé par les États-Unis.

Montréal, Toronto et Vancouver demeurent les principaux centres d'importation et de distribution d'héroïne au Canada. En 1987, l'importance de Montréal dans le trafic de l'héroïne au Canada est devenue de plus en plus manifeste, Toronto et Vancouver étant également des points de transbordement importants de l'héroïne destinée aux États-Unis, comme en témoigne le nombre de saisies importantes effectuées dans ces villes (voir le chapitre 8 : Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1987). Parmi les envois saisis, il y en avait en transit seulement, mais, en général, ils étaient destinés au marché canadien.

L'avion demeure le mode de transport le plus usité pour importer l'héroïne au Canada, en raison de l'éloignement des pays sources et de la quantité relativement petite des envois. Environ 88 p. 100 des stupéfiants sont arrivés par avion, dont le quart environ par courrier postal. Près de 10 p. 100 de l'héroïne environ a été introduite au pays par voie de terre, et 2 p. 100 par mer. Étant donné le nombre croissant de vols en provenance de l'Europe et de l'Asie, à destination des principaux aéroports canadiens, les passeurs utilisent le plus souvent les méthodes de contrebande suivantes : la dissimulation sur le corps à l'aide de ruban adhésif ou de vêtements de contrebande, la dissimulation à l'intérieur du corps, les valises à double fond, et les envois par fret.

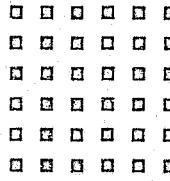
Figure n° 15 :

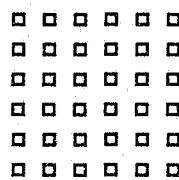


Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1987

4

COCAÏNE





COCAÏNE

Les tendances du marché

Au cours de 1987, les tendances en matière de cocaïne dans presque tout le Canada sont demeurées semblables à celles qu'on avait constatées dans le *R.A.N.D. de 1986-1987*. Une offre abondante de cocaïne de pureté élevée à bons prix a rendu cette drogue plus accessible à tous les groupes socio-économiques au Canada. La cocaïne était abondante principalement dans tous les grands centres du Canada et aussi, dans une moindre mesure, dans nombre de régions rurales. Tandis que dans la plupart des régions du Canada, on pouvait acheter de la cocaïne au gramme ou à l'once, d'une pureté variant de 25 à 65 %, c'est dans les plus grandes villes, telles que Toronto, Vancouver et Montréal, qu'on pouvait souvent se procurer de la cocaïne presque pure vendue au kilo ou à la livre. La tendance la plus remarquable au Canada en 1987 est certes l'augmentation de la consommation de crack, forme de cocaïne concentrée qui attire les adeptes en raison de l'intensité de ses effets et de son prix abordable.

En 1987, 1 618 personnes ont été accusées d'infractions reliées à la cocaïne, ce qui représente une augmentation de 16 p. 100 par rapport à l'année précédente, où des accusations avaient été portées contre 1 396 personnes (voir la figure n° 16). Le nombre de personnes accusées de possession a diminué légèrement, passant de 594 à 555, tandis que le nombre de personnes accusées de trafic, y compris la possession en vue d'un trafic, a augmenté de 36 p. 100, passant de 725 en 1986 à 987 en 1987. Le nombre de personnes accusées d'importation a diminué légèrement de 77 en 1986 à 76 en 1987. Le Système de classification des trafiquants de la G.R.C. indique que 1 926 trafiquants qui ont fait l'objet d'enquêtes en 1987 sont d'importants trafiquants de cocaïne, ce qui constitue une augmentation de 3 p. 100 comparativement aux 1 865 recensés en 1986 (voir la figure n° 17).

Figure n° 16:

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1983 à 1987*

Accusation	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	414	494	483	594	555
Trafic**	509	554	603	725	987
Importation	107	113	73	77	76
Total	1 030	1 161	1 159	1 396	1 618

*Personnes accusées par la G.R.C. seulement

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Figure n° 17:

Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987

Catégorie	1984	1985	1986	1987
Trafic d'un kilo ou plus	641	702	614	658
Trafic de 0,5 à 1 kilo	334	400	431	369
Trafic de 28 à 500 grammes	536	635	595	665
Trafic de moins de 28 grammes	165	205	225	234
Total	1 676	1 942	1 865	1 926

Au cours de 1987, la G.R.C. a effectué 1 443 saisies de cocaïne. Les quantités saisies sont passées de 102,68 kg en 1986 à 145,27 kg en 1987, ce qui constitue une augmentation de 41 p. 100 (voir la figure n° 18). Quatre importantes saisies effectuées par la G.R.C. et Douanes Canada au cours de 1987 dépassaient la plus grosse saisie de cocaïne de 1986, soit 7,03 kg. Ces saisies, qui ont toutes été effectuées au Québec, atteignaient respectivement 18 kg, 10 kg, 9,9 kg et 9,55 kg. Les quantités de cocaïne saisies à l'étranger qui étaient destinées au Canada sont passées de 12,22 kg en 1986 à 11,83 kg en 1987 (voir la figure n° 19). Les saisies en question ont eu lieu à Mexico, à San Francisco et à Boston. La saisie effectuée à San Francisco a permis d'intercepter 9 kg de drogue destinée au Canada et d'arrêter quatre personnes membres d'une organisation montréalaise, qui avait recruté un membre de l'équipage d'un cargo en Colombie pour transporter la drogue à Vancouver.

Figure n° 18:

Service	1983	1984	1985	1986	1987
G.R.C.*	98,11	115,20	109,24	102,68	145,27
Autres services de police**	18,17	39,23	60,83	144,45	137,52
Total	116,28	154,43	170,08	247,14	282,79

*Cocaïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

**Cocaïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, et par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec.

Nota: Les données sur les saisies de cocaïne effectuées par la Sûreté du Québec n'étaient pas disponibles pour les années de 1983 à 1985 et sont comprises seulement en 1986 et 1987.

Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1983 à 1987 - poids en kilogrammes

En 1987, la G.R.C. a démantelé trois laboratoires clandestins de cocaïne, dont deux à Garthby et à Saint-Jean (Québec) qui transformaient de la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne, et un dans la région de Prince George (Colombie-Britannique), qui fabriquait de la cocaïne synthétique. Il s'agit du premier laboratoire clandestin de ce genre découvert au Canada.

Le reniflage ou prisage de la cocaïne demeure le mode de consommation le plus courant même si la pratique de fumer la cocaïne et du «freebasing» est également populaire. Il semble que l'euphorie produite par l'absorption de fumée de cocaïne est immédiate et aussi intense que celle du nitrite d'amyle, mais elle est encore plus puissante lorsque la drogue est administrée par injection intraveineuse. Un nombre restreint de cocaïnomanes ont recours aux injections intraveineuses appelées «booting». Un nouveau mélange de cocaïne et d'amphétamines appelé «Croak» ou «coke light» serait offert sur le marché illicite. Les effets physiques de ce mélange qui est prisé et surtout injecté, sont beaucoup plus intenses et longs que ceux de la cocaïne consommée par ingestion. Ce mélange se vend environ le même prix que le chlorhydrate de cocaïne et apporte des profits plus intéressants aux trafiquants. Un mélange de cocaïne et de Dilaudid qu'on appelle «speedball» est également apparu en 1987.

Le crack a gagné de plus en plus de popularité auprès des toxicomanes au Canada; toutefois, la consommation de cette drogue n'a pas atteint les niveaux enregistrés aux États-Unis. Le crack se présente sous forme de

petits granules semblables à du gravillon pour aquarium et d'un poids moyen de 0,1 gramme. Puisque chaque granule ne coûte que 10 \$ à 20 \$, les jeunes et les moins nantis peuvent se procurer cette drogue. Les trafiquants s'intéressent au crack parce qu'il rapporte deux fois plus de profits que le chlorhydrate de cocaïne. Au Canada, où la cocaïne pourrait se vendre 50 000 \$ le kilo, la conversion de la même quantité en crack augmentera la valeur de la drogue à plus de 120 000 \$. La première saisie de crack en Colombie-Britannique a eu lieu en 1987 et on en a aussi saisi dans un pénitencier fédéral à Terre-Neuve. La popularité et l'abondance du crack s'accroissent progressivement dans le sud-ouest de l'Ontario, et en particulier à Windsor, qui reçoit l'influence directe du marché américain en raison de sa proximité de Détroit (Michigan). La consommation de crack est très élevée dans les secteurs centraux des villes aux États-Unis et cette tendance est en voie de se propager au Grand Toronto, où des fumeries de crack font leur apparition et où la criminalité reliée au crack est à la hausse. En deux ans, le nombre de décès attribuables à la cocaïne en Ontario a triplé et ce, en grande partie à cause de la consommation accrue de crack. En effet, il est passé de 32 en 1985 à 94 en 1987 et la plupart des décès ont eu lieu à Toronto.

Figure no 19:
Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1987 - poids en kilogrammes

	1983	1984	1985	1986	1987
	47,79	19,90	1 167,93	12,22	11,83

Les professionnels de la classe moyenne supérieure et les membres de familles à deux revenus constituent un pourcentage important des cocaïnomanes. Règle générale, le cocaïnomane moyen est un professionnel âgé de 19 à 35 ans, cependant, ce profil est en train de changer pour inclure tous les niveaux socio-économiques, en particulier, en raison de l'apparition de crack qui est plus abordable. En 1987, il y a eu un rajeunissement général de la population cocaïnomane mâle. Dans certains cas, ces jeunes cocaïnomaries sont des habitués des boîtes de nuit qui ont parfois recours au crime, surtout au trafic de la cocaïne, pour subvenir à leurs besoins de drogue. En 1987, on a assisté à une augmentation de la consommation de crack chez les hommes à faible revenu, âgés de 17 à 25 ans, et vivant à Toronto et dans les banlieues.

Conformément à un sondage sur la consommation de la cocaïne effectué par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario auprès d'adultes de cette province, la consommation de cocaïne a augmenté en 1987 et en moyenne 6,1 p. 100 des adultes ontariens ont indiqué avoir consommé de la cocaïne au moins une fois au cours de leur vie, comparativement à 3,3 p. 100 en 1984 (voir la figure no 20). Seulement 0,4 p. 100 de la population de l'Ontario a signalé avoir consommé de la cocaïne sous forme de crack. Une analyse approfondie des données de 1987 a permis de déterminer les caractéristiques du cocaïnomane moyen : il est jeune (âgé de 18 à 29 ans); c'est un homme (1,5 fois plus d'hommes que de femmes vont consommer de la cocaïne); il est fort probable que le sujet habite la région de Toronto; son revenu annuel va jusqu'à 50 000 \$; il consomme de la cocaïne une fois par mois ou moins (95 p. 100 de tous les

cocaïnomanes). Même si la proportion des personnes qui ont consommé de la cocaïne au moins une fois dans leur vie a augmenté, le nombre de personnes indiquant en avoir fait l'usage au cours des douze derniers mois n'a pas augmenté. Cela laisse entendre que le nombre de personnes qui ont déjà consommé de la cocaïne a surtout augmenté entre 1984 et 1986.

Figure n° 20:

	1984	1987
Nombre de répondants	1 048	1 040
Sexe		
hommes	4,8 %	7,2 %
femmes	1,9 %	4,7 %
hommes et femmes	3,3 %	6,1 %
Âge		
18 à 29 ans	7,1 %	13,6 %
30 à 49 ans	3,0 %	4,5 %
50 ans et plus	0,4 %	0,5 %
Études		
niveau primaire	0,0 %	0,0 %
niveau secondaire	2,7 %	5,7 %
niveau postsecondaire	5,2 %	7,6 %
Occupation		
professionnel/gestionnaire	4,2 %	5,9 %
vendeur/commis	2,9 %	6,5 %
ouvrier	5,2 %	7,8 %
autres	1,9 %	4,5 %

*Consommation de la cocaïne chez les adultes de l'Ontario en 1984 et 1987**

*Sondages effectués en 1984 et en 1987 par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.

Nota: Il s'agit des adultes ayant consommé de la cocaïne au moins une fois au cours de leur vie.

Figure n° 21:

	Nombre de répondants	1 688
Âge		
18 à 25 ans		26,14 %
26 à 34 ans		29,66 %
35 ans et plus		3,39 %
pourcentage général		11,21 %

*Consommation de la cocaïne chez les adultes de la Colombie-Britannique en 1986**

*Sondage effectué par la Division de l'analyse des politiques du Service de répression conjuguée (CLEU) du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique en 1986.

Selon une récente étude effectuée en Colombie-Britannique par la Division de l'analyse des politiques du Service de répression conjuguée (CLEU) du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique, la consommation de cocaïne dans cette province s'approche rapidement des niveaux enregistrés aux États-Unis, et elle est près de deux fois plus élevée qu'en Ontario. Cette étude a également révélé les faits suivants: plus de 11 p. 100 des adultes de la Colombie-Britannique ont consommé de la cocaïne au moins une fois dans leur vie; la cocaïne s'insinue dans toutes les couches économiques et professionnelles de la province; aucune région n'était à l'abri de cette drogue, depuis les grands centres urbains jusqu'aux petits villages reculés du nord. Le sondage a en outre permis de déterminer que les deux tiers des consommateurs étaient des hommes et que dans l'ensemble, la consommation de cocaïne est plus répandue chez les 26 à

34 ans, (29,7 p. 100 de la population), et ensuite chez les jeunes de 18 à 25 ans (26,1 p. 100). Seulement 3,4 p. 100 des personnes de plus de 34 ans ont signalé avoir pris de la cocaïne (voir la figure n° 21).

Près de 80 p. 100 de la cocaïne sur les marchés canadiens proviendraient de groupes colombiens installés aux États-Unis. Montréal constitue le principal point de distribution de la cocaïne pour le Canada; les prix de gros y sont les plus bas au pays et il y a un afflux d'agents des trafiquants sud-américains. Les organisations criminelles colombiennes sont associées avec des groupes établis dans les Antilles et dans les principales régions métropolitaines des États-Unis et du Canada. Les membres de ces derniers groupes sont au niveau intermédiaire des organisations colombiennes et sont affectés à tour de rôle aux réseaux de distribution illicites étrangers. Afin de rendre extrêmement difficile l'identification de leurs activités, ces membres, des Colombiens la plupart du temps, vont s'installer dans une ville canadienne pour une période allant jusqu'à six mois, puis retournent en Colombie pour être remplacés par d'autres membres.

Il y a des sections de plusieurs bandes de motards hors-la-loi dans la plupart des régions du Canada. Près de 65 groupes différents se livrent à des activités criminelles et, de plus en plus, il s'agit de distribution de cocaïne. Diverses bandes partout au Canada, dont les Hells Angels, les Grim Reapers, les Satan's Choice et les Outlaws, étaient impliquées dans le trafic de la cocaïne en 1987. Ces divers groupes communiquent également avec leurs homologues aux États-Unis et en Europe afin de faciliter le trafic de la drogue.

La cocaïne sur le marché canadien provient des principaux pays d'Amérique du Sud où se font la culture et le raffinage. La plus grande partie de la cocaïne qui atteint le Canada a transité ou a été obtenue aux États-Unis, surtout à Miami (Floride), avant d'avoir été introduite illégalement par voie terrestre ou dans les aéroports internationaux à Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Ottawa. L'importation directe des pays sources à Toronto est sporadique seulement et il s'agit dans ce cas principalement du Pérou et du Brésil. Les aéroports internationaux de Mirabel et de Dorval à Montréal sont les principaux points d'entrée de la cocaïne au Canada et de là, elle est distribuée dans le reste du pays.

La situation dans les pays sources

Colombie

La Colombie est demeurée le principal raffineur et exportateur de cocaïne dans le monde entier. L'année 1987 marque une augmentation importante de toutes les activités de trafic de la cocaïne en Colombie, de la culture du coca au traitement de la cocaïne. Les efforts déployés par la police colombienne pour contrer ces activités ont été très fructueux, comme en témoignent les statistiques élevées sur les saisies de laboratoires, l'éradication et les arrestations. Selon l'*International Narcotics Control Strategy Report* de 1988 du Département d'État américain, la Police nationale de la Colombie a saisi et détruit 9 547 kg de cocaïne base et de chlorhydrate de cocaïne en 1987, comparativement à 3 980 kg en 1986.

La Colombie traiterait et distribuerait près de 80 p. 100 de l'approvisionnement mondial de cocaïne. Il semble aussi que le nombre de laboratoires de raffinage du chlorhydrate de cocaïne augmente dans d'autres pays sud-américains, notamment au Brésil, en Bolivie et au Pérou; cependant, cette industrie est principalement contrôlée par des groupes de criminels organisés colombiens.

La Colombie se classe au quatrième rang en Amérique du Sud pour ce qui est de la superficie. Ses côtes s'étendent sur environ 1 500 km le long de l'océan Pacifique et sur 1 800 km le long de la mer des Caraïbes. Ce pays se caractérise par trois régions topographiques : la région côtière plate, dominée par la chaîne de montagne sierra Nevada de Santa Marta, la région montagneuse centrale des Andes qui s'étend du sud-est au nord-ouest du pays et, enfin, les plaines peu peuplées ou Llanos et la jungle. Le relief de la Colombie dont l'altitude varie du niveau de la mer à plus de 5 000 mètres, ses régions montagneuses accidentées et ses jungles reculées en font un pays propice aux cultures légales et illégales.

Les champs de coca, dont la superficie est habituellement de moins de deux hectares, sont généralement regroupés sur des terrains qu'on vient de défricher, dans des régions reculées de la jungle et le long des rivières. Les principales zones de culture se trouvent dans les plaines côtières de Darien et du golfe d'Uraba, les départements de Putumayo, Amazona, Caqueta, Guaviare, Vaupes, Meta, Vichada et Casanare dans les régions montagneuses du centre et dans le département de Cauca dans les Llanos. Les cultures de coca s'étendaient sur environ 25 000 hectares en 1987, ce qui est compatible avec les estimations de 20 000 à 30 000 hectares en 1986. La production de feuilles de coca sèches était estimée à 20 000 tonnes ce qui, en tenant compte de la consommation colombienne, aurait pu produire jusqu'à 20 tonnes de chlorhydrate de cocaïne.

Figure n° 22:

Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1987 - poids en tonnes métriques

	Bolivie	Colombie	Pérou
Superficie de culture du coca (hectares)	40 000 à 60 000	25 000	106 000 à 200 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca (tonnes métriques)*	56 800 à 84 000	20 000	106 000 à 200 000
Consommation nationale de feuilles de coca (tonnes métriques)	10 000	10 000	17 000 à 18 000
Production évaluée de cocaïne (HCl) tonnes métriques)**	92 à 148	20	178 à 366
Production totale de cocaïne (HCl):		290 - 534	

*Ces données sont fondées sur des récoltes annuelles de feuilles de 1 400 kg par hectare en Bolivie, de 800 kg par hectare en Colombie et de 1 000 kg par hectare au Pérou.

**Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.

En juin 1987, la découverte d'une plantation de coca de 250 hectares à Paime, Cundinamarca à moins de 100 km de Bogota indique qu'on essaie de cultiver du coca à des altitudes plus élevées ce qui produit des feuilles de meilleure qualité. Les champs étaient dissimulés dans des zones accidentées le long du rio Negro, affluent du rio Magdalena. Les autorités ont saisi dix laboratoires raffinant de la cocaïne base, un laboratoire de chlorhydrate de cocaïne, ainsi que 200 kg de cocaïne base, des produits chimiques et d'autre matériel.

Les laboratoires de chlorhydrate de cocaïne, qui dépendent de la pâte de coca importée, sont cachés et dispersés partout en Colombie, le long des affluents de l'Amazone qui sillonnent l'est des Llanos et dans les régions montagneuses de l'ouest du pays. En 1987, une grande partie du transport de précurseurs chimiques le long des affluents de l'Amazone a continué de s'effectuer sans subir de contrôles. Par conséquent, on croit que les quantités de chlorhydrate de cocaïne exportées de la Colombie sont plus grandes qu'auparavant.

En 1987, les autorités colombiennes ont conjugué leurs efforts d'éradication et d'interdiction en une Direction antidrogue, ce qui a donné de meilleurs résultats au chapitre de la découverte de pistes d'atterrissement clandestines et de laboratoires de traitement de la cocaïne. En 1987, environ 1360 laboratoires (surtout des laboratoires rudimentaires de pâte de coca ou de cocaïne base) ont été détruits, contre seulement 549 en 1986. Pour ce faire, on a eu recours à une flotte de quatre à six hélicoptères. Tout le personnel antidrogue disponible a été affecté à la destruction des récoltes et un certain nombre de bataillons de l'armée sont venus prêter main-forte. Seulement 460 hectares de coca ont été détruits en 1987 et l'éradication manuelle demeurera limitée tant que l'utilisation d'un herbicide sûr et efficace n'aura pas été approuvée.

Il y a au moins cinq principaux réseaux de trafic en Colombie, tous dirigés par d'importants trafiquants colombiens. Les deux principales organisations, les cartels de Medellin et de Cali, contrôlent la majeure partie de l'industrie de la cocaïne en Colombie. Le cartel de Medellin, coalition d'organisations criminelles dirigée par quelques importants trafiquants de drogue dont le quartier général se trouve à Medellin (Colombie), est devenu un conglomérat multinational doté d'armées privées et de sa propre politique étrangère. En février 1987, Carlos Enrique Lehder Rivas, personnage clé du fameux cartel de Medellin, a été extradé aux États-Unis où il a subi son procès au début de 1988. Il a été reconnu coupable d'avoir importé quelque 16 tonnes de cocaïne aux États-Unis en quatre ans. Toutefois, le traité d'extradition entre les États-Unis et la Colombie s'est effondré en juin 1987 sous la pression des cartels de trafiquants. Par conséquent, les magnats de la drogue continuent à user de leur pouvoir et leurs richesses considérables, n'hésitent pas à recourir à l'intimidation et à l'assassinat de représentants officiels et ont à leur solde des armées privées. Cependant, le meurtre du procureur général de la Colombie, perpétré en janvier 1988 par les magnats de la drogue semble avoir convaincu le gouvernement de la Colombie de mobiliser l'armée pour lutter contre ces criminels. Depuis cet incident, l'armée a fait des raids dans des douzaines de ranchs et a saisi de grandes quantités d'armes modernes, de véhicules et d'avions privés. Ces enquêtes ont permis aux autorités de mieux comprendre les activités des organisations colombiennes de trafic.

La violence ne cesse d'empirer en Colombie à cause du lien entre les trafiquants de drogues et les groupes d'insurgés tels que l'Armée nationale de libération (E.L.N.), le Mouvement du 19 avril, aussi connu sous le nom de M-19, et les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (F.A.R.C.), le groupe le plus nombreux, le plus ancien, le mieux entraîné et équipé. Les guérillas assurent la protection des laboratoires de cocaïne et des plantations de coca, en échange d'un pourcentage des profits. Dans certains cas, les Forces armées révolutionnaires de la Colombie possèdent leurs propres laboratoires et leurs propres plantations et font concurrence aux trafiquants. Cette situation a donné lieu, à plusieurs reprises, à des actes de violence et à des règlements de comptes.

Les grandes villes et le gouvernement de la Colombie se préoccupent beaucoup de l'augmentation de la toxicomanie parmi les jeunes Colombiens, de la menace que posent les guérillas ainsi que du pouvoir économique croissant des trafiquants. À l'heure actuelle, la Colombie aurait une consommation annuelle nationale de 2 tonnes métriques de cocaïne et de 5 tonnes métriques d'autres dérivés de la feuille de coca (surtout du bazuco).

Pérou

En 1987, le Pérou est demeuré le plus grand producteur de pâte et de feuilles de coca au monde. La superficie consacrée à la culture des feuilles de coca en 1987 était de 106 000 à 200 000 hectares, comparativement à 135 000 hectares en 1986. Au Pérou, il y a de la culture légale et de la culture illégale de coca. La production légale de coca pour la consommation locale et l'industrie pharmaceutique couvrait de 17 000 à 18 000 hectares, ce qui signifie qu'environ 90 p. 100 de la production de coca étaient à des fins illégales. Le coca est essentiel à la survie de nombre de paysans péruviens, car cette culture est de 12 à 18 fois plus lucrative que les cultures légales.

Traditionnellement, le coca du Pérou est surtout cultivé sur le versant des Andes, dans le nord-est et le centre-est du pays, notamment le long des rivières Ene-Urubamba, Maranon et Tambopata et la vallée du haut Huallaga. Les plus grandes récoltes de feuilles de coca de qualité supérieure se font dans le bassin de la rivière Huallaga, qui traverse les départements de Huanuco et San Martin et comprend les localités de Tingo Maria, Uchisa, Tocache, Juanjui et Tarapoto. Il y a des laboratoires illicites et des pistes d'atterrissement clandestines un peu partout dans cette région.

Puisque les régions de culture du coca et de fabrication de la pâte de coca se trouvent dans les secteurs ruraux les plus difficiles d'accès, le gouvernement ne peut exercer qu'un contrôle limité. Le Plan national antidrogue du Pérou, annoncé en 1986, porte sur le contrôle des cultures illicites de feuilles de coca, des précurseurs chimiques servant à la fabrication de la pâte de coca et de la cocaïne base et de l'espace aérien péruvien utilisé par les trafiquants de drogues venant en avion du Brésil, de la Bolivie ou de la Colombie. Les efforts visant à freiner les activités des trafiquants et des insurgés ont imposé des contraintes supplémentaires à des ressources humaines et matérielles déjà limitées.

En dépit de nombreuses opérations para-militaires, près de 300 trafiquants colombiens continuaient à se livrer ouvertement à leurs activités à Iquitos, Pucallpa, Tingo Maria, Uchiza et Tocache depuis 1977.

Les autorités policières s'acharnent à détruire les pistes d'atterrissement clandestines où des aéronefs venant du Brésil, de la Bolivie et de la Colombie viennent prendre livraison de chargements de 350 à 500 kg de pâte de coca ou de cocaïne base, mais il suffit de quelques jours pour les remettre en état ou de quelques semaines pour en construire d'autres. Cependant, le Pérou a conclu un certain nombre d'ententes avec des pays voisins sur l'application conjointe de la loi dans les zones frontalières, la répression conjuguée et les échanges d'informations et de renseignements reliés aux drogues.

Un des éléments les plus sujets à controverse en ce qui a trait au problème de la drogue dans ce pays est le lien entre les principaux groupes d'insurgés du Pérou et les trafiquants de drogue aux échelons national et international. Les deux principaux groupes du Pérou, Sendero Luminoso (S.L. ou Sentier Lumineux) et le Movimiento Revolucionario Tupac Amaru (M.R.T.A.) sont présents et actifs dans les régions centrale et supérieure du Huallaga où l'on cultive le coca. Le M.R.T.A. s'est définitivement éloigné du trafic de la drogue, mais certaines sections du S.L. auraient fourni de la protection aux trafiquants en échange d'argent et d'armes. La question est maintenant de savoir si les liens entre les insurgés et les trafiquants vont se resserrer davantage et engendrer une situation de narcoterrorisme comme celle qui sévit actuellement en Colombie.

Les ressources limitées et l'importance du problème de la cocaïne dans le pays constituent les principaux obstacles auxquels le gouvernement du Pérou s'est heurté en ce qui a trait à la lutte antidrogue. En 1979, le Pérou a mis sur pied un bureau antidrogue en vue de diriger les efforts de divers organismes et ministères péruviens en matière de lutte antidrogue et de veiller à l'application des décisions du comité du cabinet sur la répression des drogues par les ministères concernés. Le gouvernement actuel du Pérou a concentré ses efforts antidrogue dans quatre principaux domaines : la répression (y compris l'interception), l'éradication, la substitution des cultures et le contrôle de la culture du coca. L'organisme d'éradication CORAH a détruit plus de 12 000 hectares de plantations de coca, cependant, de nouvelles graines sont semées aussi rapidement que les vieux plants sont détruits. Un projet de développement spécial vise à offrir une autre source de revenu aux paysans en leur fournissant l'eau, le transport et l'électricité nécessaires. Étant donné l'importance médicale, sociale et religieuse du coca dans la culture des Andes, le gouvernement du Pérou n'est pas prêt à interdire complètement le coca.

Les lois générales antidrogue péruviennes indiquent que le traitement des toxicomanes constitue une autre priorité nationale. La consommation de marihuana et de pâte de coca ainsi que l'inhalation d'essence sont très répandues parmi les jeunes de ce pays. Le ministère de la Santé du Pérou estime que 30 p. 100 des jeunes adultes de 16 à 21 ans consomment des drogues.

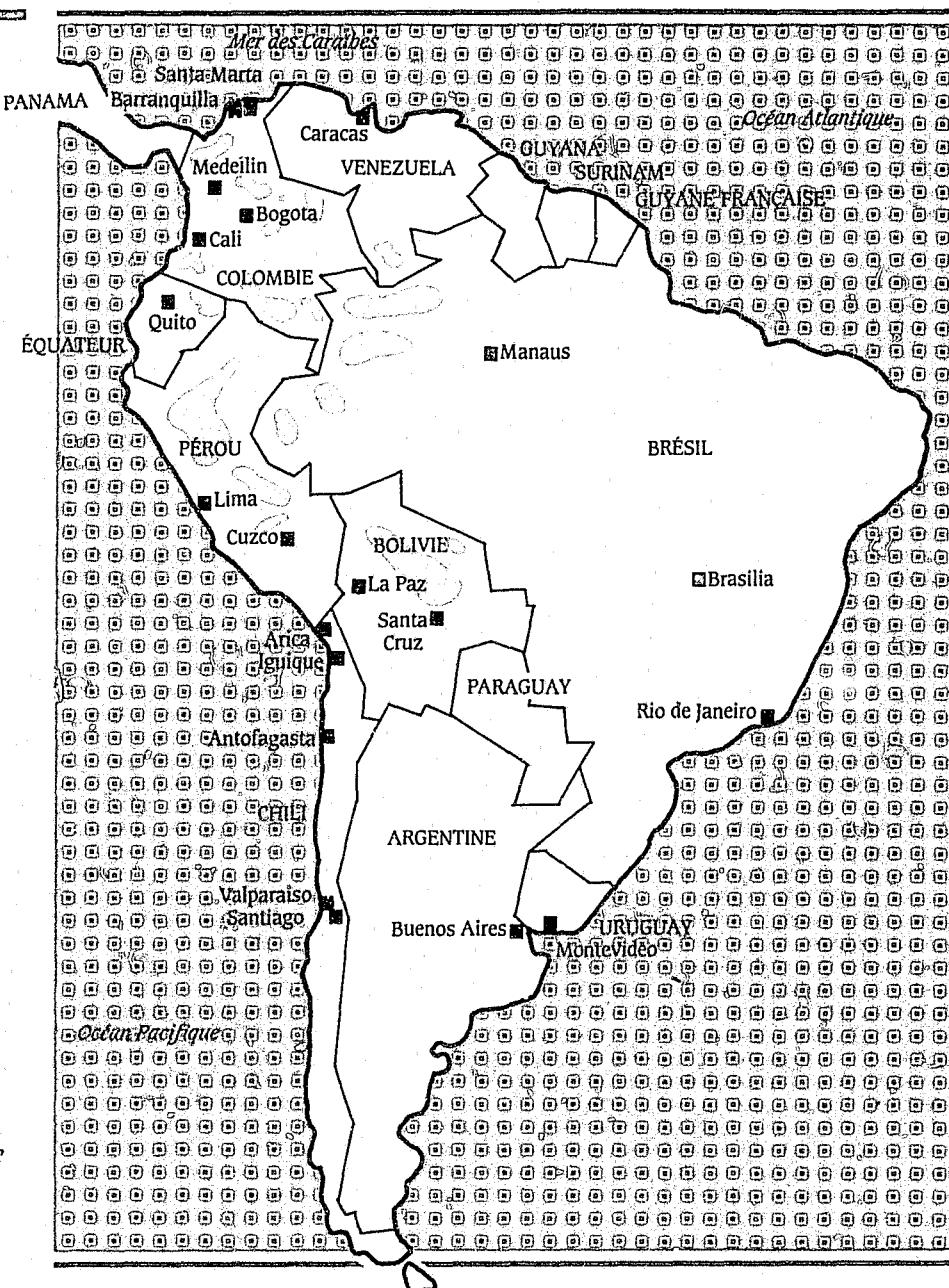
En 1987, le coca est demeuré la principale récolte commerciale du Pérou dépassant le secteur manufacturier et les exportations traditionnelles de ce pays. La cocaïne au Pérou est une industrie d'environ 1,5 milliard \$US par année, ce qui représente environ 10 p. 100 du revenu national brut de ce pays. Les trafiquants de drogue y font la pluie et le beau temps et cette situation demeurera telle tant qu'il y aura une demande et qu'on ne trouvera pas une solution de rechange viable à l'économie de la feuille de coca au Pérou.

Bolivie

La Bolivie est le deuxième pays en importance après le Pérou au chapitre de la culture et de la production de cocaïne. La Bolivie raffine un pourcentage élevé de sa propre pâte de coca pour en faire du chlorhydrate de cocaïne, contrairement au Pérou où la majeure partie de la pâte de coca est vendue à des trafiquants colombiens et expédiée en Colombie pour le traitement final. Il est légal en Bolivie de cultiver la feuille de coca pour en faire des infusions, des médicaments et la mastiquer, mais le traitement des dérivés de la cocaïne ne l'est pas.

La Bolivie est bordée par le Brésil au nord et à l'est, le Paraguay au sud-ouest, l'Argentine au sud, le Chili au sud-est et le Pérou à l'ouest et au nord-ouest. Les Andes traversent ce pays du nord au sud, créant ainsi des variations de climat. Les principales zones de culture de ce pays sont la

Figure n° 23:



Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1987

région de Chapare dans le département de Cochabamba et les Yungas dans le département de La Paz. En 1987, de 40 000 à 60 000 hectares du sol bolivien étaient consacrés à la culture du coca. Selon le Département d'Etat américain, la production totale de feuilles de coca y compris les 10 000 tonnes consommées par les Boliviens, aurait pu servir à fabriquer de 92 à 148 tonnes de chlorhydrate de cocaïne.

En Bolivie, la culture du coca se pratique surtout dans les Yungas et le Chapare. Puisque la plupart des précurseurs chimiques proviennent du Brésil, les laboratoires et les zones d'entreposage de pâte de coca se trouvent dans les régions de Beni ou de Santa Cruz à proximité du Brésil via le réseau fluvial de l'Amazone. Depuis toujours, les trafiquants boliviens traitent avec les organisations de trafic colombiennes. Cependant, à l'heure actuelle, ils changent leur façon de procéder, et au lieu d'exporter la pâte de coca dans les laboratoires colombiens, ils raffinent la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne en Bolivie et cherchent à distribuer eux-mêmes ce produit sur le marché européen.

La cocaïne est la drogue la plus populaire de ce pays. Parmi ses six millions d'habitants, de 40 000 à 60 000 individus consomment régulièrement des *pítillos*, cigarettes contenant de la pâte de coca. Les campesinos qui travaillent dans l'industrie de la cocaïne sont parfois payés en entier ou en partie avec de la pâte de coca. De plus en plus, la toxicomanie se propage dans les divers niveaux socio-économique et affecte les classes supérieures. Récemment, les jeunes Boliviens qui fréquentent les boîtes de nuit ont découvert la cocaïne. Les clients peuvent facilement se procurer du chlorhydrate de cocaïne dans ces endroits.

La Bolivie s'est engagée à lutter contre le problème croissant de la drogue. Ses efforts d'éradication des plantations a connu un certain succès en 1987, malgré l'opposition violente des campesinos en 1986. Cette lutte antidrogue s'est traduite par un accroissement des ressources antidrogue, des modifications aux lois sur les drogues illicites et la toxicomanie, une meilleure définition des domaines de production légale de coca ainsi qu'une réglementation sur la culture de jeunes plants de coca et de leur vente par l'intermédiaire du gouvernement seulement.

Brésil

Au Brésil, la culture du coca serait limitée. Cependant, ce pays est en voie de devenir un producteur d'*epadu*, variété locale de coca cultivée dans les clairières ou sous la voûte de la jungle, ce qui rend la détection difficile. Les nombreux ports du Brésil, ainsi que ses 7 200 km de côtes et la proximité des pays sources facilitent la participation de ce pays au traitement et au trafic de la drogue. La culture du coca se fait surtout dans l'Etat d'Amazonas (qui est limitrophe du Pérou, de la Colombie et de la Bolivie) ainsi qu'à l'ouest et au nord-ouest de Manaus, ville de 250 000 habitants qui est dotée d'un aéroport international et dont l'économie est florissante parce qu'elle se trouve dans une zone hors-taxe. Il y a aussi des plantations de coca le long de la frontière de la Colombie, des rives des rivières Vaupes, Papui et Solimos près des villes de Sao Paulo de Olivenca, Vargem Grande et Nova Ataiba. Même si le Brésil n'est pas considéré comme un important producteur de coca, les autorités ont détruit en 1987, 149 plantations d'une superficie moyenne de 2 à 4 hectares (totalisant de 300 à 600 hectares), ce qui constitue une augmentation considérable comparativement aux quelque 100 hectares détruits en 1986.

Le Brésil est un important producteur d'acétone et d'éther et importateur de produits chimiques, principalement de l'Allemagne de l'Ouest. Des produits chimiques fournis par le Brésil ont été découverts dans des laboratoires clandestins de ce pays, ainsi que des pays voisins. Des produits chimiques venant de l'Europe entrent dans ce pays par les ports de Rio de Janeiro et de Santos, puis transitent dans le pays pratiquement sans problème. Un programme exigeant que les fabricants et les distributeurs signalent les ventes importantes de produits chimiques a été présenté en 1986. Celui-ci a aidé à trouver des laboratoires et à réduire la quantité de produits chimiques acheminés en Bolivie.

En 1986, les autorités brésiliennes n'avaient découvert que 6 petits laboratoires de chlorhydrate de cocaïne, cependant, en 1987, elles en ont saisi 10 dont certains pouvaient produire jusqu'à 200 kg de cocaïne par jour. Il est maintenant apparent que des trafiquants de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie sont impliqués dans l'installation de laboratoires au Brésil. Le fait que plusieurs Colombiens et Boliviens participent à ces opérations indique que les activités de traitement sont déménagées au Brésil, fort probablement à cause de la lutte antidrogue plus intense en Colombie.

La toxicomanie prend rapidement de l'ampleur au Brésil et la cocaïnomanie est très répandue à Rio de Janeiro et à São Paulo. Selon la police, 75 p. 100 de la cocaïne bolivienne qui entre au Brésil est consommée à São Paulo et la consommation locale de cocaïne serait de plus de 150 kg par mois à Rio de Janeiro. Au cours de 1987, les autorités brésiliennes se sont beaucoup préoccupées des activités accrues des trafiquants locaux qui contrôlent des sections entières des quartiers pauvres urbains. Les guerres de bandes pour s'assurer le contrôle des quartiers pauvres ou *favelas* à Rio de Janeiro, en 1987, étaient directement reliées au trafic local des drogues. Les meurtres sont nombreux dans les favelas, et la population qui se sent protégée par les bandes ne collabore pas avec la police qui est souvent victime de la violence.

Le gouvernement du Brésil de même que la population en général accordent une grande priorité à la lutte antidrogue. La mise sur pied, en 1985, d'un conseil fédéral et l'adoption de lois en 1986 conféraient à la police brésilienne le pouvoir de faire enquête sur les biens reliés au trafic des drogues et de les saisir. Les principaux médias rapportent les nouvelles et les arrestations concernant les drogues afin de mieux sensibiliser le public à ce problème. Toutefois, les conditions économiques telles qu'un taux annuel d'inflation de plus de 200 p. 100 et la dette étrangère considérable ne permettent pas la tenue d'enquêtes d'envergure sur le trafic de la drogue.

Équateur

L'Équateur n'est pas devenu un producteur substantiel de feuille de coca en 1987, tel qu'on l'avait prévu. La culture a été réduite à tout au plus 1 000 hectares dans le département de Pichincha près de Quito. L'Équateur demeure un point de transit et connaît également des problèmes de toxicomanie relativement graves à l'échelle nationale. Selon les statistiques de 1987 sur les saisies de cocaïne et de bazuco, les activités de raffinage ont été limitées. Toutefois, le nombre d'arrestations relativement à la consommation et à la possession de drogues a augmenté, en raison de la lutte antidrogue accrue menée par les autorités équatoriennes. Depuis

l'éradication à grande échelle entreprise le long de la rivière San Miguel, laquelle borde la Colombie, et d'autres initiatives d'éradication moins extensives en 1986, l'armée de l'air équatorienne a continué sa surveillance aérienne intensive de toutes les zones louches. Mêmes si l'armée de l'air a décelé peu de choses inquiétantes, les autorités croient que le problème pourrait facilement refaire surface, et surveillent de près la situation.

Outre la culture du coca, le traitement de la pâte de coca, de la cocaïne base et du chlorhydrate de cocaïne a également diminué. Le Département d'État américain signale qu'en 1987, les autorités ont démantelé deux laboratoires de moyenne importance près de la frontière du Pérou. Les responsables d'un important laboratoire dans la région de Santo Domingo de Los Colorados ont abandonné leurs installations par crainte des activités antidrogue intensives de la police nationale. Le nombre de laboratoires saisis en 1986 et 1987 (seulement un pour chaque année) témoigne d'une diminution marquée par rapport à 1985, année au cours de laquelle on avait démantelé 60 laboratoires de pâte de coca et de chlorhydrate de cocaïne.

L'Équateur demeure l'un des principaux points de transit pour les précurseurs chimiques devant servir au raffinage de la cocaïne colombienne, en particulier dans les laboratoires le long de la frontière du sud-ouest de la Colombie. On considère que les rivières Napo, Putumayo ainsi que ses affluents et San Miguel, qui se jettent dans l'Amazone laquelle est parallèle à la frontière colombienne, constituent les principales voies d'acheminement de ces produits chimiques achetés ou ayant transité au Brésil. En dépit de disputes territoriales et de négociations avec le Pérou, la police équatorienne a commencé à patrouiller ces routes fluviales. Elle s'efforce aussi de mettre un frein à l'expédition de produits chimiques par camion à travers le département de Napo, au nord-est de l'Équateur, vers le département de Putumayo en Colombie, et elle a saisi divers précurseurs chimiques. À l'heure actuelle, les autorités peuvent saisir des produits chimiques seulement si elles savent que ceux-ci sont directement désignés pour la production de drogues. Cependant, des quantités considérables de ces produits seraient détournées de l'industrie licite de l'Équateur.

La frontière entre l'Équateur et la Colombie est un lieu de prédilection pour la culture, le traitement et le trafic. Plusieurs Colombiens habitent sur la rive équatorienne de la rivière San Miguel et certains continuent de participer à l'industrie de la drogue malgré la destruction d'un fort pourcentage de leurs champs de coca et de leurs laboratoires en 1986. Le trafic au détail est l'activité prédominante des trafiquants équatoriens, tandis que l'acheminement de drogues à partir de points d'entrée ou de départ équatoriens est surtout l'oeuvre d'étrangers, en particulier des Colombiens et des Péruviens.

Chili

Le Chili est un pays de transit et de production de cocaïne. La cocaïne partiellement raffinée, sous forme de pâte de coca ou de cocaïne base, est obtenue au Pérou ou en Bolivie et introduite illégalement au Chili pour être livrée aux laboratoires. On estime que 500 kg de cocaïne sont raffinés au Chili, par année. La cocaïnomanie, particulièrement parmi les jeunes adultes de la classe aisée, devient un problème de plus en plus grave.

Au cours des dix dernières années, le trafic de la drogue au Chili a gagné progressivement du terrain. Nombre d'importantes organisations de trafic de la cocaïne impliquant des Chiliens sont installées à l'extérieur du Chili, mais elles emploient presque exclusivement des passeurs chiliens qui habitent dans région de Santiago.

Venezuela

Au Venezuela, la production de coca, toujours marginale, se limite à la frontière avec la Colombie. Grâce aux efforts déployés par la Colombie pour appliquer la loi et détruire les plantations, cette situation pourrait bientôt changer. On a découvert quelques petits laboratoires rudimentaires de cocaïne base dans diverses régions du pays, y compris Caracas.

Malgré que le Venezuela se soit engagé à freiner les envois de drogues illicites, ce pays sert de plus en plus de point de transit et de blanchissage des profits de ce commerce. Les nombreuses pistes d'atterrissement clandestines à travers le pays offrent d'excellentes routes pour l'acheminement de drogues provenant de la Colombie et d'autres pays de l'Amérique du Sud. Selon le Département d'État américain, de 15 à 20 tonnes de cocaïne transitent annuellement au Venezuela avant d'entrer aux États-Unis.

Argentine

L'Argentine sert également de lieu de transit pour le commerce international de la cocaïne. En raison des efforts antidrogue plus intensifs et mieux organisés dans d'autres pays sud-américains, les trafiquants se sont tournés vers l'Argentine. Les autorités estiment que 500 kilos de cocaïne bolivienne passaient mensuellement par le territoire argentin en 1987, en route vers des marchés extérieurs, il s'agit d'une augmentation de 100 p. 100, par rapport à 1986.

En plus d'être un point de transit important pour la cocaïne bolivienne, l'Argentine semble jouer un rôle croissant dans le domaine du raffinage. L'Argentine occupe le deuxième rang, après le Brésil, parmi les producteurs sud-américains de précurseurs chimiques. En 1987, plus de vingt laboratoires clandestins argentins auraient produit environ 3,2 tonnes métriques de chlorhydrate de cocaïne.

Selon l'*International Narcotics Control Strategy Report* de 1988 du Département d'État américain, quelque 500 tonnes de feuilles de coca auraient été importées illégalement dans le nord de l'Argentine, aux fins de mastication, par environ 180 000 consommateurs traditionnels. Environ 5 p. 100 de la cocaïne saisie au cours d'arrestations étaient destinés à la consommation intérieure. Comme de plus grandes quantités de cocaïne ont transité en Argentine en 1987, la baisse subséquente des prix a rendu cette drogue plus abordable à la population argentine en général et a favorisé une augmentation de la consommation.

Panama

Vu sa situation stratégique entre les principaux continents producteur et consommateur, c'est-à-dire l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, Panama est, depuis toujours, un des principaux centres de blanchissage d'argent et un important point de transit de la cocaïne. Au mois de juin

1987, un chef d'état-major à la retraite a accusé le chef des Forces panaméennes, le général Manuel Antonio Noriega, de corruption et de divers autres actes criminels. Au mois de février 1988, les jurys d'accusation fédéraux des États-Unis, siégeant à Miami et à Tampa, en Floride, ont porté des accusations de trafic de drogue et de blanchissage des profits de la drogue contre le général Noriega. Au cours de cette période, les activités de blanchissage d'argent ont diminué considérablement, car les titulaires de comptes ont transféré de fortes sommes d'argent hors du pays, loin des nombreuses banques panaméennes. Les accusations criminelles portent sur la complicité de Noriega avec le cartel Medellin.

Toutefois, au cours de 1987, les autorités panaméennes ont augmenté leurs activités d'application de la loi et elles ont contribué de façon significative au contrôle de la drogue, par l'éradication des plantations, la saisie et l'arrestation. Au cours des deux dernières années, on n'a découvert aucune installation de raffinage de la cocaïne, bien qu'on soupçonne l'existence de laboratoires dans la jungle de la chaîne de Darien, près de la frontière de la Colombie. La lutte antidrogue relève des Forces panaméennes qui regroupent les militaires et la police. Les tentatives d'interdiction des Forces panaméennes, entreprises à la fois unilatéralement et conjointement avec la Drug Enforcement Administration (D.E.A.) des É.-U., ont permis d'établir, en 1987, un nouveau record de saisies de cocaïne, ainsi que d'arrêter plus de trente trafiquants majeurs et de saisir environ 1 700 kg de cocaïne, soit environ 900 kg de plus qu'en 1986. En outre, l'intensification du contrôle et de la collecte de renseignements ont permis aux Forces panaméennes de saisir plus de 3 000 kg de permanganate de potassium, un précurseur chimique essentiel qui aurait pu produire 30 tonnes de chlorhydrate de cocaïne.

Costa Rica

Le Costa Rica constitue un important point de transit aérien de la cocaïne. En effet, de 6 à 12 tonnes de cocaïne y auraient transité en 1987. Les quantités de cocaïne saisie au Costa Rica en 1987 ont atteint un niveau inégalé à ce jour, et on prévoit qu'elles vont continuer à augmenter. Aucune preuve ne confirme l'existence de plantations de coca, de laboratoires ou d'installations de raffinage au Costa Rica, mais il est possible que ce pays devienne un centre de culture du coca, en raison des pressions exercées sur les producteurs de l'Amérique du Sud pour y réinstaller leurs activités.

Le transit de cocaïne au Costa Rica se fait par bateau, par passeurs qui utilisent les vols commerciaux, et surtout par aéronef privé. Comme dans les autres pays de l'Amérique centrale, la grande quantité de cocaïne qui transite au Costa Rica est surtout contrôlée par les cartels colombiens. Des trafiquants mexicains, américains et vénézuéliens, qui entretiennent divers contacts au Costa Rica, sont également impliqués dans ce commerce. Selon certains renseignements, les cartels colombiens utiliseraient les nombreux aéroports ruraux du Costa Rica comme points d'acheminement et d'escale technique, pour transporter par aéronef léger, des envois d'au plus 500 kg de cocaïne au Honduras et au Guatemala où les envois seraient réunis en cargaison de plusieurs tonnes et chargés sur des bateaux pour les expédier aux divers marchés nord-américains.

Au cours de 1987, les autorités costaricaines ont amélioré leurs mesures antidrogue. Aucun changement majeur subséquent n'est à prévoir par rapport au transit aérien de la cocaïne au Costa Rica, à l'exception de quelques modifications des routes d'acheminement et des points d'arrêt.

Honduras

Le Honduras, situé en Amérique centrale, à mi-chemin entre la Colombie et le sud des États-Unis, constitue un lieu de transbordement idéal pour la drogue, à cause de sa faible population, de ses pistes d'atterrissement isolées, en terre, et de ses quelque 640 kilomètres de côtes, y compris les îles Bahia, donnant sur la mer des Antilles, et du manque de surveillance. En 1987, le Honduras a acquis une fâcheuse réputation parce que plusieurs saisies importantes de cocaïne ont démontré le rôle de ce pays comme point de transit. En effet, les autorités américaines en Floride ont découvert au mois de novembre 1987, plus de trois tonnes de cocaïne dans deux conteneurs à bord d'un bateau hondurien. Cette quantité de drogue aurait été accumulée, au Honduras, à partir d'envois de centaines de kg expédiés par des aéronefs des cartels colombiens.

Le gouvernement du Honduras a récemment intensifié sa collaboration avec les États-Unis, en vue de maximiser ses efforts de lutte antidrogue. Selon la constitution du Honduras, il est interdit d'extrader un Hondurien, néanmoins, au mois d'avril 1988, Juan Ramon Matta, un présumé chef du cartel de Medellin recherché pour le meurtre d'un agent de la D.E.A., a été arrêté et transporté par avion aux États-Unis, avec l'aide des autorités honduriennes.

Certaines enquêtes, menées par les autorités honduriennes et américaines, ont révélé que les réseaux de drogue qui utilisent le Honduras comme point de transbordement se composent surtout de citoyens américains, d'étrangers résidant aux États-Unis ou de ressortissants colombiens. Puisqu'il ne semble y avoir aucune activité de culture du coca, de raffinage de cocaïne ou de blanchissage de narcodollars au Honduras, les efforts antidrogue dans ce pays vont porter principalement sur le transbordement de la cocaïne sur son territoire.

Guatemala

Le rôle du Guatemala dans le transport aérien de la cocaïne en Amérique centrale, s'est accentué en 1987. En plus de passer par le Guatemala pour se rendre au Mexique, les contrebandiers utilisent également les nombreuses pistes d'atterrissement rurales et isolées pour établir la correspondance avec les navires long-courrier à destination du sud-est des États-Unis. Les cartels colombiens, avec l'aide de complices guatémaltèques, contrôlent la plupart des envois importants de cocaïne, et utilisent les pistes d'atterrissement isolées du Guatemala comme point d'escale technique ou lieu d'acheminement et ses ports aux fins d'expédition maritime.

Les industries légitimes du Guatemala sont les plus importants utilisateurs de produits chimiques en Amérique centrale, produits également utilisés comme précurseurs dans la production de cocaïne. Les organismes gouvernementaux de lutte antidrogue envisagent l'adoption d'une nouvelle loi qui prévoit le contrôle des précurseurs chimiques et la

saisie des biens. Le gouvernement du Guatemala est aussi inquiet de son propre problème de toxicomanie. En 1987, il y a eu 1 465 arrestations reliées à des affaires de drogue, soit trois fois plus que les 463 arrestations enregistrées en 1985.

Les routes de la contrebande

En 1987, la Colombie, le Pérou, la Bolivie et le Brésil ont continué de fournir la plus grande partie du marché canadien de la cocaïne. La Colombie, principale source de la cocaïne, en a fourni environ 40 p. 100, suivi du Pérou, avec 30 p. 100, et de la Bolivie et du Brésil, avec chacun 15 p. 100.

Au cours de 1987, l'industrie sud-américaine de la cocaïne a progressé, malgré des mesures accrues de répression et d'éradication des plantations. Ce commerce illicite, que ce soit au niveau de la culture, du raffinage, du transbordement de la cocaïne ou encore du blanchissage d'argent, touche de plus en plus de pays. Le nombre de personnes et d'organisations criminelles est à la hausse pour divers facteurs, entre autres, une demande croissante, l'expansionnisme des puissants cartels colombiens et la détérioration de l'économie en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

En une période où les réserves internationales du Pérou ont chuté radicalement, on estime qu'environ 10 p. 100 du produit national brut sont reliés au commerce du coca. De nombreux paysans péruviens comptent essentiellement sur la culture du coca pour survivre, car elle est de douze à dix-huit fois plus rentable que les cultures licites. La feuille du coca péruvien est d'abord transformée en pâte de coca avant d'être expédiée, par avion ou par bateau, aux laboratoires de raffinage du Brésil ou de la Colombie, pour être convertie en chlorhydrate de cocaïne. La cocaïne péruvienne entre au Brésil via Rio Branco et Cruzeiro do Sul dans l'État d'Acre, habituellement par avion, avant de gagner la Colombie aux fins de raffinage, puis l'Europe et l'Amérique du Nord.

En Bolivie, comme au Pérou, la culture de la feuille de coca est essentielle à la survie de milliers de paysans attirés par ce commerce illicite lucratif. La pâte de coca produite par les paysans boliviens est recueillie par les acheteurs et transportée en grande quantité, par voie terrestre, maritime ou aérienne, vers de grands laboratoires, généralement situés près des réseaux fluviaux donnant facilement accès au Brésil. La cocaïne bolivienne atteint le Brésil via les villes frontières du Paraguay, Buenos Aires en Argentine, et par les vols commerciaux à destination de Rio de Janeiro et de São Paulo, aux fins de consommation ou de transit. La plus grande partie de la cocaïne bolivienne est transportée au Brésil pour être transférée sur des avions commerciaux et expédiée en Europe, où le marché et les prix sont meilleurs.

Figure n° 24:

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1987

Pays	Pourcentage du marché
Bolivie	15 %
Brésil	15 %
Colombie	40 %
Pérou	30 %
Total	100 %

En plus d'être un important producteur de coca, la Colombie constitue le centre de l'industrie de la cocaïne, à titre de principal producteur et exportateur de cocaïne destinée aux marchés mondiaux. Dans un pays où le taux de chômage est élevé, certains facteurs économiques, tels que le profit et la disponibilité d'une main-d'oeuvre abondante, influent sur la production de drogue en Colombie. Le taux de croissance économique de 5 p. 100 et l'augmentation de 24 p. 100 de l'industrie de la construction qu'a connu la Colombie en 1987 sont largement attribuables aux narcodollars, dont le montant atteindrait près de trois milliards de dollars US par année. La Colombie aurait produit environ 130 tonnes de chlorhydrate de cocaïne en 1987, surtout à partir de pâte de coca et de cocaïne base importées. Les laboratoires de chlorhydrate de cocaïne, qui dépendent de l'importation de cocaïne base du Pérou et de la Bolivie, sont dispersés et dissimulés sur l'ensemble du territoire colombien, à la fois le long des affluents de l'Amazone qui traversent les plaines de l'est et la région montagneuse de l'ouest.

La destruction de plantations par pulvérisation aérienne et la mise en oeuvre de moyens plus efficaces d'interdire l'importation de cocaïne base du Pérou et de la Bolivie pourraient réduire la production de chlorhydrate de cocaïne en Colombie à environ 100 tonnes, en 1989. Au début de 1988, le gouvernement colombien, appuyé par l'armée, a eu beaucoup de succès dans sa lutte aux trafiquants de drogues. Cependant, la violence de ces puissants trafiquants continue de menacer la démocratie et la sécurité du pays.

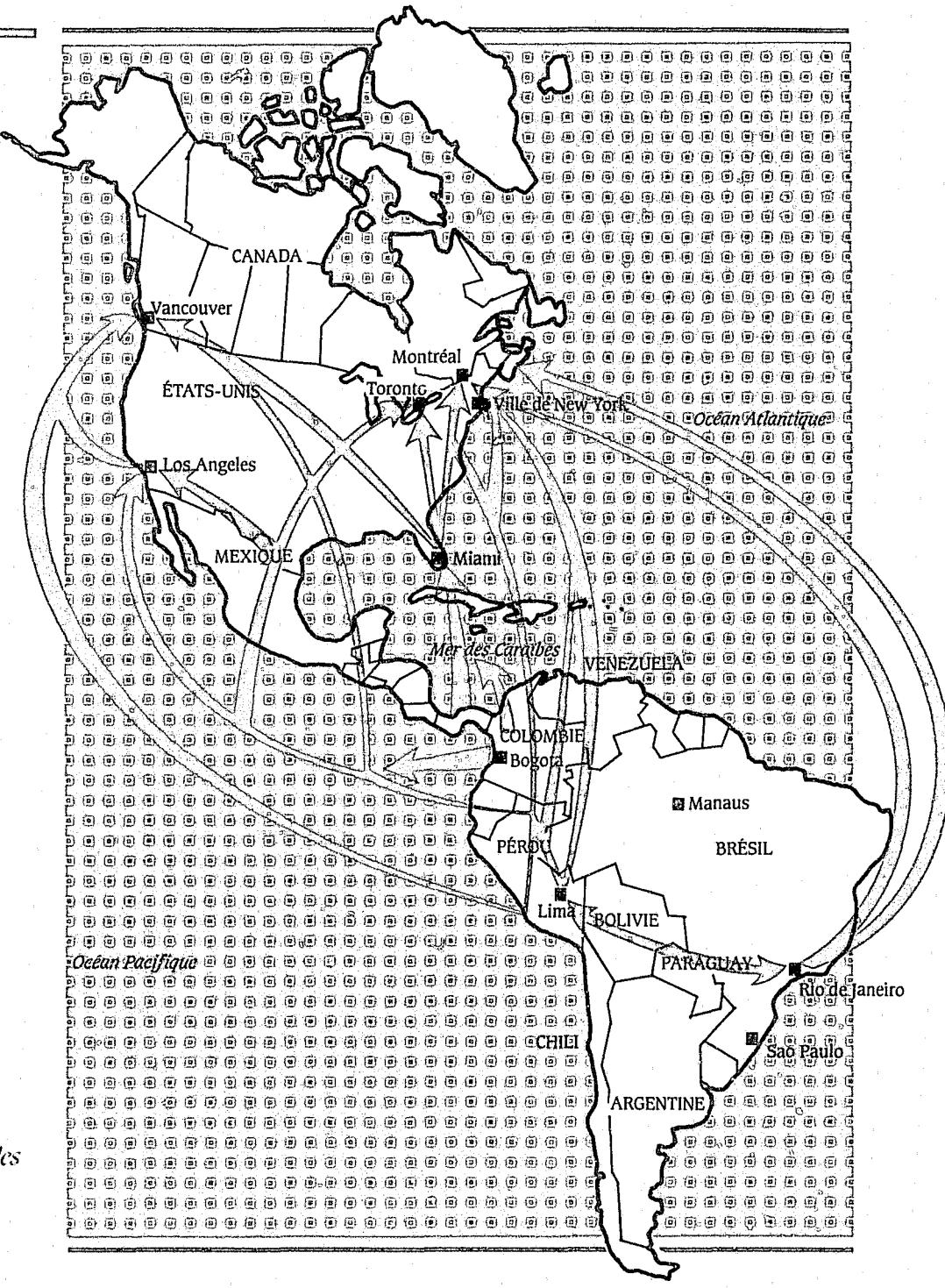
Les routes aériennes et maritimes directes constituent des méthodes utiles et populaires pour expédier la cocaïne colombienne au Canada et aux États-Unis. Les principaux ports de mer de la Colombie, notamment Buena Ventura, sur la côte du Pacifique et Barranquilla, Santa Marta et Cartagena, sur la mer des Caraïbes et la côte de l'Atlantique, prennent de plus en plus d'importance, au niveau de l'exportation de grandes quantités de cocaïne en Europe et en Amérique du Nord. La Colombie possède des compagnies de navigation dont les bateaux se rendent à Vancouver (Colombie-Britannique) et à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) après des escales dans les ports américains, tant sur la côte est que sur la côte ouest.

Il n'existe pas de vols directs entre le Canada et la Colombie, à l'exception des vols nolisés de Toronto et Montréal vers Cartagena, durant la saison touristique. Certains renseignements laissent croire que des passeurs canadiens utilisent ces vols pour importer de faibles quantités de cocaïne. Les vols directs de Bogota vers l'Europe, assurés par des transporteurs aériens tels que la Lufthansa, British Airways, Air France et la ligne colombienne Avianca, sont une source majeure de préoccupation pour les autorités européennes. La cocaïne ainsi transportée en Europe pourrait être de nouveau exportée au Canada, comme c'est actuellement le cas aux États-Unis. Parmi les méthodes de contrebande de la cocaïne colombienne utilisées en 1987, signalons la dissimulation de la drogue dans des envois de poissons rouges vivants, de café et de colis légitimes volés, et dans des compartiments aménagés dans le plafond, le plancher et les supports d'appui de conteneurs transportés par fret maritime.

Le nombre de laboratoires de raffinage du chlorhydrate de cocaïne a augmenté en Amérique du Sud, dans des pays autres que la Colombie, notamment au Brésil, en Bolivie et au Pérou; toutefois, l'industrie demeure principalement sous le contrôle des cartels colombiens. Les précurseurs

chimiques nécessaires au raffinage du chlorhydrate de cocaïne, achetés au Brésil ou en Argentine et expédiés, par camion ou par bateau, aux laboratoires, transitent sans problème au Paraguay ou en Équateur. Le Chili produit également des précurseurs chimiques utilisés dans le raffinage du chlorhydrate de cocaïne. Ce pays produit environ 500 kg de cocaïne raffinée par année. Comme les chimistes chiliens possèdent une excellente réputation dans le milieu du trafic international, ils sont souvent recrutés par les commerçants en cocaïne d'autres pays de l'Amérique du Sud, ainsi que de l'Europe et des États-Unis.

Figure n° 25:



Au cours de 1987, l'augmentation de la production et du trafic de la cocaïne, au Brésil, au Venezuela, en Équateur et en Argentine, a été particulièrement évidente. Le Brésil produit une variété de coca connue sous le nom d'epadu, des précurseurs chimiques et du chlorhydrate de cocaïne, en plus d'être un pays consommateur et de transbordement clé. La drogue provenant du Pérou, de la Bolivie et de la Colombie est passée en contrebande, à la frontière du Brésil, par voie terrestre ou en utilisant les pistes d'atterrissement clandestines et les aéroports importants, aux fins de transbordement et de distribution au Brésil ou au marché international. De 30 à 50 kg de cocaïne provenant uniquement de la Bolivie entreraient, chaque jour, au Brésil par l'aéroport de São Paulo, qui assure 75 vols internationaux quotidiens, surtout à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le Brésil offre un accès idéal aux trafiquants de drogue, avec ses immenses frontières non protégées, son important marché et son système de transport diversifié, qui comprend les aéroports internationaux de Rio de Janeiro, São Paulo, Recife et Manaus, ainsi que de nombreux ports de mer. Il y a eu de nombreuses arrestations de trafiquants brésiliens, en Europe et aux États-Unis, au cours de 1987.

Les autorités estiment que de 15 à 20 tonnes de cocaïne, surtout colombienne, transitent au Venezuela, chaque année. Le Venezuela, voisin de la Bolivie et du Pérou et important pays de transbordement, est surtout menacé par le trafic maritime, via les navires commerciaux. Au cours de 1986 et de 1987, il y a eu des saisies majeures de cocaïne aux États-Unis à bord de navires vénézuéliens, entre autres, une de 420 kg destinés à Miami, en Floride, au mois d'avril 1987 et une d'environ une tonne au large de la Floride au mois d'août suivant. Les aéronefs privés constituent un autre mode de transport populaire pour la cocaïne transbordée au Venezuela, où de nombreux aéroports clandestins facilitent les activités de contrebande.

Les autorités équatoriennes signalent une augmentation marquée du transport de la cocaïne par des navires et des aéronefs appartenant à l'Équateur, ainsi qu'une augmentation du nombre de passeurs qui transitent aux aéroports importants de Quito et de Guayaquil. Étant donné le nombre de correspondances aériennes et maritimes en Equateur, ce pays fait très bien fonction de lieu de transit surtout pour la cocaïne provenant des laboratoires de raffinage de la Colombie ou d'ailleurs en Amérique du Sud, à destination de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

La cocaïne continue d'entrer en Argentine, surtout le long de sa frontière avec la Bolivie, formée de quelque 725 kilomètres de régions accidentées et montagneuses, et, à un moindre degré, par les aéroports internationaux argentins. Buenos Aires demeure le principal point d'entrée de la cocaïne en Argentine. De plus, la drogue y entre par voie de terre et par les réseaux fluviaux du Paraguay, autre lieu de transbordement de la cocaïne provenant de la Bolivie. La drogue quitte l'Argentine à bord de cargos et d'avions commerciaux. Bien que les États-Unis soient une destination importante, le service des douanes et la police fédérale de l'Argentine signalent une augmentation des envois de cocaïne destinée à l'Europe. Cette situation s'explique par l'offre de prix plus élevés pour cette marchandise sur les marchés européens et la disponibilité de correspondances aériennes et maritimes majeures en Argentine.

Les voies aériennes de l'Amérique centrale prennent de plus en plus d'importance dans le transport de la cocaïne vers les marchés nord-américains. Les cartels de Medellin et de Cali expédieraient des envois de

plus de 500 kg, en général par avion bimoteur léger, vers le Honduras et le Guatemala, avec des escales techniques ou de transbordement au nord du Panama ou au Costa Rica. Ces envois sont ensuite réunis en cargaisons de plusieurs tonnes à bord de navires dans des ports de la mer des Caraïbes au Honduras, au Belize et au Guatemala, à destination du sud-est des États-Unis. Il s'agirait de la méthode utilisée pour expédier trois envois de plusieurs tonnes de cocaïne que les autorités ont interceptés en 1987. En ce qui concerne le premier incident, un ancien bâtiment de la Garde côtière canadienne transportant deux tonnes de cocaïne a été saisi au Guatemala; un groupe de façade du cartel de Medellin avait acheté ce bateau des stocks excédentaires, à Miami, pour passer la drogue en contrebande. La deuxième saisie, effectuée en Floride, impliquait un navire hondurien contenant plus de deux tonnes de cocaïne dissimulée dans un envoi de bois et d'ameublement. Enfin, sur la côte ouest du Costa Rica, on a saisi un avion bimoteur léger contenant 500 kg de cocaïne, qu'on venait tout juste de transférer d'un camion.

Figure n° 26:

Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1987

Amérique du Sud

Fermier	- 250 à 500 kg de feuilles de coca - de 200 à 750 \$
Laboratoire	- 250 à 500 kg de feuilles de coca = 2,5 kg de pâte de coca - 900 à 1 000 \$
	- 2,5 kg de pâte de coca = 1 kg de cocaïne base - 1 300 à 1 600 \$
	- 1 kg de cocaïne base = 1 kg de chlorhydrate de cocaïne - 3 000 à 6 500 \$

Canada

Prix de gros	- 1 kg de chlorhydrate de cocaïne (pure) - 40 000 à 70 000 \$
Prix de détail	- 1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % - 1 000 à 3 300 \$
	- 1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % - 100 à 250 \$

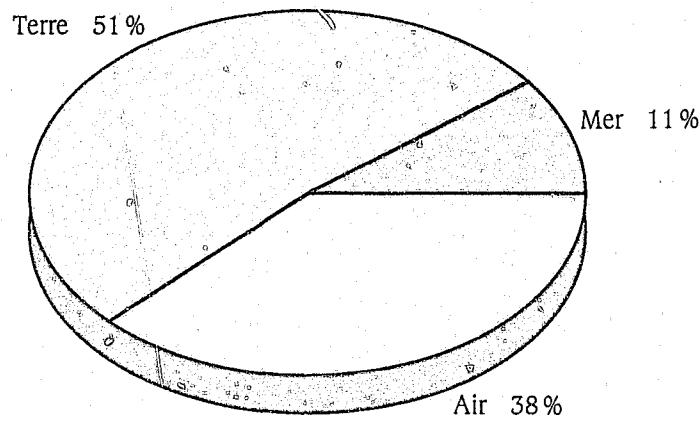
Le Mexique sert de pays de transbordement majeur pour la cocaïne sud-américaine destinée principalement aux États-Unis, mais aussi au Canada. Parmi les diverses méthodes de transport impliquées dans le transit au Mexique de la cocaïne provenant de la Colombie, du Pérou, de la Bolivie et de l'Équateur, signalons les navires qui utilisent les ports et les voies de navigation de l'Atlantique et du Pacifique, et surtout les aéronefs légers qui peuvent se poser sur les centaines de pistes d'atterrissement privées et clandestines. Une quantité considérable de cocaïne est également transportée par des passeurs dans les aéroports du Mexique.

L'aéronef léger est fréquemment employé pour expédier la cocaïne aux États-Unis. En effet, ces avions décollent des nombreuses pistes d'atterrissement clandestines aménagées dans la péninsule de Guajira (Colombie), et traversent les Antilles en passant d'île en île, en direction nord. Même si la Police nationale de la Colombie a détruit un bon nombre de ces pistes, les contrebandiers les remettent rapidement en état. En raison de la surveillance accrue exercée au Mexique, en Amérique centrale et en Colombie, les Antilles sont récemment devenues d'importants points de transit sur la voie d'acheminement de la cocaïne vers l'est. La cocaïne colombienne arrive par camion ou par bateau, au Venezuela, en Guyana et à Trinité-et-Tobago, et ensuite, poursuit sa route par avion ou dans de petites embarcations, directement vers les marchés nord-américains ou via la Barbade ou Antigua.

La grande majorité des saisies de cocaïne au Canada impliquent de faibles quantités pour consommation personnelle, importées des États-Unis par voie de terre ou par les principaux aéroports internationaux de Toronto, de Montréal ou de Vancouver. En 1987, 51 p. 100 de la cocaïne sur le marché illicite canadien est entrée au pays par voie de terre, comparativement à 55 p. 100 en 1986 et 20 p. 100 en 1985. Environ 38 p. 100 de la cocaïne est arrivée au Canada par avion (25 p. 100 en 1986 et 79 p. 100 en 1985) et 11 p. 100 par bateau (20 p. 100 en 1986 et 1 p. 100 en 1985).

Figure n° 27:

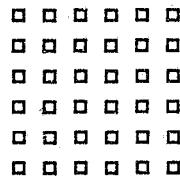
*Modes de transport
pour l'importation
de la cocaïne au
Canada en 1987*



5

DROGUES CHIMIQUES

5



DROGUES CHIMIQUES

Les tendances du marché

Au Canada, le marché illicite des drogues chimiques revêt un caractère particulier, car la plupart des substances chimiques sont fabriquées au pays. Bien que certains approvisionnements proviennent d'autres pays producteurs, en particulier des États-Unis, la majeure partie de ces drogues sont produites ici même au Canada, ce qui semble avoir eu des répercussions sur les tendances du marché illicite des drogues chimiques. Des quantités abondantes de drogues contrôlées, de drogues d'usage restreint et de médicaments d'ordonnance ont été vendues en 1987 sur le marché illicite canadien. Dénormes quantités de médicaments détournés ont été écoulées sur le marché, ce qui continue d'avoir des répercussions sur la consommation de drogues chimiques et la fabrication de simili-drogues. L'abus de solvants et d'inhalants constitue encore un problème dans le nord du pays, en particulier dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi des aliments et drogues. En 1987, les drogues de l'annexe F les plus populaires étaient le diazépam, le flurazépam et le méthylphénidate. Les drogues contrôlées de l'annexe G les plus répandues étaient la méthamphétamine («speed»), la pentazocine et les barbituriques. Quant aux drogues chimiques restreintes de l'annexe H, les plus consommées étaient le diéthylamide de l'acide lysergique (LSD), le méthylénedioxiamphétamine (MDA) et la psilocybine. La phencyclidine

Figure n° 28:

Catégorie de drogue	Accusation	1983	1984	1985	1986	1987
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Vente sans ordonnance	4	24	24	18	14
	Trafic**	100	86	36	57	73
Drogues contrôlées de l'annexe G	Total annexe G	100	86	36	57	73
	Possession	731	421	387	377	360
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	Trafic**	436	207	278	207	231
	Total annexe H	1 167	628	665	584	591
Loi sur les stupéfiants	Possession	36	20	23	12	8
	Trafic**	50	50	30	25	19
Phencyclidine (PCP)	Importation	2	5	5	5	—
	Total PCP	88	75	58	42	27
Total		1 359	813	783	701	705

*Personnes accusées par la G.R.C. seulement

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1983 à 1987

(PCP), qui est régie par la Loi sur les stupéfiants, s'est avérée encore cette année, une drogue très en demande. De façon générale, les drogues les plus populaires ont été le LSD, la méthamphétamine et la psilocybine.

En 1987, le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions relatives aux drogues chimiques est demeuré stable par rapport à l'année précédente, passant de 701 à 705. La variation la plus importante touche les infractions relatives à la PCP. En effet, leur nombre a diminué de 36 p. 100 entre 1986 et 1987, ce qui s'inscrit dans la tendance amorcée en 1983. Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues de l'annexe F a diminué de 22 p. 100. Toutefois, dans le cas des drogues de l'annexe G, le nombre d'accusés est passé de 57 en 1986 à 73 en 1987, soit une hausse de 28 p. 100. Quant aux personnes accusées de trafic de drogues de l'annexe H, leur nombre est passé de 207 en 1986 à 231 en 1987. Cette hausse explique en bonne partie la légère augmentation du nombre total d'accusations relatives aux drogues de l'annexe H (voir la figure no 28).

Selon le Système de classification des trafiquants, la G.R.C. a enquêté sur 304 trafiquants de drogues chimiques au cours de 1987, ce qui représente une augmentation de 13 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le nombre d'enquêtes sur des personnes accusées de trafic de plus de 10 kg de drogues chimiques a augmenté de 26 p. 100. Pour ce qui est des quantités inférieures à 500 grammes, le nombre de trafiquants qui ont fait l'objet d'une enquête, est passé de 119 à 137, soit une augmentation de 15 p. 100. Quant au nombre de personnes qui ont fait le trafic de quantités variant entre 0,5 et 10 kg, il a légèrement diminué en 1987, comme le démontre la figure no 29.

Figure no 29:

Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987

Catégorie	1984	1985	1986	1987
Trafic de 10 kilos ou plus (en vrac) ou de 50 000 doses ou plus	66	79	73	92
Trafic de 5 à 10 kilos (en vrac) ou de 10 000 à 50 000 doses	34	21	20	22
Trafic de 0,5 à 5 kilos (en vrac) ou de 5 000 à 10 000 doses	100	82	58	53
Trafic de moins de 500 grammes (en vrac) ou de moins de 5 000 doses	120	171	119	137
Total	320	353	270	304

L'augmentation marquée des saisies de drogues de l'annexe F est attribuée aux importantes quantités de diazépam découvertes au Québec en 1987. Les saisies de drogues de l'annexe G n'ont augmenté que légèrement, passant de 12,22 kg en 1986 à 12,67 kg en 1987. Par comparaison, les saisies de drogues de l'annexe H étaient de 134 kg en 1986 contre 115,97 kg en 1987. Par contre, le nombre de doses de LSD saisies a diminué considérablement, passant de 469 916 à 124 320. Les saisies de PCP ont également diminué en 1987, passant de 7,21 kg à 3,21 kg.

Le prix et la pureté constituent des indicateurs de tendance importants dans le cas des drogues chimiques. Ces drogues, en particulier les produits pharmaceutiques détournés, sont souvent utilisées comme succédanés de certains stupéfiants, tels que l'héroïne. Cet opiacé vendu dans la rue peut

avoir une pureté de 1 à 90 % et même contenir des substances toxiques. Par contraste, la pureté et la qualité des drogues d'ordonnance telles que l'hydromorphone sont strictement contrôlées. Ces produits sont vendus illégalement à des prix pouvant atteindre 60 \$ la dose de 2 mg. Comme il a été mentionné au chapitre 3, les médicaments d'ordonnance ne constituent pas seulement des drogues de remplacement pour les stupéfiants sur le marché illicite, car il y a des toxicomanes qui ont développé une dépendance envers ces substances.

Le Laboratoire régional de l'Ontario signale que les doses de méthamphétamine analysées en 1987 avaient une pureté moyenne de 27 %. Étant donné l'offre limitée dans la région de Toronto, la méthamphétamine se vendait 3 000 \$ l'once ou 100 \$ le gramme. Au cours de l'été, des antihistaminiques en seringues pré-emballées ont été vendues comme «speed» dans la région de Victoria (C.-B.). De plus, en 1987, dans la région d'Ottawa, les autorités ont découvert une installation clandestine qui fabriquait des comprimés constitués d'éphédrine et de caféine pure qui étaient vendus ensuite sur les marchés illicites canadiens comme étant du «speed» (méthamphétamine).

On pouvait se procurer de la PCP un peu partout au pays en 1987, en particulier au Québec. Dans cette province, la pureté de la PCP variait de 0,5 à 2 5 % au détail, et entre 50 et 70 % en vrac. Des échantillons prélevés dans un laboratoire clandestin de la région de Chicoutimi en décembre 1987 avaient une pureté moyenne de 40 %.

Figure n° 30:

Catégorie de drogue	Type de drogue	1983	1984	1985	1986	1987
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Total annexe F	0,63 (356 309)	147,19 (5 574)	88,95 (1 179 949)	0,09 (13 421)	35,17 (1 007 625)
Drogues contrôlées de l'annexe G	Méthamphétamine	79,62 (2 970)	5,73 (2 673)	8,23 (418)	11,47 (94)	0,42 (78)
	Amphétamine	0,15 (39 515)	0,21 (12 724)	0,04 (11 571)	0,03 (5 396)	0,12 (19 274)
	Barbituriques	0,09 (12 062)	0,04 (158)	0,23 (4 580)	0,19 (10 771)	0,007 (1 971)
	Autres drogues de l'annexe G	191,88 (43 551)	2,15 (36 562)	2,937 (9 336)	0,52 (16 372)	12,11 (65 305)
	Total annexe G	271,74 (98 098)	8,14 (52 117)	11,45 (25 905)	12,22 (32 633)	12,67 (86 628)
Drogues d'usage restreint de l'annexe	LSD	—	0,5 (149 623)	— (155 649)	— (236 958)	— (469 916)
	HMDA	0,82 (536)	2,80 (269)	3,76 (18)	5,29 (17)	0,67 (13)
	Autres drogues annexe H	72,02 (2 760)	48,63 (2 071)	319,81 (1 937)	128,71 (6 023)	115,30 (1 112)
	Total annexe H	72,85 (152 919)	51,93 (157 989)	323,57 (238 913)	134,00 (475 956)	115,97 (125 445)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	15,38 (7 777)	6,01 (305)	20,19 (2 344)	7,21 (13 415)	3,21 (215)

*Comprend les drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.

Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1983 à 1987 - poids en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)*

Malgré la diminution du nombre de saisies de LSD au Canada, l'usage de cette drogue a continué de se répandre dans les milieux ruraux au cours de 1987, en particulier au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a eu d'importantes saisies de « microdot » et de LSD en buvard au Nouveau-Brunswick, en Alberta, en Nouvelle-Écosse et au Québec. Les analyses effectuées par le Laboratoire régional du Québec ont démontré que les doses de LSD avaient une concentration moyenne de 30 à 50 microgrammes. D'après le Laboratoire régional de l'Ontario, la concentration moyenne de LSD en 1987 était de 46 microgrammes, alors qu'en 1986, elle variait de 34 à 44 microgrammes par dose.

La consommation de psilocybine continue d'être très répandue au Canada. Le nombre d'installations de culture a augmenté considérablement, en particulier en Colombie-Britannique, au Québec et dans les provinces des Prairies. Bien qu'une grande partie des approvisionnements provenait en 1987 de la Colombie-Britannique, un nombre croissant d'installations locales alimentaient les marchés des Prairies. Il y avait en Colombie-Britannique une abondance de champignons psilocybes, lesquels étaient vendus au gramme, à l'once et à la livre. Une préparation populaire dans cette province consiste encore à broyer les champignons pour ensuite les mouler en diverses formes et les enrober de chocolat. Les renseignements indiquent aussi que de la psilocybine en poudre mélangée à du LSD était vendue dans les régions de Langley et de Chilliwack (C.-B.). Au Québec, on a assisté au cours de 1987 à une augmentation de la culture et de la consommation de champignons psilocybes. La culture se pratique selon des méthodes utilisées en Colombie-Britannique, c'est-à-dire dans des serres chaudes ou d'autres installations de forçage afin de promouvoir la croissance et la qualité des champignons.

Encore cette année, on pouvait se procurer des simili-drogues un peu partout au pays. L'offre et la demande ont d'ailleurs augmenté par rapport à 1986, en particulier dans les régions de Toronto et Vancouver. Selon les renseignements obtenus par la G.R.C. au Yukon, diverses simili-drogues, la plupart faites à base de caféïne, étaient vendues dans des écoles. Une nouvelle drogue appelée 4-r-méthylamino-rex a été saisie dans la région de Kingston en septembre 1987. Distribuée comme s'il s'agissait de « speed », cette simili-droge provoque les mêmes effets, mais a des propriétés chimiques différentes. Au début de 1988, les policiers ont démantelé dans la région de Toronto un laboratoire clandestin où l'on fabriquait une substance appelée 4-chloro-2- 5-diméthoxy-alpha-méthylbenzeneethanamine, ou « DOC ». De conception analogue au MDA mais plus puissante, cette drogue se vendait au détail 5 \$ la dose.

En 1987, les autorités ont continué à découvrir des laboratoires clandestins qui fabriquaient des substances telles que la PCP et la P2C utilisée comme précurseur chimique à la méthamphétamine. La situation semble s'être aggravée en ce qui concerne la fabrication de faux comprimés de méthqualone à base de diazépam. Au Québec seulement, environ un million de doses ont été confisquées dans des installations clandestines de fabrication de comprimés. D'autres installations semblables ont été découvertes ces dernières années. Des organisations criminelles québécoises sont à la source de la majeure partie de la fausse méthqualone destinée aux marchés américains.

L'abondance de précurseurs chimiques au Canada a facilité l'exploitation de laboratoires clandestins un peu partout au pays. C'est toutefois au Québec que ces produits sont les plus abondants. Selon des renseignements, certaines organisations sud-américaines de trafic de cocaïne envisageraient d'établir des laboratoires dans cette province étant donné la grande disponibilité des précurseurs chimiques. En 1987, la G.R.C. a saisi deux laboratoires de cocaïne au Québec. De plus, un troisième laboratoire, spécialisé celui-là dans la fabrication de cocaïne synthétique, a été démantelé en Colombie-Britannique. Les renseignements compilés dans cette province indiquent que les fabricants de drogues illicites ont recours à diverses méthodes, telles que l'infiltration parmi les cadres de compagnies de produits chimiques, pour garantir leur approvisionnement en précurseurs.

La G.R.C. a noté une utilisation accrue de stéroïdes anabolisants au Canada en 1987. Conformément à l'annexe F de la Loi des aliments et drogues, un médecin peut prescrire ces drogues. Il existe toutefois un important marché illicite pour les stéroïdes, y compris les produits approuvés mais distribués illégalement, les produits contrefaits et d'autres produits illégaux. Les organismes de réglementation, les professionnels de la santé et les services de répression ont constaté une prolifération inquiétante de ces drogues dans les milieux athlétiques amateurs et professionnels. Certains athlètes, en particulier ceux dont la discipline nécessite un effort musculaire intense (haltérophilie, football, culturisme, athlétisme), utilisent ces produits dans le but d'accroître leurs performances. Selon le Bureau des drogues dangereuses, il est facile de se procurer des stéroïdes dans les centres sportifs et autres installations du genre un peu partout au pays. Les stéroïdes sur le marché illicite sont soit importés illégalement de l'étranger, notamment des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, soit obtenus illégalement de sources licites par le détournement de produits utilisés en médecine vétérinaire, par des ordonnances médicales illégales et par la vente illégale dans des pharmacies.

En 1987, le nombre de consommateurs de drogues chimiques est demeuré stable dans la plupart des régions du pays, à l'exception du Manitoba et de l'Ontario, où ces substances semblent avoir connu un regain de popularité. Au Québec, cette stabilité serait attribuable au succès des campagnes de sensibilisation du public aux dangers des drogues chimiques. Celles-ci ont toujours été très en vogue chez les jeunes, étant donné qu'elles coûtent moins cher que les autres drogues et qu'elles sont faussement considérées comme relativement sûres par rapport aux drogues telles que la cocaïne et l'héroïne. Le profil du toxicomane type est demeuré inchangé en 1987 : étudiant ou chômeur de moins de 25 ans. Cependant, en Ontario, la plupart des usagers avaient moins de 30 ans, ce qui est conforme à la tendance notée en 1986.

Au Manitoba, l'augmentation de la popularité des drogues chimiques dans les écoles secondaires illustre bien la recrudescence de ces substances dans la province. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les enfants d'âge scolaire et les jeunes adultes habitant les grands centres urbains constituent les principaux consommateurs de ces substances. Au Nouveau-Brunswick, ce sont surtout des hommes. Dans l'ensemble du pays, toutefois, les drogues chimiques illicites sont consommées autant par les hommes que par les femmes.

Figure n° 31:

	Stimulants		Somnifères		Tranquillisants	
	1984	1987	1984	1987	1984	1987
Nombre de répondants	1 049	1 075	1 043	1 074	1 047	1 069
Pourcentage des consommateurs** par type de drogue						
Pourcentage général	2,5	2,6	7,3	9,0	9,3	6,7
Sexe						
hommes	2,6	2,0	4,6	7,1	6,1	3,5
femmes	2,6	3,1	9,9	10,8	12,3	9,6
Âge						
18 à 29 ans	5,1	4,7	2,2	7,1	3,6	2,1
30 à 49 ans	2,3	2,2	5,9	8,6	10,5	7,9
50 ans et plus	0,6	1,4	13,2	11,3	13,2	9,5

*Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.

**Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédent le sondage.

Consommation de drogues chimiques chez les adultes de l'Ontario en 1984 et en 1987*

En 1987, les autorités ont remarqué une tendance particulière en ce qui a trait au détournement de médicaments dans la région de Toronto. En effet, elles ont identifié trois catégories de personnes impliquées dans l'obtention d'ordonnances multiples : les hommes âgés de 22 à 30 ans, les femmes de 40 à 55 ans et les toxicomanes chroniques. Le premier groupe est responsable de près de 60 p. 100 des cas d'ordonnances multiples signalés en 1987. Il s'agit dans la plupart des cas de chômeurs qui ont déjà été arrêtés pour des affaires de drogue et qui n'en sont pas à leurs premières armes dans ce genre de crime. Le deuxième groupe est composé en majeure partie de femmes d'un certain âge qui ont développé une dépendance à la suite d'un traitement médical légitime souvent destiné à corriger des problèmes reliés au vieillissement. Ces femmes constituent environ 20 p. 100 des cas étudiés. Plusieurs d'entre elles sont des ménagères et un nombre infime seulement possèdent un casier judiciaire. Le troisième groupe se compose de toxicomanes chroniques. Au cours de 1987, la G.R.C. a enquêté sur trois cas où le suspect avait consulté plus de 100 médecins.

Une étude menée en 1987 par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a permis d'établir une tendance chez les toxicomanes adultes de l'Ontario (voir la figure n° 31). Neuf p. 100 des répondants ont admis avoir utilisé des somnifères au moins une fois au cours des douze mois précédant le sondage. En 1984, dans le cadre d'une étude semblable, on en était arrivé au chiffre de 7,3 p. 100. En général, ce sont surtout les femmes qui utilisent des somnifères. D'après les résultats des deux études, il y aurait une relation importante entre l'âge et la consommation. En effet, les somnifères et les tranquillisants étaient moins populaires chez les 18 à 49 ans que chez les 50 ans et plus. Dans le cas des stimulants, on notait le phénomène inverse, car les principaux consommateurs étaient parmi le groupe des 18 à 29 ans. Parmi les Ontariens adultes, 2,6 p. 100 ont admis avoir pris des stimulants en 1987, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 1984. En 1987, plus de femmes que d'hommes ont déclaré avoir utilisé des stimulants, alors qu'en 1984, la proportion était égale. De 1984 à 1987, le pourcentage des

Ontariens adultes qui consommaient des tranquillisants est passé de 9,3 à 6,7 p. 100. Au cours de ces deux années, beaucoup plus de femmes que d'hommes ont fait usage de tranquillisants.

Figure n° 32:

Nombre de répondants	1983	1985	1987
	4 737	4 154	4 267
Pourcentage de consommateurs**			
Type de drogue			
Barbituriques (non prescrits)	6,0	4,4	3,3
Barbituriques (prescrits)	11,0	9,0	7,8
Méthamphétamine	3,9	3,1	3,1
Stimulants (non prescrits)	15,4	11,8	7,9
Stimulants (prescrits)	5,2	4,3	4,3
Tranquillisants (non prescrits)	5,0	3,3	3,0
Tranquillisants (prescrits)	6,5	4,7	4,9
LSD	8,6	7,4	5,9
PCP	2,0	1,7	1,3
Hallucinogènes	6,0	4,8	4,5

*Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.

**Pourcentage de consommation des drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédent le sondage.

Consommation de drogues chimiques chez les adolescents des 7^e à la 13^e années en Ontario en 1983, 1985 et 1987*

En 1987, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie a également effectué une étude sur l'usage des drogues chez les élèves de la 7^e à la 13^e années. Les résultats ont démontré une baisse générale de la consommation depuis 1983 (voir la figure n° 32). Bien que l'usage de stimulants à des fins non médicales soit passé de 15,4 p. 100 en 1983 à 7,9 p. 100 en 1987, les élèves qui ont participé aux études ont déclaré que c'est la drogue chimique qu'ils avaient le plus consommée au cours des douze mois précédent le sondage. Le LSD demeure l'hallucinogène le plus populaire en 1987, alors que l'usage de tranquillisants (que ce soit ou non à des fins médicales), de méthamphétamines et de stimulants (à des fins médicales) s'est stabilisé depuis 1985. Enfin, les barbituriques continuent à être consommés surtout à des fins médicales.

La production nationale et le trafic international

Les drogues chimiques illicites vendues au Canada proviennent de trois sources principales : la fabrication clandestine, le détournement à partir de sources licites, et l'importation illégale. La plupart des drogues visées par les annexes F et G et offertes sur le marché noir ont été détournées de sources licites, à l'exception des méthamphétamines, lesquelles sont fabriquées dans des laboratoires clandestins au Canada. Aussi, plusieurs des drogues de l'annexe H et la PCP (régie par la Loi sur les stupéfiants) sont fabriquées au pays dans des laboratoires, tout comme certaines simili-drogues. Le LSD

et les simili-drogues fabriqués et mis en marché aux Etats-Unis sont importés au Canada par des réseaux de trafiquants. En 1987, la psilocybine a continué à provenir de champignons psilocybes poussant à l'état sauvage sur les côtes est et ouest du pays. Ces champignons sont également cultivés dans des installations intérieures complexes de forçage, poursuivant ainsi la tendance observée en 1985.

Le nombre de laboratoires clandestins saisis a diminué en 1987. En effet, la G.R.C. n'en a démantelé que quatre en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Au cours de la seconde moitié de 1987, les autorités ont découvert deux laboratoires de PCP, l'un dans la région de Toronto et l'autre à Chicoutimi. Les renseignements indiquent que les laboratoires de PCP établis au Québec sont en général exploités par des trafiquants locaux qui limitent leurs ventes à cette province. La P2P, l'un des précurseurs

Figure no 33:

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1983	Méthamphétamine	Peterborough (Ontario)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Madoc (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	New Westminister (Colombie-Britannique)
	Méthaqualone	Montréal (Québec)
1984	MDA	Toronto (Ontario)
	MDA	Victoria (Colombie-Britannique)
	MDA	Surrey (Colombie-Britannique)
	MDA	Burnaby (Colombie-Britannique)
	MDA	Cambridge (Ontario)
	Méthamphétamine	St-Hilarion (Québec)
	Méthamphétamine	Glen Sutton (Québec)
	PCP	Saint-Jérôme (Québec)
1985	PCP	Gracefield (Québec)
	PCP	Laval (Québec)
	PCP	Fossambault-sur-le-lac (Québec)
	Morphine	Saint-Ubalde (Québec)
	Méthamphétamine	Sainte-Foy (Québec)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Phosphate d'amphétamine	Sainte-Adèle (Québec)
1986	PCP	Pincourt (Québec)
	PCP	Comté de Portneuf (Québec)
	PCP	Lac Sergent (Québec)
	PCP	Québec (Québec)
	MDA	Nanoose (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
1987	Méthamphétamine	Montréal (Québec)
	Méthamphétamine	Burnaby (Colombie-Britannique)
	PCP	Lacolle (Québec)
	PCP	Toronto (Ontario)
		Chicoutimi (Québec)

*Laboratoires clandestins de drogues chimiques saisis par la G.R.C. seulement.

Nota: Il est question des laboratoires de haschich liquide et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1983 à 1987**

essentiels à la fabrication des méthamphétamines, était produite clandestinement à Burnaby (C.-B.) et à Lacolle (Québec). Ces deux installations, de même que le matériel destiné à fabriquer les méthamphétamines, ont été saisis par la Gendarmerie.

La fabrication de fausse méthaqualone demeure un problème pour les autorités policières. Au cours d'une descente dans deux importants laboratoires clandestins à Saint-Jérôme et à Montréal, les policiers ont saisi environ un million de comprimés de diazépam et 34 kilos de poudre de diazépam prête à être utilisée, ainsi que plusieurs millions de comprimés divers. Dans les deux cas, les comprimés de méthaqualone devaient être écoulés sur les marchés américains. De plus, entre 1981 et 1986, plusieurs laboratoires dirigés par une organisation montréalaise ont fabriqué et exporté aux États-Unis quelque 13,5 millions de comprimés de méthaqualone.

Le détournement des médicaments est une source majeure des drogues chimiques illicites vendues au Canada. Cette situation s'est aggravée en 1987 et cette tendance va se poursuivre en 1988. Le détournement des drogues d'ordonnance devient donc un problème de plus en plus critique. La production, la fabrication, l'exportation, l'importation, la distribution et l'usage de diverses substances psychotropiques à des fins scientifiques ou médicales sont régis non seulement par les lois canadiennes, mais aussi par la Convention unique des Nations Unies sur les stupéfiants et la Convention sur les substances psychotropiques. Toutefois, à cause de leur valeur élevée sur le marché noir, le détournement de médicaments importés à des fins thérapeutiques représente une activité criminelle lucrative.

Ces détournements s'effectuent de diverses façons, parfois même avec la complicité de professionnels de la santé. Les chiffres fournis par le Bureau des drogues dangereuses indiquent que de 1987 à 1988, le nombre total de pertes et de vols de drogues de l'annexe G a diminué de 13 p. 100, ce qui démontre un renversement de la tendance signalée en 1986. On a noté une réduction des vols par effraction (22 p. 100), des vols à main armée (7 p. 100) et des pertes inexplicées (10 p. 100), alors que les vols à l'arraché, les détournements et les pertes en transit ont augmenté respectivement de 80 p. 100, 100 p. 100 et 33 p. 100. En dépit de ces augmentations, le nombre total de vols à l'arraché, de détournements et de pertes en transit est de beaucoup inférieur au nombre total de vols à main armée, de vols par effraction et de pertes inexplicées. D'après les chiffres sur l'ensemble des vols et des pertes de drogues de l'annexe G, c'est surtout en Ontario et en Colombie-Britannique que se produisent ces incidents. Dans cette dernière province, bien que les pharmacies doivent maintenant garder sous clé tous les stupéfiants, plusieurs des individus qui ont l'intention de commettre un vol à main armée ou un vol par effraction surveillent les lieux afin de déterminer exactement où sont conservées les drogues.

Il y a plusieurs années, les vols à main armée, les vols par effraction et autres délits semblables étaient les méthodes les plus utilisées pour obtenir illégalement des drogues d'ordonnance. Toutefois, depuis quelques années, l'obtention d'ordonnances multiples est devenue une méthode de détournement populaire. La diminution du nombre de vols et autres pertes en 1987 serait imputable en partie à la popularité croissante de cette technique de détournement. En Nouvelle-Écosse, la plupart des drogues

licites vendues sur le marché noir sont obtenues à l'aide de cette méthode. Toutefois, les médecins et les pharmaciens de cette province sont maintenant davantage sensibilisés au problème et ont pris des mesures afin de l'enrayer. En fait, certains toxicomanes se rendraient à l'extérieur de la province pour obtenir des ordonnances multiples. Le programme des formulaires d'ordonnance en triplicata mis de l'avant en Alberta pour réprimer cette pratique frauduleuse semble avoir donné des résultats encourageants. L'activité par rapport au détournement des médicaments est inversement proportionnelle à l'offre d'héroïne. En 1987, les médicaments détournés en Saskatchewan, principalement par l'obtention d'ordonnances multiples, servaient de drogues de remplacement de l'héroïne durant les périodes de pénurie. Au Manitoba, il y a eu diminution des incidents de détournement en général et des cas d'ordonnances multiples en particulier au cours du dernier trimestre de 1987, et ce, en raison d'un approvisionnement régulier d'héroïne pendant cette période. (Pour plus de détails sur l'abondance de l'héroïne, le détournement des médicaments et le programme d'ordonnance de l'Alberta, consulter le chapitre 3.)

Afin de tenter d'enrayer le problème grandissant des ordonnances multiples en Saskatchewan, la Gendarmerie a fait enquête sur 5 400 ordonnances, avec l'aide du Collège royal des médecins et chirurgiens, de l'Association des pharmaciens et de quatre services de police importants. À la suite de ces recherches, 812 accusations ont été portées contre 130 personnes. Les enquêtes ont révélé que 44 p. 100 des ordonnances avaient été délivrées par 9 médecins. Des 389 médecins visés par l'enquête, 15 ont fait l'objet de mesures disciplinaires de la part du Collège royal des médecins et chirurgiens.

Bien que les médicaments détournés servent souvent de succédanés de l'héroïne et de certains produits entrant dans la fabrication d'autres substances chimiques, les enquêtes ont révélé que certains toxicomanes dépendent exclusivement de ces drogues, comme il a été mentionné plus tôt dans le présent chapitre. Par conséquent, il y a une myriade d'activités illégales et de méthodes destinées à répondre à la demande grandissante pour ce genre de produits. En plus des méthodes habituelles (ordonnances multiples, vols par effraction et autres délits), certains recourent à la falsification d'ordonnances. Les trafiquants volent des carnets d'ordonnances et rédigent eux-mêmes les ordonnances en signant des noms fictifs. Aussi, il est possible de se procurer des feuilles d'ordonnance vierges sur le marché illicite à raison de 5 \$ l'unité. Il arrive également que deux individus s'introduisent par effraction dans le cabinet d'un médecin après le départ des employés; l'un d'eux rédige une ordonnance et se rend à la pharmacie la plus proche, alors que l'autre reste sur place pour répondre au téléphone et confirmer au pharmacien la validité de l'ordonnance.

Figure no 34:

Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G de 1983 à 1987

Année	Introduc- tion par Effraction	Chapar- dage	Vol à main armée	Pertes inex- pliquées	Détourne- ment	Pertes en transit	Total
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488
1987	258	9	76	38	18	24	423

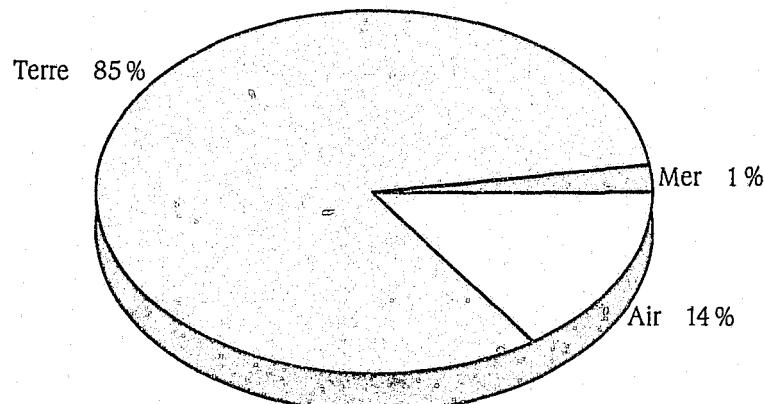
Les bandes de motards continuent de jouer un rôle clé dans le commerce des drogues chimiques illicites au Canada, bien que leurs activités aient quelque peu diminué à cet égard en 1987. Au Québec, on attribue ce changement à l'implication accrue des bandes dans le trafic de la cocaïne et du cannabis. Néanmoins, la G.R.C. a continué de mener des enquêtes d'envergure au cours de l'année sur le rôle des bandes de motards en ce qui a trait à la fabrication et au trafic de drogues chimiques.

Même si les bandes sont les principaux trafiquants de drogues chimiques de fabrication locale, notamment la PCP, la méthamphétamine, et le MDA, ainsi que le LSD importé des États-Unis, des groupes moins organisés se livrent de plus en plus au trafic de drogues telles que le diazépam, la psilocybine et les médicaments détournés. Toutefois, selon certains rapports provenant du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse, les bandes de motards ont continué de contrôler la production et la distribution de la plupart des drogues chimiques vendues dans ces provinces l'année dernière.

D'après les tendances constatées au niveau du trafic des drogues chimiques illicites au Canada, la distribution se fait depuis des grands centres vers les régions rurales ou éloignées. Montréal, Toronto et Vancouver sont demeurées les plaques tournantes du marché. Les Hells Angels demeurent les principaux fournisseurs de ces produits dans les Maritimes. La bande a divisé cette région en territoires qu'elle a répartis parmi ses membres afin d'y exercer un monopole et d'avoir un réseau pour l'expédition des narcodollars vers la bande. En Nouvelle-Écosse, la section locale des Hells Angels reçoit généralement ses approvisionnements des sections locales du Québec ou d'une bande établie dans l'ouest de Montréal. Quant aux sections des provinces des Prairies, la marchandise leur est acheminée de la Colombie-Britannique et du sud de l'Ontario grâce à des réseaux de bandes de motards. Des bandes bien organisées établies à Montréal, à Québec et dans les Cantons de l'Est semblent contrôler la distribution et le trafic de drogues chimiques, en particulier le LSD et la PCP, dans la province de Québec. Par contre, le commerce des médicaments détournés est contrôlé par des organisations montréalaises qui ont des contacts dans diverses compagnies pharmaceutiques.

Les drogues chimiques importées des États-Unis, telles que le LSD et les simili-drogues, sont introduites au pays par voie de terre, par avion et par bateau. Étant donné que presque toutes les simili-drogues sont fabriquées et mises en marché aux États-Unis, les trafiquants doivent soit traverser la frontière pour s'approvisionner, soit obtenir la marchandise en utilisant des réseaux de vente par correspondance établis par le biais de magazines ou de publications similaires consacrés aux drogues. La majeure partie du LSD est introduit au pays par des bandes de motards, généralement par route. Cette méthode de transport est aussi la plus populaire pour la distribution des drogues chimiques entre les diverses provinces. En 1987, environ 85 p. 100 des drogues chimiques destinées aux marchés illicites ont été transportées par route, comparativement à 80 p. 100 en 1986, alors que le transport par avion est passé de 19 à 14 p. 100. Quant au transport par bateau, il ne compte que pour 1 p. 100 du total. Une partie des drogues chimiques importées illégalement par avion avaient été envoyées par la poste (voir la figure n° 35).

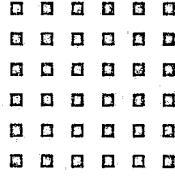
Figure n° 35:

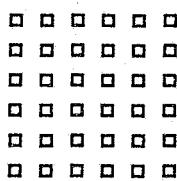


*Modes de transport
pour l'importation
de drogues
chimiques au
Canada en 1987*

6

CANNABIS





CANNABIS

Les tendances du marché

Les dérivés de cannabis sont demeurés les drogues illicites les plus abondantes sur le marché illicite canadien en 1987. Il était possible de s'en procurer facilement, en différentes quantités, dans toutes les régions du Canada, y compris les régions isolées. Les tendances relatives à la demande et à l'offre varient au Canada, la marihuana ou le haschich dominant différents marchés. Sur le marché canadien, il y avait de la marihuana provenant de la Colombie, de la Jamaïque, du Mexique, de la Thaïlande et de sources canadiennes, ainsi que du haschich solide du Liban et de la Jamaïque et du haschich liquide de la Jamaïque. En dépit de certaines nouvelles tendances en 1987, le haschich noir demeure le dérivé de cannabis le plus populaire. Parmi les nouvelles sources de cannabis, signalons la marihuana de Trinité-et-Tobago offerte à Toronto, et les haschichs libyen et marocain vendus au Québec. Les provinces des Prairies ont signalé la présence fréquente de haschich arborant l'inscription «Accord» et une nouvelle méthode de distribution du haschich liquide en grammes qui consiste à placer la drogue à l'intérieur de petits bouchons de cuivre couramment utilisés en plomberie.

En 1987, la G.R.C. et Douanes Canada ont saisi 50 882,8 kg de cannabis, comparativement à 26 250,7 kg en 1986, soit une augmentation de 94 p. 100. Les saisies de marihuana ont augmenté de 218 p. 100, passant de 8 314 kg en 1986 à 26 475 kg en 1987. Les saisies de haschich sont passées de 17 837 kg en 1986 à 23 968 kg en 1987, tandis que celles du haschich liquide ont atteint 439,8 kg en 1987, contre 99,7 kg en 1986, soit une hausse de plus de 340 p. 100 (voir la figure n° 36).

Figure n° 36:

Type de drogue	1983	1984	1985	1986	1987
Marihuana	23 361	3 844	3 765	8 314	26 475
Haschich	3 467	2 379	18 973	17 837	23 968
Haschich liquide	184,7	207,5	201,7	99,7	439,8
Total	27 012,7	6 430,5	22 939,7	26 250,7	50 882,8

*Comprend les dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. et Douanes Canada.

Figure n° 37:

Accusation	1983	1984	1985	1986	1987
Possession	12 018	10 354	9 774	8 020	7 934
Trafic**	2 682	2 014	2 433	2 191	2 565
Importation	269	271	278	154	268
Culture	189	192	177	242	374
Total	15 158	12 831	12 662	10 607	11 141

*Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Nombre de personnes accusées* d'infractions relatives au cannabis de 1983 à 1987

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis par la G.R.C. en 1987 s'élève à 11 141, une augmentation de 5 p. 100 par rapport aux 10 607 personnes accusées en 1986. Le nombre de personnes accusées d'importation de cannabis a augmenté de 74 p. 100, passant de 154 en 1986 à 268 en 1987. Les accusations relatives à la culture ont augmenté de 55 p. 100, soit de 242 en 1986 à 374 en 1987 (voir la figure n° 37). Le nombre de personnes accusées de trafic de cannabis en 1987 s'élève à 2 565, une augmentation de 17 p. 100 par rapport aux 2 191 personnes accusées en 1986. Selon les données du Système de classification des trafiquants, la G.R.C. a mené 1 085 enquêtes de trafic de cannabis en 1987 contre 933 en 1986, soit une hausse de 16 p. 100 (voir la figure n° 38).

Figure n° 38:

Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1987

Catégorie	1984	1985	1986	1987
Trafic de marihuana - 1 000 kg ou plus haschich - 500 kg ou plus haschich liquide - 50 kg ou plus	107	147	135	122
Trafic de marihuana - 500 à 1 000 kg haschich - 250 à 500 kg haschich liquide - 25 à 50 kg	35	80	47	41
Trafic de marihuana - 100 à 500 kg haschich - 50 à 250 kg haschich liquide - 5 à 25 kg	113	121	72	117
Trafic de marihuana - 50 à 100 kg haschich - 25 à 50 kg haschich liquide - 2,5 à 5 kg	161	167	92	111
Trafic de marihuana - 10 à 50 kg haschich - 1 à 25 kg haschich liquide - 0,5 à 2,5 kg	195	283	308	288
Trafic de marihuana - moins de 10 kg haschich - moins de 1 kg haschich liquide - moins de 0,5 kg	194	267	279	406
Total	805	1 065	933	1 085

Figure n° 39:

Consommation du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1985 et 1987

Nombre de répondants	1985	1987
	Pourcentage des consommateurs**	
Sexe		
hommes	24,4	18,7
femmes	17,9	13,2
pourcentage général	21,2	15,9
Année scolaire		
7 ^e	4,7	3,8
9 ^e	18,3	12,1
11 ^e	35,1	24,3
13 ^e	30,8	30,5

*Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario en 1985 et 1987.

**Pourcentage de consommation des drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

En 1987, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a effectué deux études (voir les figures nos 39 et 40). Chez les élèves des 7^e à la 13^e années, le cannabis est, comme par les années passées, une des substances les plus consommées en 1987, après l'alcool et le tabac. Cependant, pour la première fois depuis 1977, il y a eu une baisse considérable de consommation du cannabis. En effet, le pourcentage des élèves consommateurs est passé de 21,2 p. 100 en 1985 à 15,9 p. 100 en 1987. Le taux de consommation en 1987 est non seulement le plus faible de la dernière décennie, mais il ne représente aussi que la moitié des taux de 1979 et 1981. Ce sondage révèle également que plus de garçons disent consommer du cannabis que de filles (18,7 p. 100 contre 13,2 p. 100 en 1987 et 24,4 contre 17,9 p. 100 en 1985).

Selon l'étude effectuée chez les adultes, 9,5 p. 100 des répondants ont consommé du cannabis au moins une fois au cours des 12 derniers mois. En général, la consommation chez les adultes a baissé de façon moins considérable que celle chez les élèves, passant de 11,2 p. 100 en 1984 à 9,5 p. 100 en 1987. Il y a eu une baisse du pourcentage des consommateurs chez les 18 à 29 ans (de 28,5 à 20 p. 100) et une augmentation chez les 30 à 49 ans (de 6,3 à 9,2 p. 100). Plus d'hommes ont dit consommer du cannabis que de femmes, quelle que soit l'année. Le niveau de scolarité et le statut professionnel semblaient également être des facteurs importants relativement à la consommation de cannabis. Aucun répondant du niveau scolaire primaire n'a indiqué avoir consommé du cannabis, comparativement à 10,7 p. 100 de ceux ayant fait des études secondaires et à 10,6 p. 100 de ceux ayant fait des études postsecondaires. On n'a établi aucun rapport important entre la consommation du cannabis et le revenu familial brut des répondants. Le pourcentage des répondants qui ont dit en consommer moins qu'une fois par mois est passé de 67,3 p. 100 en 1984 à 61,7 p. 100 en 1987; toutefois, le pourcentage chez ceux qui ont avoué une consommation quotidienne est monté de 4,7 p. 100 en 1984 à 5,4 p. 100 en 1987.

Figure no 40:

	1984	1987
Nombre de répondants	117	102
Pourcentage des consommateurs	%	%
moins d'une fois par mois	67,3	61,7
une fois par mois	10,0	6,5
deux à trois fois par mois	7,9	8,2
une fois par semaine	1,9	5,5
deux à cinq fois par semaine	8,2	12,8
quotidiennement	4,7	5,4

*Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie en 1984 et 1987.

Consommation du cannabis chez les adultes de l'Ontario en 1984 et 1987*

Les sections antidrogue de la G.R.C. au Canada signalent des saisies accrues de marihuana cultivée au pays, les variétés puissantes étant plus répandues en 1987 que par les années passées. Des opérations policières conjuguées de la G.R.C. en Colombie-Britannique (la province où la culture de la marihuana se pratique le plus en raison du climat tempéré) ont donné lieu à des saisies de milliers de plantes de marihuana, surtout dans des plantations aménagées sur des terres de la Couronne. Deux enquêtes distinctes faites par la G.R.C. en Ontario et au Québec ont permis de saisir

plusieurs tonnes de marihuana cultivée localement. Les installations de culture en Ontario contenaient des plantes « Indica », « Ordica » et « Sativa » plus feuillues et plus puissantes que les genres habituellement cultivés dans cette région. Les graines de cannabis pour ces cultures provenaient de la Californie. Il y a également eu un accroissement des saisies de plantations de marihuana en Nouvelle-Écosse. En raison de la saison de culture idéale dans cette province, les cultivateurs ont obtenu des variétés plus puissantes dont la teneur en THC est comparable à celle des variétés importées.

En 1987, la popularité de la culture hydroponique s'est répandue partout au Canada. Dans une région en Colombie-Britannique, les services de police ont démantelé quelque 31 installations de culture hydroponique uniquement en 1987. Les installations hydroponiques dotées de matériel de chauffage, d'éclairage et d'arrosage hautement perfectionné sont très rentables en raison de la qualité supérieure du cannabis produit et de la possibilité de trois ou quatre récoltes par année, ce qui présente un avantage évident par rapport à la courte saison de culture au Canada. De plus, la culture en serre chaude présente moins de risques de détection. D'autre part, on a de plus en plus recours à cette méthode de culture lors du stade de croissance préliminaire, car elle accélère la maturation des plantes avant leur transplantation à l'extérieur. La culture de la marihuana au Canada serait en voie de devenir une activité assez lucrative. En 1987, la marihuana de sources canadiennes se vendait de 200 \$ à 500 \$ la livre selon la qualité et l'abondance. De plus, la G.R.C. a découvert quatre laboratoires de haschich liquide, au Canada en 1987 (voir la figure n° 46). Ces laboratoires servaient à transformer le cannabis en huile de marihuana ou en haschich liquide.

En 1987, les côtes Est et Ouest du Canada ont continué de servir de zones de transbordement ou de décharge du cannabis destiné au Canada et aux États-Unis. Des navires ravitailleurs provenant principalement de la Thaïlande, de la Colombie et du Liban transbordent en mer leur cargaison à bord de plus petits bâtiments qui, à leur tour, déchargent leur cargaison sur la côte du Pacifique le long de la Colombie-Britannique ou sur la côte de l'Atlantique le long du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Les contrebandiers préfèrent les baies et les bras de mer isolés pour décharger leurs cargaisons de marihuana ou de haschich qui sont recueillies immédiatement par une équipe côtière ou tout simplement laissées sur les lieux aux fins d'une récupération ultérieure. En 1987, la G.R.C. a fait enquête sur deux navires ravitailleurs, ce qui a mené à des saisies de plusieurs tonnes de cannabis. En septembre, 6 970 kg de marihuana présumément de source thaïlandaise ont été saisis dans le district continental sud de la Colombie-Britannique. En ce qui concerne la deuxième saisie, le navire ravitailleur contenait environ 14 tonnes de haschich provenant du Liban et a été intercepté dans la région de la baie de la Trinité à Terre-Neuve.

La marihuana et le haschich sont arrivés au Canada par voie de mer sur l'une ou l'autre côte, par les principaux aéroports et par voie de terre, à la frontière des États-Unis. Le haschich liquide est introduit au pays surtout par des passeurs à l'aéroport international Pearson de Toronto. Le système postal était une autre méthode courante d'importation du cannabis au Canada en 1987, principalement depuis la Jamaïque, la Colombie, la Thaïlande et les États-Unis.

La situation dans les pays sources

Colombie

Le cannabis demeure l'une des principales substances illégales cultivées en Colombie, surtout aux fins d'exportation au Canada et aux États-Unis. Il y a eu une diminution de la culture du cannabis dans les régions traditionnelles en 1987, mais les efforts d'éradication ont été moindres. Par conséquent, après une baisse constante de la production brute en 1985 et en 1986, la Colombie a connu une production accrue de marihuana aux fins d'exportation en 1987.

Les versants nord et ouest de la sierra Nevada et la serrania de Perija, deux chaînes de montagnes au nord-est de la Colombie et en bordure du Venezuela, sont les principales régions de culture de la marihuana. C'est dans ces régions que la Direction antidrogue du gouvernement colombien mène un programme d'arrosage aérien de l'herbicide glyphosate pour endiguer la culture du cannabis. La Direction antidrogue applique un programme d'éradication pendant toute l'année en mettant l'accent sur la fumigation des récoltes au tout début du cycle de croissance, ce qui réduit la récolte, décourage la culture et épouse les approvisionnements en graines de cannabis. D'après des renseignements, il y a eu un certain retour aux cultures licites dans la région de la sierra Nevada en 1987, et ce programme intensif d'éradication a chassé des cultivateurs de cannabis colombiens vers d'autres régions. En 1987, on a relevé des cultures considérables dans la sierra de San Lucas, dans le département de Bolivar, dans la serrania de Darien près du golfe d'Uraba et dans la région frontalière du Panama.

La superficie totale de culture du cannabis en Colombie variait entre 15 000 à 20 000 hectares en 1986 et n'atteignait qu'environ 13 000 hectares en 1987. Cependant, les autorités n'ont détruit que 8 000 hectares en 1987, contre 11 500 en 1986. La production nette du cannabis en Colombie aurait été de 5 500 tonnes en 1987. La propagation de la toxicomanie chez les jeunes Colombiens, ainsi que le pouvoir économique croissant des trafiquants et leur influence pernicieuse sur l'ensemble de la société préoccupent beaucoup le gouvernement et les dirigeants en Colombie. Les toxicomanes colombiens consommeraient environ 100 tonnes de marihuana. L'industrie de la drogue touche d'une façon ou d'une autre un nombre grandissant de citoyens colombiens. La culture du cannabis et de coca rapporte considérablement plus que la culture de produits licites ou qu'un travail non spécialisé. Les revenus générés par l'industrie de la drogue auraient donné un regain d'énergie à l'économie nationale.

En dépit des efforts antidrogue du gouvernement de la Colombie, les trafiquants de drogues colombiens continuent d'acquérir du pouvoir et des profits énormes. Les cartels de Medellin et de Cali contrôlent une grande partie de l'industrie de la drogue par l'intimidation, par le chantage et par le terrorisme. La violence qui en résulte menace la sécurité et la stabilité de tout le pays. (Voir le chapitre 4 : Cocaïne – La situation dans les pays sources, Colombie, pour de plus amples renseignements.)

Jamaïque

La Jamaïque est un des principaux pays producteurs de marihuana dans l'hémisphère occidental. Elle approvisionne le Canada, les États-Unis et l'Europe. Elle exporte de la marihuana, du haschich solide et liquide en Amérique du Nord. Le Canada est la principale destination du haschich liquide jamaïquain. La Jamaïque, qui est la troisième plus grande île des Antilles, a une population d'environ 2,5 millions d'habitants se concentrant principalement dans les villes de Kingston et de Montego Bay, qui sont des centres touristiques populaires possédant des aéroports internationaux. Le climat et l'emplacement de la Jamaïque sont très propices à la culture et au trafic de la marihuana.

La culture du cannabis se pratique partout dans le pays. Les régions du centre nord et du centre sud de Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester et Hanover sont toutefois les principales zones de culture. Ces régions sont extrêmement montagneuses, le sol et le climat contribuant à la culture de la marihuana pendant toute l'année. Les autorités signalent qu'environ 4 000 hectares étaient consacrés à cette culture en 1986 et en 1987; toutefois, environ 2 750 hectares ont été détruits par vaporisation chimique manuelle en 1987, contre 2 000 hectares en 1986. La production totale de 1987 a été d'environ 3 000 tonnes.

La piétre situation économique et les salaires peu élevés contribuent également au rôle de la Jamaïque dans le trafic international de la drogue. La culture de la marihuana est le principal moyen de subsistance de bon nombre de fermiers jamaïquains, alors que le trafic du cannabis constitue un commerce lucratif pour bien d'autres. Les membres des groupes de trafiquants, du simple rabatteur aux principaux trafiquants, proviennent de toutes les couches socio-économiques de la société jamaïquaine. Les principaux distributeurs sont des membres du crime organisé qui vendent de grandes quantités de drogues et emploient divers moyens de transport de la marihuana. En 1985, le gouvernement de la Jamaïque a identifié 26 principaux groupes impliqués dans le trafic de la marihuana et faisant affaire avec des trafiquants étrangers en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique du Sud.

La toxicomanie en Jamaïque constitue un grave problème et s'y est propagée de façon spectaculaire au cours de la dernière décennie. La marihuana est la drogue la plus populaire en Jamaïque, suivie de la cocaïne. Elle était traditionnellement utilisée à des fins médicinales et récréatives, et les travailleurs agricoles continuent de s'en servir comme thé médicinal ou dans un onguent pour usage externe, ainsi qu'à l'occasion de certains rites religieux. Une récente étude nationale faite auprès des élèves du niveau secondaire en Jamaïque indique que 26,8 p. 100 des femmes et 30,5 p. 100 des hommes ont consommé de la marihuana. Grâce aux efforts antidrogue conjugués de la police et des forces de sécurité en Jamaïque, les saisies ont augmenté en 1987: environ 215 tonnes de marihuana ont été confisquées en 1987, comparativement à 196 tonnes en 1986.

Figure no 41:

Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1987

Pays	Type de drogue et pourcentage		
	Marihuana	Haschich	Haschich liquide
Canada	20 %	—	5 %
Colombie	20 %	—	—
Jamaïque	20 %	10 %	88 %
Liban	—	60 %	7 %
Mexique	15 %	—	—
Pakistan/Inde/ Asie du Sud-Ouest	—	30 %	—
Thaïlande/ Asie du Sud-Est	20 %	—	—
États-Unis	5 %	—	—
Total	100 %	100 %	100 %

Mexique

Le Mexique était le principal producteur et la principale source de marihuana pour les États-Unis en 1987. Ce pays, qui a une population de 78 millions d'habitants, s'étend sur deux millions de kilomètres carrés limités par les États-Unis au nord et par le Guatemala et Belize au sud. En 1987 tout comme en 1986, environ 9 000 hectares étaient consacrés à la culture de marihuana au Mexique. Selon le bureau du procureur général du Mexique, les autorités nationales ont détruit 3 580 hectares de marihuana en 1987. Le Mexique aurait produit environ 5 420 tonnes cette année-là aux fins d'exportation, soit une augmentation marginale par rapport aux 5 200 tonnes en 1986.

La marihuana se cultive dans tous les États de la République du Mexique. La culture de la marihuana ainsi que du pavot à opium se pratique traditionnellement dans les États montagneux et peu peuplés du nord-ouest; toutefois, la culture de la marihuana s'est étendue récemment aux États du centre et du sud. Les principales zones de culture de la marihuana se trouvent dans les États situés plus à l'ouest tels que Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco et Michoacan. Ces plantations sont tantôt un moyen de subsistance pour bon nombre de petits fermiers tantôt une industrie illégale bien organisée. Il y a deux récoltes de marihuana par année au Mexique, selon le climat: la première à l'automne et la seconde au printemps, cependant, cette dernière récolte est de qualité inférieure. Compte tenu des conditions climatiques idéales des trois dernières années, y compris 1987, on s'attend à ce que les récoltes exceptionnelles se poursuivent, à moins que la sécheresse ne réduise la culture pendant toute l'année.

Le bureau du procureur général du Mexique a affecté plus de 1 600 personnes et 60 p.100 de son budget en 1987 à la lutte antidrogue appuyée par les États-Unis. La frontière américano-mexicaine constitue de plus en plus le centre des activités relatives aux drogues; la collaboration du Mexique et des États-Unis en matière de lutte antidrogue est, par conséquent, une question d'importance commune.

Au cours de 1987, la situation économique au Mexique a continué de se détériorer à cause du taux élevé d'inflation, des taux d'intérêt élevés et d'un déficit national considérable. Dans bien des États du Mexique, le trafic de la drogue soutient l'économie régionale par des investissements et la création d'emplois. À cause de la pauvreté en milieu rural et du taux élevé

de chômage, les agriculteurs mexicains se tournent vers les cultures illégales lucratives et le trafic de drogues. Près de 40 p. 100 de la main-d'oeuvre au Mexique est sans emploi ou sous-employée. Le salaire minimal est de 3 \$ par jour, et les salaires n'ont pas augmenté en fonction de la dévaluation du peso ou du taux d'inflation. À cause de la diminution du pouvoir d'achat, il y a eu une baisse du niveau de vie pour la classe moyenne urbaine et les communautés rurales. Ces conditions ont encouragé une participation accrue au commerce illicite des drogues au Mexique.

Bien que les trafiquants de drogues au Mexique ne soient pas alliés avec des groupes de guérilla de gauche, comme en Amérique du Sud, les actes de violence contre la police et parmi les trafiquants sont courants. Les meurtres d'un juge fédéral, d'un chef de police et d'un agent de la D.E.A. commis par des présumés trafiquants de drogues depuis 1985 ont amené le gouvernement du Mexique à intensifier ses efforts d'éradication, d'interdiction et d'anti-corruption au cours de l'année dernière. Par conséquent, les trafiquants font maintenant preuve d'une plus grande prudence et discréption à l'égard des autorités mexicaines. Le nombre de trafiquants colombiens et sud-américains s'est accru récemment au Mexique, et cette présence constitue une grande menace pour le gouvernement du Mexique étant donné le caractère très violent de ces groupes criminels.

En raison des problèmes sociaux et de santé croissants causés par la toxicomanie au pays, le gouvernement du Mexique a créé un conseil national sur l'abus d'alcool et de drogues. La marihuana est la drogue la plus populaire au Mexique, suivie des inhalants et des amphétamines, puis de la cocaïne et de l'héroïne. La consommation de drogues au Mexique s'est répandue avec l'essor du commerce illégal de drogues; toutefois, cette tendance pourrait se stabiliser après la mise en oeuvre de programmes d'éducation et de prévention par le gouvernement mexicain.

Thaïlande/Sud-Est asiatique

La production de la marihuana en Thaïlande ne cesse d'augmenter depuis 1980, des récoltes records ayant été signalées en 1987. La marihuana thaïlandaise qui est considérée comme étant de qualité supérieure sur les marchés internationaux, en particulier en Amérique du Nord, est cultivée surtout aux fins d'exportation. Bien que la production de la marihuana dans d'autres pays du Sud-Est asiatique ait augmenté, la Thaïlande est le principal producteur et exportateur de marihuana dans le Triangle d'or. En raison de ses systèmes de transport nationaux et internationaux bien développés, du flot de touristes dans ce pays, et de la proximité du Laos et de la Birmanie, la Thaïlande joue un rôle important comme producteur et point d'envoi de la marihuana.

La culture du cannabis se pratique surtout dans le nord-est de la Thaïlande et au Laos. Au cours des dernières années, toutefois, la culture s'est étendue au sud de la Thaïlande, au sud-ouest du pays le long de la frontière de Kampuchéa et à la région centrale avoisinant la Birmanie. Les Thaïlandais cultivent la marihuana dans la région chaude et humide du nord-est de la Thaïlande, alors que les montagnards nomades cultivent le pavot à opium, qui est également un produit illicite majeur en Thaïlande. Il y a des plantations de marihuana presque partout le long du Mekong qui s'étend sur 800 kilomètres. Cette culture est à la hausse sur les rives

laotIennes du fleuve. Des cultivateurs se seraient tournés récemment vers la production de sinsemilla, une variété de marihuana à plus forte teneur en THC qui rapporte davantage.

Le Laos, la Birmanie, le Kampuchéa et, plus récemment, le Viêt-nam ont tous contribué à l'offre considérable de marihuana provenant du Sud-Est asiatique. La Birmanie, en particulier, a augmenté sa production de marihuana qui est cultivée principalement par les rebelles Karen. Dans ce pays, le marché de la marihuana est plus lucratif que celui de l'opium, à la fois pour les fermiers et les trafiquants. En raison des coûts peu élevés en main-d'oeuvre, du climat idéal et des récoltes à longueur d'année, la production de marihuana est au moins cinq fois plus profitable aux trafiquants que la production d'opium. Étant donné que la production dans les pays avoisinants augmente, on s'attend à ce que le prix de la marihuana thaïlandaise baisse.

Le gouvernement thaïlandais a signalé la saisie de plus de 2 500 tonnes de marihuana en 1987, une augmentation d'environ 34 p. 100 par rapport aux 1 870 tonnes saisies en 1986. Les saisies de marihuana en Birmanie ont également augmenté au cours des dernières années. La Birmanie signale des saisies totales de 126 tonnes en 1987, comparativement aux 324 kg en 1985.

Le trafic de la drogue en Thaïlande est contrôlé par des Thaïlandais ou des Chinois ethniques qui possèdent un réseau mondial important. Plusieurs groupes de trafiquants de marihuana ont été identifiés grâce aux efforts déployés par des membres de la Foreign Anti-Narcotic Community (FANC) qui travaillent en étroite collaboration avec les autorités thaïlandaises.

La consommation locale de marihuana augmente à un rythme alarmant en Thaïlande, et est considérée comme étant à la mode par certains membres des classes moyennes et supérieures thaïlandaises, une tendance influencée par les nombreux touristes nord-américains et européens. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques pour déterminer le niveau de consommation, il semblerait que la marihuana est la drogue la plus populaire, après les opiacés.

Liban

En 1987, le Liban était le principal producteur de haschich aux fins d'exportation vers d'autres pays du Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique du Nord. Environ 60 p. 100 du haschich introduit au Canada provient du Liban. Le gouvernement du Liban n'a pas pu mettre en place des programmes de lutte et de renseignements antidrogue efficaces, en raison de la guerre civile qui y sévit. Toutefois, selon l'*International Narcotics Control Strategy Report* de 1988 du Département d'État américain, environ 16 000 hectares étaient affectés à la culture du cannabis en 1987, produisant environ 48 500 tonnes de cannabis et environ 700 tonnes de haschich.

En 1987, la majeure partie de la culture du cannabis, ainsi que de celle du pavot à opium, se pratiquait encore dans la vallée de la Bekaa qui est occupée par la Syrie. Un groupe de musulmans chiites connu sous le nom de *Ashiar*, autrefois des travailleurs saisonniers eux-mêmes, contrôlerait l'industrie du haschich dans cette région, sous la domination de l'armée

syrienne. La culture et la production du cannabis ont augmenté depuis de début de la guerre en 1972 et rapporteraient environ 80 p. 100 des revenus dans la vallée de la Bekaa. Les 20 à 25 groupes de milice ont recours au trafic et à la production de drogues pour augmenter leurs revenus, et rendent la lutte antidrogue difficile pour le gouvernement central du Liban.

Pakistan/Inde/Sud-Ouest asiatique

En 1987, le Pakistan et l'Inde ont continué de produire, de transformer et de faire le trafic de grandes quantités de haschich. Entourés par d'autres pays producteurs de haschich tels que l'Afghanistan, l'Iran et le Népal, l'Inde et le Pakistan ont également continué de servir de principales zones de transit du haschich provenant du Sud-Ouest asiatique et destiné aux marchés mondiaux.

Il n'y a aucune donnée disponible pour déterminer la quantité de cannabis cultivée au Pakistan en 1987. D'après l'Office de contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.), la demande locale s'élèverait à environ 800 tonnes de haschich à l'usage d'environ 600 000 consommateurs au cours de l'année 1987. Le Pakistan a concentré ses efforts de répression sur la production, le trafic et la consommation de l'héroïne au pays, car la production du cannabis est considérée comme un problème moins grave. Néanmoins, les autorités pakistanaises ont saisi plus de 158 tonnes de haschich et effectué 19 568 arrestations reliées au cannabis.

Au cours des cinq dernières années, il y a eu beaucoup de contrebande à la frontière indo-pakistanaise; toutefois, de récentes mesures de sécurité ont considérablement réduit le trafic des drogues. La majeure partie du haschich saisi par les autorités indiennes à ces points d'importation en 1987 était de sources pakistanaises et afghanes.

Il y a quelques années, on permettait la culture du cannabis dans certains États du nord de l'Inde pour la production du chanvre. À l'heure actuelle, toutefois, seuls les États d'Orissa et de Madhya Pradesh cultivent le cannabis sur une petite échelle, à des fins médicales et de recherche. La consommation et la culture du cannabis sont une coutume de longue date en Inde. Bien que les autorités indiennes se soient engagées à supprimer graduellement la culture licite du cannabis d'ici 1989, elles ont, en 1987, accordé la priorité au contrôle de la production et de la consommation de l'héroïne. Il n'y avait aucun chiffre précis sur la culture du cannabis en 1987. En 1986, l'Office de contrôle des stupéfiants de l'Inde a détruit plus de 162 hectares de plantations illicites de cannabis dans l'État de Kerala situé dans le sud du pays. Les champs, bien cachés et situés sur un terrain pratiquement inaccessible, ont été décelés à des altitudes de plus de 2 100 mètres. Depuis ce temps-là, de petites plantations ont réapparu, ce qui peut indiquer de nouvelles méthodes de culture du cannabis dans le but d'éviter toute détection.

Le Népal, qui limite l'Inde au nord, continue d'être une principale source de marihuana et, dans une moindre mesure, de haschich. En 1987, 8 633 kg de haschich et 45 413 kg de marihuana d'origine népalaise ont été saisis dans les États indiens de Bihar et d'Uttar Pradesh avoisinant le Népal. À part le Népal, le Bhûtan est également en train de devenir un pays source de marihuana. Étant donné que l'Inde vise à supprimer la culture licite du cannabis d'ici l'année 1989, la contrebande de la marihuana depuis le Népal et le Bhûtan, peut augmenter de façon considérable. Puisque la marihuana

exportée de l'Inde ne constitue pas une part importante de l'offre mondiale, la majeure partie de la marihuana introduite en Inde depuis le Népal serait donc destinée à la consommation locale. La plupart des toxicomanes demeurent dans les villes de New Delhi et de Bombay. Toutefois, comme les chiffres ne concernaient que les opiomanes et les héroïnomanes, le nombre de consommateurs de cannabis pour 1987 est inconnu.

États-Unis

La culture et l'éradication de la marihuana de qualité commerciale ont beaucoup augmenté aux États-Unis au cours de l'année 1987. La demande américaine a été satisfaite principalement par la marihuana cultivée aux États-Unis et importée du Mexique et de la Jamaïque. D'après le *National Narcotics Intelligence Consumers Committee Report* de 1987, environ 3 000 à 3 500 tonnes de marihuana auraient été récoltées aux fins de consommation locale en 1987, ce qui représente environ 25 p. 100 du marché illicite américain et une augmentation de la production locale par rapport aux 18 p. 100 en 1986.

Dans le cadre du programme d'éradication du cannabis local auquel 46 États participaient, les autorités américaines ont détruit environ 7,4 millions de plantes de cannabis cultivées en 1987, comparativement à 4,7 millions en 1986, soit une augmentation de plus de 63 p. 100. Environ 79 p. 100 du programme d'éradication de 1987 a été réalisé par le Kansas, Hawaï, le Tennessee, la Louisiane, le Kentucky, le Missouri et la Californie. On a également détruit 105 millions de plantes de cannabis de la variété utilisée dans la fabrication du chanvre, qui est à faible teneur en THC et qui se trouvaient surtout en Indiana. Les arrestations reliées au programme sont passées de 5 536 en 1986 à 6 502 en 1987, soit une augmentation de 17 p. 100. La sinsemilla, la plante femelle non pollinisée à forte teneur en THC, représentait plus de 40 p. 100 des récoltes détruites en 1987, soit une augmentation par rapport aux 26 p. 100 en 1983. Parmi les autres tendances signalées en 1987, mentionnons les techniques de culture hautement perfectionnées telles que le clonage, la culture hydroponique et la culture à l'intérieur.

Le cannabis, en particulier la marihuana, demeure la drogue la plus en demande dans les principales villes aux États-Unis. Bien que le nombre des cas d'urgence reliés à la marihuana qui ont été signalés aux États-Unis, ait augmenté de 40 p. 100, une étude effectuée en 1987 et parrainée par le National Institute on Drug Abuse (NIDA) indique que la consommation de marihuana est en baisse chez les étudiants de dernière année du secondaire. Selon les résultats de cette étude auprès des étudiants de quelque 130 écoles publiques et privées aux États-Unis, la consommation de marihuana et de haschich aurait atteint le plus bas niveau depuis 1978. Le pourcentage d'étudiants qui consommaient tous les jours de la marihuana a diminué de plus de 66 p. 100 de 1978 à 1987, ce qui indique une baisse constante de consommation de la marihuana à l'échelle nationale.

Les routes de la contrebande

Colombie

En 1987, la Colombie accaprait 20 p. 100 du marché canadien de la marihuana. Le transport par mer à bord de navires non commerciaux continue d'être la méthode la plus courante d'expédition de la marihuana destinée à l'Amérique du Nord. La marihuana colombienne atteignant le Canada transite souvent aux États-Unis, en particulier en Floride.

En 1987, la marihuana était cultivée principalement dans les régions traditionnelles de culture au nord-est de la Colombie. La marihuana récoltée est généralement entreposée dans la région où elle a été cultivée ou dans des régions voisines telles que la péninsule de Guajira, où la marihuana est dissimulée dans des fourrés et dans des endroits isolés près de la côte en attendant l'arrivée des navires de long-cours. Il n'y a pas tellement longtemps, de grandes quantités de marihuana traitée étaient transportées par avion depuis les installations traditionnelles de culture et d'entreposage dans la sierra Nevada et la serranía de Perija aux points d'escale le long de la mer des Caraïbes. En 1987, toutefois, le volume et la valeur marchande de la marihuana ne justifiaient plus le coût élevé du transport par air. Le transport du cannabis se fait plutôt par camion jusqu'au littoral de la mer des Caraïbes, puis par bateau de pêche ou autre petit bâtiment jusqu'aux points d'escale dans les Antilles. La marihuana est souvent transportée en balles de 45 kilogrammes enveloppées de polythène noir semblable à celui utilisé pour les sacs à ordures. Les balles sont bien attachées avec du ruban et sont couvertes de jute aux fins de protection pendant l'expédition. Une certaine partie de la marihuana est encore placée à bord de gros navires faisant escale aux ports de Barranquilla et de Santa Marta dans les Antilles. En mars 1987, les autorités portuaires de Montréal ont saisi 9 tonnes de marihuana dissimulées dans un conteneur expédié de la Colombie à bord d'un navire libérien. Cet envoi avait été transporté par camion depuis Cucuta, à proximité de la frontière vénézuélienne et chargé à bord du navire comme un envoi de tuiles de toiture en céramique.

Figure no 42:

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1987

Origine					
Niveau du trafic et poids	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis	Mexique
Source				Sinsemilla	
1 livre	115 à 135 \$	25 \$	25 à 70 \$	350 à 1 450 \$	600 \$
Trafic (Canada)				Sinsemilla	
1 livre	700 à 2 200 \$	400 à 1 400 \$	3 800 \$	2 100 à 3 300 \$	1 800 à 2 500 \$
Détail (Canada)				Sinsemilla	
1 once/unité	60 à 250 \$	35 à 165 \$	25 à 40 \$ le bâtonnet	210 à 300 \$	200 à 250 \$

D'après des renseignements, certains cultivateurs colombiens ont étendu leurs plantations de marihuana à d'autres endroits situés sur la côte ouest de la Colombie au cours de l'année 1987, afin d'éviter toute détection. L'expédition de la marihuana cultivée dans ces régions s'est faite en empruntant des routes orientales et en employant des méthodes de transport conventionnelles; toutefois, la côte du Pacifique pourrait devenir une autre route pour le cannabis destiné à l'Amérique du Nord.

Jamaïque

La Jamaïque est un pays de transit naturel pour les drogues provenant en particulier de l'Amérique du Sud, et ce, en raison de sa proximité par rapport aux États-Unis (seulement à quelque 1 100 kilomètres de Miami) et aux autres îles des Antilles, et de son emplacement géographique central par rapport aux principaux pays producteurs et consommateurs. En 1987, les navires servaient encore au transport de cargaisons de plusieurs tonnes de marihuana de la Jamaïque en Amérique du Nord. Une importante partie de cette contrebande se faisait également par aéronef d'aviation générale et la marihuana était alors parachutée à des navires au large ou à des endroits déterminés dans les Bahamas et aux États-Unis.

En 1987, la Jamaïque aurait produit environ 3 000 tonnes de marihuana aux fins d'exportation. Une fois la marihuana récoltée et compressée, elle est entreposée en général sous une toile et du feuillage épais ou dans des huttes situées à proximité des plantations dans les montagnes, puis est transportée jusqu'à la piste d'atterrissage la plus proche. Le transport vers les pistes clandestines situées partout sur l'île, se fait entre autres, par véhicule à quatre roues motrices et par radeau. Les forces jamaïquaines de sécurité détruisent régulièrement ces pistes d'atterrissage, mais elles sont souvent remises en état en quelques jours seulement.

De grandes quantités de marihuana sont introduites par bateau de tout genre depuis les nombreuses baies et anses de la Jamaïque. Il y a également une quantité considérable de marihuana, ainsi que d'autres drogues, qui quitte la Jamaïque par avion commercial et par navires. La marihuana est couramment dissimulée dans du fret conteneurisé en tant que produit d'exportation légitime. En 1987, certaines lignes aériennes ont, par conséquent, menacé de suspendre tous les services de fret ou de se retirer complètement de la Jamaïque. Dans un cas en particulier, une importante société américaine a rompu tout lien avec un de ses fournisseurs jamaïquains et a projeté de suspendre complètement l'achat d'articles faits en Jamaïque si cette activité de contrebande se poursuivait.

Des milliers de touristes visitent chaque semaine la Jamaïque. En raison de cet achalandage, des liens étroits de la Jamaïque avec le Canada et les États-Unis et du fait que l'anglais est la principale langue du pays, il est facile pour les gens de ces pays d'établir des relations d'affaires à des fins illégales. Ce sont les petits trafiquants sur la côte nord qui ont probablement plus de contact avec les touristes réguliers. Ils sont également les principaux expéditeurs de marihuana en petites quantités par enveloppes postales, petits colis et passeurs. Les méthodes de contrebande les plus courantes sont de transporter la drogue sur soi, dans les bagages de cabine ou de soute, ou encore de l'expédier par fret aérien ou maritime. Les États-Unis suivis du Canada et de l'Europe constituent les principaux débouchés de la marihuana jamaïquaine. Le Canada est le principal marché du haschich liquide produit en Jamaïque.

Mexique

Le Mexique est une importante source de marihuana, ainsi qu'un principal lieu de transbordement des drogues illicites destinées à l'Amérique du Nord. La cocaïne et la marihuana sud-américaines destinées aux États-Unis et au Canada transitent principalement au Mexique. Au début de

1988, les autorités mexicaines ont saisi un envoi de plus de 30 tonnes de marihuana provenant de la Thaïlande, une indication de l'importance du Mexique comme point de transit pour la marihuana du Sud-Est asiatique destinée au marché nord-américain. Environ 15 p. 100 de la marihuana introduite au Canada en 1987 provenait du Mexique.

Figure n° 43:

Niveau du trafic et poids	Liban	Origine Pakistan/Inde
Source		
1 livre	20 à 35 \$	18 à 34 \$
Trafic		
(Canada)		
1 livre	1 600 à 3 500 \$	1 600 à 3 500 \$
Détail		
(Canada)		
1 once	150 à 550 \$	150 à 550 \$
1 gramme	10 à 30 \$	10 à 30 \$

Nota: Les prix du haschich au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1987

En dépit d'un terrain montagneux et d'eaux intérieures pratiquement non navigables, le Mexique possède un des meilleurs réseaux de transport en Amérique latine. Ses réseaux aériens, ferroviaires et routiers bien développés desservent les principaux centres économiques d'un pays d'une superficie de près de deux millions de kilomètres carrés. Par conséquent le Mexique qui est bordé au nord par les États-Unis sur une frontière de 3 200 kilomètres et au sud par le Belize et le Guatemala, constitue un point de transit normal des drogues destinées à l'Amérique du Nord.

En 1987, le cannabis était cultivé dans les régions montagneuses de la plupart des États au Mexique. La marihuana récoltée est emballée presque immédiatement puis stockée très brièvement avant d'être expédiée en grandes quantités par fourgonnette, autobus ou camion depuis les zones de culture aux centres populeux. D'innombrables chemins et sentiers rendent l'interdiction difficile à ce stade. L'expédition de la marihuana se poursuit, principalement vers les États-Unis, par terre, par mer ou par petit avion grâce aux nombreuses pistes d'atterrissement clandestines. Les saisies effectuées en 1987 le long de la frontière américano-mexicaine indiquent que l'introduction de la plupart de la marihuana aux États-Unis se fait par véhicule. L'avion privé n'avait servi à transporter que 5 p. 100 des 400 tonnes de marihuana destinées aux États-Unis et saisies par le gouvernement mexicain en 1987.

Plusieurs cas impliquant des Canadiens en 1987 révèlent l'existence de réseaux d'importation bien organisés pour le transport de drogues illégales au Canada via les États-Unis. L'arrestation en juin 1987 d'un important traquante mexicain à Montréal et de ses associés opérant à partir des États-Unis et du Canada a mené au démantèlement d'un réseau de contrebande de marihuana, de haschich et de cocaïne basée à Tijuana, qui exportait des tonnes de marihuana vers les États-Unis et le Canada depuis six ans. Les vols directs fréquents de Mexico à Montréal offerts par la ligne aérienne Iberia et le grand nombre de vols nolisés entre les stations

balnéaires mexicaines et les principales villes canadiennes facilitent l'importation directe de marihuana et d'autres drogues au Canada par des passeurs.

Thaïlande/Sud-Est asiatique

La marihuana, principal produit illicite exporté de la Thaïlande, était cultivée dans 31 provinces au pays au cours de 1987. L'exportation se fait principalement par air et par mer. En 1987, la Thaïlande accaparait 20 p. 100 du marché canadien de la marihuana, contre seulement 15 p. 100 en 1986.

Une quantité considérable de la marihuana imputée à la Thaïlande provient en fait de la Birmanie et du Laos. Immédiatement après la récolte, la marihuana est transformée en bâtonnets thaïlandais par les fermiers, puis vendue à des personnes du pays qui, à leur tour, vendent leur cargaison à des financiers intermédiaires dans de grandes villes. Ces derniers compriment la marihuana et l'emballent en grandes quantités souvent dans des contenants en plastique scellés à vide qui gardent apparemment la marihuana fraîche pendant au moins deux ans. La marihuana emballée est soit stockée dans des «godowns» ou petits entrepôts, parfois avec des récoltes légitimes afin de dissimuler la contrebande, soit chargée dans de gros camions et transportée jusqu'aux principaux financiers à Bangkok, où elle est placée dans des conteneurs étanches et hermétiques en fer galvanisé qui sont utilisés pour les cargaisons maritimes. À ce stade, la marihuana est habituellement chargée à bord de bateaux de pêche au large de la côte ouest ou dans le golfe de Siam, à partir des villes de Trat et de Sattahip jusqu'à Prachuap Khiri Khan et Chumphon, puis est transportée jusqu'aux navires étrangers au large. Il y a plus de 20 000 chalutiers de pêche naviguant dans les eaux internationales, dont bon nombre sont équipés d'un système radar et de communications par satellites afin de repérer les ravitailleurs qui peuvent se trouver à plusieurs centaines de kilomètres des côtes. Les navires à destination de l'Europe attendent la contrebande au large de Phuket dans la mer d'Andaman, alors que les navires à destination des États-Unis vont prendre livraison de leur fret illicite au large de la côte ouest de la Thaïlande, et transitent souvent à Penang (Malaysia) ou à Singapour.

Figure n° 44:

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Jamaïque	Liban
Source		
1 livre	1 125 à 1 250 \$	290 à 320 \$
Trafic (Canada)		
1 livre	3 000 à 6 500 \$	3 000 à 6 500 \$
Détail (Canada)		
1 once	250 à 500 \$	250 à 500 \$
1 gramme	10 à 40 \$	10 à 40 \$

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1987

Nota: Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Le trafic en Thaïlande est dirigé principalement par des Thaïlandais/Chinois ethniques qui possèdent d'importants réseaux à l'échelle mondiale. Bangkok est un lieu de prédilection pour les transactions illicites majeures, à cause de ses infrastructures criminelles et de ses systèmes de transport et de communication. La plupart des financiers de drogues illicites sont des étrangers qui demeurent en Thaïlande depuis des années, qui parlent la langue, qui ont de bonnes relations politiques et qui possèdent des compagnies de transport, des lignes aériennes et des navires ou qui en disposent.

Le transport de la marihuana se fait surtout par envoi conteneurisé. L'acheminement vers le Canada est varié et complexe. Des transactions sont faites à Taipei, à Hong Kong ou à Singapour, les envois étant détournés à ces endroits, ainsi qu'à Taiwan, Beijing et Tokyo. Phuket et Pattaya sont les deux zones les plus populaires où les navires se rendent pour ramasser le fret illicite. La principale route d'acheminement de la marihuana thaïlandaise destinée à la côte Ouest du Canada traverse l'océan Pacifique, via la mer de Chine méridionale et les Philippines. Une importante saisie effectuée par la G.R.C. en septembre 1987 dans le district continental sud de la Colombie-Britannique mettait en cause près de 7 tonnes de marihuana provenant de la Thaïlande. La drogue est aussi acheminée vers le Canada à bord de vols directs depuis l'aéroport international Don Muang de Bangkok (où passent environ 5 800 Canadiens à chaque mois) offerts par deux lignes aériennes commerciales canadiennes.

Liban

Le rôle du Liban en tant que source mondiale de cannabis et de haschich est demeuré presque inchangé au cours de 1987. Sa production de haschich destiné à l'étranger en 1987 oscillait entre 300 et 500 tonnes. Connue pour sa haute teneur en THC, le haschich libanais approvisionne les marchés au Moyen-Orient (en particulier en Égypte), en Europe et en Amérique du Nord.

L'acheminement du haschich depuis le Liban jusqu'aux marchés occidentaux comporte diverses routes et divers points de transit. Les aéroports à Beyrouth et à Damas (Syrie), ainsi qu'à Byblos, Djouniyé, Tyre, Khalde, Sidon, Menieh, Tripoli et Quzai, sont les principaux points de départ du haschich quittant cette région. Chypre, l'Italie, la Grèce et la Turquie constituent d'importantes haltes et des liens logiques avec le Liban et le reste du Moyen-Orient en ce qui a trait aux envois de cannabis destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

Chypre est devenue un lieu de transit important des drogues passant par la Méditerranée orientale, en raison de divers facteurs. D'abord son emplacement géographique, ses excellents moyens de télécommunications, ses installations touristiques et la situation politique très instable au Moyen-Orient, en particulier au Liban font de cette île un lieu de transbordement normal des drogues du Moyen-Orient destinées à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Chypre sert de base pour des trafiquants libanais qui y demeurent ou s'y rendent régulièrement pour négocier avec les fournisseurs et les acheteurs de drogues de divers autres pays. Les villes de Limassol, de Larnaka et d'Ayia Napa, très fréquentées par les touristes en période estivale, servent au trafic de drogues. Il est facile d'accéder au Liban grâce aux bateaux commerciaux qui font quotidiennement la navette entre

Larnaka et Djouniyé. Les trafiquants préfèrent également les vols directs et les correspondances depuis l'aéroport de Larnaka, afin d'éviter les vols directs plus suspects depuis l'Europe et l'Amérique du Nord jusqu'à Beyrouth. Chaque année, plus de 300 000 conteneurs arrivent à Chypre, mais 250 000 d'entre eux ne font qu'y transiter sans être vérifiés, à moins qu'on ne reçoive des renseignements indiquant l'envoi de contrebande.

En 1987, le Liban a fourni environ 60 p. 100 du marché canadien du haschich, soit une baisse par rapport aux 85 p. 100 en 1986. Sa part du marché du haschich liquide est passée de 5 p. 100 en 1986 à 7 p. 100 en 1987.

L'Italie constitue un lien direct pour les envois maritimes provenant du Moyen-Orient (en particulier du Liban) et destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Ce pays jouit d'une situation idéale, car il se trouve au centre d'une des voies maritimes les plus occupées du monde. Étant donné le très grand nombre de ports et de villages de pêche le long des côtes de l'Italie, les autorités du pays ne peuvent contrôler efficacement la circulation des navires locaux et étrangers. Les grands ports de Naples et de Palerme et les aéroports internationaux à Rome et à Milan constituent d'importants centres d'importation de drogues. Les drogues introduites au Canada via l'Italie seraient expédiées dans des conteneurs, des voitures et divers genres d'envois par des organisations utilisant des sociétés d'importation ou d'exportation comme façade.

Pakistan/Inde/Sud-Ouest asiatique

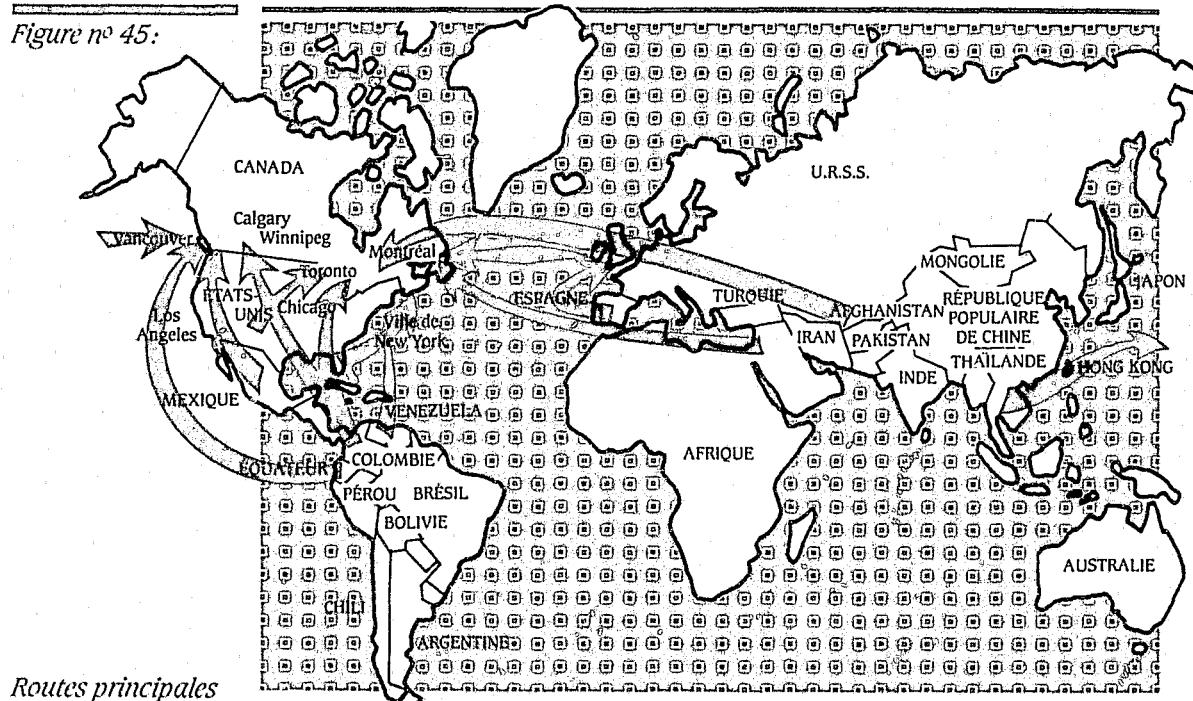
En raison des frontières qu'il partage avec les autres pays producteurs du Sud-Ouest asiatique, soit l'Afghanistan, l'Iran et l'Inde, le Pakistan joue un rôle considérable en tant que point de transit pour le haschich et l'héroïne destinés à toutes les parties du monde. Le haschich pakistanais est expédié en Amérique du Nord essentiellement par les mêmes routes utilisées pour l'héroïne. Le haschich traité à partir du cannabis pakistanais est transporté par camion, par chameau, par âne et par passeur depuis les zones de culture jusqu'en Europe et en Amérique du Nord, en passant par la province de la Frontière du Nord-Ouest et par l'ouest du Baluchistan aux frontières de l'Afghanistan et de l'Iran. Le haschich est également transporté par route, par chemin de fer ou par air jusqu'à Karachi, où il est acheminé par mer ou par air jusqu'en Amérique du Nord, via New Delhi, Bombay ou les États du golfe Persique. De nombreuses organisations internationales importantes, ainsi que des entrepreneurs indépendants opèrent depuis le Pakistan. Plusieurs des principales organisations sont devenues des sources importantes de haschich pour les groupes criminels organisés en Europe, aux États-Unis et au Canada, lesquelles engagent d'ex-patriotes pakistanais ethniques.

La marihuana, le haschich et l'héroïne à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord, entrent en Inde en traversant les frontières qu'elle partage avec le Pakistan, le Népal et la Birmanie. Située entre les deux principales sources de drogues illicites du monde, soit le Triangle d'or et le Croissant d'or, l'Inde est extrêmement vulnérable en tant que pays de transit. La majeure partie du haschich saisi en Inde provient du Pakistan ou de l'Afghanistan et y est introduite par ses États frontières du Pendjab et du Rajasthan. Au cours des cinq dernières années, de nombreuses activités de contrebande ont eu lieu à la frontière indo-pakistanaise, en particulier dans l'État du Pendjab. Puisqu'il y a de grandes plantations de part et d'autre de

la frontière, il est facile de faire passer des drogues d'un pays à l'autre sans risque de détection. De récentes mesures de sécurité ont considérablement réduit le trafic de drogues à cette frontière, où la plupart du haschich saisi par les autorités indiennes aux points d'importation en 1987 était de sources pakistanaises et afghanes. La majeure partie du haschich saisi à Bombay en 1987 provenait également du Pakistan ou de l'Afghanistan, comme l'indiquaient les marques et les méthodes d'emballage. Une grande quantité de haschich est également exportée en Inde depuis le Népal et, à un degré moindre, le Bhûtân. Une fois en Inde, le haschich est habituellement enterré dans le désert et recueilli le soir par jeep; la drogue est ensuite dissimulée dans des camions contenant d'autres marchandises et transportée jusqu'à Bombay, où elle est souvent chargée à bord de petits bateaux. Bombay et New Delhi constituent les deux principaux points de sortie des drogues. L'exportation du haschich de New Delhi se fait surtout par passeurs à bord de lignes aériennes et par fret aérien, tandis qu'à Bombay, elle se fait souvent depuis l'aéroport et le port de mer; toutefois, la majorité des gros envois de haschich sont transportés par navire.

Le haschich en provenance du Pakistan et de l'Inde atteint le Canada et les États-Unis via l'Iran et le Moyen-Orient jusqu'en Europe ou par le canal de Suez et la mer Méditerranée, avant de traverser l'océan Atlantique. Il est également expédié, à un degré moindre, par fret aérien commercial.

Figure n° 45:



*Routes principales
d'acheminement du
cannabis au
Canada en 1987*

États-Unis

En plus d'agir en tant qu'important point de transit, les États-Unis ont fourni environ 5 p. 100 de la marihuana sur le marché canadien en 1987. La marihuana de sources américaines représentait environ 25 p. 100 de la marihuana consommée aux États-Unis, soit une augmentation par rapport

aux années précédentes. En raison de cette augmentation et de la plus haute teneur en THC de la marihuana américaine, la culture de cette drogue aux États-Unis, qui existait à peine il y a dix ans, est devenue une industrie extrêmement profitable.

Une grande quantité de la marihuana en provenance de l'Amérique du Sud et du Mexique qui est destinée au Canada est expédiée via les États-Unis, principalement via les États de la Floride et de la Californie. Presque tout le haschich liquide jamaïquain saisi aux aéroports américains est destiné au Canada, alors que le haschich destiné aux États-Unis transite souvent au Canada.

Figure n° 46:

Année	Emplacement du laboratoire
1983	Ayr (Ontario)
1984	Nanaimo (Colombie-Britannique) Aylmer (Québec)
1985	Lac Argenté (Québec) Courtenay (Colombie-Britannique) Fort Saint John (Colombie-Britannique) Fairmont (Colombie-Britannique) Penticton (Colombie-Britannique)
1986	Cornwall (Ontario) Bristol (Québec) Powassan (Ontario) London (Ontario) London (Ontario)
1987	Winnipegosis (Manitoba) Montréal (Québec) London (Ontario) Chilliwack (Colombie-Britannique)

*Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement.

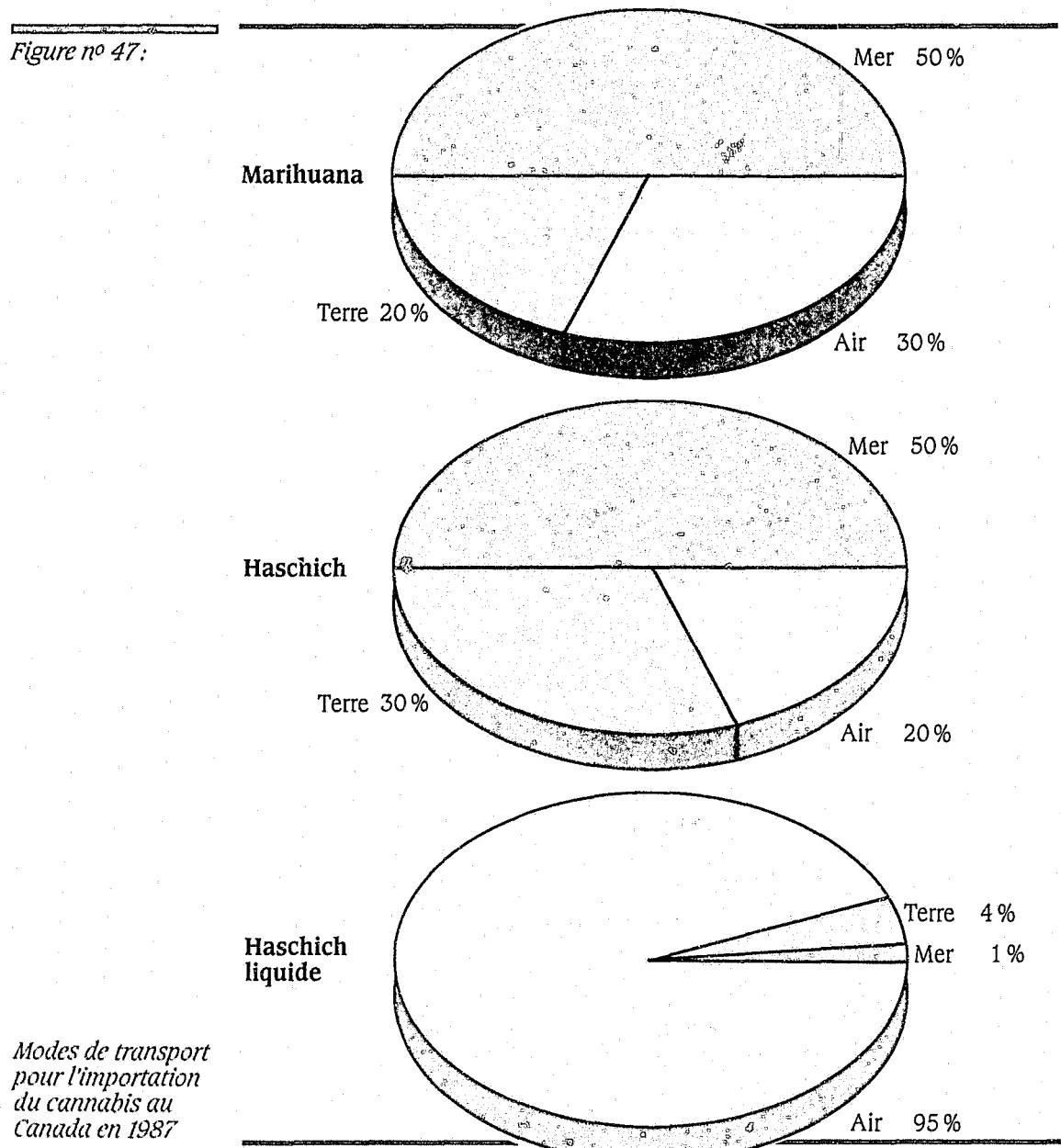
Nota: Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1983 à 1987*

Canada

Les dérivés de cannabis de sources étrangères et canadiennes sont demeurés abondants partout au Canada en 1987. On pouvait se procurer facilement sur le marché canadien de nombreuses variétés de cannabis allant de la Mexican Red Hair et des bâtonnets thaïlandais au haschich noir et haschich liquide. La Colombie, la Thaïlande et la Jamaïque se sont partagé environ 20 p. 100 chacune du marché canadien de la marihuana en 1987. En 1986, la Jamaïque détenait la part du lion avec environ 30 p. 100 du marché de la marihuana, la Thaïlande et la Colombie ayant fourni 15 p. 100 respectivement de ce marché. Le Mexique accaparait environ 15 p. 100 du marché en 1987, une baisse par rapport à 25 p. 100 en 1986. Les États-Unis ont approvisionné environ 5 p. 100 du marché canadien du cannabis en 1987, le même pourcentage qu'en 1986. La marihuana cultivée au Canada représentait 20 p. 100 du marché, soit une augmentation considérable par rapport à 10 p. 100 en 1986 (voir la figure n° 41).

Figure n° 47:



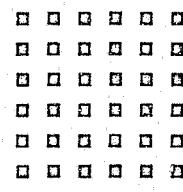
La G.R.C. a saisi quatre laboratoires clandestins de haschich liquide en 1987. Ces laboratoires servaient à transformer de la marihuana en haschich liquide ou en huile de marihuana. Les variétés importées de haschich sont demeurées les dérivés de cannabis les plus en demande au Canada. Sur le marché canadien en 1987, 60 p. 100 du haschich provenait du Liban, 36 p. 100 du Pakistan, de l'Inde et du Sud-Ouest asiatique et 10 p. 100 de la Jamaïque. L'Afghanistan est apparu comme une source importante alors qu'il y a eu une saisie de 5 126 kg de haschich afghan à Montréal, en août 1987. En 1986, le Liban occupait 85 p. 100 du marché canadien du haschich, le Pakistan et l'Inde, 10 p. 100 et la Jamaïque, 5 p. 100. La Jamaïque était la principale source de haschich liquide au Canada en 1987, sa part du marché se chiffrait à environ 88 p. 100, ce qui est conforme au niveau enregistré (90 p. 100) en 1986. Le Liban a fourni environ 7 p. 100 de ce marché et, comme l'année précédente, environ 5 p. 100 sont de sources canadiennes.

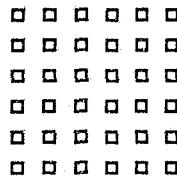
En 1987, des envois de cannabis ont atteint le marché canadien par tous les moyens possibles. C'est à l'aéroport international Pearson de Toronto qu'il y a eu le plus grand nombre de saisies de marihuana, de haschich et de haschich liquide, en général dissimulés dans des vêtements de contrebande et dans des bagages. Montréal, Vancouver et Toronto étaient les principaux centres de distribution du cannabis destiné à l'ensemble du Canada. Les policiers ont découvert un grand nombre d'installations clandestines de culture hydroponique et de forçage au cours de 1987. Cette méthode de production réduit les risques de détection, et permet la culture pendant toute l'année malgré les rigueurs du climat canadien, ce qui est plus rentable.

En 1987, environ 30 p. 100 de la marihuana et 20 p. 100 du haschich ont atteint le marché canadien par air, comparativement à 15 p. 100 et à 9 p. 100 respectivement en 1986. Les chiffres relatifs au transport par voie de terre ont baissé de 25 p. 100 en 1986 à 20 p. 100 en 1987 en ce qui concerne la marihuana, et ont passé de 1 p. 100 en 1986 à 30 p. 100 en 1987 pour ce qui est du haschich. Environ 50 p. 100 de la marihuana et du haschich importés au Canada sont arrivés par navire en 1987, une baisse par rapport à 60 p. 100 pour la marihuana et à 90 p. 100 pour le haschich en 1986. Comme l'année précédente, le haschich liquide (environ 95 p. 100) a été introduit au Canada presque exclusivement par voie aérienne. Toronto, Montréal et Vancouver ont servi de principaux ports d'arrivée ainsi que de centres régionaux de distribution pour le cannabis introduit au Canada en 1987.



LES NARCODOLLARS





LES NARCODOLLARS

La G.R.C. croit fermement que les enquêtes financières forment une partie intégrante de tout programme antidrogue équilibré. Le trafic de drogues illicites est un crime tridimensionnel qui met en cause des gens, des drogues et de l'argent. L'expérience a démontré qu'un traîquants qui n'est pas privé des profits de ses méfaits après avoir été condamné peut facilement reprendre ses activités illégales à sa sortie de prison ou même pendant son incarcération. Dans le monde de la drogue, la richesse est synonyme de pouvoir. Toute mesure antidrogue qui ne tient pas compte de l'aspect financier du trafic des drogues, restera en grande partie inefficace.

L'importation et la vente de drogues illicites au Canada constituent un commerce de plusieurs milliards de dollars par année. Le caractère très lucratif de cette activité encourage les traîquants à poursuivre leur commerce et incite de nouveaux éléments à tenter leur chance. De plus, grâce à leurs richesses accumulées, les organisations criminelles peuvent financer l'emploi de méthodes de plus en plus complexes d'importation et de distribution des drogues illicites. Ces organisations ont aussi tendance à investir les narcodollars dans des sociétés légitimes, créant ainsi un problème additionnel pour la police et la société en général. Le concept de la confiscation des biens visant à priver les traîquants des produits de leurs méfaits, a reçu l'appui de bien des pays, y compris le Canada.

Le Programme antidrogue axé sur les profits des traîquants de la G.R.C.

Instauré en 1981, le Programme antidrogue axé sur les profits des traîquants a pour but de retracer le flot des narcodollars, d'identifier et de saisir les profits du crime et de porter des accusations contre les traîquants pour possession de produits de la criminalité. Le Programme antidrogue axé sur les profits des traîquants s'est traduit sur le plan opérationnel par l'affectation de 60 spécialistes en matière d'enquête économique antidrogue dans les diverses sections antidrogue des régions clés du Canada afin d'aider aux enquêtes et aux opérations, et par l'obligation de porter une attention spéciale à l'aspect financier du trafic des drogues dans le cadre d'une enquête sur une cible d'importance. Pour le deuxième volet, la formation a été primordiale. Au début de l'année 1988, environ 400 enquêteurs antidrogue de la Gendarmerie avaient assisté à des cours sur les techniques d'enquête sur les profits des traîquants.

D'ici à ce que le Projet de loi C-61 ait force de loi, le Programme antidrogue axé sur les profits des traîquants doit fonctionner dans les limites de lois inadéquates en ce qui concerne le blocage et la confiscation des narcodollars. Le programme a néanmoins connu un franc succès grâce

au soutien enthousiaste des enquêteurs et à la précieuse collaboration des employés de Revenu Canada - Impôts. La figure n° 48 illustre les saisies importantes d'argent et de biens qui ont été faites dans le cadre du Programme depuis 1983.

*Figure n° 48:
Argent et biens
saisis grâce au
Programme
antidrogue axé sur
les profits des
trafiquants de 1983
à 1987 - valeur
exprimée en milliers
de dollars*

Catégorie	1983	1984	1985	1986	1987	Total
Article 312 du Code criminel	985	196	1 894	4 844	3 363	11 282
Lois relatives aux drogues	1 663	1 193	3 477	3 378	3 302	13 013
Revenu Canada	5 800	1 285	4 762	2 838	11 984	26 669
Total	8 448	2 674	10 133	11 060	18 649	50 964

La formation a toujours été un volet important du Programme puisque l'emploi des enquêtes financières aux fins de la lutte antidrogue est unique. Cette formation comprend des cours en comptabilité, en analyse de la valeur nette, en modalités bancaires, en blanchissage de l'argent, en techniques d'enquête internationales et en procédures juridiques. Récemment, des cours semblables d'une durée variable ont été offerts à des policiers de partout au Canada et à l'étranger. Entre mai 1987, lorsque le gouvernement canadien a annoncé la mise sur pied de la Stratégie antidrogue nationale, et le début de l'année 1988, des membres du Programme ont donné des cours de formation en méthode d'enquêtes antidrogue économiques et sur les nouvelles dispositions légales sur les produits de la criminalité, à environ 2 000 policiers des autres services de police du Canada. On met actuellement la touche finale à d'autres cours sur l'utilisation de l'informatique aux fins d'enquêtes financières et sur la gestion des biens saisis.

Les nouvelles dispositions législatives canadiennes sur les produits de la criminalité

L'adoption récente des dispositions contenues dans le Projet de loi C-61 représente une victoire importante pour tous ceux qui oeuvrent dans ce domaine vital de la police. Pour la première fois au pays, les corps policiers et les tribunaux seront en mesure de confisquer les produits de la criminalité. Ces nouvelles dispositions législatives constituent la pierre angulaire du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants et devraient se traduire par la saisie et la confiscation de sommes considérables d'argent acquis illégalement par des organisations criminelles. Cette nouvelle mesure devrait rehausser grandement les efforts continus en vue de démanteler les grands réseaux de trafiquants de drogue.

Les nouvelles dispositions prévoient de nouvelles catégories d'infractions, dont les infractions graves en matière de drogue, qui sont considérées comme des « infractions de criminalité organisée ». Ces dispositions prévoient aussi la saisie et la confiscation judiciaire de tout

genre de biens lorsqu'on peut prouver que ces biens ont été obtenus par la pratique d'activités illégales. Les biens peuvent maintenant être saisis avant l'inculpation de l'accusé, ce qui est essentiel pour pouvoir ensuite les confisquer. On a également créé de nouvelles dispositions sur la confiscation judiciaire des produits de la criminalité, y compris un système complet d'appel et de contrôle judiciaire pour protéger les droits des innocents. Pour la première fois au Canada, le recyclage des produits de la criminalité constitue une infraction criminelle distincte. Ces dispositions et les autres aspects de la nouvelle législation constituent les initiatives les plus complètes et efficaces adoptées jusqu'à présent pour s'attaquer aux profits acquis illégalement au Canada.

La G.R.C. emploiera le pouvoir que lui confère cette nouvelle législation pour monter une attaque tous azimuts contre les puissantes organisations de trafic qui, jusqu'alors, ont réussi à amasser des fortunes illégalement et impunément. Ces groupes vont probablement tout mettre en oeuvre pour protéger leur avoir par le biais de techniques de blanchissement de l'argent et d'investissements étrangers, ce qui va compliquer les enquêtes économiques antidrogue.

Techniques de blanchissement de l'argent

Le blanchissement de l'argent, c'est la transformation d'argent comptant acquis illégalement en une autre forme afin d'en cacher l'origine, le propriétaire et d'autres facteurs. Les méthodes employées pour le blanchissement de l'argent varient en complexité, mais elles ont toutes le même but.

Jusqu'à tout récemment, le blanchissement de l'argent ne représentait pas un problème majeur pour la police. L'adoption et la modification récentes de lois dans bon nombre de juridictions ont cependant suscité passablement d'intérêt envers cette question. Grâce aux nouvelles lois canadiennes visant à réprimer ce genre d'activités, les autorités vont activement chercher à identifier les individus et les organisations qui aident les trafiquants de cette façon. Les enquêtes sur le blanchissement de l'argent sont complexes et exigent beaucoup de temps, mais elles constituent une étape essentielle de la lutte antidrogue.

Les transactions de drogues continuent de se faire principalement en argent liquide. Peu de trafiquants se contentent toutefois d'accumuler de grosses sommes d'argent comptant. En général, ils utilisent leurs profits pour acquérir d'autres biens et mener un bon train de vie. Cependant, ils doivent à un moment donné, convertir ces sommes considérables d'argent liquide en une forme d'instrument monétaire moins louche. Il y a diverses méthodes de réaliser cette conversion dont la complexité dépend de l'envergure des activités de l'organisation et de l'ingéniosité de ses membres. Voici quelques-unes des techniques de blanchissement les plus couramment employées.

Transport de l'argent liquide

Le déplacement physique de l'argent en espèces reste une des préoccupations majeures des organisations de trafiquants. Le transport de l'argent est souvent la première étape du processus de blanchissage. Les organisations emploient fréquemment des passeurs uniquement pour le transport de l'argent comptant. Ceux-ci utilisent différentes méthodes de dissimulation qui s'apparentent à celles qui servent à la contrebande de la drogue, par exemple l'emploi de véhicules spécialement modifiés, de valises à doubles parois et de vestes de passeurs pour transporter de l'argent comptant à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays.

Le transport et l'entreposage de l'argent liquide posent de grands risques pour les organisations de trafiquants. L'argent comptant est volumineux et lourd par rapport aux autres moyens de paiement; un million de dollars en coupures de vingt dollars pèse environ 50 kg. Puisqu'il est pratiquement impossible de l'identifier, l'argent en espèces peut aussi être facilement perdu ou volé. De grosses sommes d'argent liquide attirent la curiosité des policiers et peuvent donner lieu à une enquête qui entraînerait l'arrestation du trafiquant. Plusieurs membres d'organisations criminelles au Canada se sont retrouvés derrière les barreaux suite à la découverte de grosses quantités inexpliquées d'argent comptant.

Institutions financières

Les banques et les autres institutions financières demeurent les principaux transporteurs d'argent, y compris des narcodollars. Les trafiquants doivent constamment trouver de nouvelles façons de placer leur argent liquide au sein du système bancaire sans éveiller de soupçons quant à son origine. Le dépôt de grosses sommes d'argent en espèces est louche et déclenche les mécanismes de déclaration en vigueur dans certains pays comme les États-Unis. De telles exigences n'existent pas au Canada, mais les banques canadiennes ont institué leur propre système pour identifier ce genre de déposants et pour décourager l'emploi du système bancaire pour le blanchissage des produits de la criminalité. Souvent, pour faire un dépôt dans une institution financière au Canada comme aux États-Unis, on fait appel aux schtroumpfs, des passeurs d'argent à l'apparence anodine qui font plusieurs petits dépôts, généralement de moins de 10 000 \$, dans diverses institutions financières. Ainsi, une grosse somme d'argent liquide fait son entrée dans le système bancaire sans attirer l'attention.

Le schtroumpf achète des mandats ou des traites bancaires pour les montants désirés. Ces documents sont transmis à une personne qui coordonne les mouvements de l'argent vers une autre institution financière, généralement à l'étranger. Les schtroumpfs sont parfois aussi appelés à changer de petites coupures en des plus grosses, celles-ci étant plus pratiques pour l'achat de quantités importantes de drogue.

La corruption du système bancaire même n'est pas inhabituelle. Récemment, au Canada, un directeur de banque sans scrupules a aidé une organisation majeure de trafiquants d'héroïne à acheter des traites bancaires d'une valeur de plus de 40 millions de dollars. Ces traites ont ensuite été déposées dans diverses institutions financières à l'étranger. Dans d'autres cas, des employés subalternes ouvrent et administrent des comptes bancaires à leur lieu d'emploi afin de blanchir des narcodollars. À Miami (Floride), un groupe de trafiquants de cocaïne a obtenu le contrôle

d'une petite banque et s'en est servi pour blanchir des millions de dollars en espèces. Quelle que soit la méthode employée, une fois les narcodollars introduits dans le système bancaire, ils peuvent être virés presque immédiatement à tout endroit au monde, grâce aux installations électroniques perfectionnées dont disposent les institutions financières.

Sociétés légitimes

Les trafiquants exploitent souvent des sociétés légitimes pour blanchir les profits de leur commerce illicite. Les enquêteurs canadiens ont souvent eu l'occasion de constater que les entreprises qui se prêtent le mieux à ce genre de combine, sont celles qui doivent manipuler beaucoup d'argent liquide, entre autres, les fournisseurs de machines distributrices, les salles de jeux électroniques et les détaillants. Les narcodollars sont combinés aux recettes légitimes, ce qui augmente artificiellement les profits provenant des ventes faites par la société. Ces profits additionnels sont bien sûr imposables, mais le trafiquant peut alors les dépenser à sa guise, puisque ce sont alors des revenus légitimes. Cette méthode n'est pas infaillible, car les policiers sont souvent en mesure d'identifier les dépôts suspects d'argent liquide et les revenus irréalistes qui ne correspondent pas aux activités du commerce.

Bureaux de change

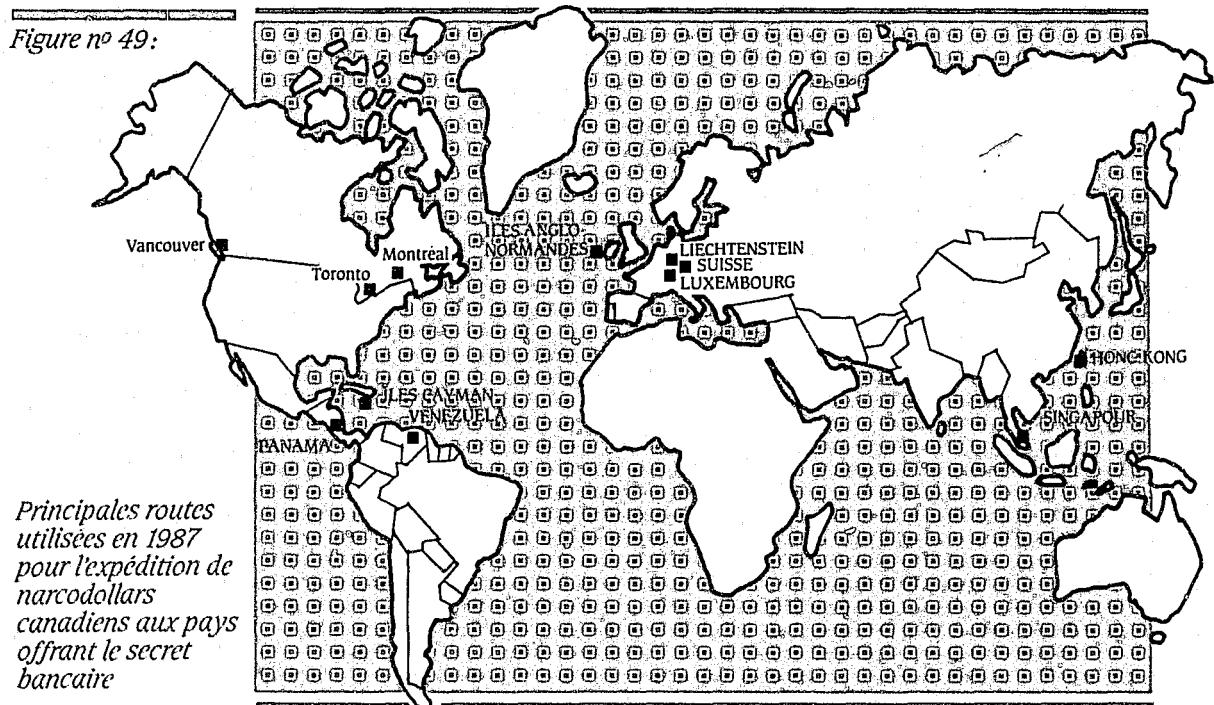
Des bureaux de change sont fréquemment mis sur pied comme façade et effectuent régulièrement des transactions au comptant. Il s'agit d'une tendance à la hausse au Canada, surtout depuis que les institutions financières ont adopté des mesures pour décourager le blanchissage. Ces bureaux de façade sont particulièrement populaires auprès des organisations de trafiquants, car ils peuvent traiter plusieurs millions de dollars en espèces par semaine. En faisant appel à un bureau de change, le trafiquant n'a pas à traiter avec une banque. Puisque la plupart des bureaux de change ne conservent aucun document révélant l'identité de leurs clients, les enquêteurs ont souvent de grandes difficultés à retracer la piste des profits illégaux.

Les bureaux de change facilitent également le virement des narcodollars dans d'autres juridictions pour payer les envois de drogue ou simplement pour déposer l'argent à l'étranger. Au Canada, cependant, ils servent surtout pour transformer de grosses sommes d'argent liquide en des traites bancaires en devises étrangères. L'organisation de trafiquants peut alors transporter facilement les traites à la destination de son choix. Les trafiquants canadiens ont employé cette technique pour déposer des centaines de millions de dollars à l'étranger.

Maison de courtage

Les petites maisons de courtage acceptent à l'occasion des dépôts de grosses sommes d'argent comptant si elles croient exécuter les ordres d'une banque étrangère ou d'un client important. La banque étrangère demande à acheter des valeurs en précisant que le paiement sera fait par un messager à la date convenue. Le trafiquant fait livrer l'argent à la maison de courtage et peut revendre les actions plus tard en échange d'argent comptant. Dans d'autres cas, les courtiers qui cherchent des clients acceptent de grosses sommes d'argent en espèces sans mettre en question l'origine. Le trafiquant n'a même pas à se servir d'autres subterfuges.

Figure n° 49:



Les refuges fiscaux

L'emploi de paradis fiscaux pour le dépôt des narcodollars au cours du processus de blanchissage a toujours été populaire auprès des trafiquants. Le choix du pays étranger est dicté par certaines caractéristiques recherchées par le trafiquant, entre autres des lois sur le secret bancaire ou commercial, un climat politique et une situation monétaire stable, un taux d'impôt faible ou inexistant sur les revenus provenant de certaines sources et la facilité d'y constituer des sociétés. Les avantages fiscaux ne représentent pas le seul attrait de ces pays pour les trafiquants; ces derniers sont surtout intéressés à profiter de l'anonymat que ces pays garantissent à ceux qui ont beaucoup d'argent comptant et qui veulent éviter les impôts sur le revenu.

Les lois sur le secret bancaire et commercial de certains pays sont très utiles aux trafiquants de drogue. Ceux-ci emploient les institutions étrangères pour le blanchissage des narcodollars en déplaçant l'argent de façon à fausser ou à effacer toute piste que pourraient retracer les autorités, que ce soit pour identifier le bénéficiaire ou le criminel qui est à la source des profits illégaux. Pour ce faire, le blanchisseur se sert souvent de compagnies prête-nom ou d'institutions financières dans plusieurs juridictions étrangères. Il n'est pas rare pour une opération de blanchissage de comprendre de nombreuses compagnies distinctes établies dans divers refuges fiscaux ainsi que des comptes bancaires dans d'autres paradis fiscaux. Toutes ces mesures sont conçues en vue de semer l'enquêteur qui tente de suivre la piste de vérification.

Le transport des narcodollars dans les refuges fiscaux se fait de différentes façons, particulièrement par le déplacement physique d'argent comptant ou de traites bancaires. Toutefois, le dépôt de cet argent « sale » dans les refuges fiscaux ne constitue qu'un aspect du blanchissage. Pour mener à terme le processus, le trafiquant doit rapatrier l'argent en lui donnant une apparence légitime, et ce, afin de pouvoir en jouir impunément. Une des techniques utilisées souvent à cette fin est celle de l'auto-prêt.

L'auto-prêt

Dans la technique de l'auto-prêt, le blanchisseur crée d'abord une société dans un refuge fiscal; parfois, pour préserver son anonymat, il fait appel à un avocat de l'endroit ou à une autre compagnie étrangère pour agir comme nominée. Le blanchisseur fait ensuite l'acquisition d'une entreprise dans son propre pays, en versant un acompte. Le solde est payé à l'aide d'un prêt accordé par sa société à l'étranger. Ainsi, le blanchisseur emprunte son propre argent.

Une fois qu'il a établi son entreprise dans son pays, le blanchisseur poursuit le processus en faisant des versements réguliers pour rembourser son prêt, comme s'il s'agissait d'un prêt légitime. Ainsi, il peut non seulement rapatrier son argent, mais aussi payer de l'intérêt qu'il déclare sous forme de dépenses d'entreprise légitimes. Une variation de cette méthode appelée « investissement direct » fonctionne comme suit: le trafiquant investit son argent en devises étrangères au nom de la société étrangère dans une entreprise légitime au pays. Les lois sur le secret commercial et l'emploi de nominées protègent l'identité du véritable propriétaire. L'usage de plusieurs sociétés pour l'achat d'une compagnie est connu sous le nom de « guirlande ». Dans une affaire mise au jour récemment au Canada, plus de 90 compagnies distinctes, canadiennes et étrangères, formaient une longue chaîne conçue pour nuire aux enquêteurs qui tentaient de retracer les millions de narcodollars.

Double facturation

Un blanchisseur qui contrôle des sociétés dans diverses juridictions, peut se servir de la méthode de la double facturation. La compagnie au pays achète de la société à l'étranger des produits à des prix gonflés. La différence entre le prix gonflé et le prix réel des biens est déposée dans un compte à l'étranger, parfois dans une toute autre juridiction. La compagnie acheteuse, ayant payé un prix excessif pour les produits, fait peu de profits, ce qui est tout à fait souhaitable dans un pays occidental où les revenus sont fortement imposés. Si l'organisation investit déjà des narcodollars dans cette société, cette méthode facilite le blanchissage effectué à l'aide de la facturation.

Achat et revente successifs de biens immobiliers

L'achat et la revente quasi-simultanés de biens immeubles à des prix toujours plus élevés est déjà monnaie courante en fraude hypothécaire. La méthode employée pour le blanchissage de l'argent est semblable, mais se distingue par le fait que la valeur de départ est inférieur au prix normal. Elle s'apparente aussi à la technique de la double facturation, puisque deux

échelles de prix, une vraie et une artificielle, sont utilisées pour un même bien. Par exemple, une personne ne paie qu'un million pour l'achat d'un bien immeuble dont la valeur réelle est de deux millions de dollars. La différence est remise subrepticement au vendeur. Après un certain temps, et parfois après avoir investi un autre million en rénovations, l'immeuble est revendu à sa véritable valeur, qui est alors de trois millions. De toute évidence, le blanchisseur est tout à fait disposé à payer les impôts sur ses gains, puisque dans le commerce de la drogue, il y a toujours d'autres profits à faire.

Vente simulée de valeurs mobilières

Cette méthode est employée depuis des années à la bourse. Récemment, elle est devenue l'une des techniques les plus poussées de blanchissement de l'argent. Sur le marché des valeurs mobilières, la valeur d'une action ou d'un privilège d'achat d'un bien est régie par le prix que fixent le vendeur et l'acheteur, sans lien aucun entre eux, dans le cadre des conditions du marché libre. Toutefois, si le vendeur et l'acheteur travaillent de concert en échangeant des offres d'achat et de vente à un prix pré-déterminé, les forces du marché qui s'appliqueraient autrement n'ont plus d'effet et les deux complices peuvent donner un prix artificiel à ce bien.

Traditionnellement, la vente simulée de valeurs mobilières est possible lorsque celui qui veut manipuler le prix du marché détient un nombre important des actions d'une compagnie. Pour le blanchissement de l'argent, ceci n'est pas nécessaire; n'importe quelle valeur mobilière fait l'affaire. Tout ce qu'il faut, c'est une société étrangère achetée secrètement qui participera à la transaction. Le blanchisseur peut ainsi rapatrier l'argent que possède cette société étrangère en prétendant qu'il s'agit de profits acquis légalement sur le marché libre.

Par exemple, un Canadien qui contrôle secrètement un holding à Hong Kong désire blanchir de l'argent au moyen d'un contrat à terme. Il achète le contrat de cinquante millions de dollars que lui propose son propre holding. La maison de courtage n'exige qu'une somme minime en guise d'acompte. Si le prix du bien acheté augmente de 10 % d'ici la date d'échéance du contrat, le blanchisseur fera un gain de cinq millions de dollars, moins les frais de courtage. Le holding étranger enregistre une perte de cinq millions de dollars, mais puisqu'il s'agit d'argent qui appartient au propriétaire, le blanchisseur, aucune perte n'a vraiment eu lieu. L'objectif est atteint: l'argent retourne aux mains du trafiquant sous forme de profits légitimes. Si le bien diminue de valeur, le blanchisseur enregistre une perte, qui est toutefois compensée par les gains que fait le holding à Hong Kong, et l'argent reste disponible pour une autre tentative de rapatriement. En plus, le trafiquant pourra déduire cette « perte » de ses autres profits imposables.

Systèmes bancaires interlopes

Certains groupes au sein des communautés ethniques ont conservé de la méfiance envers le système bancaire conventionnel et préfèrent employer leur système traditionnel pour le virement des narcodollars. Le système bancaire chinois opère ainsi dans la clandestinité par l'intermédiaire de boutiques d'orfèvrerie, de changeurs et de sociétés commerciales qui sont souvent contrôlées dans divers pays par la même famille chinoise.

Le système bancaire chinois peut servir au virement de fonds d'un pays à l'autre. L'argent « sale » est déposé dans une entreprise contrôlée par la famille dans un pays et le même montant, duquel on a soustrait les frais de virement, est reçu dans une société appartenant à la même famille dans un autre pays. Il n'y a pas de système comme tel pour la consignation de ces transactions, ce qui rend toute vérification presque impossible. Cette méthode servirait au virement de grosses sommes de narcodollars provenant de la vente d'héroïne en Asie du Sud-Est. Lorsqu'il devient nécessaire d'envoyer l'argent dans un pays occidental, on fait affaire avec les institutions bancaires commerciales.

Les trafiquants de drogues du Moyen-Orient ont souvent recours à un système clandestin semblable appelé *Hundi*. Lorsque le négociant *Hundi* reçoit une somme d'argent en dépôt, il communique avec un associé dans la destination choisie par télex ou par téléphone. L'associé livre la somme d'argent convenue à la personne précisée. Les deux négociants comparent périodiquement leurs livres et combinent tout déficit en espèces.

Lois et mesures répressives au niveau international

Le crime ne connaît pas de frontières, et cela est particulièrement vrai pour des activités criminelles comme le trafic de la drogue et le blanchissage de l'argent. Ces activités criminelles prennent de plus en plus d'envergure d'année en année, et les enquêteurs antidrogue ont compris qu'il leur faut faire enquête au-delà des frontières de leur pays. Dans certains cas, les disparités législatives entraînent de sérieux problèmes, et pour remédier à la situation, bon nombre de pays ont décidé d'appliquer des traités d'entraide juridique pour renforcer les conventions internationales existantes.

Le Canada a adopté des lois pour faciliter la mise en oeuvre de tels traités, qui sont en fait des ententes bilatérales qui permettent à deux pays de s'entraider dans la collecte de preuves pour les enquêtes criminelles. Un traité permet à chaque signataire de demander de l'aide et la tenue d'enquêtes dans les domaines suivants :

- le transfert provisoire de détenus sur un autre territoire aux fins de témoignage devant un tribunal;
- la délivrance d'ordonnances judiciaires aux fins de la communication de dossiers et de documents;
- la délivrance et l'exécution de mandats de perquisition en vue d'obtenir des preuves reliées aux enquêtes sur un territoire étranger;
- les ordonnances judiciaires en vue d'obtenir le témoignage ou des déclarations sous serment de témoins et la présentation subséquente de ces documents en cour;
- une collaboration en vue d'obtenir le paiement d'amendes et le dédommagement des victimes pour des infractions commises sur un autre territoire;